



Camp David

■ Après avoir frôlé l'échec, le sommet israélo-palestinien continue

■ Discussions tendues entre Yasser Arafat et Ehoud Barak sur Jérusalem

■ Bill Clinton se rend au G 8, à Okinawa, avant de reprendre sa médiation

Lire pages 2 à 4

Cellatex, l'apaisement

■ LE CONFLIT SOCIAL à hauts risques de l'usine Cellatex de Givet (Ardennes) semble désamorcé. Le protocole d'accord négocié entre les représentants des 153 salariés et de l'Etat satisfait les employés de l'entreprise mise en liquidation le 5 juillet. Ils ont obtenu le maintien des revenus pour tous pendant vingt-quatre mois, des congés de conversion rémunérés à 80 % du salaire net et une prime individuelle de licenciement de 80 000 francs. Le personnel devait se prononcer jeudi soir 20 juillet. Mais le conflit laissera des traces. Pour la première fois, des grévistes désespérés n'ont pas hésité à menacer de faire exploser leur usine pour être entendus.

Lire page 13 et notre éditorial page 12

Unedic : le Medef contourné



MARTINE AUBRY

SOMMÉE par le Medef et la CFDT de donner son agrément à la nouvelle convention d'assurance-chômage, Martine Aubry a trouvé une parade : dans un premier temps, elle ne validera que deux avenants, sur les préretraites et les conventions de conversion.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 721 - 7,50 F



Corse : les termes de l'accord

- Le premier ministre et le président de l'Assemblée de Corse s'entendent sur le statut de l'île
- Il sera soumis à l'Assemblée nationale dès l'automne
- Il prévoit, à titre expérimental jusqu'en 2004, des pouvoirs législatifs limités
- Une collectivité régionale unique sera mise en place

L'HÔTEL MATIGNON devait rendre publique, jeudi 20 juillet, à 16 heures, au moment de l'ultime réunion du groupe de travail avec les élus corses, la dernière mouture de ses propositions pour la

Corse. Elles seront soumises à l'Assemblée territoriale le 28 juillet. Le texte gouvernemental prévoit deux grandes phases d'évolution du statut de l'île. Entre 2000 et 2002, l'organisation institution-

nelle de l'île ne serait pas profondément modifiée. En revanche, un projet de loi déposé à l'automne prévoirait d'importants transferts de pouvoirs réglementaires à la collectivité territoriale. Un disposi-

tif expérimental de pouvoirs législatifs dérogatoires et contrôlés sera proposé. Des dispositions fiscales spécifiques seront également examinées dans le cadre du projet de budget 2001. A l'horizon 2003-2004, une révision constitutionnelle pourra être envisagée, portant sur la création d'une collectivité régionale unique et sur l'assouplissement des règles d'encadrement des pouvoirs législatifs dérogatoires.

Jeudi matin, sur France 2, le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), a réaffirmé que les élus de l'île n'ont pas « d'exigence d'immédiateté » et que l'évolution pourrait se faire en trois temps : d'abord « un transfert important de compétences », sans révision constitutionnelle ; ensuite, à partir de 2002, « une collectivité régionale unique » ; enfin, « un statut reconnu par la Constitution, en fin de processus, en 2003-2004 ».

Lire page 6 et un point de vue page 12



PASCAL GEY / AGENCE BERNARD



L'ÉTÉ FESTIVAL Avignon

Théâtre-fleuve

Épopée maritime gaiement assassine servie par une troupe virtuose, *L'Apocalypse joyeuse* (photo), présentée à Avignon, dure dix heures et quarante-cinq minutes. Il faut bien cela pour qu'Olivier Py, auteur et metteur en scène de la pièce, signe puis défasse un pacte poétique avec le diable. Dans un autre morceau de bravoure du Festival, les élèves du Conservatoire jouent les 12 000 vers de *L'Odyssee*. p. 24 à 26

Histoire ordinaire d'un campement de fortune à Paris

ELLES EN AVAIENT ASSEZ de vivre dans un « taudis ». Au 48, rue du Faubourg-Poissonnière, dans le 10^e arrondissement de Paris, des familles africaines campent devant leur immeuble depuis mardi 18 juillet. Des pétitions de l'association Droit au logement (DAL) sont scotchées sur la façade. « Vous pouvez me passer un stylo pour que je la signe ? », demande une passante. Sur le trottoir, où sept matelas ont été jetés, des jeunes femmes palabrent. Des enfants se ruent sur le jouet que Catherine, cinquante-six ans, vient de leur apporter. Aux parents, elle remet un réchaud à gaz, une grande casserole et 200 francs.

Le cantonnement a été improvisé après un énième sinistre dans le bâtiment, dans la nuit de lundi à mardi : « Vers 2 heures, raconte Saran, j'ai été réveillée par un grand bruit. Des morceaux de plâtre s'étaient détachés du plafond de ma salle de bains. » La préfecture de police a dépêché un architecte de sécurité et indique avoir pris « des mesures conservatoires ». Cinq familles ont dû quitter leur appartement, qui menaçait ruine. Mais elles ont refusé d'être provisoire-

ment relogées dans un centre d'accueil pour sans-domicile-fixe : « Il n'y a que des bouteilles là-bas, dit Ibrahim, Ce ne serait pas bon pour nous d'y aller. »

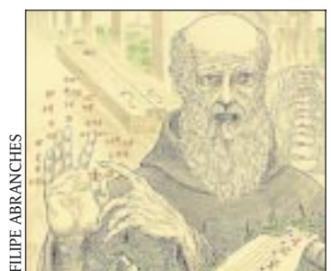
Dix-neuf ménages, selon le DAL, résident dans les deux cages d'escalier de l'immeuble. L'une semble encore tenir le coup : tous les appartements sont occupés. Dans la seconde, trois le sont ; les autres sont murés ou clos de lourdes portes métalliques. En haut de l'escalier tortueux qui conduit au sixième étage, on trouve la famille Tandian. Dianaba, vingt-six ans, son mari et leurs enfants, Fanta, cinq ans, et Tiguidanke, deux ans, s'entassent dans une pièce sommairement meublée : un réfrigérateur, une gazinière, quelques étagères, un lavabo de fortune, un lit posé sur des moellons, un canapé « clic-clac ». Et pour se laver ? Dianaba exhibe une grande bassine en plastique bleue, rangée sur le palier. Sous le papier peint qui se décolle apparaissent les murs décrépis ; le plafond est par endroits lézardé. « Il y a des fuites lorsqu'il pleut », confie la jeune femme.

Fanta souffre de « pathologies dermatologiques », mentionne son carnet de santé. Des

tests sanguins ont été effectués pour dépister d'éventuels problèmes de saturnisme. Résultat : 40 microgrammes de plomb par litre de sang. Un chiffre certes inférieur au seuil « anormal » (100 microgrammes), mais les examens datent de décembre 1998.

Cette situation n'était pas inconnue des pouvoirs publics. La Ville de Paris avait pris plusieurs arrêtés d'inhabitabilité et « prescrit » des travaux au propriétaire. Sans succès : « Celui-ci ne remplissait pas ses devoirs », indique-t-on à l'Hôtel de Ville. Qui possède l'immeuble, d'ailleurs ? La municipalité avance le nom d'une société anonyme immobilière, le DAL en évoque une autre, qui aurait « acquis récemment » l'édifice. Où et par qui vont être relogés les cinq ménages sinistrés ? La Ville et la préfecture se renvoient la balle. A moyen terme, que vont d'ailleurs devenir les autres résidents ? Car les dix-neuf familles squattent l'immeuble depuis 1996. Elles sont sous le coup d'un ordre d'expulsion. Le 21 août, au plus tard, elles devront faire leurs valises.

Bertrand Bissuel



FILIPPE ABRANCHES

SÉRIES DE L'ÉTÉ Les héros de l'an Mil

4. Guy d'Arezzo

Touché par la grâce de la musique, Guy d'Arezzo a donné au monde, pour la gloire de Dieu et le salut des hommes, les notes de la gamme et les lignes des portées. p. 10-11

La magie Blair s'estompe

ALLUMÉE jadis dans les médias et entretenue naguère par une politique de communication ultra-performante, la « magie Blair » s'est éteinte cette semaine au Royaume-Uni. L'as de l'interview, le champion des grand-messes politiques télévisées, le maître incontesté du prêche de masse et de l'envolée rhétorique, bref la quintessence personifiée de l'homme politique « moderne », contrôlant son profil public au plus près et ses grands sourires au millimètre, souffre aujourd'hui le martyre par où il a péché : son image médiatique est en ruine. La confiance que lui accordé le peuple en sera forcément atteinte.

Le dernier sondage publié mardi 18 juillet par *The Guardian* montrait déjà que, depuis sa triomphale victoire électorale en mai 1997, l'avance du « nouveau travaillisme » sur son vieil adversaire conservateur ne cesse plus de s'effriter et s'est réduite de moitié. Les bookmakers londoniens peuvent maintenant parier à coup sûr que la prochaine mesure de l'opinion sera pire pour le locataire du 10, Downing Street. C'est l'histoire d'un jeune et brillant responsable politique si convaincu de la supériorité du média sur l'action qu'il en arrive un jour à confondre l'un et l'autre.

Le fameux « mémo » personnel que le premier ministre a envoyé

fin avril par courrier électronique à ses ministres et conseillers les plus fidèles s'est retrouvé lundi à la « une » du *Times* et du *Sun*, déclenchant le coup de tabac le plus dévastateur que ce gouvernement ait connu (*Le Monde* du 19 juillet). Tony Blair ne s'y montre pas seulement « beaucoup plus préoccupé par les attaques de la droite populiste que par celles de la gauche », comme le déplore la vigie locale des « valeurs progressistes » travaillistes, *The Guardian*, il privilégie, surtout, les apparences de sa politique sur la substance.

Quand un premier ministre en exercice, qui bénéficie encore de la plus forte majorité parlementaire de l'après-guerre, qui peut afficher de très solides performances économiques et qui conserve de bonnes chances d'emporter un second mandat l'année prochaine, en vient à réclamer à ses conseillers de bien vouloir lui concocter d'urgence « deux ou trois mesures bien frappantes et médiatiques (eyecatching) » en matière de politique familiale parce qu'il lui semble « bizarre qu'un gouvernement conduit par [lui] puisse être perçu comme anti-famille », c'est bien le signe d'une confusion entre image et action.

Patrice Claude

Lire la suite page 12

LAIT ÉCRAN INTOLÉRANCES SOLAIRES

GARNIER

AMBRE SOLAIRE

GARNIER

GARANTI PAR LES LABORATOIRES



CHRISTOPHE ENA / AP

PIC DE BURE Un drame prévisible

Un an après la catastrophe du téléphérique du pic de Bure (Hautes-Alpes), où vingt personnes avaient trouvé la mort, le 1^{er} juillet 1999 (photo), l'expertise judiciaire dénonce les dysfonctionnements accumulés pendant plusieurs années. La maintenance de ce téléphérique privé était défaillante et les procédures de contrôle insuffisantes. p. 8

International	2	Aujourd'hui	18
France	6	Abonnements	21
Société	8	Météorologie-Jeux	22
Régions	9	Carnet	23
Horizons	10	Culture	24
Entreprises	13	Guide culturel	26
Communication	14	« Monde des livres »	27
Tableau de bord	14	Radio-Télévision	33

PROCHE-ORIENT Coup de théâtre, mercredi 19 juillet, au sommet américano-israélo-palestinien de Camp David : le président Bill Clinton a annoncé, en fin de nuit, que le pre-

mier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, restaient sur place pour essayer de combler le fossé qui sépare leurs positions. ● CETTE

ANNONCE a d'autant plus surpris que, quelques minutes plus tôt, le porte-parole officiel du sommet avait annoncé que celui-ci s'était terminé sans résultats. ● LES DÉLÉGATIONS israé-

lienne et palestinienne avaient même fait leurs valises et se préparaient à rentrer chez elles, chacune rejetant sur l'autre la responsabilité de l'échec. ● MADELEINE ALBRIGHT, la secrétaire

d'Etat américaine, doit continuer à travailler intensivement avec les deux parties en attendant le retour, dimanche, de M. Clinton du Japon où il aura participé au sommet du G8.

Le sommet de Camp David est prolongé in extremis

MM. Arafat et Barak continueront de travailler sous la houlette de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. Les divergences demeurent très grandes, d'après M. Clinton, qui assure n'avoir jamais connu plus âpre négociation

THURMONT (Camp David)
de notre envoyé spécial

A 23 heures, mercredi 19 juillet, l'échec était net et sans appel, brutalement annoncé sans même les précautions de style qui aurait permis d'en atténuer le choc. Une heure plus tard, les négociations reprenaient : Bill Clinton partait au Japon, où se tient le sommet du G8 (les sept grands pays industrialisés et la Russie), mais Yasser Arafat et Ehoud Barak l'attendraient à Camp David, où les discussions continueraient sous la direction de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. Dès son retour à Washington, dimanche, le sommet reprendra comme la semaine précédente : à marche forcée, comme si les négociateurs voulaient accoucher de l'accord au forceps.

Ce coup de théâtre, qui clôt le premier acte d'un sommet qui semblait condamné, est intervenu au terme d'une journée déjà chargée en rumeurs, où les promesses de succès ont voisiné avec les confidences certifiant l'échec. Depuis plusieurs jours, la réussite paraissait certes bien compromise, mais la décision prise par Bill Clinton, dans la nuit de mardi à mercredi, de repousser de vingt-quatre heures son déplacement au Japon avait fait renaître l'espoir que tout n'était peut-être pas joué.

Mercredi, pourtant, la journée s'ouvrait avec la menace d'Ehoud Barak de claquer la porte si... Si

quo, au fait ? Le premier ministre israélien ne l'a pas dit avec précision et, finalement, est resté. Mais dans une lettre adressée à Bill Clinton (et encore plus à l'opinion publique israélienne, qui a aussitôt bénéficié d'une fuite appropriée), il a accusé Yasser Arafat de ne pas s'être engagé dans la « *décision historique* » de faire la paix avec son voisin, rejetant la responsabilité de l'échec sur le président de l'Autorité palestinienne et sur sa mauvaise volonté à négocier « *en toute bonne foi* ». Bien entendu, a ajouté Ehoud Barak, « *les Palestiniens devront prendre la responsabilité des conséquences tragiques de cette occasion manquée* ».

SE TENIR PRÊTS

Durant ce même mercredi, le président américain aura tenté jusqu'à la dernière minute de rapprocher les positions, multipliant entretiens, coups de téléphone et suggestions propres à sortir de l'impasse. Mais en fin de journée, gagnés par la lassitude et le scepticisme, tous les observateurs s'accordaient à dire que la mission était impossible tant les divergences ou, plus précisément, le fossé qui sépare les parties à propos de Jérusalem était profond.

La consigne donnée, dans l'après-midi, aux journalistes israéliens voyageant avec Ehoud Barak, de préparer leurs valises et de se tenir prêts à partir, semblait

sonner la fin de la rencontre. Mais venu faire un dernier point de presse vers 18 heures, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, a relancé toutes les spéculations, en annonçant que « *la priorité du président [Clinton] est de continuer à travailler aussi dur qu'il le peut et de ne laisser inexplorée aucune occasion. C'est ce qu'il fait en ce moment et c'est ce qu'il va continuer à faire jusqu'à ce qu'il acquière la certitude qu'il n'y a plus rien à faire* ». Au même moment, les diplomates occidentaux qui, restés à Washington, suivaient le sommet de près, étaient informés par le Département d'Etat que tout espoir n'était pas perdu.

Deux heures plus tard, nouveau changement de ton : l'annonce de l'échec, affirmait diverses hautes sources israéliennes ou palestiniennes, était imminente. A 22 h 55, c'était chose faite, avec la brève prestation d'un officiel de la Maison Blanche, annonçant brutalement que le sommet s'était terminé « *sans parvenir à un accord* ». Le président, ajoutait le porte-parole, *va maintenant rejoindre la Maison Blanche où il fera une déclaration à la presse* ». Dernière précision avant de s'esquiver : « *Le président a passé les trois dernières heures à faire la navette entre Yasser Arafat et Ehoud Barak. Sans succès* ».

Cette fois les yeux étaient bien faits. Pas tout à fait cependant, puisque moins d'une heure plus

tard on apprenait coup sur coup que la conférence de presse prévue par Ehoud Barak avant son envol pour Tel-Aviv était annulée ; que le président Clinton ferait une brève déclaration non pas à Washington, mais au centre de presse de Thurmont, déserté par la majorité des journalistes ; et que, finalement, Yasser Arafat et Ehoud Barak... ne partaient plus.

C'est un Bill Clinton ravagé par la fatigue, frépé et les yeux rouges, qui est venu en pleine nuit dire « *qu'il ne fallait nourrir aucune illusion devant la difficulté qui nous attend, mais il ne doit y avoir aucune limite aux efforts que nous sommes prêts à entreprendre* ».

La Knesset veut « torpiller » un accord

La Knesset a approuvé, mercredi 19 juillet, en lecture préliminaire, une série de propositions de loi de l'opposition de droite visant à « torpiller » un accord de paix avec les Palestiniens. Elle a d'abord adopté trois propositions qui exigent une majorité spéciale en cas de référendum sur un accord de paix avec les Palestiniens. Puis elle a approuvé une proposition stipulant que la proclamation unilatérale par les Palestiniens d'un Etat entraînera automatiquement l'annexion par Israël des colonies de peuplement juives. Trois autres votes à la majorité absolue (61 voix sur 120) seront toutefois nécessaires pour que ces textes puissent devenir loi.

La première proposition, présentée par le Likoud (opposition de droite), a été approuvée par 50 voix contre 38. Elle stipule qu'un accord de paix avec les Palestiniens devrait recueillir une majorité absolue des inscrits, et non pas simplement des votants, pour être ratifié, ce qui reviendrait à une majorité de 60 % des votants. Les deux autres propositions de loi similaires ont ensuite été approuvées par la Knesset. L'une demande une majorité de 55 % des électeurs lors d'un référendum. L'autre requiert une « majorité spéciale » non déterminée. - (AFP)

« Les pourparlers les plus difficiles » de Bill Clinton

LE PRÉSIDENT Bill Clinton a annoncé, jeudi 20 juillet, que MM. Barak et Arafat continueraient de travailler en son absence :

« Comme vous le savez tous, durant les neuf derniers jours, nous étions engagés dans les négociations les plus globales et les plus totales entre Palestiniens et Israéliens sur les questions qui sont au cœur de leur conflit vieux de cinquante-deux ans. Les deux parties ont déployé des efforts intenses pour aplanir leurs divergences sur les questions les plus difficiles. Les fossés demeurent substantiels, mais il y a eu des progrès et nous devons tous être prêts à faire le dernier kilomètre.

Après une série de consultations intensives cette nuit, les parties sont convenues de rester à Camp David pendant que je serai à Okinawa pour le som-

met du G8. (...) Je dois prendre l'avion et je vais être en retard, mais je veux expliquer ce qui s'est passé.

Pendant mon absence, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, travaillera avec les parties et continuera à essayer de réduire les fossés. A mon retour, j'évaluerai l'état des conversations.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur la difficulté de la tâche qui reste à faire ni sur le fait qu'il ne devrait y avoir aucune limite aux efforts que nous sommes disposés à fournir. Ce sont les pourparlers de paix les plus difficiles que j'aie jamais eu à traiter. Mais je dirai en quelques mots que si nous sommes encore ici, alors que tout le monde croyait que nous en avions fini, c'est parce que nul ne veut renoncer. Après toutes ces années, si difficiles soient les questions traitées, ils ne veulent pas renoncer, et je pense que nous ne devons pas renoncer. Alors nous persévérons. N'en tirez aucune conclusion. Je continuerai de respecter le black-out sur les détails, mais c'est vraiment, vraiment dur. - (AP)

L'inquiétude des patriarches chrétiens

LES TROIS PATRIARCHES chrétiens de Jérusalem ont demandé, mercredi 19 juillet, que des représentants de leurs Eglises soient associés au sommet de Camp David et que les quartiers chrétiens de la vieille ville ne soient pas séparés en cas d'accord de paix israélo-palestinien.

« Il serait souhaitable d'avoir des représentants des trois patriarches et de la Custodie de Terre sainte [l'ordre catholique des franciscains] au sommet de Camp David, ainsi qu'à de futures rencontres », ont affirmé les patriarches dans une lettre ouverte adressée au président américain, Bill Clinton, au premier ministre israélien, Ehoud Barak, et au président de l'Autorité

palestinienne, Yasser Arafat. La lettre est signée par Diodoros I^{er}, patriarche de l'Eglise orthodoxe grecque, Mgr Michel Sabbah, le patriarche latin (représentant de l'Eglise de Rome en Terre sainte), et Torkom II, patriarche de l'Eglise orthodoxe arménienne.

Ils appellent les participants au sommet de Camp David à « s'assurer que les communautés chrétiennes de l'intérieur des remparts de la vieille ville (...) ne soient pas séparées les unes des autres ». « Nous considérons les quartiers chrétien et arménien de la Vieille Ville comme des entités contiguës et inséparables qui sont fermement unies dans la même foi », déclarent-ils, réagissant à des informations de la

presse israélienne selon lesquelles M. Barak serait prêt à transférer le contrôle des quartiers chrétien et musulman à la future entité palestinienne, les quartiers arménien et juif restant sous contrôle israélien. Pour les patriarches, « l'un des moyens possibles pour assurer l'unité pacifique, la cohésion et la prospérité de la présence chrétienne dans la Ville sainte de Jérusalem (...) consiste en un système de garanties internationales » pour l'accès aux Lieux saints. Ils demandent enfin que tout arrangement concernant Jérusalem fasse en sorte qu'« aucun obstacle ne soit mis aux libertés fondamentales de culte et d'accès des chrétiens à leurs Lieux saints (...) dans la vieille ville ». - (AFP)

La question de la capitale : M. Arafat veut une Jérusalem bicéphale, M. Barak une souveraineté

EN RECEVANT Ehoud Barak et Yasser Arafat à Camp David, le président Bill Clinton ne pouvait pas ignorer un engagement pris par son pays au moment où il lançait le processus de paix israélo-arabe en octobre 1991. Les Etats-Unis, disait l'administration de

George Bush dans une lettre d'assurances adressée aux Palestiniens, « sont conscients de l'importance que les Palestiniens attachent à la question de Jérusalem-Est ». Les Etats-Unis « ne reconnaissent pas l'annexion de Jérusalem-Est par Israël ainsi que l'extension de ses limites municipales », précisait le document, tout en affirmant, dans le même souffle, que les Etats-Unis sont « résolus à ce que Jérusalem redevienne plus jamais une ville divisée ». Un décor escarpé était ainsi planté, sur la base duquel Palestiniens et Israéliens devaient définir, « par la négociation », le statut de la cité.

Les premiers, toutes tendances politiques confondues, n'ont cessé, depuis, de revendiquer Jérusalem-Est comme la capitale de leur futur Etat et les seconds, oubliant toutes leurs querelles et leurs divisions, de répéter que la Ville sainte « réunifiée » est la capitale « indivisible et éternelle » du leur. La béance entre les positions est telle que les deux parties sont convenues, dès septembre 1993, de renvoyer la « question » de Jérusalem - sans spécifier s'il s'agit de l'Est ou de l'Ouest - aux négociations sur le statut permanent des territoires occupés. Elles se sont parallèlement engagées à ne rien faire qui puisse porter préjudice au résultat de ces pourparlers ou les hypothéquer.

Du point de vue de la légalité in-

ternationale et sans remonter jusqu'au plan de partage de l'ONU de novembre 1947, qui prévoyait pour Jérusalem dans son ensemble le statut spécial de « corpus separatum, sous un régime international spécial et administré par les Nations unies », Jérusalem-Est est, très précisément, un territoire qui a été occupé en 1967 par Israël comme l'ont été la Cisjordanie et la bande de Gaza. La proclamation, fin juillet 1980 par la Knesset de « Jérusalem entière et unifiée capitale d'Israël », a été rejetée. A l'exception du Salvador et du Costa Rica, tous les Etats membres des Nations unies continuent aujourd'hui encore de se plier à la volonté du Conseil de sécurité (résolution 478 du 20 août 1980) leur demandant de « ne pas reconnaître » l'annexion considérée comme une « violation de la loi internationale ».

LA RÉOLUTION 242

Toujours du point de vue de la légalité internationale, Jérusalem-Est est, en tant que territoire occupé, concernée par la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui prévoit la restitution « de » ou « des » territoires occupés - selon qu'il s'agisse de ses versions anglaise ou française - en échange de la paix. Depuis qu'ils sont engagés dans le processus de paix, et parce qu'ils accusent Israël de vouloir s'en déga-



cette résolution comme à la prunelle de leurs yeux et rappellent constamment, à juste titre, qu'elle est l'un des fondements de ce processus. Bien qu'elle ne fasse aucune mention d'un Etat palestinien, elle est, pour eux, la garantie de la récupération des territoires.

En s'accordant, en 1993, un délai de trois ans pour discuter de « la question » de Jérusalem, Israël et les Palestiniens espéraient que la période intermédiaire d'autonomie palestinienne créerait un climat de

confiance, mettrait de l'huile dans les rouages et faciliterait un règlement. Ce fut tout le contraire ou presque, l'Etat hébreu, enfreignant ses propres engagements, n'ayant pratiquement pas cessé de créer sur le terrain une succession de faits accomplis, visant à rendre l'annexion irréversible et Jérusalem non rétrocessible.

Telle a d'ailleurs été sa politique dès juin 1967, dans la foulée de l'occupation de la partie orientale de la ville - sous administration jordanienne depuis 1949 : extension de la juridiction municipale, expropriation de centaines d'hectares de terres, construction d'une ceinture de colonies de peuplement de 230 km² pour y installer des immigrants juifs venus de tous les coins du monde, dans le but de l'isoler de la Cisjordanie, édification de « quartiers » juifs à l'intérieur de la cité orientale, annexion de villages arabes... jusqu'à « multiplier par douze la superficie de Jérusalem-Est, tripler celle de Jérusalem "unifiée", et avaler tous les terrains arabes alentour que nous convoitions », écrivait en 1997, déjà, le quotidien israélien Haaretz.

« EFFET SECONDAIRE »

Les habitants arabes de la cité, qui sont aujourd'hui plus de 230 000, n'ont pas été épargnés, traités en étrangers résidents, alors même que certaines familles sont originaires du cru depuis des

siècles. Leur carte de résident et les avantages qui en découlent pouvaient, jusqu'à l'automne 1999, leur être retirés pour peu qu'ils se soient absents pendant sept ans, ou parce que Jérusalem n'était plus « le centre de leur vie ». Bref, tout a été fait pour « judaïser » Jérusalem, au point que les organisations israéliennes des droits de l'homme ont parlé « d'épuration ethnique administrative » des Arabes.

Mais comme le dit Fayçal Husseini, le plus célèbre des Palestiniens de Jérusalem, c'était compter sans l'« effet secondaire » totalement imprévu de cette politique discriminatoire : de peur de se voir privés de leurs droits, de très nombreux Jérusalémites qui vivaient à l'extérieur de la cité y sont revenus.

Des maisons démolies *intra muros* - un millier depuis 1967 selon lui - ont été reconstruites et l'Etat hébreu n'a pu redétruire que 10 % de ces dernières. Parallèlement, de petits villages arabes se sont étendus, jusqu'à former une sorte d'extension de la ville. Les Palestiniens ont pris du poil de la bête, n'hésitant pas à rappeler aux autorités israéliennes, qui revendiquaient des propriétés juives dans la partie est de la cité, qu'ils avaient eux aussi des revendications palestiniennes sur des biens dans la partie ouest, où, par parenthèses, 70 % des terres étaient propriété arabe, chrétienne et musulmane, ou biens

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT

- Session intensive d'été
Août / septembre
- Cours par correspondance
d'été : juin / septembre

- Toutes matières écrites
- Préparations orales sur place
- Enseignants : avocats et professeurs d'université
- Petits groupes

Taux de réussite exceptionnel.

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com



Le scepticisme des Palestiniens de Jérusalem-Est

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

La valse-hésitation des participants au sommet de Camp David laisse les Palestiniens de Jérusalem-Est sceptiques.

REPORTAGE

En cas de compromis, le retour à la violence leur paraît inéluctable

lem-Est sceptiques. L'annonce aux premières heures de la journée du jeudi 20 juillet, coup sur coup, de l'échec du sommet, puis de sa continuation, les laisse perplexes. Enfin une vie normale, espère Ahmed, vingt-deux ans ; plus de check-points, plus de jets de pierres, de troupes, « on est épuisé par tout ça, on en a ras le bol ». Mais il n'ose trop y croire. « Peut-être qu'Arafat et Barak vont refaire leurs valises dans une heure ».

« Qu'est-ce qu'Israël peut bien nous donner ? Une partie de Jérusalem ? Ce serait trop beau, mais je ne peux pas l'imaginer. » Mohamad, vingt-cinq ans, est plus sceptique : « Personne parmi les Palestiniens ne se sent vraiment à l'aise. Arafat est en position de trop grande faiblesse. Il va être obligé de faire beaucoup de concessions et ça, c'est mauvais. S'il revient avec deux, trois petites choses pour la Palestine, il y aura des troubles, c'est sûr. » « Jamais, pense-t-il, les Israéliens ne voudront le retour des réfugiés. Si par miracle ils le veulent, l'application de l'accord sera extrêmement difficile. Non, je ne vois rien de bon : seulement le retour de la violence. »

Amjad, vingt-deux ans, prédit

non pas une deuxième Intifada, mais « une vraie guerre, où les fusils auront remplacé les pierres, si jamais rien n'est conclu sur Jérusalem ». « On attend, on attend depuis des années. Les gens n'en peuvent plus. Ça doit se dénouer cette semaine. Nous voulons Jérusalem. »

Ali, chauffeur de taxi, est dégoûté. Il n'écoute pas les infos « parce que tout est faux. Il n'y a que des menteurs qui parlent ». Pour lui, la Palestine est arabe, « ce n'est pas la peine de discuter ». Khaled, quarante ans, lui, ne sait pas quoi penser. Il a bien entendu à la radio que les deux parties souhaitent conclure un accord, mais il est persuadé qu'Arafat ne peut pas céder sur Jérusalem. « Il doit revenir avec celle-ci comme capitale des Palestiniens. Sinon, il est mort, politiquement et peut-être même physiquement. »

Il observe les rapports de force du côté israélien : « Barak n'est pas tout seul. Beaucoup de députés à la Knesset ne veulent pas la paix. L'opinion israélienne non plus. C'est seulement quand il y a la guerre, comme au Liban sud, ou une grosse pression, comme pendant l'Intifada, que les Israéliens, épuisés, finissent par céder. Tant qu'ils se sentent puissants et pas trop menacés, que voulez-vous qu'ils donnent ? » Il reste que Barak n'est pas tout seul. « Le pire, ce serait que lui aussi se fasse assassiner », laisse-t-il tomber, dans une allusion au meurtre de l'ancien premier ministre Itzhak Rabin par un extrémiste juif, en novembre 1995, à Tel-Aviv.

Dominique Le Guilledoux

exclusivement israélienne

d'églises avant la création d'Israël en 1948.

Voilà pour les faits. Quant à l'avenir, en marge des revendications officielles, des cercles divers et variés, souvent non connectés aux deux gouvernements, ont planché sur des projets de solution pour Jérusalem. En 1998, il a notamment été question d'un projet dit « Abou Mazen-Yossi Beilin » - des noms de ses deux artisans, le numéro deux de l'OLP et l'ancien vice-ministre israélien des affaires étrangères - prévoyant de faire de la bourgade palestinienne d'Abou Dis, contiguë à Jérusalem, une capitale de substitution du futur Etat palestinien. Jamais, disent toutefois les responsables palestiniens, cette affaire n'a dépassé le stade d'une réflexion à deux et n'a été entérinée. Les Palestiniens n'en font pas moins construire dans la localité un bâtiment qui serait appelé à abriter leur Parlement. C'est une question de pure commodité, rétorquent leurs responsables.

VALEUR AJOUTÉE

D'après les informations publiées par la presse israélienne en marge du sommet de Camp David, Ehoud Barak aurait proposé, en vain, à Yasser Arafat le « contrôle » des quartiers arabes de Jérusalem-Est, en échange de l'annexion par Israël de plusieurs colonies juives proches des limites de la partie

orientale de la cité. Il aurait également suggéré un passage spécial pour relier Abou Dis à l'esplanade des Mosquées.

On touche ici à une dimension essentielle du conflit, qui donne à Jérusalem-Est sa valeur ajoutée : c'est la concentration dans ses murs d'un nombre exceptionnel de lieux saints pour les trois grandes religions monothéistes. C'est l'une des raisons de l'intransigeance de M. Arafat : outre son nationalisme exacerbé, qui en a fait un « moine » de la récupération de la Palestine, le président de l'Autorité palestinienne mesure le poids qui pèse sur ses épaules aux yeux du monde arabe et plus largement musulman : il ne saurait être l'homme qui a bradé l'esplanade des Mosquées, où s'élève la mosquée El Aqsa, troisième lieu saint de l'islam. A Camp David, il aurait dit à Bill Clinton et à Ehoud Barak : « Le leader arabe qui abandonnerait Jérusalem n'est pas né ! »

Pour le premier ministre israélien, Ehoud Barak, la dimension spirituelle de la ville est tout aussi importante : c'est là que se trouve le lieu le plus sacré du judaïsme, le mur des Lamentations. M. Arafat veut une Jérusalem ouverte, abritant les capitales des deux Etats. M. Barak une ville ouverte, sous souveraineté entièrement israélienne.

Mouna Naïm

Selon les deux opinions publiques, un accord ne mettrait pas fin au conflit historique

Un avis partagé par 58,2 % des Israéliens juifs et 60,8 % des Palestiniens, d'après les sondages

JÉRUSALEM

correspondance

Sur un point au moins, la majorité des Israéliens et des Palestiniens ont le même avis. Si finalement, un accord, fondé sur le principe « Deux Etats pour deux peuples », devait être trouvé, il ne mettrait pas fin au conflit historique qui oppose les deux parties. Cette opinion est partagée par 58,2 % des Israéliens juifs et 60,8 % des Palestiniens (selon une enquête menée auprès des deux parties par le Jerusalem Medias Communication Center et le Tamir Steinmetz Center for Peace Research de l'Université de Tel-Aviv, en décembre 1999, et confirmée depuis par d'autres enquêtes). Les premiers considèrent que les Palestiniens auront toujours des revendications territoriales ici ou là, ce que les seconds ne contestent guère, dans la mesure où ils considèrent que l'accord ne peut se faire qu'à leurs dépens.

« Le seul accord que Barak pourrait se permettre d'accepter serait mauvais pour nous », remarque Ghassam El Khatib, directeur du Jerusalem Medias Communication Center, qui effectue des sondages d'opinion publique du côté palestinien depuis 1993. « Dans ces conditions, il ne peut y avoir qu'un accord partiel, qui ne règle pas les problèmes de fond. S'il n'y avait pas d'accord, ce serait une bonne nouvelle pour les Palestiniens. Cela voudrait dire que Yasser Arafat n'a pas fait de concessions, ce que craignent les Palestiniens. »

Fin juin, à peine un tiers d'entre eux accordaient encore leur confiance au président de l'Autorité palestinienne pour mener les négociations, et 51,6 % ne croyaient pas à la proclamation d'un Etat palestinien le 13 septembre, l'événement ayant été trop souvent annoncé et toujours reporté. Depuis le début du sommet, chaque jour qui passe à Camp David sans que rien n'ait été conclu rassure les Palestiniens sur la pugnacité de leur chef, de sorte qu'un nouveau sondage, effectué les 16 et 17 juillet, le crédite de 55,7 % d'opinions favorables, un score qu'il n'avait pas atteint depuis fort longtemps. « C'est la preuve qu'Arafat ne peut pas faire de concessions », souligne M. El Khatib.

Ehoud Barak n'est pas dans une position plus confortable. Outre son absence de majorité parlementaire, qui n'est pas un obstacle totalement incontournable s'il recourt à un référendum, comme il l'a promis, il doit tenir compte de l'opinion publique israélienne. Dans sa grande majorité, celle-ci n'est pas prête à accepter de céder une partie de Jérusalem, ni de reconnaître une quelconque responsabilité israélienne sur la question des réfugiés. Y compris dans les rangs du mouvement La Paix maintenant, il y a des « lignes rouges ». Ainsi, pour Menahem Brinker, l'un des fondateurs du mouvement, toujours actif, « si le droit au retour des réfugiés et la reconnaissance d'une responsabilité

morale et légale à leur égard est le prix à payer pour la paix, alors je préfère renoncer à tout accord », a-t-il déclaré au quotidien Haaretz il y a quelques jours. Il n'est donc pas étonnant que 83,7 % des juifs israéliens considèrent que les réfugiés peuvent s'établir soit dans le futur Etat palestinien, soit dans leurs pays d'accueil actuels, soit ailleurs, mais en tous cas pas en Israël - cette dernière solution étant choisie par 71,3 % des Palestiniens interrogés.

L'échec latent des négociations rassure la population sur la fermeté de leurs leaders

Autre pomme de discorde entre les négociateurs, Jérusalem, qui représente un symbole religieux et politique inaliénable pour les deux populations. 81 % des juifs israéliens veulent que la ville demeure la capitale unifiée - Est et Ouest - de l'Etat hébreu, ce que 94,4 % des Palestiniens refusent. Ces derniers sont néanmoins partagés sur le sort souhaitable de la cité : pour un tiers d'entre eux, elle devrait être la capitale unifiée de la Palestine ; pour un quart elle devrait constituer celle des musulmans ; enfin,

pour moins de 20 %, la priorité est de faire des limites orientales de la cité, vieille ville comprise, la capitale d'un futur Etat palestinien.

Plus globalement, il semble, à la lecture des sondages effectués depuis sept ans, que les accords d'Oslo, conçus comme une période transitoire pour créer une confiance réciproque, aient échoué. Le « Peace Index », qui mesure, au sein de la population israélienne, l'évolution de la croyance dans l'instauration de la paix, est d'une stabilité quasi parfaite, à l'exception de quelques variations conjoncturelles mensuelles. Ainsi, depuis 1994, l'indice de paix général se situe dans une fourchette de 57,3 % à 63,8 %, l'indice de la paix avec les Palestiniens varie de 46,7 % à 53 %, et celui avec les Syriens fluctue entre 37,4 % et 42,8 %.

Côté palestinien, la confiance dans la paix a même régressé. La foi dans les accords d'Oslo pourvoyeurs de paix, en progression régulière de 1993 à 1996 (78 %), n'a cessé de régresser depuis, pour tomber entre 35 % et 45 % de réponses positives ces derniers mois. Conséquence inévitable de cette dégradation, un tiers des Palestiniens, encouragés par l'exemple du Hezbollah au Liban sud, pensent que l'Autorité palestinienne doit recourir à d'autres moyens que la négociation pour parvenir à ses fins.

Catherine Dupeyron

Croissance de 15 % du chiffre d'affaires. Hausse de 23 % du résultat d'exploitation

• Résultats du Groupe du 1^{er} semestre 2000

(en millions d'euros)	S1 2000	S1 1999	Variation
Chiffre d'affaires	4 491	3 890	+15 %
Marge brute	869	762	+14 %
% du CA	19,4 %	19,6 %	
Résultat d'exploitation	299	244	+23 %
% du CA	6,7 %	6,3 %	
Résultat net des ent. intégrées	213	151	+41 %
% du CA	4,7 %	3,9 %	
Résultat net	170	154	+10 %
% du CA	3,8 %	4,0 %	
Marge brute d'autofinancement	436	395	+10 %
% du CA	9,7 %	10,2 %	
Investissements industriels	266	251	+6 %
% du CA	5,9 %	6,5 %	
	30.06.2000	31.12.1999	
Capitaux propres	2 734	2 652	+3 %
Trésorerie nette	460	464	-1 %
Effectifs	55 000	51 700	+6 %

• Chiffre d'affaires et résultats

La croissance de 15,4 % du chiffre d'affaires est forte sur tous les continents : elle est de 11 % en Amérique du Nord, de 12 % en Europe, de 47 % en Amérique du Sud et de 173 % en Asie, où Valeo se développe aussi par des opérations de croissance externe.

A périmètre et à taux de change constants, la hausse du chiffre d'affaires est de 6,5 points, soit près de 5 points supérieure à l'évolution enregistrée en 1999. Ceci traduit notamment le dynamisme commercial du Groupe, principalement en première monte dont les ventes augmentent de 17 % à 3,7 milliards d'euros.

Le résultat d'exploitation augmente de 23 % à 299 millions d'euros et gagne 0,4 point à 6,7 % du chiffre d'affaires, malgré une marge brute en retrait de 0,2 point.

Dans un contexte de tensions sur les matières, les progrès réalisés dans la plupart des activités du Groupe et l'excellente maîtrise des frais hors production ont plus que compensé les améliorations encore lentes de l'éclairage, des opérations nord-américaines en essuyage et en moteurs électriques, ainsi que la faible croissance de la deuxième monte.

Le résultat net des entreprises intégrées est en hausse de 41 % et atteint le niveau record de 4,7 % du chiffre d'affaires.

Cette progression se traduit par une croissance de 10 % du résultat net de Valeo, après la disparition de la contribution de Luk.

La structure financière du Groupe est excellente comme à fin 1999. Les provisions pour restructuration et coûts sociaux s'élèvent à 576 millions d'euros, soit 71 millions de moins qu'à fin 1999, traduisant le lancement vigoureux des plans de restructuration du Groupe.

• Faits marquants du premier semestre

Durant le premier semestre, Valeo a poursuivi ses actions visant à améliorer son efficacité opérationnelle. Le plan industriel engagé fin 1999 s'est



Le Conseil d'administration de Valeo, qui s'est réuni le 18 juillet 2000, a approuvé les comptes consolidés du premier semestre 2000.

ainsi traduit par le lancement de nouvelles unités de production en Pologne, en Turquie et au Mexique et l'automatisation croissante des sites industriels en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Valeo a également lancé le programme e@SI, qui permettra de réaliser des économies substantielles sur les achats grâce au déploiement d'outils Internet.

Sur le plan de la croissance externe, Valeo s'est renforcé en Asie. La première joint-venture du Groupe au Japon, Valeo Unisia Transmissions, est consolidée depuis le 1^{er} avril 2000. L'accord avec Zexel dans les activités thermique a été confirmé en juin. Un accord a été par ailleurs signé en juillet 2000 avec Ichikoh Industries dans le domaine de l'éclairage signalisation. Grâce à ces opérations le Groupe atteint en Asie un chiffre d'affaires annuel développé supérieur à 2,5 milliards d'euros. Valeo se renforcerait également dans son portefeuille d'activités et sur le plan technologique avec la reprise de certaines activités automobile du groupe Labinal, dont Sylea.

Commentant les résultats du premier semestre, André Navarri, Président-Directeur Général de Valeo a déclaré :

« Les résultats du premier semestre ont été marqués par la forte croissance interne du Groupe et l'amélioration de l'exploitation. » Il a ajouté : « Le Groupe doit pouvoir accélérer sa dynamique de progrès au second semestre et ainsi atteindre l'objectif de 7 % de marge d'exploitation que je lui ai assigné. »

Le sommet du G8 va se tenir à Okinawa sur fond d'opposition aux bases américaines

Revendications citoyennes et vieilles croyances travaillent l'archipel

Les chefs d'Etat des huit pays les plus industrialisés du monde se réunissent du vendredi 21 au dimanche 23 juillet à Okinawa, l'archipel le plus méridional du Japon. L'ancien royaume indépendant des Ryukyu, pleinement passé sous souveraineté japonaise en 1972, économiquement pauvre mais

riche d'une culture composite, vit de plus en plus mal la présence du plus gros contingent militaire américain d'Extrême-Orient.

La richesse de sa flore et de sa faune. « Notre mer » est une expression qui revient souvent dans la bouche d'Higashionna, le défenseur des dugongs. Dans leur enfance, les habitants ont été nourris des légendes de la mer (telle que celle d'Urashima, le pêcheur qui, monté sur le dos d'une tortue, parvient au royaume du roi-dragon au fond des mers). Les dugongs sont les grandes figures du folklore local : ils annoncent les raz de marée et c'est sur leur dos que viennent les messagers de l'au-delà. « Lorsqu'on les appelle, ils

sivement exprimé son opposition à ce projet par référendum. Mais, à la suite de tractations politiques en coulisses et de l'offre d'une assistance astronomique (100 milliards de yens, soit 980 millions d'euros, en dix ans), Tokyo a renversé la situation en faisant élire un maire favorable au projet, Tateo Kishimoto, avec le soutien des entrepreneurs de travaux publics alléchés par la « manne » publique. Depuis, la population de Nago est profondément divisée, au point qu'un médiateur entre la municipa-

M. Poutine évoque une « concession » nord-coréenne

La Corée du Nord serait prête à abandonner son programme de fabrication de missiles en échange d'un accès à des lanceurs spatiaux pour participer, elle aussi, à « l'exploration du cosmos », selon une annonce faite, mercredi 19 juillet, par le président russe Vladimir Poutine après un entretien, à Pyongyang, avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il. La proposition est présentée par Moscou comme une victoire diplomatique russe à la veille du G8. « Il faut, a poursuivi M. Poutine, cité par les médias russes, que d'autres pays, qui affirment que la Corée du Nord représente une menace pour eux, soutiennent ce projet. »

Les Etats-Unis se sont abstenus de répondre immédiatement à cette idée qui vise à donner à Moscou un nouvel argument contre le projet américain de bouclier antimissiles. Mais un responsable a traduit le scepticisme de Washington : la Corée du Nord, a-t-il rappelé, a déjà montré sa capacité en matière de « missiles balistiques » tout en affirmant avoir lancé un « satellite » à bord d'un engin qui survola le Japon.

lité et les opposants a tenté de se suicider. Portant beau et visiblement fier de serrer la main des « grands » de ce monde, M. Kishimoto concède qu'« Okinawa paye un trop fort tribut à la sécurité nationale ». Mais il poursuivra le projet de transfert.

Orchestrée par les forces de gauche, l'opposition aux bases militaires américaines a longtemps été surtout politique. Aujourd'hui, elle s'est élargie. « C'est la « défense de la vie » dans le sens le plus large (environnement, protection des espèces animales et droits de l'homme) qui est au cœur de notre lutte. Nous sommes déjà encerclés par Camp Schwab. Maintenant même la mer, notre mer de corail, nous sera vivie : c'est intenable », fait valoir Muneyoshi Kayo, surnommé « Grand-Père Kayo », qui, à soixante-dix-huit ans, est l'un des dirigeants du mouvement d'opposition. Autant que l'héliport, les projets de développement concoctés par la municipalité de Nago pour utiliser la manne publique constituent une menace pour la partie nord de l'île, et en particulier la région de Yanbaru, surnommée « les Galapagos du Japon » en raison de

viennent toujours », dit Sue Nakama. Cassée en deux par les ans, la vieille dame est l'une des quatre *Kiminchu* d'Henoko. Les *kiminchu* (le « peuple des dieux ») sont des prêtresses qui orchestrent les rites du culte animiste et intercedent entre la communauté et les divinités. « Nous prions pour que les divinités nous aident à repousser l'héliport », accusé de bouleverser l'ordre naturel de la baie d'Oura et l'univers spirituel de la communauté. L'animisme et les croyances dans le pouvoir des chamans imprègnent fortement encore les mentalités à Okinawa.

Zenko Nakamura, secrétaire général d'un autre mouvement opposants à l'héliport, pose la question en des termes plus politiques : « Pour les gens d'Okinawa, la démocratie signifie que, même si Tokyo et Washington pratiquent la politique du fait accompli, c'est aux citoyens que doit revenir le dernier mot. » A Nago, les forces surnaturelles surgies de la nuit des temps et les revendications des droits modernes du citoyen sont unies dans un même combat.

Philippe Pons

La saisie des avoirs russes en France alourdit le climat entre les deux pays

Paris ne s'estime pas impliqué dans le différend

TOKYO

de notre envoyée spéciale

Le tollé provoqué à Moscou par la saisie d'avoirs russes en France, et celle du voilier *Sedov*, ne modifiera en rien le programme prévu par le président Chirac à Okinawa : selon l'entourage du chef de l'Etat, aucun entretien bilatéral avec Vladimir Poutine ne figurait sur l'agenda présidentiel au cours de ce séjour au Japon.

Seul chef d'Etat du G7 (hormis le canadien Jean Chrétien) à ne pas avoir rencontré le nouveau maître du Kremlin, Jacques Chirac aurait lui-même décliné une proposition de petit-déjeuner en tête-à-tête à Okinawa faite il y a quelques semaines par la présidence russe, estimant que si rencontre il doit y avoir, elle ne doit pas prendre place entre deux réunions du G8 mais se dérouler à Paris dans le cadre d'une visite officielle. Une invitation avait été adressée à Vladimir Poutine en février, avant même l'élection présidentielle en Russie ; des dates lui ont ensuite été proposées pour une visite à Paris. Le sommet Union européenne-Russie qui doit avoir lieu le 30 octobre en France sera de toute façon l'occasion d'un échange de vues.

Alors que les relations avec la Russie sont particulièrement fraîches en raison des prises de position françaises sur la Tchétchénie, Paris avait rapidement mesuré la tension que pouvait provoquer l'affaire du *Sedov*. Le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine avait ainsi, dès la fin de la semaine dernière, adressé un

courrier à son homologue russe, Igor Ivanov, dans lequel il se disait « profondément désolé » et faisait connaître la disponibilité de son ministère à aider le gouvernement russe par son expertise juridique dans cette affaire compliquée. Hubert Védrine soulignait qu'il s'agissait d'un différend commercial dans lequel le gouvernement français n'est pas impliqué, que ce dernier ne peut pas se substituer à la justice et qu'il n'y a pas d'alternative à la poursuite de la procédure judiciaire. Mercredi, l'entourage du président de la République a rappelé lui aussi qu'il s'agit d'une affaire privée dans laquelle les autorités françaises ne sont pas parties prenantes.

« GESTES INAMICAUX »

Ces arguments n'ont cependant pas calmé certains représentants de la Russie. Lundi, l'ambassadeur en France Nicolas Afanassievsky avait regretté une affaire qui selon lui pouvait constituer « un incident très grave » dans les relations franco-russes. Mercredi, la Chambre basse du Parlement russe s'est élevée contre la saisie des avoirs russes en France en la présentant comme « l'un des nombreux gestes inamicaux de Paris à l'égard de Moscou ». Le président de la commission des affaires étrangères de la Douma, Dimitri Rogozine, a appelé le gouvernement russe à « agir en conséquence vis-à-vis des propriétés françaises sur le territoire russe ».

Babette Stern

Le tribunal de Brest se prononce sur le sort du « Sedov »

LE *SEDOV*, le voilier russe saisi il y a une semaine pendant le rassemblement maritime de « Brest 2000 », puis autorisé à participer à la fête « Douarnenez 2000 », devait regagner vendredi 21 juillet le port de Brest, où le tribunal de grande instance doit décider ou non de lever la saisie pour l'autoriser à regagner la Russie.

Vécues par Moscou comme un camouflet, les mesures judiciaires visant le *Sedov* ne sont que la partie émergée d'un litige qui oppose les autorités russes à une société de droit helvétique, la société Noga. Ce différend commercial a donné lieu en 1997 à un arbitrage international que la justice française est la première à exécuter, mais qui en fait concerne aussi les avoirs russes dans plusieurs autres pays européens et aux Etats-Unis. Les mésaventures du *Sedov* ont été précédées par la saisie des comptes bancaires de l'ambassade de Russie en France, de sa représentation permanente auprès de l'Unesco.

« CLAUSE D'ARBITRAGE »

L'opération litigieuse concerne la signature de deux contrats, datés du 2 avril 1991 (à l'époque de l'URSS) et du 29 janvier 1992. Dirigé par l'homme d'affaires de nationalité helvétique Nessim Gaon, le groupe Noga s'était engagé à prêter plus de 1 milliard de dollars à Moscou. En contrepartie, le gouvernement devait rembourser Noga, par le biais notamment de livraisons de pétrole. Mais ce remboursement en nature s'est fortement tari à partir de 1993, de sorte que Noga s'estime aujourd'hui victime à hauteur d'« au moins 800 millions de dollars américains », selon l'évaluation de l'un de ses avocats parisiens, M^e Antoine Korkmaz. Aussi la société helvétique a-t-elle fait jouer la clause d'arbitrage prévue par les contrats : Noga a soumis le différend à une juridiction arbitrale dont l'autorité est reconnue sur le plan international, la Chambre de commerce de Stockholm (Suède).

Cette procédure pose la question de l'immunité qui protège habituellement les Etats des poursuites devant des juridictions étrangères. Le 1^{er} février 1997, l'instittut d'arbitrage de Stockholm a d'abord condamné le gouvernement russe à verser immédiate-

ment à Noga 23 millions de dollars, à titre provisoire et dans l'attente d'un règlement de l'ensemble du dossier (toujours pas intervenu à ce jour). La somme a été portée à 27 millions de dollars le 15 mai 1997. Pour fonder sa condamnation, l'Institut s'est appuyé sur une curiosité juridique stipulée par la « clause d'arbitrage » liant Moscou et Noga : « L'emprunteur [Moscou] renonce à tout droit d'immunité relativement à l'application de la sentence arbitrale rendue à son encontre », était-il indiqué dans le contrat.

C'est pour obtenir l'application en France des jugements suédois, et un premier recouvrement de ses créances, que la société Noga s'est adressée au tribunal de Paris. « Il y a lieu de déclarer exécutoires sur le territoire français ces deux sentences [suédoises] qui ne sont pas contraires à l'ordre public international », a finalement considéré le tribunal, dans son jugement du 15 mars 2000. Du coup, le 18 mai, Noga a fait pratiquer une série de saisies par voie d'huissier, visant des biens censés appartenir à la Fédération de Russie.

Un coffre-fort du siège parisien de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank, dont la Banque centrale de Russie est l'actionnaire principal) a notamment été visé. Par une décision du 11 juillet, le juge d'exécution du tribunal de Paris a considéré que l'Etat russe ne jouissait d'aucune immunité, en raison de la fameuse clause d'arbitrage contenue dans le contrat. Le 13 juin, cependant, le tribunal de Paris a ordonné la levée de la saisie frappant 180 millions de dollars déposés auprès d'Eurobank par la Banque centrale de Russie, au motif que celle-ci dispose d'une personnalité morale distincte de l'Etat.

Les avocats de la société Noga ont enfin décidé de s'en prendre au *Sedov*, profitant de sa présence à Brest. Vendredi, le tribunal de Brest devra se prononcer sur le sort du plus grand voilier du monde. Quoi qu'il en soit, la querelle juridique ne sera pas vidée : le groupe helvétique s'intéresse désormais aux immeubles et aux sociétés possédées, sur le sol français, par l'Etat russe ou des entités qui en émanent.

Erich Inciyan

La clé stratégique du Pacifique

Par sa situation géographique, l'archipel d'Okinawa (chapelet d'îles qui s'étendent sur mille kilomètres entre le Kyushu et Taïwan) est considéré comme la « clé du Pacifique ». Il a été « sacrifié » aux intérêts stratégiques des Etats-Unis et du Japon dont Washington garantit la sécurité : les deux tiers des 47 000 soldats américains – dont 12 000 marines – déployés au Japon y sont stationnés et les bases occupent 20 % de la superficie de l'île principale.

Pendant la guerre du Vietnam, les B 52 qui pilonnaient le Vietnam du nord portaient d'Okinawa. L'archipel fut aussi une base arrière au cours de la guerre du Golfe. En vertu de ses nouvelles dispositions, l'alliance nippo-américaine vise à garantir également la sécurité des « zones limitrophes » de l'archipel, c'est-à-dire la Corée et le détroit de Taïwan.

L'« âme errante » d'une identité tourmentée

UNTEN

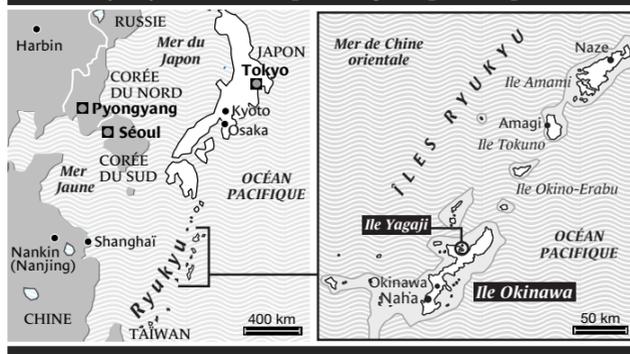
de notre envoyé spécial

Sur un promontoire à l'extrémité de la petite crique, la tombe de pierre à la forme arrondie caractéristique de celles d'Okinawa. Au pied du monument, des cendres d'encens, des offrandes sous forme de petits gâteaux et quelques pièces de monnaie dans de gros coquillages témoignent qu'elle est régulièrement entretenue.

Deux stèles de pierre, aux inscriptions en idéogrammes à moitié effacées, indiquent que reposent ici deux marins français, Jacques Sallus, de Draguignan, et François Charles Guillard, de Brest. Le premier était matelot sur la *Cléopâtre* et le second aide-armurier sur la *Victorieuse*, deux des trois navires français qui en 1846 relâchèrent à Unten, dans la petite île de Yagaji au nord-ouest d'Okinawa. La cause de leur décès est inconnue. Parce que les seuls Occidentaux autorisés par les shoguns Tokugawa à résider à Nagasaki étaient alors les Hollandais, le lieu a conservé le nom que lui donnèrent les habitants : la « tombe des Hollandais ». Au cours de son séjour à Okinawa, le président Chirac devait participer à une cérémonie à la mémoire des deux marins.

La présence des navires français à Unten alors que le Japon était encore fermé témoigne de la situation particulière de l'archipel des Ryukyu, dont l'île principale est Okinawa. C'était alors un royaume indépendant, payant tribut aux Mandchous et aux seigneurs du clan Satsuma qui régnaient sur le sud du Kyushu.

Les Ryukyu : un archipel longtemps indépendant



Point névralgique d'une « route de la soie des mers », le royaume disposait de navires à quille – interdits au Japon pendant les deux siècles et demi de fermeture – qui faisaient le commerce entre l'Asie du Sud-Est, la Chine et le Japon. Conjuguant les influences chinoise et japonaise, fleurit aux Ryukyu une culture composite spécifique.

COMBATS SACRIFICIELS

Décrit, au milieu du XVIII^e siècle, par un jésuite français résidant à Pékin dans ses *Lettres édifiantes*, le royaume des Ryukyu allait devenir un siècle plus tard une région stratégique de première importance pour les puissances occidentales qui cherchaient à contraindre le Japon à s'ouvrir et un point d'appui aux missions soucieuses d'y reprendre pied. Après que les Anglais eurent forcé la porte de la Chine (traité de Nankin

en 1842), les Américains et les Français se tournèrent vers les Ryukyu pour faire de même avec l'empire nippon. Les premiers contacts des Français auront lieu en 1844 puis à nouveau deux ans plus tard avec l'arrivée des trois navires sur lesquels se trouvaient les matelots qui moururent à Unten.

L'indépendance du royaume était cependant menacée. Et s'il bénéficia à l'Exposition universelle de Paris en 1867 d'un pavillon séparé de celui du Japon (sous l'égide cependant du clan Satsuma), il n'allait pas tarder à être annexé par Tokyo.

Okinawa ne fut jamais « colonisée ». Mais ses relations avec le Japon allaient désormais être placées sous le signe de la rancœur et de l'amertume. Victime de discrimination ouverte, la population paya un lourd tribut à l'aventure expansionniste. Au printemps 1945, l'Archipel fut le

Les professionnels du diamant cherchent à moraliser leur commerce

L'initiative ne mettra pas fin à la contrebande de gemmes

Ayant pris conscience de l'impact négatif qu'ont les « diamants de la guerre » sur leur image et des risques de boycottage, les professionnels du

secteur ont adopté des mesures, à Anvers, pour mieux contrôler ce marché. Des sanctions sont prévues à l'encontre des contrevenants. Sans

précédent, ces bonnes intentions restent toutefois insuffisantes aux yeux d'organisations non gouvernementales.

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les diamantaires ont un sens proverbial de leurs intérêts : c'est donc avec beaucoup de pragmatisme qu'ils ont adopté une série de mesures tendant à moraliser leurs pratiques commerciales et à se doter d'un code d'éthique, au cours de leur congrès mondial qui s'est achevé, mercredi 19 juillet, à Anvers.

Suivant l'exemple de la De Beers, qui a récemment tiré les leçons de la fin de son statut de cartel (*Le Monde* daté 16-17 juillet), la Fédération mondiale des Bourses du diamant (WFDB) et l'Association internationale des producteurs de diamant (IDMA) ont pris les devants pour couper court à une « campagne citoyenne » visant à dénoncer les « diamants de la guerre » ou « diamants de sang », c'est-à-dire servant à financer les conflits, notamment en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo (RDC). Le risque de voir se développer un mouvement de boycottage aux conséquences financières dépassant celles qui ont marqué le commerce de la fourrure a fait réfléchir les négociants d'Anvers et autres lieux.

Les neuf mesures auxquelles ont souscrit les organisations qui représentent la profession ne mettront pas fin à la contrebande, et

n'empêcheront pas de sitôt que la vente des gemmes serve à financer des bains de sang, fussent-ils organisés par des gouvernements en place. Mais, outre qu'il s'agit d'une initiative sans précédent, si les intéressés se mobilisent pour en surveiller l'application, ses effets pourraient ne pas être négligeables. Avec des limites, soulignées par le WFDB et l'IDMA : l'origine d'un diamant brut, pris individuellement, ne peut pas être identifiée de façon certaine. En revanche, il est possible de suivre le cheminement de lots de diamants « officiels ». Il est, d'autre part, inenvisageable de « marquer », d'identifier à coup sûr ou de remonter à la source des diamants polis.

UNE INSTANCE DE CONTRÔLE

Ceci posé, il a été proposé que tout pays importateur de diamant brut, qu'il soit producteur, fabricant ou commerçant, se dote d'une législation dite de la « ligne rouge » interdisant l'exportation de tout lot de diamants n'ayant pas fait l'objet d'un emballage dûment homologué et scellé, et d'un enregistrement officiel selon des normes internationales standardisées.

Tous les pays concernés sont appelés à établir un Bureau officiel d'exportation du diamant, et ceux qui sont spécialisés dans le polissage des pierres à adopter une ré-

glementation interdisant l'importation de diamants en provenance d'un pays non doté de la législation de la « ligne rouge ». Ces Etats sont invités à se munir d'un arsenal législatif pour sanctionner les trafiquants, et chaque organisation diamantaire devra adopter un « code de conduite éthique » bannissant le commerce de « diamants de la guerre », faute de quoi elle sera exclue du WFDB et de l'IDMA. Le contrôle de l'application de ces principes sera assuré par un Conseil international du diamant, instance qui devrait regrouper producteurs, fabricants, négociants, gouvernements et organisations internationales.

A ce stade de bonnes intentions, il n'est pas étonnant que le collectif d'organisations non gouvernementales – parmi lesquelles Amnesty International et Global Witness (qui avait publié un rapport accusant la De Beers de tirer profit des « diamants de sang ») –, présentes au congrès d'Anvers se soit montré dubitatif. Il faut mettre en place, dès la mi-septembre, un mécanisme indépendant de contrôle, et des mesures devraient être prises immédiatement pour empêcher l'exportation de diamants provenant des zones contrôlées par les maquisards sierra-léonais du RUF, soulignent ces organisations.

De son côté, le Haut Conseil du

diamant, qui regroupe les professionnels d'Anvers, estime que si le congrès marque une étape « historique », il ne faudrait pas pour autant jeter la suspicion sur « les plus de 96 % [la profession évalue à 3,7 % la part des « diamants de sang »] du commerce mondial de diamant qui est légitime ». Quant à l'exportation illicite de la production, elle ne représente « qu'une partie de ces 3,7 % », nous a assuré Youri Steverlyncx, porte-parole du HCD.

Il admet que le fait de reconnaître comme « légale » toute exportation de gemmes approuvée par un gouvernement en place n'est pas une solution parfaite, vu les doutes que suscitent les pratiques démocratiques de nombre de gouvernements africains, mais c'est pour ajouter aussitôt : « Une industrie n'est pas une organisation internationale. Ce n'est pas à nous de prononcer des embargos. La profession vient de prendre ses responsabilités, que les dirigeants politiques prennent les leurs ! En Angola, 60 % des revenus – qui servent notamment à acheter des armes –, proviennent du pétrole et 10 % seulement du diamant : n'est-il pas temps de parler de ces 60 % ? Cela fait bien longtemps qu'existe un embargo sur les armes en Afrique, mais sanctionne-t-on souvent les trafiquants d'armes ? »

Laurent Zecchini

L'architecture de la future Europe fait l'objet de nombreuses propositions

LANCÉ en mai par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, le débat sur l'avenir du projet européen dans une Europe élargie va accompagner la présidence française de l'Union, parallèlement aux négociations en cours entre les Quinze sur l'amélioration du fonctionnement de leurs institutions. A ce stade du débat, les dirigeants les plus ouverts restent prudents. Le chancelier Schröder et le président du Conseil italien, Giuliano Amato, qui se sont rencontrés mardi 18 juillet à Florence, ont à nouveau plaidé pour une Europe plus politique. M. Schröder a reconnu qu'un tel processus « aura besoin d'éléments constitutionnels qui devront découler de la charte des droits fondamentaux ». Mais il s'est gardé d'aller plus avant et avait qualifié, plus tôt, de pure « illusion » l'idée d'un président européen.

En France, le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, estime pourtant que la question de l'avenir de l'Europe fera nécessairement l'objet, le moment venu, d'un débat politique national. « Je suis convaincu que l'Europe sera un enjeu décisif pour les échéances qui viennent ensuite, notamment pour les législatives de 2002 », estimait-il le 17 juillet dans *La Tribune*. Le même jour, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, précisait lui-aussi sa position dans un entretien accordé au magazine allemand *Der Spiegel*. « Tout le monde doit rester libre de son expression », explique-t-il, regrettant que les questions qu'il a lui-même posées dans *Le Monde* en réponse à Joschka Fischer n'aient pas encore reçu de réponse « ni en Allemagne ni ailleurs, sauf le schéma fédéral classique qui ne peut pas fonctionner ».

Le chef de la diplomatie française a commenté prudemment les propositions avancées par Jacques Chirac, fin juin, dans son discours devant le Bundestag. Il remarque que les notions de noyau dur, de fédération des Etats-nations, de centre de gravité ne se recoupent pas et que le groupe pionnier suggéré par le président de la République a provoqué des « réactions montrant que beaucoup de partenaires y ont reconnu le danger d'une Europe à deux vitesses ». Il s'est démarqué de l'idée d'entamer, aussitôt après le Sommet européen de Nice de décembre, un processus devant conduire à une constitution. « Le président lui-même a eu l'occasion de redire depuis que cette partie-là de son dis-

ours était le résultat de réflexions personnelles. C'est un sujet qu'il faudra examiner de très près avant de s'engager vraiment dans le processus », estime Hubert Védrine. « Il y a floraison de solutions et de propositions qui, ajoute-t-il, sont encore très différentes. »

On discerne les pistes qu'il conviendrait d'explorer pour trouver au moins une base commune de discussion

De fait, les propositions de réformes des institutions européennes formulées par diverses personnalités couvrent l'ensemble du spectre, depuis la fédération supranationale jusqu'à la stricte coopération intergouvernementale. On discerne cependant les pistes qu'il conviendrait d'explorer pour trouver au moins une base commune de discussion.

Quel gouvernement pour l'Union ? Certaines propositions s'appuient sur la Commission actuelle réformée (François Bayrou), d'autres créent un gouvernement en lieu et place de la Commission, mais ce gouvernement ressemble parfois à la Commission (Alain Juppé). Joschka Fischer a laissé ouverte cette question. Les divergences portent sur les rapports de cette partie de l'exécutif avec un autre organe exécutif (président et/ou Conseil européen) et avec le Parlement.

Quel président ? Deux options se présentent : soit désignation par le Conseil européen qui représente les gouvernements nationaux (Juppé), soit élection au suffrage universel direct (Bayrou - Jérôme Monod) ou au suffrage universel indirect (Fischer). Dans le premier cas, il serait plus un porte-parole de l'Union ; dans le second, il serait le véritable chef de l'exécutif, avec éventuellement pouvoir de dissoudre l'Assemblée européenne.

Quel parlement ? Un consensus se dessine sur la nécessité d'un parlement comprenant deux chambres, l'une représentant les citoyens, l'autre les Etats. Des divergences apparaissent sur les modalités de désignation. La première – la chambre des citoyens – devrait être élue au suffrage universel di-

rect (dans un premier temps, Fischer avait semblé penser qu'elle pourrait être l'émanation des parlements nationaux, mais ce serait une régression par rapport à l'actuelle Assemblée de Strasbourg). La seconde serait une chambre des nations ou des Etats, représentant soit les parlements nationaux (Fischer-Juppé), soit les Etats, à raison de quelques représentants par pays membres, avec deux options : un nombre de représentants égal quelle que soit la taille de l'Etat (système du Sénat américain) ou fonction de l'importance de l'Etat membre (Bundesrat allemand). Selon la solution choisie, le Conseil européen, où se retrouvent actuellement les chefs d'Etat et de gouvernement, perdrait ou non sa raison d'être. Il pourrait être simplement supprimé ou se maintenir comme une sorte de présidence collective (Juppé), voire avec sa double fonction actuelle, exécutive et législative (Bayrou).

Trois questions au moins, d'importance variable, restent sans réponse : premièrement, ces réflexions s'appliquent-elles à

l'ensemble de l'Union ou seulement à une avant-garde prête à aller plus loin dans l'intégration ? Deuxièmement, comment peuvent-elles être mises en forme ? par une nouvelle conférence intergouvernementale ? par un groupe de sages ? par une assemblée constituante ? Enfin, quels seront les divers niveaux de compétences et quelle sera la répartition des pouvoirs entre l'Union, les Etats, les régions, etc. ? Cette dernière question, que l'on a jusqu'à maintenant masquée (plus que traitée) par le terme de subsidiarité, est sans doute la plus complexe – et potentiellement la plus explosive. Elle suppose des réformes difficiles, non seulement au niveau européen mais dans chacun des pays. Le bras de fer est constant en Allemagne entre le gouvernement fédéral et les Länder sur leurs compétences respectives. Et les dirigeants politiques français sont bien conscients, eux aussi, de la nécessité d'une nouvelle répartition territoriale des pouvoirs, sans avoir eu jusqu'ici le courage de l'affronter.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

Chiffres clés	(en milliers, sauf pour les montants par action)	
	2000	1999 ¹
Deuxième trimestre	\$ 2 338 266	\$ 2 011 831
Chiffre d'affaires d'exploitation	\$ 155 923	\$ 91 141
Bénéfice net, activités en exploitation ¹	-	\$ 36 146
Bénéfice net, activités interrompues ²	\$ 155 923	\$ 127 287
Bénéfice net	\$ 0,27	\$ 0,16
Bénéfice de base par action, activités en exploitation	-	\$ 0,07
Bénéfice de base par action, activités interrompues	\$ 0,27	\$ 0,23
Bénéfice net	\$ 0,27	\$ 0,16
Bénéfice dilué par action, activités en exploitation ¹	-	\$ 0,06
Bénéfice dilué par action, activités interrompues ²	\$ 0,27	\$ 0,22
Bénéfice net	569 293	547 112
Nombre moyen d'actions en circulation	579 707	563 529

¹ Chiffres retraités pour comparaison

Schlumberger annonce pour le deuxième trimestre de 2000 un chiffre d'affaires d'exploitation de 2,34 milliards de dollars, en hausse de 16 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Le bénéfice net des activités en exploitation, en augmentation de 71 %, s'élève à 156 millions de dollars, contre 91 millions de dollars l'année dernière. Le bénéfice net par action a progressé pour s'établir à 0,27 dollar (après dilution) contre 0,16 dollar (après dilution).

Le bénéfice net, si l'on exclut l'amortissement de l'écart d'acquisition, est de 0,31 dollar (après dilution), contre 0,19 dollar (après dilution) pour la même période de l'année dernière.

Le chiffre d'affaires d'exploitation des Services pétroliers a augmenté de 10 % par rapport au premier trimestre de cette année, le nombre d'appareils de forage de M-I en activité dans le monde diminuant de 1 %. Par rapport au deuxième trimestre de 1999, le chiffre d'affaires a augmenté de 20 %, le nombre d'appareils de forage de M-I en activité dans le monde progressant de 40 %.

LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE SCHLUMBERGER ET DES INFORMATIONS SUR LE GROUPE SONT DISPONIBLES SUR NUMÉRO VERT AU 0800 04 17 60, AUPRÈS DE M. WILL DAVIE AU 01 40 62 13 30, ET, EN ANGLAIS, SUR INTERNET PAR HTTP://WWW.SLB.COM

La Douma russe a adopté la réforme fiscale

MOSCOU. La réforme fiscale de Vladimir Poutine a été adoptée, mercredi 19 juillet, par la Douma. L'accord des députés était considéré comme un test de la capacité de la nouvelle équipe à imposer les réformes économiques promises par M. Poutine. Ces textes ont pour objectif de mettre fin à la fraude et de faire rentrer l'argent placé à l'étranger. Le taux d'imposition sur le revenu sera unifié à 13 %. Le système des cotisations sociales versées par les entreprises est également simplifié. Les divers impôts sur le chiffre d'affaires sont en grande partie annulés. Les taxes sur l'essence, le tabac et l'alcool, qui touchent toutes les couches sociales sans distinction, seront nettement augmentées. Le système de TVA est enfin modifié dans le but d'attirer les investissements russes et étrangers en Russie. – (AFP)

Menaces du parti extrémiste hindou à Bombay

BOMBAY. Des forces paramilitaires ont été déployées, mercredi 19 juillet à Bombay, capitale économique de l'Inde, pour parer aux menaces du Shiv Sena, parti régional extrémiste hindou, de mettre la ville à feu et à sang au cas où son chef, Bal Thackeray, serait arrêté. Celui-ci est poursuivi par le gouvernement local, dirigé par le Parti du Congrès, pour des articles écrits avant les émeutes de 1992-1993 incitant à la haine contre les musulmans.

Pour tenter de faire pression sur le gouvernement central, dirigé par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien), les trois ministres du Shiv Sena ont démissionné, malgré le refus du premier ministre, M. Atal Bihari Vajpayee. Le Shiv Sena, qui compte quinze députés au Parlement fédéral, est membre de la coalition au pouvoir. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE : la Cour européenne des droits de l'homme a rejeté**, mercredi 19 juillet à Strasbourg, la requête déposée contre le Royaume-Uni par deux avocats argentins au nom de familles de marins disparus dans le torpillage du croiseur *Général-Belgrano* par un sous-marin britannique, lors de la guerre des Malouines en mai 1982. La Cour, siégeant en comité de trois juges, a estimé que la plainte était « hors délai » puisqu'elle aurait dû avoir été déposée six mois après. – (AFP.)

■ **CHILI : trois anciens agents de la police secrète** du général Augusto Pinochet ont été condamnés, mercredi 19 juillet, à une peine de réclusion à perpétuité pour le meurtre, en 1983, d'un ouvrier, lié à l'assassinat du syndicaliste Tucapel Jiménez. Il s'agit de l'ancien chef des opérations de la Centrale nationale des informations (CNI) Álvaro Corbalán, de l'agent Carlos Herrera Jiménez et du sous-officier Armando Cabrera Aguilar. – (AFP)

■ **MAROC : le roi Mohammed VI a désigné une femme**, mercredi 19 juillet, au poste d'ambassadeur auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Aïcha Belarbi, cinquante-trois ans, était secrétaire d'Etat à la coopération. Elle est professeur d'université et membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) du premier ministre, Abderrahmane El Youssoufi. – (Reuters.)

■ **ALGÉRIE : neuf personnes, dont quatre membres des forces de sécurité et un islamiste armé, ont été tués**, mardi 18 juillet. Depuis le début du mois, près de 220 personnes ont trouvé la mort dans des attentats ou tueries imputés aux groupes armés, selon un décompte établi à partir de bilans de la presse. – (AFP)

■ **LIBAN : le président Emile Lahoud est revenu sur la décision** des autorités d'annuler le passeport de la correspondante à New York du quotidien arabe basé à Londres *El Hayat*. Le passeport de Raghida Dergham avait été confisqué, puis annulé, alors qu'elle faisait partie d'un groupe de journalistes qui accompagnait, fin juin, le secrétaire général de l'ONU dans une tournée au Proche-Orient. Les autorités libanaises avaient justifié cette mesure par le fait que M^{me} Dergham avait participé, en mai à Washington, à une conférence à laquelle avait également pris part un responsable israélien, ce qu'interdit la loi libanaise. – (AFP)

■ **FRANCE : le Quai d'Orsay a demandé**, mercredi 19 juillet, aux Etats-Unis « d'évaluer toutes les conséquences pour les Alliés et pour l'équilibre stratégique » de leur projet de bouclier antimissile, qui a été rejeté, la veille, par la Russie et la Chine lors de la visite du président russe, Vladimir Poutine, à Pékin. Trois essais du système antimissile, dont deux ont échoué, ont eu lieu aux Etats-Unis. – (AFP)

■ **ESPAGNE : plusieurs centaines de Madrilènes ont manifesté**, mercredi 19 juillet, dans la capitale contre les derniers attentats de l'ETA, observant cinq minutes de silence en mémoire des victimes de l'organisation séparatiste basque. A Malaga, le même jour, un élu du Parti socialiste, sa femme et sa fille ont évité la mort de justesse après la découverte d'une bombe placée sous leur véhicule. – (AFP)

■ **CHINE : Pékin a reconnu que sa « victoire » face à la secte Falun-gong** n'empêchait pas l'organisation de continuer à défier les autorités. « La secte ne descendra pas volontairement de la scène historique », a admis *Le Quotidien du peuple*, jeudi 20 juillet, à la veille du premier anniversaire de l'interdiction du Falungong, le 22 juillet 1999, accompagnée de l'interpellation de dizaines de milliers d'adeptes. – (AFP)

Schlumberger

Résultats du deuxième trimestre 2000

Le chiffre d'affaires d'exploitation de Resource Management Services a diminué de 6 % par rapport au deuxième trimestre de 1999. Si l'on exclut l'incidence défavorable des taux de change, le chiffre d'affaires a augmenté de 1 %. Le chiffre d'affaires d'exploitation de Test et Transactions, Omnes compris, a augmenté de 37 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « Nos résultats du deuxième trimestre témoignent du début d'une forte reprise des dépenses d'exploration et de production des compagnies pétrolières et gazières, axées essentiellement sur l'optimisation de la production des réservoirs existants. Cette nouvelle tendance s'explique autant par une réduction de l'écart entre l'offre et la demande que par une hausse des prix du pétrole et du gaz. Notre organisation multiservices GeoMarket et notre stratégie ciblée sur les technologies des réservoirs placent Schlumberger en excellente position pour répondre à la demande croissante de services pétroliers. Les perspectives de Ressource Management Services et de Test et Transactions continuent de s'améliorer grâce à leurs efforts redoublés dans le domaine des solutions. »

GOVERNEMENT Une douzaine de ministres, réunis autour de Lionel Jospin mercredi 19 juillet, ont achevé de mettre au point la réponse du gouvernement aux dernières pro-

positions des élus de Corse, formulées le 12 juillet. Communiqué aux élus jeudi après-midi, le texte du gouvernement prévoit une phase transitoire, d'ici à 2002, et une phase

constitutionnelle, qui interviendrait ensuite et s'achèverait en 2004. ● **DANS UN PREMIER TEMPS**, un transfert de pouvoirs réglementaires et, à titre expérimental, législatifs se-

rait consenti aux assemblées de l'île, qui seraient maintenues. Dans un second temps, une double révision constitutionnelle tirerait les conséquences de cette expérimentation et

créerait une assemblée unique. ● **L'ITALIE ET LE ROYAUME-UNI** offrent des exemples, anciens ou récents, de pouvoirs législatifs dévolus à des assemblées régionales.

Les termes de l'accord proposé par Lionel Jospin aux élus de Corse

Mis au point mercredi avec une douzaine de ministres, le dispositif élaboré par discussions et échanges avec l'Assemblée de Corse devait être rendu public jeudi. Les cinquante et un conseillers territoriaux de l'île devront voter sur ces propositions le 28 juillet

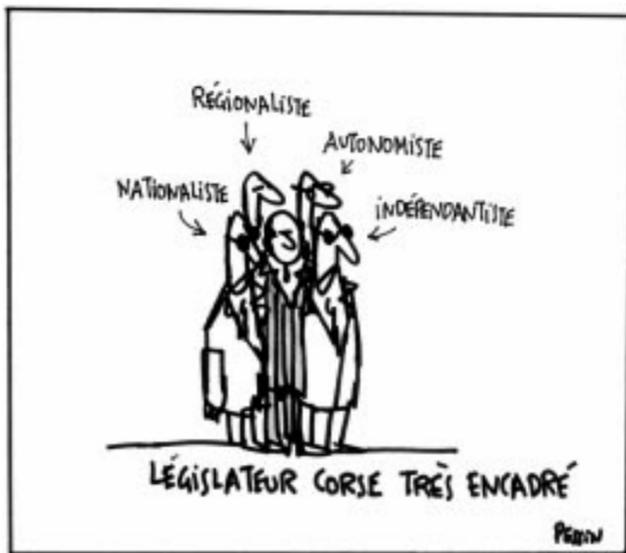
AU COURS d'une longue réunion de travail présidée par Lionel Jospin et rassemblant une douzaine de ministres, le gouvernement a mis au point, mercredi 19 juillet, l'accord-cadre sur l'évolution du statut de la Corse qui devait être communiqué, jeudi après-midi, aux élus de l'île. Ce projet prolonge et affine les « orientations » présentées le 10 juillet. « C'est une mise en forme claire et méthodique, par étape et par étape », selon un des ministres présents. En outre, le projet du gouvernement prend en compte certaines hypothèses formulées par les élus de Corse, le 12 juillet, en prévoyant, notamment, un calendrier de réforme progressif.

● **Phase transitoire, 2000-2002.** Le gouvernement propose de procéder en deux grandes étapes. La première, qui courait jusqu'en 2002, fin de la législature, devrait permettre de faire tout ce qui est possible sans révision constitutionnelle. Ainsi, le gouvernement est prêt à s'engager à discuter dès l'automne, dans le cadre de l'examen du projet de budget pour 2001, les dispositions fiscales pré-

voyant un dispositif d'incitation à l'investissement ou des aménagements de la fiscalité indirecte.

Dès l'automne, aussi, un projet de loi devrait être soumis au Parlement ; le gouvernement souhaite qu'il soit adopté, au plus tard, à la fin de 2001. Comme cela était esquissé dans le document gouvernemental du 10 juillet, ce texte permettrait d'organiser un large transfert de pouvoirs réglementaires à l'actuelle collectivité territoriale de Corse, en particulier dans les domaines du développement, de l'aménagement du territoire, de la culture, de la formation ou de la gestion des infrastructures. En outre, cette loi proposerait la mise en place d'un dispositif expérimental de délégation de pouvoirs de nature législative sur des domaines précis et sous contrôle du Parlement. Sur ce point, le gouvernement a affiné sa proposition originale du 10 juillet, imaginée à partir d'une décision du Conseil constitutionnel de juillet 1993 (*Le Monde* du 12 juillet).

L'organisation institutionnelle de l'île – une collectivité territoriale et deux départements – ne se-



rait pas profondément modifier dans l'immédiat. Le 10 juillet, le gouvernement avait laissé ouvertes deux hypothèses : soit une collectivité unique se substituant à la collectivité territoriale et aux

deux départements, mais nécessitant presque à coup sûr une révision constitutionnelle ; soit une collectivité territoriale de Corse et le maintien d'un seul département, l'Assemblée siégeant tantôt

comme assemblée territoriale, tantôt comme conseil général. Tout en marquant sa préférence pour la seconde solution, le gouvernement n'avait pas écarté la première. Le 12 juillet, les élus de l'île se sont prononcés à une large majorité en faveur de la collectivité unique. Mercredi, un large accord s'est dégagé dans le même sens au cours de la réunion des ministres. Toutefois, la collectivité unique ne serait instaurée que dans la deuxième étape – constitutionnelle – de la réforme du statut. Dans l'immédiat, est proposé un renforcement des coopérations entre les deux départements, préfigurant la future Assemblée unique.

● **Phase « constitutionnelle ».** Elle ne devrait s'ouvrir, en 2003-2004, que sur la base d'une évaluation précise de la période de transition dans les différents domaines de compétence et sous condition du retour durable à la paix civile. Elle porterait, d'une part, sur la mise en place de la collectivité unique et, notamment, de son mode de scrutin ; d'autre part, sur l'extension des délégations de

pouvoir législatif, même si le gouvernement prend soin de préciser qu'une dérogation en la matière n'équivaut pas à une dévolution pleine.

● **Derniers rendez-vous.** Le texte rendu public par Matignon à 16 heures, jeudi, sera soumis à l'Assemblée de Corse, le 28 juillet, à Ajaccio. Il devra être adopté ou rejeté dans son ensemble, sans amendements. Deux jours plus tôt, le 26 juillet, une délégation du groupe de travail, conduite par Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de Corse, et par Jean-Guy Talamoni, président de la commission des affaires européennes de l'Assemblée de Corse, accompagnés par Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin pour les affaires intérieures, sera reçue par Michel Barnier (RPR), commissaire européen, pour examiner les possibilités de mettre en place des « mesures spécifiques » d'aide dont la Corse pourrait bénéficier au regard du handicap de son insularité.

Ariane Chemin et Gérard Courtois

Le chef du gouvernement laisse la parole à ses ministres, et tranche

AU SORTIR des réunions, les mines en disent parfois plus long que tous les discours. Celle de Jean-Pierre Chevènement, après un entretien en tête à tête avec Lionel

RÉCIT
Du tour de table ressortent un accord de principe et des inquiétudes partagées

Jospin, puis trois heures de travail, avec une dizaine d'autres membres du gouvernement, mercredi 19 juillet, autour du premier ministre, confirmait que M. Jospin n'avait pas « recadré » le débat sur la Corse exactement comme il le souhaitait. Et que son hostilité à tout transfert de pouvoir législatif, partagée par Jean-Claude Gayssot et, à un moindre degré, par Jean Glavany et Alain Richard, n'était pas exactement exaucée.

Pas d'humiliation. Rien d'immédiat – plusieurs paragraphes sont rédigés au conditionnel –, rien de théorisé, pas de concept couché sur le papier comme le fameux « pouvoir législatif partagé » ; mais, entre l'hostilité de principe de son « ami » et néanmoins ministre de

l'intérieur, et l'espoir historique d'arriver à s'entendre, par l'intermédiaire d'une majorité d'élus, avec les nationalistes, M. Jospin a pesé. Et choisi.

Amendées, paragraphe par paragraphe, par les ministres présents, les « contre-propositions » du gouvernement aux élus de Corse, soit un texte de quelques pages qui devait leur être remis jeudi, à 16 heures, lors de leur ultime rendez-vous avec les trois représentants du gouvernement, avalisent en effet la création d'une assemblée unique (*lire ci-dessus*). En détaillant, sujet par sujet, les compétences qui pourraient être dévolues et, surtout, en proposant un calendrier qui prend en compte la proposition de José Rossi de commencer à mettre en pratique ces transferts dès que possible, avant tout rendez-vous constitutionnel.

Mercredi après-midi, à Matignon, M. Jospin introduit lui-même la réunion. Il souhaite que les propositions qui seront faites le lendemain à la vingtaine de représentants de l'Assemblée de Corse soient celles du gouvernement. Il veut entendre chacun, sur les principes et sur le détail. Il connaît les positions de quelques-uns – le pre-

mier ministre évoque ainsi le premier, sans hostilité, celles qu'a défendues M. Chevènement, la veille, dans *Le Monde* –, mais souhaite un large tour de table. Il donne la parole au ministre de l'intérieur en premier. Le débat s'engage d'abord sur les principes : République, souveraineté nationale, décentralisation, Etat et régions... « *Du haut niveau* », sifflera admiratif, un participant.

« **DU SCHRAMECK PUISSANCE DIX** » Les ministres ont plusieurs textes dans une pochette : le document du gouvernement remis le 10 juillet ; la synthèse – le « bleu » – des débats des présidents de groupes de l'Assemblée de Corse, le 12 juillet ; le premier jet des propositions prévues pour le lendemain. Quelques ministres choisissent de commenter la « sortie » de M. Chevènement. Jack Lang n'est pas le dernier à considérer qu'elle n'est « pas normale ».

M. Glavany prend la défense de M. Chevènement et il est approuvé par une majorité de ministres, qui défendent, les uns, les positions de leur collègue de l'intérieur, les autres, la liberté de parole. « *Puisque, dans ce processus, rien ne s'est fait en sous-main, une telle ex-*

pression publique trouve sa place », explique le ministre de l'intérieur.

Les ministres sont d'accord sur le principe d'une assemblée unique. Tous partagent aussi des inquiétudes : qui sur les minorités, qui sur les risques de « corsisation » des emplois, le manque de rigueur dans l'utilisation de l'argent public, les menaces qui pèsent sur la loi littoral... Les jugements ne sont pas tranchés, mais on voit bien que M. Lang et, dans une moindre mesure, Pierre Moscovici, Dominique Voynet et Martine Aubry sont les plus allants pour tenter l'expérience proposée par le premier ministre. Ce dernier, qui semble sûr de lui sur le fond, se mêle à la conversation, manifeste quelques signes d'impatience quand certains se montrent trop craintifs. Il explique qu'il a été lui-même surpris que les élus de Corse, dans le relevé de conclusions qui lui a été transmis dimanche soir, ne demandent pas d'engagement constitutionnel immédiat. Les ministres se penchent alors sur le détail du texte. « *Du Schrameck* [directeur du cabinet de M. Jospin] puissance dix ! », commentait en sortant, mi-sceptique, mi-admiratif, un des exégètes de la réunion.

Ar. Ch.

Des parlementaires de l'île dénoncent le risque d'« aventure »

PLUSIEURS PARLEMENTAIRES de l'île ont tiré, mercredi 19 juillet, la sonnette d'alarme. En compagnie de Roger Franzoni, député (PRG) de Haute-Corse, Paul Natali, sénateur (app. RPR) de Haute-Corse, et Louis-Ferdinand de Rocca Serra, sénateur (Rép. et Ind.) de Corse-du-Sud, Roland Francisci, député (RPR) de Corse-du-Sud, a réaffirmé, dans les locaux de l'Assemblée nationale, que les « *les propositions des élus de l'Assemblée de Corse n'engagent qu'eux* ». « *A l'exception des nationalistes, aucun d'eux n'avait inscrit dans son programme un changement institutionnel pour la Corse* », a-t-il expliqué.

Secrétaire de la fédération RPR de Corse-du-Sud, M. Francisci est devenu l'adversaire résolu de José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et président du groupe DL de l'Assemblée nationale, qu'il avait soutenu aux élections territoriales. Il est aussi en opposition avec Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif de Corse, qui, le 12 juillet, a entraîné une majorité d'élus de droite à revendiquer, comme M. Rossi et comme

les élus de Corsica Nazione, une Assemblée unique et « *un pouvoir législatif encadré* ». Au terme de cette journée, on avait pu constater que le rapport des forces, au sein de l'Assemblée territoriale, était de l'ordre de 42 élus contre 9 en faveur de la modification profonde du statut de la Corse.

Il n'y avait pas eu de vote, la réunion formelle de l'Assemblée de Corse n'étant prévue que pour le 28 juillet. Cette absence de vote constitue, pour M. Francisci, « *une tromperie, une imposture* ». « *Il faut dire les choses comme elles sont : à force de surenchères, une fraction de l'Assemblée de Corse finit par demander l'indépendance*, renchérit M. Franzoni, suppléant d'Emile Zuccarelli à l'Assemblée nationale. *M. Rossi et compagnie veulent nous conduire dans une aventure dont nous ne voulons pas*. » Les parlementaires proposent soit l'organisation d'une consultation de l'ensemble des Corses, soit le renouvellement de l'Assemblée au terme d'une campagne centrée sur l'évolution statutaire.

Jean-Louis Saux

Cinq régions italiennes jouissent d'un statut spécial

ROME

de notre correspondant

Pour des raisons historiques et culturelles, cinq des vingt régions qui composent l'Italie disposent d'un statut spécial. La Sardaigne, la Sicile, le Val d'Aoste, le Trentin-Haut-Adige et le Frioul-Vénétie Julienne disposent donc d'une plus grande autonomie que les quinze autres. Ce régime particulier a été prévu par la Constitution de 1948 et fixé dès le départ par des lois constitutionnelles propres à chacune de ces cinq entités administratives, à l'exception du Frioul-Vénétie Julienne, pour laquelle cela a été fait en 1963. L'article 117 de la Constitution avait énuméré une liste de dix-sept domaines dans lesquels ces régions avaient la possibilité de légiférer librement, à condition, bien entendu, de rester dans la limite des principes fixés par l'Etat et de respecter l'intérêt national, ainsi que celui des autres régions ; des lois constitutionnelles sont venues préciser le cadre.

Pour la Sardaigne, la loi constitutionnelle du 26 février 1948, modifiée en 1953, énumère une liste de compétences spécifiques, qui laissent une marge de manœuvre

tout à fait appréciable aux autorités de Cagliari : « *police locale, urbaine et rurale ; agriculture et forêts, travaux publics ; construction et urbanisme, transports urbains et interurbains ; expropriation pour cause d'utilité publique, prise en charge des services publics* », et la liste est loin d'être exhaustive.

FISCALITÉ PROPRE

Ce pouvoir législatif peut être rogné si l'intérêt national l'exige, mais il est loin d'être négligeable, d'autant moins que ces cinq régions disposent d'une fiscalité propre. Les impôts qui peuvent être levés sont bien évidemment mineurs, et les finances régionales doivent être en harmonie avec les « *principes de la solidarité nationale* », selon des modalités amplement spécifiées. Il n'empêche que la Sardaigne dispose de finances propres qu'elle gère sous le contrôle de la Cour des comptes de Rome ; elle a la possibilité d'émettre des emprunts. L'autonomie n'est donc pas de pure forme, non plus que la latitude de promulguer des lois et règlements régissant l'île. Le conseil régional, de quatre-vingts membres, est élu au suffrage universel pour cinq

ans ; le gouvernement régional a à sa tête un président. Rome a trente jours pour contester la validité d'une loi et, si celle-ci est de nouveau adoptée à l'unanimité, le Conseil constitutionnel peut être saisi dans un délai de quinze jours.

Cette autonomie plus poussée pour cinq régions n'a jamais été véritablement contestée en raison du particularisme de ces territoires. Elle n'est cependant jamais allée aussi loin dans l'attribution des compétences que celles qui ont été allouées aux autonomies historiques espagnoles, notamment le Pays Basque et la Catalogne. Le processus de dévolution aux autres régions italiennes va sans doute s'accélérer en raison de la victoire de la droite aux élections régionales d'avril et de la poussée de la Ligue du Nord. Au bout du compte, sans doute, les statuts spéciaux accordés à cinq régions il y a cinquante ou quarante ans, pourraient servir de références à une réforme des pouvoirs locaux concernant, sinon l'ensemble de la péninsule, du moins certaines de ses régions centrales.

Michel Bôle-Richard

Ecosse et pays de Galles goûtent au régime de l'autonomie

LONDRES

de notre correspondant

Un an après la décentralisation inégale dont ils bénéficient depuis le 1^{er} juillet 1999, les électeurs écossais et gallois ne sont plus aussi enthousiastes qu'avant. Selon un récent sondage du *Scotsman*, le quotidien d'Edimbourg, 37 % seulement des Ecossais et 25 % des Gallois estiment que leurs nouveaux élus autonomes ont marqué une différence positive par rapport à la manière dont les deux « nations » étaient naguère directement administrées par Londres. De fait, si les Ecossais, « volontairement » alliés à la couronne britannique depuis 1707, se battaient pour retrouver un minimum d'autonomie par rapport au Parlement de Westminster, les Gallois, rattachés de force à Londres en 1536, se sont beaucoup fait tirer l'oreille pour accepter, à la seconde tentative réfrénaire et avec seulement 46 % de participation, le « cadeau » qui leur était offert par Tony Blair.

A l'Assemblée de Cardiff, les soixante élus, chapeautés par un gouvernement local dirigé par un premier secrétaire et huit ministres, se contentent de gérer les

affaires d'éducation, santé, transport, logement et agriculture, ainsi que de débattre de la manière dont il faut dépenser le budget annuel de 12 milliards d'euros alloué par Londres. Le Parlement d'Edimbourg, avec ses cent vingt-neuf élus – l'Ecosse compte 5,3 millions d'habitants, le pays de Galles 2,2 millions –, est doté, lui, de certains pouvoirs législatifs et décide des questions de fiscalité locale.

L'INDÉPENDANCE EN SOURDINE

En matière d'éducation, le gouvernement et son premier des ministres, Donald Dewar (travailliste), viennent d'annuler, au grand dam de Londres, les frais d'inscription introduits par M. Blair dans les universités. Le gouvernement écossais traite aussi de la santé publique, du budget de la police, de l'administration de la justice, des transports, du logement et de l'environnement. Comme pour l'Irlande du Nord, qui fut la première à bénéficier d'un régime d'autonomie et d'un gouvernement local, 97 % du budget de l'Ecosse dépend encore de Londres, qui alloue une enveloppe annuelle.

Promise par John Smith, prédécesseur de M. Blair à la tête du

Parti travailliste, la décentralisation écossaise et galloise a, dans un premier temps, fortement renforcé les partis nationalistes de ces deux régions. Le Parti national écossais (SNP), qui stagnait depuis des décennies à 10 % des voix au mieux, en a obtenu plus de 30 % aux élections de 1999. Officiellement, le SNP souhaite toujours que le pays accède un jour à ce qu'il appelle l'« *indépendance dans l'Europe* », mais le ton indépendantiste de la formation a d'autant plus baissé que, selon tous les sondages, la majorité des Ecossais veulent rester dans le royaume dit « uni ». Le Plaid Cymru gallois, qui a également obtenu autour de 30 % des suffrages en 1999 et qui joue, lui aussi, le rôle d'opposition à l'assemblée locale, a carrément éliminé le séparatisme de son programme politique.

Pour l'Irlande du Nord, les « séparatistes » sont, en quelque sorte, représentés par les républicains du Sinn Féin (moins de 20 % des voix), qui souhaitent le détachement de la région du Royaume-Uni et son rattachement à la République d'Irlande.

Patrice Claude

Martine Aubry prend au piège les signataires du projet de convention d'assurance-chômage

La ministre de l'emploi et de la solidarité se propose d'isoler deux des volets de l'accord Medef-CFDT

La réunion du Comité supérieur de l'emploi, saisi du projet de convention d'assurance-chômage, mercredi 19 juillet, a été l'occasion d'un mini-coup-

de théâtre. Le gouvernement a proposé d'agréer, isolément et sans attendre, deux avenants – les conventions de conversion et les préretraites

contre embauches –, provoquant la colère du Medef et de la CFDT. Ces derniers affirment que les éléments de leur accord sont indissociables.

UN SCÉNARIO comme celui-là, ni le Medef ni la CFDT ne l'avaient envisagé. Mercredi 19 juillet, lors de la réunion du Comité supérieur de l'emploi, consulté au sujet de la nouvelle convention d'assurance-chômage, les deux principaux signataires de ce texte ont été totalement pris de court. Au dernier moment, ils découvrent une faille qui permet au gouvernement d'agréer isolément les deux dispositifs – celui des préretraites contre embauche (l'ARPE) et celui des conventions de conversion (aide aux salariés licenciés économiques) – dont ils avaient pris soin de lier le sort au reste. Pour le patronat, la CFDT et la CFTC, signataires de l'accord, c'est un élément de pression qui disparaît.

Posément, la présidente de séance, Catherine Barbaroux, déléguée générale à l'emploi, passe en revue les sept documents et avenants qui composent l'accord intervenu le 14 juin sur l'Unedic et dont l'examen est à l'ordre du jour. Chacun étant invité à se prononcer, la CGT, la CGC et FO, non signataires signifient, au fil des textes, leur opposition, sauf aux deux avenants concernant l'ARPE et les conventions de conversion. Le Medef et la CFDT sursautent. Pour eux, c'est tout ou rien, les documents for-

ment un ensemble indissociable. Jean-Claude Quentin (FO) se lance alors dans une subtile mise au point sémantique entre l'« indivisibilité » et l'« indissociabilité ». Il en découle, selon lui, qu'il est parfaitement possible de proroger les deux mesures en question, indépendamment du PARE, le plan d'aide au retour à l'emploi. Agacé, Michel Caron (Medef) rétorque : « C'est une architecture globale ! Vous ne pouvez pas enlever des pierres comme ça ! »

M^{me} Barbaroux prend alors la parole : oui, explique-t-elle, juridiquement, FO a raison, les pouvoirs publics peuvent agréer à part l'ARPE et les conventions de conversion. Cette position a été arrêtée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui a trouvé ainsi la faiblesse du dispositif Medef-CFDT. Aussi avait-elle décidé que la publication au *Journal officiel* du projet de convention, signé par le patronat et deux syndicats, obligatoire pour information, se ferait en sept chapitres distincts.

Un nouveau tour de table est organisé. Les non-signataires plaident pour la prorogation des deux dispositifs ; le patronat et la CFDT s'y opposent. Embarrassée, la CFTC se tait. « Pour nous, c'est un vrai problème », explique, quelques heures plus tard, l'un de ses responsables,

Michel Coquillion. « Nous ne pouvons pas prendre en otage les bénéficiaires de l'ARPE et des conventions de conversion », dit-il.

M. Seillière dénonce le « caractère scandaleusement arbitraire de l'intervention du gouvernement dans ces affaires »

Dans la salle, les mines des autres signataires s'allongent. Le Medef a perdu pied à ce moment-là, selon un participant. M^{me} Barbaroux vient en effet de les inviter à formaliser par écrit leurs réticences. Ce qui revient à leur demander d'exiger noir sur blanc un gel de deux dispositifs très attendus par les salariés concernés et par plusieurs grands groupes de la métallurgie. Comble de l'ironie, ni le Medef, ni la CFDT ne peuvent exercer sur ce point un droit d'opposition, puisqu'ils sont signataires.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

35 heures dans la fonction publique : le gouvernement mobilise ses troupes

LES grandes manœuvres ont discrètement commencé dans la fonction publique. A quelques jours de la publication au *Journal officiel* du décret relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail (ARTT) des agents de l'Etat, le gouvernement place ses troupes en ordre de bataille avant de les engager, dès la rentrée, dans une campagne de dix-huit mois au terme de laquelle plus de cinq millions de fonctionnaires seront « passés » aux 35 heures.

Un « comité de pilotage », comprenant des représentants de tous les ministères, s'est ainsi réuni, pour la deuxième fois, mardi 18 juillet, afin de préparer l'organisation des négociations qui doivent se dérouler de manière décentralisée.

ASSURER LA COHÉSION

Présidé par Christophe Chantepey, directeur du cabinet du ministre de la fonction publique, Michel Sapin, ce comité est chargé d'assurer la cohésion de l'ensemble, pour que les solutions retenues dans chaque ministère ne se traduisent pas, sur le terrain, par de trop grandes disparités. Cette cellule de veille a aussi pour mission d'apporter toute l'information et l'assistance nécessaires en matière de négociation, une discipline que beaucoup de cadres de la fonction publique ne pratiquent qu'en cas de conflit. « Dans les collectivités locales, nos interlocuteurs, qui ont un réel poids de décision,

savent ce que c'est que la négociation collective, observe ainsi Michel Périé, secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires CFDT. C'est différent dans les ministères, où la négociation suscite une forte appréhension des directions administratives. » Dès la rentrée, un « guide méthodologique » sur la conduite du projet sera en outre envoyé dans les mi-

s'élaborer, en concertation avec les syndicats, l'ensemble des textes d'application, qui seront ensuite soumis aux comités techniques paritaires des ministères, purement consultatifs. Au cours des six prochains mois, une première série d'arrêtés ministériels doit ainsi fixer le cadre des discussions qui vont ensuite se mener au plus près du terrain, pour

Un observatoire pour l'emploi public

La création de l'observatoire de l'emploi public, destiné à réaliser et à diffuser des statistiques concernant l'emploi dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière, a été officiellement annoncée par le *Journal officiel* du 14 juillet. Cet observatoire, qui sera installé à la rentrée par le premier ministre, est composé de trente membres représentant l'administration, le Parlement, les élus locaux et les syndicats. « Il élabore les méthodes techniques nécessaires à la bonne connaissance de l'emploi public et à la gestion prévisionnelle des emplois et en assure la diffusion dans les services, établissements et collectivités concernés », précise le décret.

Il doit en outre formuler « des propositions pour la mise en place de systèmes d'information permettant d'harmoniser les données recueillies pour chacune des trois fonctions publiques » et présenter chaque année au Parlement un « état statistique annuel des effectifs de la fonction publique de l'Etat ».

nistères, où des actions de formation seront organisées à destination des personnels d'encadrement.

A l'échelon inférieur, un « groupe de projet », présidé par Gilbert Santel, directeur général de l'administration et de la fonction publique, regroupe les responsables « ARTT » désignés dans les ministères. C'est là que va

permettre aux chefs de service comme aux préfets d'adapter localement l'ARTT. Ces textes devraient notamment préciser les conditions dans lesquelles seront rémunérées les astreintes, ou les mesures concernant les cadres, qui pourront varier d'un ministère à l'autre.

Selon le calendrier du gouverne-

ment, les négociations doivent durer un an, jusqu'en juillet 2001, les ministres ayant reçu la liberté de négocier, durant cette période, des accords « en bonne et due forme ». Le second semestre sera consacré à traduire ces discussions en « une architecture de textes en poupées russes », pour une application effective des 35 heures au 1^{er} janvier 2002.

Pour l'heure, la plupart des ministères en sont encore à faire un état des lieux de l'organisation et de la durée du travail de leurs agents. Le décret, qui n'a été approuvé par aucun des sept syndicats de fonctionnaires, calcule la durée du travail des agents de l'Etat sur une base annuelle de 1 600 heures, découpée en cycles de travail dont l'amplitude peut varier de la semaine à l'année. Si certaines catégories de fonctionnaires, travaillant moins de 35 heures par semaine, ne sont pas concernées par la réduction du temps de travail, tous vont en revanche participer à la réorganisation générale du travail qui va en découler. Sans craindre de remettre à plat les astreintes, ni la justification d'avantages acquis au fil du temps, le gouvernement souhaite ainsi profiter des semaines de quatre jours, du travail en équipe, ou de la polyvalence qu'il compte développer dans les services pour améliorer, avec les conditions de travail des agents, la qualité et l'efficacité de l'administration.

Alexandre Garcia

RPF : rupture consommée entre Philippe de Villiers et Charles Pasqua

L'ex-vice-président dénonce une « gestion opaque »

LE COUPLE Philippe de Villiers et Charles Pasqua aura été éphémère. Fiancés, lors de la campagne pour les élections européennes, au printemps 1999, mariés en novembre, ils divorcent aujourd'hui, après bien des scènes de ménages. M. de Villiers a en effet fait savoir, par le biais d'un communiqué, mercredi 19 juin, qu'il avait « décidé de quitter la vice-présidence du RPF » et qu'il proposait « de faire du Mouvement pour la France, qu'il préside, une composante forte de la future confédération qui verra le jour à l'automne ». « Je quitte le RPF et je prends au mot Charles Pasqua, j'accepte son principe de confédération », nous a confirmé le député de Vendée, mercredi, dans la soirée. Car, depuis deux mois, le président du RPF, qui faisait le constat d'incompatibilité avec son vice-président – il a même « regretté » d'avoir créé avec lui le RPF –, lançait l'idée d'une structure confédérale. Une proposition alors rejetée par M. de Villiers.

Pourquoi donc ce revirement ? « Charles Pasqua a décidé de mettre le RPF en sommeil. Je n'ai pas vocation à être en sommeil comateux », lance M. de Villiers avant d'avancer les deux raisons qui, dit-il, ont été déterminantes : « La rumeur d'un trou financier de 9 millions de francs, creusé par le secrétaire général, Jean-Jacques Guillet, dans la plus grande inconscience, et la gestion opaque du RPF. » Pour se prémunir de l'avenir – « Je n'ai pas envie de payer l'ardoise », précise-t-il – M. de Villiers accuse. « A aucun moment je n'ai été associé à la gestion du RPF », affirme-t-il en rappelant la « disparition du poste de trésorier adjoint dans les statuts adoptés lors du congrès » et donc la mise à l'écart de celui qui occupait ce poste, Thierry Bergelas, un villieriste – le trésorier étant Edouard Lacroix, le directeur de cabinet de Charles Pasqua, à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine. De même reproche-t-il à M. Guillet de s'être séparé de la comptable villieriste, Christine Philips. « Je n'ai jamais reçu les comptes de 1999 envoyés à la Commission nationale des comptes de campagne », déclare-t-il, en ajoutant que « ces comptes n'ont pas été soumis au bureau national ». « Il n'y a pas de vie démocratique au RPF », lance M. de Villiers en évoquant l'envoi récent d'une note de M. Guillet aux secrétaires départementaux les informant de

la nomination de « relais » chargés des liaisons entre les fédérations et la représentation nationale. « En d'autres termes, on double les gens élus par des gens nommés et cela sans m'en informer au préalable », souligne le président du MPF à présent réactivé.

Dans sa lettre de démission envoyée à M. Pasqua, M. de Villiers écrit : « Le désordre de ce mouvement, sa gestion fantaisiste, son endettement anormal sont à mon sens incompatibles avec les obligations morales et légales qui sont les nôtres. » « Si je ne partais pas aujourd'hui, je finirais par être solidaire d'une gestion sur laquelle je me pose des questions », renchérit-il, en évoquant les « dépenses inconsidérées, des déplacements prévus en avion, sans que soient prévues les ressources » et le danger de voir le RPF « mis rapidement en cessation de paiement ».

CRÉATION D'UNE CONFÉDÉRATION

Le trésorier du RPF reconnaît une perte dans l'exercice 1999 qui s'élèverait à 5 millions et qui pourrait, en 2000, monter à « 6,5 millions ». Il souligne toutefois que les comptes ont été signés par les deux commissaires aux comptes et énonce une série d'économies pour l'exercice 2000, visant à apaiser les craintes de ces derniers qui ont ouvert une procédure d'alerte. Parmi celles-ci la fermeture d'une partie des locaux du siège, le lancement d'un appel de fonds. Il explique que M. Pasqua a contracté « personnellement » un emprunt de 4 millions de francs pour renflouer les caisses tandis que M. de Villiers « n'a versé qu'un million et demi de francs » pour payer le congrès qui en a coûté cinq. Et cela alors que le MPF reçoit une dotation de l'Etat de près de 9 millions de francs. Enfin, il affirme qu'« aucune dépense d'avion particulier » n'a été payée par le RPF.

En déplacement au Liban, M. Pasqua n'a pu être interrogé sur ce sujet. Il étudiera la décision de l'ex-vice-président de répondre favorablement à la création d'une confédération à son retour. M. Guillet, qui estime que la démission de M. de Villiers a le mérite d'« éclaircir » la situation, déclare ne pas avoir d'« a priori défavorable » pour une confédération large mais se demande toutefois si, à présent, « il est encore possible de fonctionner ensemble ».

Christiane Chombeau

Le FMI presse la France de réduire plus vite ses déficits

DANS un rapport, dont la version préliminaire a été rendue publique, mercredi 19 juillet, par le ministère des finances, le Fonds monétaire international (FMI) presse la France de réduire plus vite ses déficits et d'affecter les plus-values fiscales à cet objectif plutôt qu'aux baisses d'impôts. « La France devrait, selon nous, se donner pour objectif d'atteindre un déficit budgétaire inférieur à 1 % du PIB pour 2001 et de parvenir à l'équilibre en 2002, ce qui impliquerait un équilibre structurel en 2002 ou certainement en 2003 », affirme-t-il.

Bercy a fait savoir le même jour que la France pourrait prendre de l'avance sur son plan de réduction, avec des déficits publics ramenés à 1,2 % du PIB dès 2000, contre une prévision de 1,5 %. Le FMI invite par ailleurs la France à assouplir les conditions d'application des 35 heures, en augmentant le contingent annuel des heures supplémentaires, et à ne plus différer la réforme des retraites.

DÉPÊCHES

■ PARIS : Philippe Séguin a implicitement repoussé, mercredi 19 juillet, l'offre de rencontre qui lui avait été faite par le maire de Paris, Jean Tiberi (Le Monde du 20 juillet). En visite dans le 20^e arrondissement, M. Séguin a déclaré : « Je suis dans un quartier sensible, au contact de vrais problèmes, de vrais électeurs. C'est ce qui m'intéresse, c'est ma conception de la politique. Si d'autres ont une autre conception, c'est leur affaire. »

■ QUINQUENAT : le Mouvement écologiste indépendant (MEI) fera campagne pour le non au référendum sur le quinquennat, a annoncé son président Antoine Waechter, mercredi 19 juillet. M. Waechter a déclaré que le « projet de Jacques Chirac revient (...) à conforter le caractère autocratique de la fonction élyséenne en mettant le Parlement à la botte du président ».

■ PARTI SOCIALISTE : Jean Glavany, ministre de l'agriculture, qui a signé le texte sur la « nouvelle donne » publié mardi dans Libération par onze personnalités proches de Lionel Jospin, a affirmé mercredi sur Europe 1 que cette initiative était « une main tendue ». « Au moment où Jack Lang et Laurent Fabius sont rentrés dans le gouvernement, les divisions socialistes issues du passé n'ont plus aucune raison d'être », a affirmé le ministre, en réponse aux critiques émises, la veille, par le fabiusien Alain Claeys, numéro deux du PS (Le Monde du 20 juillet).

I. M.

Un collaborateur de Martine Aubry passe aux travaux pratiques

LES 35 HEURES, comme tout bon produit du terroir, passent parfois directement du producteur au consommateur. Principal artisan de la seconde loi Aubry sur la réduction du temps de travail, Yves Barou est aujourd'hui l'auteur d'un accord-cadre chez Thomson-CSF (33 000 salariés en France), rendu public mardi 18 juillet et applicable immédiatement. Le texte, signé par la CFDT, la CFTC, la CGC et FO, mais refusé par la CGT, introduit la notion, très controversée au moment des débats parlementaires, des forfaits en jour pour les cadres.

Il aura fallu plusieurs mois de négociations à l'ancien directeur adjoint de cabinet de Martine Aubry, chargé de l'emploi, pour mettre en pratique la théorie défendue dans l'ombre de la ministre. Arrivé Rue de Grenelle au printemps 1999 pour préparer la seconde loi, M. Barou a quitté ses fonctions sitôt sa mission achevée, après la validation de la loi, le 13 janvier 2000, par le Conseil constitutionnel. Moins d'une semaine plus tard, cet ancien militant du PSU, qui a passé une partie de sa carrière chez Rhône-Poulenc Rorer, devenait directeur des ressources humaines (DRH) de Thomson-CSF. Là où, précisément, la question du temps de travail des cadres était devenue ultra-sensible. Dès 1996, l'inspection du travail s'est en effet

intéressée à la division radars et contre-mesures, transformée en symbole après la rédaction de près de 8 000 procès-verbaux dénonçant les journées surchargées des cadres et contraignant la direction à passer devant les tribunaux. Pareille mésaventure méritait de s'assurer les services d'un parfait connaisseur de l'administration. Premier objectif, donc : « se sortir des difficultés du passé », selon l'expression de M. Barou. Pour faire bonne mesure, celui que certains syndicalistes ont surnommé le « DRH rose » s'est assigné un deuxième but : faire mieux que l'accord de branche de la métallurgie, secteur dont dépend Thomson. En 1998, sous l'impulsion du patronat, cette branche avait tenté de contourner la première loi Aubry.

« BRAVO DOCTEUR BAROU »

L'accord-cadre négocié par M. Barou prévoit un maximum de 1 575 heures travaillées par an (contre 1 600 dans la loi), et un plafond de 210 jours annuels pour les cadres forfaitisés (contre 217). Suivant à la lettre les dispositions que l'ex-directeur de cabinet avait lui-même bâti, « le recours aux heures supplémentaires devra être exceptionnel et en tout état de cause limité à 130 heures par an ». Aucune répercussion

sur les salaires n'est envisagée. Un crédit formation est ouvert aux salariés, une partie devant cependant être investie sur le temps libéré. Enfin, 3 000 embauches sur deux ans sont programmées. « M. Barou tenait à tout prix à cet accord. Ayant signé celui de l'UIMM [Union des industries métallurgiques et minières], nous aurions été de mauvaise foi de ne pas approuver celui-ci », estime Jean-Claude Duret, de la CFTC.

Pour la CGT, les 3 000 embauches compensent à peine le flux normal des démissions. Mais, surtout, « nous sommes résolument opposés aux forfaits pour les cadres », souligne Bernard Carlier, responsable du syndicat, qui redoute désormais la remise en cause des quelques accords déjà conclus sans ce type de forfait. Jeudi 20 juillet, sur le site de Sartrouville, la CGT s'appropriait à distribuer un tract. Intitulé « Bravo docteur Barou », il brocardait l'ancien collaborateur de M^{me} Aubry « qui n'aura pas perdu de temps pour faire passer ses conceptions des 35 heures à la sauce Medef ». Le « pro » de la loi n'a pas totalement réussi la troisième mission qu'il s'était assignée : « convaincre que le forfait jour a été bien accepté ».

CATASTROPHE Un an après la catastrophe du téléphérique du pic de Bure, dans laquelle vingt personnes avaient trouvé la mort, le rapport d'expertise commandé par

le juge d'instruction éclaire les causes de l'accident. ● SI LA CAS-SURE d'une pièce reliant le chariot au câble tracteur est à l'origine directe du drame, les experts dé-

noncent les dysfonctionnements accumulés pendant plusieurs années. ● SURCHARGE SYSTÉMATIQUE de la benne, utilisation en surpuissance électrique: « Ils ont entretenu le télé-

phérique comme ils auraient entretenu une chenillette ou un camion », dit le rapport. ● LE FREIN de secours avait été démonté en 1986 pour augmenter la capacité de transport.

● LES ORGANISMES de contrôle sont également montrés du doigt. ● LES HABITANTS de Saint-Etienne-en-Dévoluy, au pied du pic, ont du mal à exprimer leur souffrance.

L'expertise accuse les défauts de maintenance du téléphérique du pic de Bure

Versé au dossier d'instruction, le rapport reproche notamment aux exploitants de l'installation d'avoir démonté le frein de sécurité pour pouvoir charger davantage la benne. Il accable également les « anomalies dans les contrôles », dénonçant l'inertie des organismes de surveillance

GAP

de notre envoyé spécial

L'accident du téléphérique du pic de Bure (Hautes-Alpes) qui a causé la mort, le 1^{er} juillet 1999, de ses vingt passagers, ne doit rien à la fatalité. Dans le rapport qu'ils ont remis, le 6 juillet, à la juge d'instruction de Gap, Christine Piccinin, les trois experts spécialistes en remontées mécaniques sont formels : la catastrophe a été causée par une série de dysfonctionnements et de défaillances, tant au niveau de la maintenance de l'installation que dans les procédures de contrôle, et ce depuis plusieurs années (*Le Monde* du 12 juillet).

Dans ce document de 105 pages que *Le Monde* a pu consulter, les experts reviennent longuement sur les circonstances du drame. « L'accident est survenu au cours d'une période d'intense activité du téléphérique », notent-ils. Au cours du mois de juin 1999, l'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM), qui possède un laboratoire sur le plateau de Bure et exploite le téléphérique qui permet d'y accéder, mène « deux opérations majeures » de génie civil et d'assemblage d'une antenne. Deux opérations qui nécessitent de nombreux transports de maté-

riaux sur le site. Le téléphérique est donc utilisé à plein régime : quarante-six bennes de matériels et trente-quatre trajets de personnels sont recensés ce mois-là.

CONSTAT D'« INTENSE ACTIVITÉ »

Ce constat d'« intense activité » a amené les experts à s'intéresser aux conditions dans lesquelles ces transports étaient effectués et leurs conclusions sont particulièrement sévères. Ils notent d'abord que l'installation était utilisée en surpuissance électrique (1 100 ampères). « Ce réglage est tout à fait anormal en ce qu'il autorise un coefficient de surcourant induit de 1,69, lequel est très au-delà des normes », indique l'expertise. Cette modification des réglages n'avait, à l'évidence, qu'un seul but : réaliser une marche en surpuissance de l'équipement, donc en surcharge. » Prévu pour supporter une masse totale de 7 500 kilos, le téléphérique transportait souvent des charges supérieures à 10 tonnes.

A l'examen des différentes pièces constituant l'installation, les experts ont également remarqué leur état parfois anormal. A commencer par les blochets - éléments constitutifs du « chapeau de gendarme », « organe de liaison du chariot au câble tracteur » - qui

présentaient « une forte usure et une résistance amoindrie au glissement, suite à leur utilisation sous forte sollicitation depuis dix ans ». Or c'est précisément une défaillance du « chapeau de gendarme » qui a provoqué l'accident. Alors qu'elle se trouvait en aval du troisième pylône, dans la partie la plus pentue du parcours (70 %), la cabine a glissé le long du câble à une vitesse évaluée à 180 km/h avant de s'écraser au sol.

Pour les auteurs du rapport, le personnel de maintenance ne possédait manifestement pas la qualification nécessaire pour intervenir sur ce type d'installation. « Ils ont entretenu le téléphérique un peu comme ils auraient entretenu une chenillette ou un camion », indiquent-ils. « Ainsi, lorsque le "chapeau de gendarme" ne voulait pas se remettre en place, on l'aidait à coups de marteau. » Le personnel de maintenance déplaçait en effet régulièrement de plusieurs mètres cette pièce maîtresse pour éviter une usure prématurée du câble tracteur. La veille de l'accident, une opération de ce type a eu lieu. Ce jour-là, le câble a également fait l'objet d'un « graissage » anti-corrosion. Une opération qui « n'était en rien justifiée », car le produit utilisé était « dénaturé » et

que le temps d'immobilisation d'une semaine prévu par le constructeur « n'a pas été respecté ».

FAIBLESSE FATALE

Si le « chapeau de gendarme » a eu une faiblesse fatale, l'accident aurait malgré tout pu être évité, estiment les experts. Encore aurait-il fallu que le téléphérique soit équipé d'un frein de chariot, prévu pour bloquer l'installation en cas de fonctionnement anormal grave. Ce frein existait bien à l'origine, mais il a été démonté quelques années plus tard. Les auteurs du rapport en ont reconstitué la chronologie. Ils notent que le frein de chariot a été désactivé dès juillet 1984, puis définitivement enlevé le 25 septembre 1986. L'expertise avance une explication : « Désactivé, [le frein] représentait une charge morte [500 kilos] qu'il était tentant d'enlever pour gagner de la charge transportable. (...) Le freinage du frein de chariot aurait permis au véhicule [la cabine] de s'arrêter. A contrario, son absence a eu des répercussions dramatiques. »

La chronologie des experts s'arrête bizarrement en septembre 1989, avec une lettre de la Caisse régionale d'assurance-maladie

(CRAM) - l'un des organismes de contrôle du téléphérique de Bure - répondant à l'inquiétude des services de la Direction départementale de l'équipement (DDE) de Gap après la disparition du frein. « Dans un courrier, techniquement très surprenant, la CRAM justifie de manière aberrante le retrait du frein de chariot, lit-on dans le rapport. Pour elle, augmenter la tension du câble tracteur augmenterait son coefficient de sécurité, alors que c'est exactement l'inverse. » Dans un chapitre consacré aux « anomalies dans les contrôles », les experts sont plus critiques encore à l'égard de l'organisme. « Nous n'avons pas (...) trouvé de trace d'inspection de représentants de la CRAM, écrivent-ils. On peut, dans ces conditions, s'interroger sur [son] rôle en tant qu'organisme de surveillance. »

« CONTRÔLES ÉLECTRIQUES »

Les auteurs notent aussi qu'« aucun contrôle par un organisme compétent ne semble avoir été effectué » lors des opérations de déplacement du chapeau de gendarme, notamment « aucun contrôle de non-glissement après remontage ». Selon un arrêté du ministère du travail du 25 juin 1985, un tel contrôle aurait pour-

tant dû être systématique. Les experts épinglent également l'Apave, autre organisme de contrôle intervenant à Bure. « Les rapports des contrôles électriques effectués par l'Apave (...) ne mentionnent aucune observation sur [la] modification des réglages [électriques], indiquent-ils avant de regretter, quelques pages plus loin, que l'organisme « n'ait pas joué son rôle de conseil de manière plus indépendante ».

Le rapport revient aussi sur la « grande visite » réalisée à l'automne 1997 par la société MTC Industries. Lors de cette opération de contrôle de grande envergure, « tous les constituants de l'appareil sont démontés et minutieusement contrôlés ». Or, constatent les experts, « rien n'est dit sur l'état des garnitures (blochets) d'aluminium » dans le rapport de 382 pages de MTC Industries. La conclusion est sans appel : « Les anomalies et manques existants à la fin de la grande visite justifiaient une interdiction d'exploiter avant remise en ordre. »

Le téléphérique a encore fonctionné pendant près de deux ans sans modification substantielle. Jusqu'à la catastrophe.

Acacio Pereira

Pour une « évolution de la réglementation »

Interrogé par *Le Monde* sur les conclusions du rapport d'expertise, René Kouby, président de l'association des familles de victimes de l'accident du pic de Bure, rappelle que l'un des buts de son association est d'obtenir une « évolution de la réglementation ». « Ce rapport confirme qu'il faut changer les textes en vigueur. Il y a clairement des insuffisances en matière de contrôle : on ne sait pas vraiment qui fait quoi, dans quel cadre et avec quels moyens. » M. Kouby compte également demander de nouvelles investigations au magistrat instructeur afin d'« éclairer les zones d'ombre révélées par le rapport ».

« L'expertise n'est qu'une première étape, indique, pour sa part, Michel Sélariès, procureur de Gap. Une étape certes importante, mais il va falloir maintenant exploiter les informations contenues dans ce rapport dans le cadre de la commission rogatoire. » Les investigations du service de recherches de la gendarmerie de Grenoble, chargé de l'enquête, devraient se poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année.

Un an après le drame, la souffrance silencieuse des Dévoluards

SAINT-ÉTIENNE-EN-DÉVOLUY

de notre envoyé spécial

La maison de Michel Prayer est idéalement posée sur une colline qui domine le village de Saint-Etienne-en-Dévoluy

REPORTAGE

« Les catastrophes en montagne, nous pensions toujours que ça n'arrivait qu'aux autres et finalement... »

(Hautes-Alpes). Etalé sur 180 degrés, le paysage - des montagnes découpées sur ciel d'azur - est grandiose. A trente-deux ans, Michel est un homme heureux d'avoir réussi à vivre et travailler dans le pays qui l'a vu naître. Il y pratique avec passion son métier de moniteur de ski et s'occupe, avec son épouse, des trois chalets de location qu'il a construits de ses propres mains. Son bonheur serait parfait s'il n'avait chaque jour devant les yeux le profil singulièrement fier du pic de Bure, qui, à 2 500 mètres d'altitude, surplombe le village. Là-haut, sur le plateau, des chercheurs passent leur temps, dit-on ici, « à écouter les étoiles ».

« Comme toutes les maisons du village, la nôtre est construite plein sud, alors forcément, à un moment ou à un autre, le regard

s'arrête sur la montagne, mais aussi sur les pylônes et les câbles du téléphérique », regrette-t-il. L'engin s'est arrêté de fonctionner il y a un peu plus d'un an. Au petit matin du 1^{er} juillet 1999, vingt passagers avaient pris place dans la cabine qui s'est écrasée au sol après une glissade vertigineuse. Parmi les victimes, Roland, le frère de Michel, employé à l'entretien des antennes de l'observatoire de l'IRAM. Depuis, Michel supporte mal de regarder le pic de Bure. Trop de mauvais souvenirs. Trop de souffrances. De ses trois frères, Roland était celui dont il se sentait le plus proche. Question d'âge sans doute, puisque deux années seulement séparaient les deux jeunes hommes. « Chacun de nous avait un travail stable, une famille, des projets plein la tête, se souvient Michel. Quand nous entendions parler d'une catastrophe en montagne, nous pensions toujours que ça n'arrivait qu'aux autres et finalement... »

Un an après les faits, Michel Prayer a encore du mal à évoquer le drame. Tout juste admet-il que, dans un premier temps, il en a beaucoup voulu aux responsables de l'IRAM. Aujourd'hui, il veut « simplement comprendre ce qui s'est passé » et que « la justice établisse les responsabilités ». « Je comprends que les familles des victimes qui n'étaient pas originaires d'ici aient plus de mal à supporter le drame, dit-il. C'est nor-

mal, elles sont seules avec leur douleur. Nous, nous avons la chance d'être entourés, soutenus, parce que le drame qui nous frappe touche tous les Dévoluards. » Hormis les familles, il y a aussi les proches, les amis et ceux qui, habitant à proximité des lieux de l'accident, sont arrivés les premiers sur place pour affronter l'horreur. « Tous sont meurtris, blessés, poursuit Michel Prayer. Dans le Dévoluy, on ne forme qu'une seule et même famille, quel que soit le hameau où l'on vit. »

« RÉSERVÉS, PRUDENTS, SOLIDAIRES »

Ces Dévoluards, le père Bertrand Gournay a vite appris à les comprendre. Arrivé quelques semaines seulement après le drame, le curé du Dévoluy, que tout le monde appelle simplement Bertrand, a eu fort à faire. « Après l'accident, les familles de Saint-Etienne se sont senties abandonnées, raconte-t-il. D'instinct, dans ce pays, on ne parle pas en public de ce qui nous touche, alors, j'ai un peu été leur confident. Les villages qui composent le Dévoluy forment une sorte de triangle, et tout ce qui se passe à l'intérieur de ce triangle, les jeux familiaux, les solidarités, ne regardent pas l'extérieur. »

« Réservés, prudents, solidaires », tels sont les mots qui, pour le père Gournay, qualifient le mieux les habitants du Dévoluy. « C'est une population très liée à la culture

alpine, ajoute-t-il. Mais elle est aussi capable d'une affectivité débordante. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils ne sont pas fatalistes. Ils expriment même un sentiment de révolte contre cette technique, face à laquelle ils se sentent impuissants. Aujourd'hui encore, dans les bars du village, les conversations tournent souvent autour de l'accident, mais ce sont des choses qu'ils se disent entre eux, pas à un étranger. »

Selon le père Gournay, cet état d'esprit explique en grande partie que les Dévoluards aient très mal accepté la présence des médias, comme ils ont mal supporté l'intervention de psychologues. « Ils ont eu l'impression qu'on les prenait pour des payans un peu attardés, ça ne leur a pas plu », précise-t-il. D'autant que les habitants de Saint-Etienne-en-Dévoluy estiment avoir eu leur compte de malheurs : cinq mois à peine après l'accident du téléphérique, un hélicoptère s'est écrasé sur le pic de Bure. Ses cinq passagers sont morts. « Cela fait beaucoup pour un petit village comme le nôtre, reconnaît le maire, Jean-Marie Bernard. Nous souhaitons tous connaître très vite la vérité sur l'accident de juillet 1999, pour ensuite penser enfin à l'avenir et réfléchir à ce qu'on peut faire du plateau de Bure et de son téléphérique. »

A. Pe.

Les autorités militaires estiment improbable une épidémie du syndrome de la guerre du Golfe en France

LA POLÉMIQUE nourrit parfois la transparence. Après l'évocation de l'existence de possibles premiers cas de syndrome de la guerre du Golfe chez les militaires français ayant participé à ce conflit (*Le Monde* du 7 juin), le service de santé des armées (SSA) a récemment « déclassifié » une fiche relative à ce syndrome. Des extraits de ce document, daté du 9 juin et jusqu'ici demeuré « à diffusion restreinte », ont été publiés par *Le Quotidien du médecin* (daté du 19 juin). Le détail de cette fiche, qui émane de la sous-direction action scientifique et technique du SSA, précise que ce service « est resté en liaison avec les autorités américaines et anglaises sur les questions du syndrome de la guerre du Golfe dans le cadre de réunions bilatérales ».

Le SSA rappelle que 697 000 militaires américains (dont 490 000 femmes) ont, entre août 1990 et avril 1991, été engagés dans cette guerre - les effectifs français n'étaient que de 25 000 militaires professionnels (dont 100 femmes) - et que le document médical le plus complet

sur ce thème, datant de 1998, fournit la synthèse des résultats des enquêtes conduites aux Etats-Unis par le département d'Etat à la défense et les Veterans Affairs (anciens combattants).

Par ordre de fréquence décroissante, les principaux symptômes caractéristiques du syndrome de la guerre du Golfe sont : une fatigue, des maux de tête, des éruptions cutanées, des douleurs musculaires et articulaires, des pertes de mémoire, des troubles du sommeil, des douleurs thoraciques, une toux, des diarrhées et d'autres symptômes gastro-intestinaux. Les spécialistes du SSA rappellent aussi que les études américaines ont, sur ce thème, conclu à l'existence très vraisemblable de trois entités pathologiques différentes correspondant à des troubles cognitifs, des anomalies du raisonnement ou à des souffrances musculaires et articulaires.

LISTE DES FACTEURS DE RISQUE

Le document du SSA établit la liste des facteurs de risque suspectés dans ce qui demeure très mal connu d'un point de vue physio-

pathologique : dispositifs anti-puces et antitiques, insecticides et insectifuges, prise de pyridostigmine (antidote utilisé contre certains toxiques chimiques), stress psychologique et physiologique, associations vaccinales (contre le charbon et le botulisme), uranium appauvri, toxiques atmosphériques (émanant des puits de pétrole en feu), maladies infectieuses (leishmanioses, arbovi-

roses). Ce document détaille ensuite les mesures médicales, préventives et curatives que le SSA a mises en œuvre au cours de l'opération « Daguet ». « Avant le départ, peut-on lire dans ce document, tous les personnels ont subi une visite médicale d'aptitude (accompagnée, si nécessaire, d'examen complémentaires) afin de s'assurer de leur intégrité physique et psychique. Il n'y a pas eu de prise

Les demandes de pension pourraient être réexaminées

Engagée dans la lutte pour « la reconnaissance des pathologies des militaires français ayant participé à la guerre du Golfe », la députée (apparentée PS) Michèle Rivasi a qualifié de « très positif » son entretien avec le ministre de la défense, Alain Richard, le 19 juillet. Le ministère a indiqué que, sur les 25 000 militaires ayant pris part aux opérations, hormis les victimes directes (7 morts, 70 à 80 blessés), quelque 300 demandes de pensions militaires ont été déposées auprès des commissions de réforme ad hoc ; 120 de ces dossiers ont été acceptés, pour des pathologies très diverses (otite, coup de soleil, troubles dus à l'anxiété, amibiase, diabète ou hernie discale).

La députée et l'association des victimes de la guerre du Golfe (Avi-golfe) ont recensé une soixantaine de cas présentant des maux pouvant s'apparenter au « syndrome de la guerre du Golfe ». Selon M^{me} Rivasi, le ministère pourrait réexaminer les dossiers écartés par la commission de réforme, notamment dans les cas de troubles apparus tardivement.

systématique de bromure de pyridostigmine à titre préventif. La politique adoptée par les armées françaises reposait sur la prise... sur ordre du commandement et en cas de menace avérée. Les circonstances ont voulu que cet ordre n'ait jamais été donné. Les personnels n'ont pas reçu de vaccination antituberculose ou anticharbonneuse pendant l'opération (contrairement aux forces américaines et anglaises). Des comprimés de modiasinil (Modiodal, nom de code Virgil) ont été absorbés par certains personnels pour l'accomplissement de missions opérationnelles de longue durée nécessitant une vigilance accrue. »

Le SSA ajoute qu'au retour en France les militaires ont bénéficié d'une visite médicale afin de dépister toute affection évolutive (y compris de nature psychiatrique) et qu'ils ont reçu des conseils les invitant à consulter un médecin des armées en cas de suspicion d'une quelconque maladie.

Après leur retour à la vie civile, les militaires ayant participé à l'opération Daguet, y compris les légionnaires ayant servi à titre

d'étrangers, ont bénéficié de la réglementation française sur les pensions militaires d'invalidité.

PRISE EN CHARGE ET SUIVI

Au total et au vu de l'ensemble des données dont ils disposent, les responsables militaires estiment que les troupes françaises ont été beaucoup moins exposées que leurs homologues américaines ou britanniques aux différents facteurs de risques présumés du syndrome de la guerre du Golfe.

Ils ajoutent que la prise en charge médicale immédiate des troupes françaises et le suivi dont elles ont fait l'objet les confortent dans ce qui demeure leur opinion : il est hautement improbable que l'on assiste, en France, à l'émergence d'une épidémie de cas de syndrome de la guerre du Golfe. Il restera dès lors, dans les mois et les années à venir, à analyser les dossiers médicaux des militaires français qui pensent être victimes du même mal, mystérieux, dont souffrent leurs collègues américains, britanniques ou canadiens.

Jean-Yves Nau

Surcoût de 30 % pour l'autoroute de la Maurienne

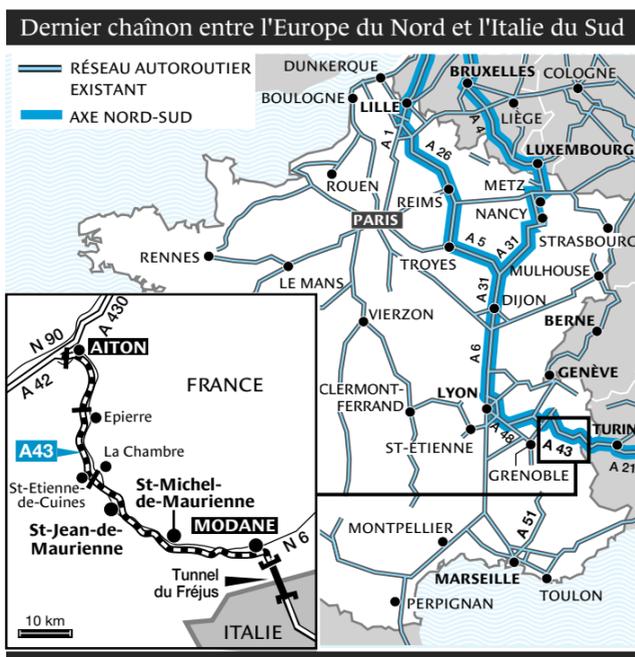
L'A 43, livrée totalement à la circulation, aura nécessité 9,5 milliards de francs pour 66 kilomètres. Conséquence, le péage sera élevé pour un véhicule léger : 61 francs

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Dernier chaînon manquant d'un itinéraire « sans feu rouge » entre l'Europe du Nord et l'Italie du Sud, le dernier tronçon de l'autoroute de Maurienne A 43 (Savoie) a été ouvert à la circulation mercredi 12 juillet après avoir été inauguré, la veille, par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. L'achèvement de cette section de 13,5 km entre les communes de Saint-Michel-de-Maurienne et de Freney met un terme au chantier lancé en juillet 1993 - et qui a employé plus de 2 000 personnes - d'une nouvelle voie de communication, de 63,5 km, doublant le RN 6 en direction du tunnel du Fréjus et de l'Italie et principalement destinée aux transporteurs internationaux. Le coût de la dernière section atteint 3,7 milliards de francs, soit 275 millions de francs au kilomètre, pour un projet global aujourd'hui estimé à 9,5 milliards, en hausse de 30 % par rapport à l'estimation initiale. Conséquence, le péage est élevé : 61 francs pour un véhicule léger, 189 francs pour un poids lourd, en dehors des formules d'abonnement.

Dans cette dernière section amont, où la vallée est très étroite et les versants instables, les entreprises ont dû se livrer à des prouesses techniques pour cohabiter avec le torrent de l'Arc, la voie ferrée Paris-Modane et la RN 6. Alors que la pente approche les 5 %, se succèdent ainsi huit viaducs, deux ponts, neuf passages inférieurs et, à la hauteur de la



commune d'Orelle, un tunnel bidirectionnel à trois voies de 3,6 km. Toutes les installations ont été placées sous haute surveillance. Sur la centaine de caméras qui contrôlent nuit et jour l'ensemble de l'autoroute, la moitié ont été installées sur la partie haute, dont une trentaine dans le tunnel d'Orelle où ont été aménagés des abris ventilés tous les 400 mètres.

Outre la sécurité, les responsables de la Société française du

tunnel routier du Fréjus (SFTRF), concessionnaire de l'ouvrage jusqu'en 2005, ont profité du chantier de l'autoroute pour réaliser une opération d'aménagement du territoire en requalifiant toute la vallée de 40 000 habitants et de 75 000 lits touristiques, défigurée par des usines à l'abandon et des décharges industrielles. Les carrières ouvertes pour les besoins du chantier ont été engazonnées au fur et à mesure des travaux, les gravières transformées en plans d'eau et près de 100 000 arbres ont été plantés. 45 kilomètres de digues ont été construits le long de l'Arc en prévision des crues centennales, certains torrents étant déviés, d'autres canalisés sous des tranchées couvertes pour franchir l'autoroute.

5 % du budget total de l'autoroute ont été consacrés à des actions environnementales et paysagères qui ont valu à la SFTRF de recevoir plusieurs distinctions, dont un ruban vert récompensant les réalisations à caractère écologique décerné par la direction des routes notamment pour les trente premiers kilomètres du tracé ou-

verts en janvier 1997. « Nous voulions démontrer que la construction d'une importante infrastructure de transport pouvait être réalisée sans traumatiser les populations et en tenant compte de l'environnement et des besoins locaux », commente Pierre Dumas, fondateur de la SFTRF qu'il a présidée jusqu'en 1999.

DE 6 % À 7 % DE HAUSSE DU TRAFIC

L'ouverture de ce dernier tronçon devrait mettre un point final aux encombrements de camions qui, depuis la catastrophe du Mont-Blanc, perturbent considérablement la circulation sur la RN 6 entre Saint-Michel-de-Maurienne et Modane, ainsi que la vie quotidienne des riverains. Mais les militants de l'association locale « Réagir », qui manifestaient une nouvelle fois le 11 juillet en faveur du rail et du ferroutage, craignent que l'autoroute n'attire plus de camions et que la pollution ne s'aggrave dans la vallée. Outre l'accroissement de la fréquentation consécutive à la fermeture du Mont-Blanc, entre 6 % et 7 % de hausse du trafic sont en effet dus à une augmentation des échanges et à la reprise économique. « Incontestablement, l'autoroute améliore la desserte de la Maurienne et son image. Ce qui m'inquiète le plus, c'est la présence de 6 000 poids lourds par jour et l'augmentation du trafic annoncé pour les années à venir, même si, entre-temps, le Mont-Blanc aura été rouvert. Le projet ferroviaire Lyon-Turin ne sera pas réalisé avant quinze ans », remarque Nicole Guilhaudin, conseillère régionale Verte.

« Sur cet axe européen qu'est la Maurienne, l'achèvement de l'autoroute était une nécessité. Elle diminue les nuisances dans la vallée », indiquait de son côté Jean-Claude Gayssot. Mais le ministre a souvent évoqué, au cours de la journée, une autre liaison, ferroviaire celle-là, entre la France et l'Italie. « Je ne pense pas que nous pourrions rouvrir le Mont-Blanc si la réalisation du Lyon-Turin n'est pas engagée lors du sommet franco-italien de l'automne 2000 », a-t-il même confié aux journalistes.

Philippe Révil

Les vingt ans du Fréjus, tunnel saturé

Jean-Claude Gayssot et son homologue italien ont également participé, le 11 juillet, aux cérémonies célébrant le 20^e anniversaire du tunnel du Fréjus. Ouvert à la circulation le 12 juillet 1980, l'ouvrage de 12,8 km de long reliant les communes de Modane et de Bardonecchia (Italie) est devenu le seul point de passage alpin du transit international depuis la fermeture du Mont-Blanc. Cette fermeture a provoqué une hausse considérable des passages au Fréjus, franchi par 1 371 000 camions en 1999 contre 785 000 en 1998. Pour des questions de sécurité, le ministre des transports a décidé de réguler le trafic en limitant le passage des poids lourds à 140 par heure dans le tunnel dans le sens France-Italie. Un dispositif qui contraint les chauffeurs routiers à patienter sur une aire d'accueil en attendant d'obtenir l'autorisation de franchir le Fréjus et que Jean-Claude Gayssot n'entend pas modifier dans l'immédiat. -(Corresp.)

Liaison entre Grenoble et Sisteron : vers une solution mixte

ALORS QUE L'A 43 est livrée à la circulation avec un coût d'investissement supérieur de 30 % aux prévisions (lire ci-dessus), la décision concernant une autre liaison autoroutière montagneuse - l'A 51 entre Grenoble et Sisteron - est attendue pour la fin juillet. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement gère avec une extrême prudence ce dossier sur lequel ont déjà buté ses huit prédécesseurs (Le Monde du 16 mai).

La solution préparée par ses services entrera dans le schéma des transports du gouvernement et sera soumise, à ce titre, à la consultation, voire à l'approbation du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) en septembre. L'entourage du ministre insiste singulièrement sur la nécessité d'aboutir à un consensus. Si un compromis n'était pas trouvé, l'avertissement est clair : M. Gayssot, lui aussi, renoncerait à porter le projet.

LE MAILLON MANQUANT

Ses précautions tiennent compte des clivages qui divisent les élus concernés. Les Verts, hostiles à toute nouvelle construction autoroutière, en restent à leur philosophie : aménager les liaisons qui existent. Mais si la majorité des conseillers régionaux de PACA se sont prononcés pour un tronçon autoroutier passant à l'est de Gap (Hautes-Alpes), le scénario retenu jusqu'ici prévoit une liaison plus directe passant à l'Ouest par Lus-La-Croix-Haute (Drôme). Certes, ce scénario contient des solutions pour répondre aux préoccupations des partisans d'un

tracé à l'Est mais cela suffira-t-il pour le consensus souhaité ?

Au départ, il s'agissait de réaliser le maillon manquant de 100 kilomètres allant du sud de Grenoble au nord de Sisteron et devant passer à l'est de Gap. Aujourd'hui le ministère des transports prévoit un projet ne comportant pas de voie autoroutière à proprement parler. L'idée est d'aménager en quatre voies la N75 sur une cinquantaine de kilomètres et de construire une voie du même type sur une distance comparable, ce dernier tronçon devant être à péage.

Pour faire taire l'opposition des partisans de Gap, l'autoroute venant de Sisteron serait prolongée d'une vingtaine de kilomètres jusqu'à La Bâtie-Neuve (Hautes-Alpes) de façon à assurer une meilleure desserte de l'Italie via le Briançonnais. Afin d'éviter que le sud de l'Isère ne reste enclavé, le projet prévoit l'aménagement des départementales qui relient la route Napoléon (N 85) à la N 75 nouvelle formule.

Ainsi, le ministère des transports espère pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de cette zone alpine qui, même si elle ne compte que peu d'habitants (à peine 100 000), est soucieuse d'améliorer l'accès aux stations de ski et au tourisme vert. En réponse aux critiques des Verts, le ministère fait valoir que le nouveau projet ne porte que sur la réalisation de cinquante kilomètres nouveaux contre cent dans le tracé initial et qu'il sera, bien sûr, moins onéreux.

Marcel Scotto

Marseille : extension du réseau métro et tramway

LE CONSEIL municipal de Marseille vient d'adopter le projet d'extension de son réseau de métro. Les deux lignes actuelles seront prolongées vers l'est : d'une station pour la ligne 2 (depuis Sainte-Marguerite-Dromel jusqu'à Saint-Loup) et de trois pour la ligne 1 (depuis La Timone vers La Blancarde, Saint-Barnabé et La Fourragère). Ces deux prolongements (5,6 km supplémentaires) coûteront près de 2,6 milliards de francs. Le conseil a aussi adopté le principe de 15,4 km de lignes nouvelles de tramway, pour un investissement de 1,93 milliard de francs. L'actuelle ligne 68 sera prolongée vers l'est (Caillols) et vers le sud (Bougainville). Une nouvelle ligne reliera le littoral (place du Quatre-Septembre) et le quartier de La Blancarde (est).

Les investissements (4,5 milliards de francs) seront pris en charge par la communauté urbaine de Marseille (64,5 %), l'Etat (18 %), le conseil régional (8,2 %) et le département (8,2 %). Les premières mises en service sont programmées à partir de 2005.

DÉPÊCHES

■ **MONTPELLIER** : le préfet de l'Hérault, Daniel Constantin, a signé l'arrêté de création de la communauté d'agglomération de Montpellier. L'ancien district de 15 communes se transformera en nouvelle entité de 41 communes regroupant 420 000 habitants. Une majorité de 26 conseils municipaux s'est prononcée pour. Cette nouvelle structure devrait être présidée par Georges Frêche, le maire (PS) de Montpellier, et devrait mettre en place son nouveau régime fiscal en 2001. -(Corresp.)

■ **VAL-DE-MARNE** : le préfet du Val-de-Marne a signé l'arrêté portant création de la communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne. La ville de Chennevières, malgré son hostilité au projet, en fera partie aux côtés de Boissy-Saint-Léger, Le Plessis-Tréville, Noissey, La Queue-en-Brie et Sucy.

■ **ERIKA** : les opérations de pompage de la partie arrière de l'Erika, ont dû être interrompues dans la nuit de mardi 18 juillet. La mise en place des connexions au *System Ocean*, le navire de pompage, étaient en cours lorsque son système de positionnement est tombé en panne. Il a dû rentrer à Brest. « Il est encore trop tôt pour dire combien de temps il faudra pour réparer l'avarie », a indiqué Thomas Fell, porte parole de la Mission atlantique pour TotalFina.

■ **TGV** : François Fillon, le président (RPR) du conseil régional des Pays de la Loire, a qualifié les déclarations de M. Gayssot sur le TGV Ouest de « mépris pour les Sarthois et les Mayennais ». Lundi 17 juillet, le ministre des transports avait annoncé que la ligne TGV entre Le Mans et Rennes, réalisée d'ici 2015, et qui mettra Quimper et Brest à trois heures de Paris, contournera Le Mans. Depuis plusieurs mois, les élus sarthois et mançais se battent pour que la desserte de la ville ne soit pas affectée.

Le Monde des DEBATS

ÉTÉ 2000

Spécial Littérature

François Bon, Geneviève Brisac, Michel Crépu, Marc Dachy, Jacques Jouet, Eric Neuhoff, Jean d'Ormesson, Daniel Pennac, Henri Raczymow, Tiphaine Samoyault



N'oublions pas le sida
Claudine Herzlich, Arnaud Marty-Lavauzelle, Alfred Spira/Patrick Verspieren

L'Europe se réveille
Jacques Delors, Geoffrey Howe, Michel Barnier, Jérôme Vignon

Jeffrey Alexander, critique théorique de P. Bourdieu
Michel Wieviorka

Les journalistes, l'Audimat et la démocratie
Philippe Lefait/Cyril Lemieux

Le climat modifié
Philippe Courtier/Gérard Mégie, Benjamin Dessus, Hervé Le Treut

Mensuel.
En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : Prénom :

Adresse :
Ville : Code postal :

Tél. : Fax :
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Date d'expiration :
 Je règle par carte bancaire n° :
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Guy d'Arezzo, le père de la musique

DO, ré, mi, la per-drix. Mi, fa, sol, elle s'envole. Fa, mi, ré, dans le pré. Ré, mi, do, au bord de l'eau. Les enfants de l'Europe latine, dès leur âge le plus tendre, fredonnent les comptines de la gamme. Ils sont loin d'imaginer, dans leurs rondes et leurs jeux, que ces notes ont mille ans. Encore moins qu'elles ont un père, un moine italien, Guido (Guy) d'Arezzo. Il les inventa, à l'intention d'autres enfants, dans le silence d'une abbaye.

L'histoire de Guy d'Arezzo commence aux approches de l'an Mil, entre Toscane et Romagne. Est-il né vers 995, à Talla, un village du Casentino, la haute vallée de l'Arno ? Les habitants du lieu, qui n'en doutent pas, ont transformé sa prétendue maison natale en un petit musée dédié au « père de la musique ». Il existe une version plus « noble », et probablement légendaire, de sa naissance. Par une nuit noire et froide de l'année 998, une jeune femme d'Arezzo, membre de la famille aristocrate des Ottaviani, se serait présentée aux portes du monastère de Pomposa, dans le delta du Pô, implorant qu'on recueillît son enfant naturel, prénommé Guy et élevé en secret. L'abbé, attendri, aurait accédé à sa supplique.

Une chose est sûre : Guy arrive jeune à Pomposa, où il passera l'essentiel de sa vie. Pomposa, « la Magnifique », mérite bien son nom. L'élégante silhouette de son campanile, les murs ocre du monastère, les fresques de la basilique byzantine ont traversé les siècles, intacts, entre mer et marais. A l'époque de Guy, Pomposa est au cœur d'une île en triangle, que forment l'Adriatique et deux bras du Pô. Un refuge salubre et boisé, un monde du silence propice à l'étude et à la prière, chères aux moines bénédictins. En ce début du XI^e siècle, Pomposa vit son âge d'or. Elle est indépendante, riche, puissante. Elle s'est émancipée des tutelles de Pavie et de Ravenne. Elle possède d'immenses terres et des dizaines d'églises. Son abbé rend la justice civile. Dans cette région d'Italie, qui s'enfièvre d'un intense renouveau religieux, Pomposa diffuse un rayonnement spirituel qui attirera longtemps les empereurs, d'Otton III à Frédéric Barberousse, et, bien plus tard, les artistes, de Dante à Giotto. Sa prestigieuse bibliothèque enchante les érudits. Dans ce lieu de haute culture, Guy a le privilège de grandir et d'apprendre.

Il se passionne pour la musique. Il chante à pleins poumons les hymnes et les psaumes aux côtés des « oblates ». Ces jeunes garçons, souvent de grande famille, sont les futurs moines « offerts » à l'abbaye pour y être instruits. A Rome, les plus doués de ces chantres rejoignent la *schola cantorum* du Latran. A Pomposa, Guy officie comme enfant de chœur jusqu'au jour où la puberté assombrit sa voix. « Où est mon enfance ? Où est ma voix ? Où suis-je – où du moins où est-ce que je fus ? Je ne me connais même plus par oui-dire », s'interrogera, mille ans plus tard, l'écrivain Pascal Quignard dans *La Leçon de musique* (1998). Guy a-t-il, lui aussi, éprouvé, à ce point, la nostalgie de sa « voix perdue » ? Faciliter l'apprentissage du chant restera, toute sa vie, son grand souci.

GUY, devenu adulte, raffole de théorie. Il lit et relit les œuvres des grands anciens férus de musique : Pythagore, Platon, Augustin. Et ce cher Boèce, le philosophe latin qui passa le relais entre l'Antiquité et le Moyen Age, et que les hommes de l'an Mil admirent tant. Fou d'abstraction, il ne voyait dans la musique « que rationalisme et spéculation ». Accusé de trahison par l'empereur wisigoth Théodoric, il mourut, décapité, dans une tour de Pavie, un jour de l'automne 524. Son *Institution musicale* fut copiée et commentée jusqu'au XVI^e siècle. Boèce, que l'historien Guy Lobrichon tient, avec Cassiodore et Isidore de Séville, pour « l'un des trois instituteurs de l'Europe barbare ».

Tous ces livres ont nourri Guy, et il les a digérés. Il en retient l'héritage gréco-latin qui fait de la musique une science, « la science du nombre rendu audible ». Comme tous les lettrés de l'an Mil, il connaît bien l'anecdote de la légende vécue par Pythagore, et qui aurait permis à ce dernier de fonder les



Un moine touché par la grâce de la musique pour la gloire de Dieu et le salut des hommes, c'est l'histoire de Guy d'Arezzo, inventeur d'une grammaire des sons harmonieux, du fameux do-ré-mi et des portées aux lignes tendues pour y accrocher les notes. Un miracle de pédagogie

Ut, ré, mi, fa, sol, la : Guy d'Arezzo a inventé ce qu'on appellera la « solmisation ». Mais ce n'est pas tout. Chaque son devant « retrouver la même place chaque fois qu'il est répété dans le chant », il pose les notes « sur des lignes ou entre les lignes », et en traçant deux lignes correspondant aux sons, il invente la portée. Celle-ci se répandra dès le XI^e siècle en Italie puis en France, avec quatre lignes, une cinquième faisant son apparition en Espagne au XIII^e siècle. C'est-à-dire, le graduel de Saint Evreul extrait des « Traités musicaux » de Guy d'Arezzo (XII^e siècle).

premières lois de la musique. Guy la raconte même dans son livre-clé, le *Micrologus*, avec un brin de malice : « Un certain Pythagore, grand philosophe, voyageait d'aventure... » Pythagore, donc, entendit dans une forge les harmonies produites par quatre marteaux frappant une enclume. Les ayant soupesés, il découvrit que la grâce de leurs sons naissait d'une relation numérique entre leurs poids respectifs. Ainsi, la proportion et le rapport des nombres rendent intelligible le Beau musical. Au

Moyen Age comme dans l'Antiquité, la musique est une science mathématique, l'une des quatre branches du *quadrivium*, qu'on enseigne avec la géométrie, l'algèbre et l'astronomie. Elle ordonne et révèle les forces cachées qui structurent l'« âme du monde », elle manifeste les proportions et les mesures du « grand système parfait », faisant entrevoir l'univers pur des nombres et participant de l'harmonie cosmique.

Pascal Quignard observera : « Il y a un secret du son – de l'invention du son dans l'Univers – et je l'ignore. » Guy et ses contemporains étaient moins ignorants : la musique, selon eux, exprimait la beauté, la perfection de Dieu et du monde qu'il a créé à partir du nombre, du rythme et de l'harmonie. La Bible, déjà, ne disait-elle pas : « Tu as tout réglé avec mesure, nombre et poids » (Sagesse, XI, 21) ? A la fois science et métaphysique, née en même temps que la philosophie, la musique nourrit une activité spirituelle, construit une esthétique et une éthique, prétend unir savoir, morale et beauté. « Le rythme et l'harmonie, constatait Platon, ont au suprême degré la puissance de pénétrer dans l'âme, de s'en emparer, d'y introduire le Beau et de la soumettre à son empire. » La musique renvoie au mouvement de l'âme, au « nombre intérieur » de l'homme. Au cœur de la culture médiévale, la musique participe pleinement à l'éducation,

ainsi que l'avait voulu Socrate : « La gymnastique pour le corps, la musique pour l'âme. »

Pour Guy, serviteur de Dieu, toute musique est chant et tout chant est prière. Dans les campagnes toscanes et romagnoles, dans les bourgs ou les villes – à Ravenne, à Ferrare –, le peuple aime s'amuser et boire en chantant, fût-ce pour tromper sa faim. Tout se chante : la guerre, le vin et, bien sûr, les femmes. L'amour est l'éternel rival de la religion comme source du chant. Certains hymnes obscènes, qu'on entonne parfois au plus fort des beuveries, parodient même les rites sacrés. Chansons à boire, romances, poèmes, berceuses, ballades : aucun écho de ces airs populaires n'arrive jusqu'aux oreilles des moines de Pomposa, ces hommes qui tentent d'échapper au monde, à la chair et au diable.

Le Moyen Age est d'abord l'âge de la foi. C'est une époque ivre de

aux tardives invasions païennes, normandes ou hongroises. En l'an Mil, la tourmente apaisée, la musique célèbre fièrement le royaume de Dieu. Elle est au cœur de la liturgie.

La musique irrigue et rythme l'existence sévère et monotone de Guy. La musique dans son plus humble état, la musique d'avant la musique, du temps où elle n'existait pas encore comme art, où elle n'avait pas pris son envol. La musique-chant, la musique-prière. Le chant est l'absolu de la prière. Autour de l'an Mil, la voix humaine règne dans les sanctuaires du Christ, églises ou monastères. Cet âge, où triomphent les moines, ignore encore la prière personnelle et muette.

Toute prière est forcément collective, unanime, clamée à voix haute. On lance les chants vers Dieu, avec pour seul souci de graver dans les mémoires les paroles sacrées. En écoutant « la cithare

eux à perdre haleine. L'abbaye de Cluny, au faite de sa puissance, poussera ce culte à l'extrême, en organisant des norias de messes, presque jour et nuit, en produisant de la prière à jet continu.

Dans ce monastère de Pomposa, où le « souverain Dieu » est comme dans son palais, Guy écoute la voix parfaite du chantre soliste, conforme à l'idéal décrit par Isidore de Séville dès le VII^e siècle, une voix haute, suave et claire : « Haute pour qu'elle puisse atteindre les tessitures aiguës, claire pour qu'elle comble les oreilles, suave pour caresser les âmes de ceux qui écoutent. » Une voix puissante mais douce, virile mais aiguë. De temps à autre, Guy et ses frères se hâtent lentement à l'œuvre de Dieu. Leur procession dessine une ronde majestueuse autour de l'autel. Ils psalmodient en portant les reliques du saint patron. Sous les voûtes, autour du dallage en mosaïque, le long des murs de pierre, entre les colonnades qui séparent les trois nefs de la basilique.

Lorsqu'il ne chante pas, Guy prie. Il rumine à haute voix la parole des Psaumes. Il mâche et remâche les mots comme une nourriture succulente. Sans doute préférerait-il en ce moment un solide repas, car il chante et prie souvent l'estomac vide. L'ordinaire du bénédictin est bien maigre : des fèves, des légumes verts, des fruits, des œufs un jour sur deux, mais jamais de viande. Un peu de fromage et, plusieurs fois par mois, du poisson et une « pitance » de vin pour deux. Sans oublier les jours de jeûne, où l'on n'a droit qu'au dîner. Ils sont si nombreux que les moines bénédictins ne prennent deux repas toute la semaine que de Pâques à la Pentecôte. L'estomac est vide et la journée bien longue jusqu'aux dernières prières, ces « complies » qui appellent le retour de la lumière. La fatigue, la faim... et l'esprit vagabonde. Il chemine librement sur les vocables de la langue sacrée. Dans ces moments-là, Guy songe à ce qui le préoccupe, et souvent le chagrine depuis des années, à ces chants, justement, trop rudes à apprendre, trop longs à enseigner.

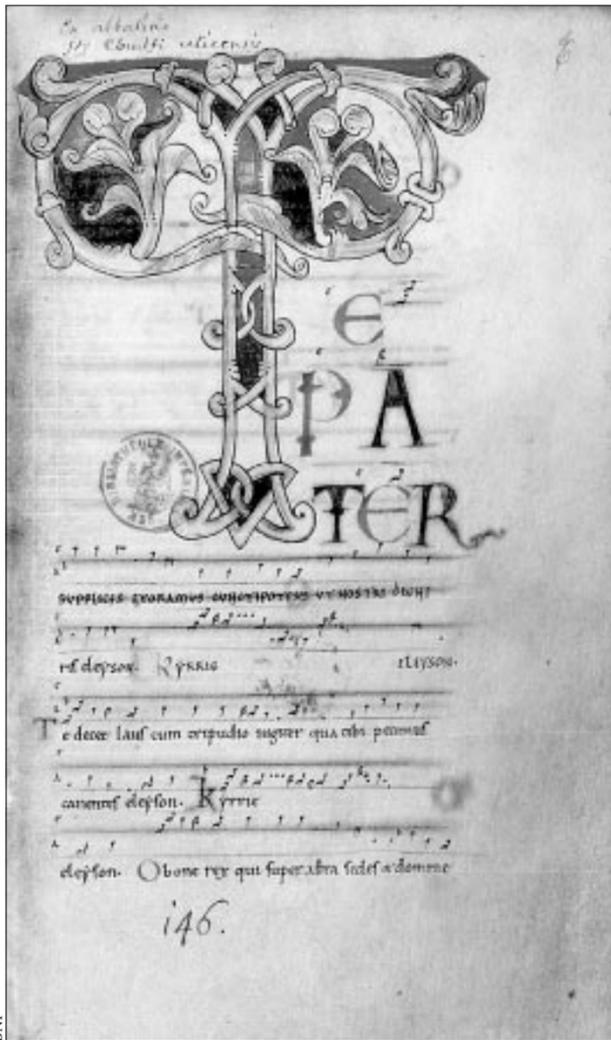
« Musique et chant sont des médias de l'Esprit ; ils chassent l'esprit du mal et appellent l'esprit-Saint », écrit l'historien Dominique Igna-Prat. Avec sa voix, elle aussi « don de Dieu », on chante jusqu'au dernier souffle, comme le roi capétien Robert le Pieux, mort en 1031, « en chantant assidûment les saints psaumes ».

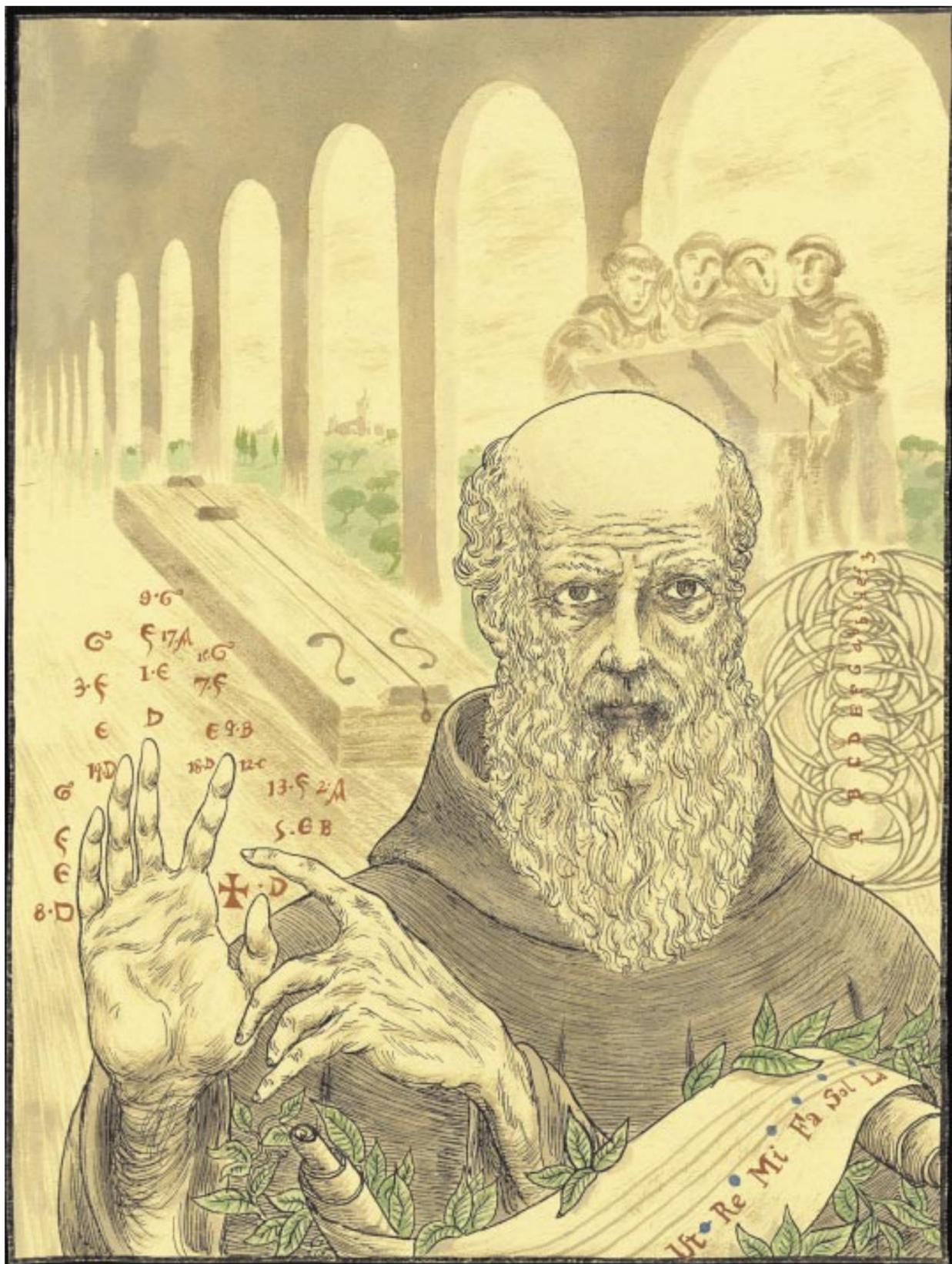
QUATRE, six heures par jour, parfois plus, comme ses frères de Pomposa, Guy consacre l'essentiel de sa vie au chant choral dans les nombreuses cérémonies de la liturgie. C'est une occupation souvent épuisante. Mais c'est le travail des moines, leur mission spécifique, leur vocation. Intercesseurs entre la Terre et le Ciel, entre le Temps et l'Éternité, ils établissent la liaison rituelle entre le monde des hommes et celui des anges. « Ils représentent l'ordre céleste et immuable au sein de sociétés désarçonnées et déclinées par les guerres, les maladies et les famines », écrit Guy Lobrichon. Ces « chrétiens intégreaux » – comme les appelle le médiéviste Dominique Barthélemy – sont des pénitents qui expient leurs péchés et ceux du peuple. Ces « délégués à la purification générale » (la formule est de Georges Duby) captent le pardon divin et le répandent alentour. Ils prient pour les vivants pour l'homme déchu et racheté. Ils prient pour l'homme en danger : « Vous ne pouvez pas périr, dira Philippe Auguste à ses marins, deux siècles plus tard, au milieu d'une tempête nocturne, car en ce moment, il y a des milliers de moines qui se lèvent de leur couche et qui, bientôt, prieront pour nous. » Ils prient aussi pour les morts. Pour les rares élus qui ont gagné le Paradis. Et pour la multitude des âmes pécheresses qui errent en attendant le jugement dernier.

L'Eglise n'inventera le purgatoire, ce « troisième lieu » entre Ciel et Enfer qui a tant inspiré l'historien Jacques Le Goff, qu'au XII^e siècle. Alors, bien plus tard, Richelieu pourra ironiser sur le nombre de messes qu'il faut pour tirer une âme du purgatoire : « Autant qu'il faudrait de pelotes de neige pour chauffer un four. » En l'an Mil, on ne plaisante pas avec le salut des morts. On prie, on chante pour

Guy est un pédagogue-né. Il veut, avant toute chose, « aider nos petits-enfants », leur transmettre les bases de la musique « d'une manière concise et exhaustive ». A la différence de Boèce, qui n'aimait que la théorie, Guy a le goût du concret ; il veut allier science et technique. Son sens pratique et son habileté manuelle en font un héritier de Gerbert d'Aurillac, qui était devenu, quarante ans plus tôt, un expert en mesures de tuyaux d'orgue, instrument utilisé pour enseigner le chant dans les écoles de son temps. Le *Micrologus* tourne souvent au manuel de travaux pratiques pour apprentis musiciens. « Mille ans après, ses inventions pédagogiques nous confondent encore par leur ingéniosité », remarque Marie-Noël Colette, traductrice – du latin au français – du *Micrologus*.

Qu'a constaté Guy, au fil des ans, à Pomposa ? L'incompétence des maîtres et l'ignorance des élèves. « C'est pourquoi j'éprouvai une grande peine à l'égard de nos chantres qui, même s'ils persévéraient cent ans dans l'étude du chant, ne sont pas capables pour autant d'exécuter d'eux-mêmes la moindre antienne. » Ces maîtres qu'il brocarde gentiment : « Ils perdent ainsi un temps précieux, qu'ils pourraient passer à l'étude des saintes écritures. » Et ces élèves qui reçoivent « des coups sévères lorsqu'ils ignorent les psaumes » et qu'il aimerait former dans la joie. Pour eux, il invente les notes modernes. Pendant des siècles, la musique chrétienne s'était transmise par la seule tradition orale. En s'enrichissant, le répertoire enfanta la notation.





Autour de l'an 850, pour identifier les hauteurs de son, on recourut aux « neumes », un ensemble de signes conventionnels – des points, des virgules, des barres – ou des symboles hérités de la prosodie grecque et placés au-dessus des syllabes du texte à chanter. On affina les signes, on les surchargea de lettres latines. On recopia les chants liturgiques avec un soin accru. Les parchemins ne disaient rien des intervalles ni de la hauteur absolue des sons. Mais ce système sommaire suffisait aux chantres, qui n'avaient besoin que d'un aide-mémoire. Ils se contentaient de consulter les antiphonaires – les recueils d'antienne – conservés précieusement dans les armoires des sacristies.

Pour Guy, aucun doute : il faut mettre de l'ordre dans tout cela, et d'abord mieux organiser les sons sur la vieille échelle diatonique de deux octaves léguée par les Grecs. Les notes doivent rester à leur place, séparées par des intervalles immuables, recommande-t-il, dans son *Epistola*, l'Épître adressée à Michel, son compagnon de cellule à Pomposa. Pour que les enfants apprennent plus vite, pour qu'ils se repèrent rapidement dans le répertoire, pour qu'ils mémorisent de nouveaux chants sans solliciter leur maître à toute heure, ils ont besoin d'un début de ritournelle, une sorte de mini-refrain qu'ils garderont en tête. Guy choisira six sons qui dessineront toujours le même mouvement mélodique (deux tierces majeures séparées par un demi-ton).

COMMENT nommer ces sons ? C'est Dieu, dira-t-il plus tard, qui lui souffla la solution dans un rêve. La solution ? Un hymne, dont il suffirait de retenir les premières syllabes de chaque hémistiche. Mais quelle hymne ? Un poème, dont on n'a trouvé aucune trace écrite avant Guy : l'hymne pour les vêpres de la saint-Jean-Baptiste. Son auteur ?

L'historien et grammairien lombard Paul Diacre, qui fut aussi conseiller musical de Charlemagne. La mélodie ? Tout porte à croire que Guy l'a lui-même inventée pour la circonstance. L'hymne commence ainsi : « *Ut queant laxis/REsonare fibris/MIra gestorum/FAMuli tuorum/ SOLve polluti/LABii reatum/ Sancte Iohannes.* » Soit en français : « *Pour que puissent tes serviteurs faire sonner à pleine voix les merveilles de ta geste passée, ouvre leurs lèvres souillées de péchés.* » Ut, Ré, Mi, Fa, Sol, La. Le tour est joué. Guy vient d'inventer ce qu'on appellera la « solmisation », une méthode de solfège fondée sur l'ap-

du « par cœur », de l'enseignant « de vive voix » (*viva voce*) ne cesseront désormais de décliner. « *C'est le moment merveilleux, écrit le musicologue Olivier Cullin, où, avec une grande fraîcheur, le musicien a posé les jalons d'une grammaire neuve.* »

Guy ne s'arrête pas là. Chaque son devant « retrouver la même place chaque fois qu'il est répété dans le chant », explique-t-il dans son *Prologus*, Guy pose les notes « sur des lignes ou entre les lignes ». En traçant deux lignes correspondant aux sons, il invente la portée. Celle-ci se répandra dès le XI^e siècle en Italie puis en France, avec quatre

notes. Pour inciter les enfants à composer de jolies mélodies, Guy met au point une méthode d'improvisation, conseillant à ses élèves de « se montrer attentif » et de « s'exercer sans cesse » : « *Comble les vides, étale les passages serrés, réduis ceux qui sont trop tendus et détends ceux qui sont trop contractés.* » Cet apprentissage musical est une école de liberté.

A l'époque de Guy, toute leçon de musique commence par le maniement du monocorde, l'instrument d'enseignement et de calcul de la hauteur des sons venu de l'Antiquité. C'est une caisse de résonance munie d'un chevalet à l'aide duquel on fait varier à volonté la longueur de sa corde unique. Guy propose une méthode de division du monocorde plus rapide à réaliser. Ce qui importe pour lui, c'est que l'élève puisse « voir » et entendre les notes inscrites sur l'instrument. Sur l'une des rares images que nous ayons de Guy, datant du XII^e siècle, il montre l'usage de son monocorde à l'évêque Théobald d'Arezzo. Guy n'a pas inventé la « main guidonienne » qui porte son nom, mais il l'a popularisée. Depuis les Grecs, on utilise les doigts de la main gauche ouverte pour mémoriser la musique. Après tout, comme l'observe Guy Lobrichon, « dans un monde de tradition orale, on parle beaucoup avec ses mains ». Les degrés de la gamme sont inscrits sur les phalanges et les jointures des doigts. Les notes inventées par Guy les rejoindront.

Ce qui frappe les musicologues d'aujourd'hui, c'est la modernité de Guy. Il doit beaucoup au Pseudo-Odon, son contemporain, et il connaît un système de notation par lettres analogue à celui utilisé par Guillaume de Volpiano, futur abbé de Dijon. Mais il est plus visionnaire qu'eux. Il croit dans la puissance et dans la diversité de la musique. Il parle des notes comme on le fait d'être vivants : « *A la fin des phrases, comme un cheval dans sa course, les notes doivent toujours*

lignes, une cinquième faisant son apparition en Espagne au XIII^e siècle. Et pour faire bonne mesure, si l'on ose dire, Guy assignera des couleurs aux noms de fleur à ses deux lignes, le jaune crocus pour l'ut, le rouge minium pour le fa. Les couleurs se situent au-dessus du demi-ton mi-fa, pivot de son solfège. Les « petits enfants » apprécieront la trouvaille pédagogique.

Guy a d'autres intuitions. Il accorde le premier rôle à la note finale, car, dit-il, « elle sonne plus longuement et avec plus d'insistance ». De même que la déclinaison donne son sens à la phrase latine, de même la dernière note éclaire la phrase musicale. Guy sera entendu, et c'est la finale qui, désormais, définira les modes, les échelles de

s'approcher du lieu de la respiration plus lentement, afin qu'elles arrivent fatiguées à la pause et pour ainsi dire pesamment. » Les chanteurs exercés, remarque Guy, reconnaissent d'emblée les « différents visages » de certaines pièces de chant, « de même que celui qui connaît les peuples, s'il a beaucoup de gens devant lui, peut, à l'examen de leur apparence, dire : Celui-ci est grec, celui-ci, espagnol, celui-ci, latin, celui-là, teuton, et celui-là, gaulois. » Guy entrevoit l'avenir éclatant de la musique ; et il l'aide à s'émanciper.

LES inventions de Guy datent des environs de l'an 1020. Leur succès est rapide, et Guy s'en réjouit : certains enfants, observera-t-il, « chantaient en moins d'un mois des chants qu'ils n'avaient ni vus ni entendus, à première lecture, avec une telle sûreté que cela offrait un spectacle extraordinaire pour bien des gens ». Les résultats, note l'historien Will Durant, furent « révolutionnaires » : « Les chanteurs étaient délivrés de l'obligation d'apprendre par cœur l'ensemble de la liturgie musicale ; la musique pouvait être plus aisément composée, transmise et conservée ; l'exécutant pouvait désormais lire la musique à vue et l'écouter avec les yeux. » Guy est fier de sa méthode, même si, en bon moine, il en attribue tout le mérite à l'action sur les enfants de « la grâce divine ».

A Pomposa, une telle réussite fait des jaloux. Par ses inventions, qui secouent la torpeur des siècles, Guy affronte ce que Lucien Rebatet appelle, dans *Une histoire de la musique*, « la longévité des routines ». Les chantres, mémoires vivantes de la communauté monastique, redoutent, à juste titre, de voir leur rôle amoindri. Un jour où Guy coupe du bois, puis commence à construire un monocorde, des moines lui reprochent de faire du bruit. Ils se plaindront sept fois à l'abbé. L'instrument, à peine achevé, sera brûlé par une main hostile. Il en fabriquera un autre. Guy évoque « la trait aveugle de la jalousie. Cette terrible peste a retiré tout ce qui est bon ». « Je n'ai cure, assure-t-il, de ceux que la malveillance fait pâlir de jalousie, pourvu que d'autres progressent dans la connaissance. » En réalité, il en souffre : « L'époque est sinistre. La vérité est opprimée par la ruse, la charité par l'envie. » Et cette confiance touchante : « Ce qui est propre au moine, c'est de pleurer. » Guy ne voit qu'une issue à ses malheurs : partir. Nous sommes en 1025. Il a trente ans à peine.

Destination Arezzo, et plus précisément la cathédrale Saint-Donat, où l'évêque Théobald le prend sous sa protection et lui demande d'enseigner le chant et la théorie. Il y fait merveille. Ses élèves deviennent vite les meilleurs enfants de chœur d'Italie. Dans le *Micrologus*, dédié vers 1030 à Théobald, qui le lui a commandé, Guy le confirmera à sa manière : « C'est bien le signe d'une miraculeuse élection que même les petits enfants de votre église surpassent dans la connaissance de la musique des vieillards compétents et érudits de tous autres lieux. » Pour un moine, cela frôle l'autosatisfaction.

Entre-temps, sans doute en 1028, le pape Jean XIX, curieux des succès de Guy, l'appelle à Rome. Il s'y rend, accompagné de deux dignitaires religieux d'Arezzo. Le moine a relaté cette rencontre. Le pape questionne son visiteur en détail sur son antiphonaire – un recueil que le pontife tient, précise Guy sans excessive modestie, pour « une sorte de miracle » – et l'interroge sur ses méthodes. Il en teste l'efficacité sur lui-même, « en apprenant avec émerveillement un verset qu'il n'avait jamais entendu chanter ». Guy ne supporte pas l'air malsain de Rome, qu'il quitte en promettant de revenir en hiver. Il retournera à Pomposa, où l'abbé lui dira regretter d'avoir trop écou-

té les jaloux. Il l'invite à rester, mais Guy préfère se retirer près d'Arezzo, au monastère camaldule d'Avellana, où il serait mort le 17 mai 1050.

Sa renommée posthume, immédiate, sera grande. Guy d'Arezzo est, après Boèce, le théoricien de la musique le plus lu et le plus recopié au cours du Moyen Âge. Quelque quatre-vingt-dix manuscrits transmettront le *Micrologus*. Son héritage sera vite recueilli et enrichi avant de resplendir, deux siècles plus tard, dans ces musiques aériennes qu'appelleront les nouvelles nefes gothiques. Car Guy a aussi donné un élan décisif à la polyphonie, en renouvelant profondément ce que les spécialistes nomment l'*organum*, l'exécution d'un même chant par deux voix en accord. Avant Guy, ces deux voix évoluaient surtout en parallèle ; il imagine de les croiser : désormais, tandis qu'une voix montera, l'autre descendra, et réciproquement. Un nouvel horizon s'ouvrira devant la musique. Elle s'éloignera de l'immobilité millénaire où s'est figée la

« A la fin des phrases, comme un cheval dans sa course, les notes doivent toujours s'approcher du lieu de la respiration plus lentement, afin qu'elles arrivent fatiguées à la pause et pour ainsi dire pesamment »

vieille monodie vocale qui fut la musique officielle de l'Église, sous la forme, pure, du chant grégorien.

Les hardiesses de Guy sont dans l'air de son temps. A l'apogée du monachisme, la société du XI^e siècle bouillonne d'une impatience réformatrice. Les moines en sont les agents les plus novateurs. Leurs abbayes, riches et puissantes, ont les moyens de transformer le monde. Du moins le croient-ils. Les plus doués se mêlent aux siècles, vivent dans l'intimité des rois et des empereurs. Guy ne travaille-t-il pas aux côtés d'un évêque ? Dans leur domaine de prédilection, ils régénèrent la théologie, la liturgie, le chant. A la fois humble et fier, inventif et fidèle, Guido d'Arezzo appartient à cette génération du renouveau. Par la musique, ce moine, aujourd'hui oublié, aura conduit sa vie selon la devise qu'il s'était forgée : « Chacun hérite ce à quoi son génie l'amène. »

Jean-Pierre Langellier
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Etienne I^{er} de Hongrie,
un barbare chez les chrétiens

A lire

- *Micrologus* par Guy d'Arezzo. Traduction et commentaires de Marie-Noël Colette et Jean-Christophe Jolivet, Cité de la musique, 1996.
- *Guide de la musique du Moyen Âge*, sous la direction de Françoise Ferrand. Fayard, 1999.
- *Une histoire de la musique*, de Lucien Rebatet. Robert Laffont, 1998.
- *La Tradition du Micrologus de Guy d'Arezzo*, de Christian Meyer. *Revue de musicologie*, Tome 83, 1997, n° 1.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le précédent Cellatex

LE conflit Cellatex marquera l'histoire sociale. Pour défendre leurs revendications, les 153 salariés licenciés de cette filature de rayonne, dans les Ardennes, n'ont pas hésité à menacer directement la vie d'autrui – et la leur. Cela leur a valu une couverture médiatique incomparable. N'en doutons pas, le modèle risque de faire école. Dès le mercredi 19 juillet, dans la banlieue de Strasbourg, les salariés d'une brasserie ont menacé de faire sauter des bonnes de gaz s'ils n'obtenaient pas satisfaction. « C'est à la mode, cela ne marche plus autrement », a résumé leur délégué CGT.

On peut, on doit, comprendre le désarroi, le désespoir de salariés victimes de l'« horreur économique ». Prendre l'opinion publique à témoin est le meilleur moyen d'obtenir satisfaction. Les dockers et les sidérurgistes qui ont bénéficié de plans sociaux sont là pour le confirmer. Les pouvoirs publics ne l'ignorent pas. Auraient-ils, dans la nuit de mercredi à jeudi, accordé une prime de 80 000 francs aux salariés de Cellatex si ceux-ci n'avaient pas réussi à prendre tout le pays à témoin ?

Reste la question de la fin et des moyens. Imagine-t-on de donner raison à un pilote d'avion qui menacerait de provoquer un accident pour régler un différend avec son employeur ? Devrait-on soutenir une assistante maternelle refusant de rendre un enfant ou un employé de banque falsifiant le compte

des clients ? Aucune action revendicative, aussi légitime soit-elle, ne saurait servir de justification à des actes de violence contre des personnes. Le silence des dirigeants syndicaux nationaux illustre leur embarras. Mais également leur faiblesse. Car ces actes désespérés, qui constituent un dévoiement de l'action syndicale, ne sont que le résultat ultime d'un rapport de forces qui, depuis plus de dix ans, chez Cellatex, a tourné au désavantage des salariés. De Rhône-Poulenc aux pouvoirs publics, chacun fait mine de croire que le problème de Cellatex est conjoncturel et s'en remet à un repreneur providentiel.

Evidemment, il n'en était rien. Cette usine souffre d'être dans un secteur sinistré et dans une région enclavée, mal desservie tant par la route que par le rail. Faute de pouvoir attirer les entreprises sur place, les pouvoirs publics en sont réduits aujourd'hui à accorder une prime qui, chacun le sait depuis les années 80, ne règle rien sur le fond.

La seule solution reste la formation des salariés accompagnée d'une aide à la mobilité géographique. Ces mesures se prennent à froid et non en catastrophe, dans une salle de préfecture, sous la pression de salariés qui menacent de polluer une rivière ou de faire sauter un quartier. Elles sont essentielles pour empêcher que la reprise de la croissance ne laisse des poches de misère sociale propices à des actions d'autant plus radicales que ceux qui y vivent se sentent isolés et abandonnés.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferrerzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Kollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Éna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

De nouveaux billets en circulation

LA BANQUE DE FRANCE met en circulation à partir de vendredi 21 juillet des billets de 5 000 et 10 000 francs. On se souvient que les billets de 5 000 francs avaient été retirés de la circulation le 31 janvier 1948. Cette mesure avait pour but de favoriser le prélèvement exceptionnel et d'arrêter l'inflation en réduisant la masse monétaire. Que ces buts aient été ou non atteints, c'est une autre question. Mais, aujourd'hui, on ne songe plus à diminuer les moyens de paiement, qui paraissent encore insuffisants à divers observateurs.

Au surplus, c'est de la politique du crédit et des finances publiques et non de la valeur nominale inscrite sur les billets que dépendent le volume des moyens de paiement et le caractère sain ou malsain des émissions. Le billet de 1 000 francs ne répondait plus aux nécessités pratiques. Il représen-

taît moins de 10 francs d'avant 1914 et, à cette époque, le billet de 1 000 francs, qui valait plus de 100 000 francs d'aujourd'hui, était d'usage courant. Aussi, la décision de la Banque de France répond-elle aux vœux de nombreuses organisations de commerçants.

Le billet de 5 000 francs évoque au recto la Terre et la Mer, sous les traits de Pomone et d'Amphitrite ; le commerce et l'industrie sont symbolisés au verso par Mercure, appuyé sur son caducée, et par une femme tenant en ses mains un compas et un parchemin. La coupure de 10 000 francs est consacrée au Génie français : au recto, une jeune femme appuyée sur une mappe-monde personnifie la Science ; au verso, un personnage entouré d'instruments de dessin et de sculpture représente l'Architecture.

(21 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfiches : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le laboratoire corse

par Mireille Pongy

CE qui se joue aujourd'hui en Corse et à Paris est certes l'avenir de la Corse mais aussi celui de la décentralisation et de la répartition des ressources et des compétences entre les différentes collectivités publiques (Etat, régions, départements, communes et structures intercommunales) en France.

La Corse peut redevenir le laboratoire institutionnel qu'elle fut grâce à son statut particulier de 1982 pour les autres régions françaises. Mais elle peut aussi remettre en cause le dogme du régime administratif uniforme et devenir le cheval de Troie d'une différenciation du statut des régions en France métropolitaine. On sait que nos proches voisins latins connaissent cette situation. En Italie, quinze régions à statut ordinaire côtoient les cinq régions à statut spécial (Sicile, Sardaigne, Val d'Aoste, Trentin - Haut-Adige, Frioul-Vénétie julienne) situées à la périphérie du territoire. En Espagne, les dix-sept communautés autonomes sont dotées de statuts différenciés.

Les récents débats de l'Assemblée de Corse ont montré qu'une majorité de la classe politique corse semblait moins craindre, aujourd'hui qu'hier, un renforcement des particularismes institutionnels de l'île. La coalition formée autour du président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, des partis corsistes et nationalistes et du président radical de gauche du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi, vient de s'élargir à certains « républicains » et non des moindres, puisque le président RPR du Conseil exécutif, Jean Baggioni, et ses amis ont rejoint les partisans d'une réforme constitutionnelle.

Cette réforme, sur laquelle s'accordent aujourd'hui les deux responsables des organes délibératif et exécutif de la Collectivité territoriale de Corse (CTC), est nécessitée par la création d'une collectivité unique et la suppression des deux départements, ainsi que par la dévolution à l'Assemblée de Corse d'un pouvoir législatif encadré.

Quoi que devienne le contenu de la réforme, la constitution d'une large majorité laisse présager une plus grande célérité à appliquer le futur statut de l'île de la part des partis au pouvoir en Corse que ce ne fut le cas pour l'application de la loi Joxe de 1991. Déjà portée par l'actuel président de l'Assemblée de Corse, celle-ci fut en effet contestée par une partie de la classe politique, dont le RPR. Elu à la tête de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif en 1992, il a appliqué la loi sans précipitation.

Pour fondamentale qu'elle soit, la réforme institutionnelle n'épuise pas l'analyse des enjeux d'une décentralisation accrue ou d'une

autonomie de la Corse. Car un de ces enjeux essentiels est la recherche d'une meilleure efficacité de l'action publique – en Corse comme ailleurs. La loi Joxe a déjà transféré des compétences de gestion de l'Etat vers la CTC. Dans les domaines des transports, de la voirie, de l'agriculture, du développement économique et de la culture, des ressources financières ainsi que des postes ont été transférés à la CTC pour qu'elle conduise sa propre politique dans le respect des lois de la République.

Dans le domaine emblématique de la culture, la régionalisation de la politique a été particulièrement importante puisque la loi Joxe a transféré en 1993 près de 80 % des crédits déconcentrés du service extérieur du ministère de la culture (DRAC) à la CTC. Cette

ministation territoriale, susceptible de rééquilibrer le pouvoir politique et ses dérivés clientélistes.

Sous le regard attentif mais quelquefois méfiant des services du ministère de la culture, la CTC a repris à son compte l'héritage de l'Etat et s'est appropriée une bonne partie des procédures et recettes de l'action gouvernementale. La direction de l'exécutif territorial par un parti républicain (le RPR) peu soucieux de rupture, la volonté de ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain » et l'attitude générale de coopération entre les services ont contribué à la bonne transmission du pilotage de l'action, de l'Etat à la CTC.

La brièveté de la période écoulée depuis le transfert effectif de ressources (1993) ne permet pas de répondre à la question d'une

« Le défi majeur de la régionalisation d'hier et du nouveau statut de demain se situe peut-être moins du côté des acteurs corses que de celui de l'Etat »

dernière s'est saisie de ses nouvelles compétences avec une certaine lenteur pour les raisons évoquées plus haut, mais surtout parce que la construction d'une politique publique nécessite un temps d'apprentissage et notamment la mise en place de l'outil essentiel de la mise en œuvre d'une politique qu'est une administration.

Outre que la décentralisation et en l'occurrence la régionalisation participent à un meilleur aménagement du territoire en favorisant la localisation de ressources financières publiques et la création d'emplois publics fournissant des débouchés à de jeunes Corses diplômés, elles impliquent la construction d'un nouvel acteur, l'ad-

meilleure efficacité – à préciser – mais met en exergue des changements. Si l'accès aux ressources publiques a posé et pose aux acteurs culturels corses des problèmes qui se retrouvent ailleurs, les orientations de la politique culturelle ont connu certains inflexions. Par rapport à la période antérieure où le ministère de la culture avait en charge le pilotage – difficile – de l'action culturelle, s'affirme un soutien plus prononcé à la culture corse et au développement des échanges culturels de la Corse avec son environnement méditerranéen immédiat et plus lointain.

Le nombreux « petit » patrimoine, essentiellement rural et religieux, dont la construction remon-

AU COURRIER DU « MONDE »

ETRE HOMOSEXUEL

Dans votre éditorial du 24 juin, vous parlez, à propos de l'homosexualité, de « liberté de comportement qui reste menacée ». L'homosexualité n'est pas une liberté de comportement, mais une liberté d'être, et il y a là une grande différence.

Le racisme ou l'homophobie ne s'appliquent pas contre des personnes qui se « comportent » de telle ou telle façon, mais bien à des personnes qui sont noirs, arabes ou homos. Demander un passe-droit pour me « comporter » en homo, je ne le ferai pas, mais pour être un homo non discriminé, alors oui, je vais à la Gay Pride pour lutter contre l'homophobie.

Patrick Niedo
Paris

ANTISÉMITISME ET FANTASMES

Le judaïsme cristallise sur lui tous les fantasmes véhiculés par la croyance populaire d'une force occulte qui dominerait le monde et voudrait lui donner sa marque. C'est pour cela que l'antisémitisme n'est pas une opinion comme les autres. Des lecteurs vous demandent « pourquoi des juifs monopoliseraient une émission de radio » et en quoi « une communauté qui se comporte en groupe de pression (...) échapperait à la critique (...) ». Ma réponse tient à ceci : on prête régulièrement aux juifs des intentions qui vont au-delà de leurs intérêts propres. On ne critique pas le lobby agricole, qui se bat pour améliorer le sort des agriculteurs, ni celui des vendeurs de musique, qui veulent faire baisser le taux de TVA sur les disques, mais, dès lors que l'on parle d'un lobby juif, on lui prête, entre autres, qui une volonté

de domination de l'économie mondiale (par le biais de la finance), qui un pouvoir occulte sur le monde médiatique par l'intermédiaire des médias où ils seraient particulièrement bien implantés.

(...) L'antisémitisme est en cela différent du racisme et de la xénophobie (...). Je pense aussi que ressasser des commentaires sur Renaud Camus est excessif et peut effectivement entraîner une lassitude et faire accablent par des esprits simples la thèse que ce sont les juifs qui entretiennent la polémique. Nous sommes, hélas ! habitués à ce que l'on nous reproche ce que nous pensons, ce que nous faisons et même ce que nous sommes susceptibles de faire !

Israël Cemachovic
Président
de la communauté juive
de Dijon

Mireille Pongy est chercheuse au CNRS (CERAT-IEP de Grenoble).

de domination de l'économie mondiale (par le biais de la finance), qui un pouvoir occulte sur le monde médiatique par l'intermédiaire des médias où ils seraient particulièrement bien implantés.

(...) L'antisémitisme est en cela différent du racisme et de la xénophobie (...).

Je pense aussi que ressasser des commentaires sur Renaud Camus est excessif et peut effectivement entraîner une lassitude et faire accablent par des esprits simples la thèse que ce sont les juifs qui entretiennent la polémique. Nous sommes, hélas ! habitués à ce que l'on nous reproche ce que nous pensons, ce que nous faisons et même ce que nous sommes susceptibles de faire !

Israël Cemachovic
Président
de la communauté juive
de Dijon

La magie Blair s'estompe

Suite de la première page

Le puissant phare de la droite qu'est *The Daily Telegraph* le relevait mardi matin : sous prétexte qu'il projette l'image d'un homme heureux comme époux et père de famille, Tony Blair pense que les gens ont oublié « la suppression des déductions fiscales familiales, le renvoi des mères célibataires au travail et la tentative d'abrogation d'une loi qui interdit le prosélytisme homosexuel à l'école ». Et Janet Daley poursuit, dans le même journal, que le fameux mémo montre un homme « prêt à recourir à une série de coups médiatiques ou de « mesurées » populistes pour se maintenir ». Le premier ministre ne se contente pas, comme tous ses homologues de par le monde, de chercher à attirer l'attention publique sur ce qu'il fait de bien ; il se présente prêt à recourir à l'artifice, jusqu'à changer la loi du pays pour redresser une image qui s'effrite, certes, mais qui est encore très loin d'être négative. Tony Blair ne veut pas seulement être réélu, il veut être aimé par le plus grand nombre.

Même *The Guardian* et *The Independent*, les deux seuls quotidiens de qualité qui, jusqu'ici, lui étaient presque systématiquement acquis, s'étranglent de rage ou de tristesse. « La lumière jetée sur la pensée de notre premier ministre par ce mémo est alarmante », écrit le premier. « Il montre un homme qui réduit la politique au service exclusif de son éventuelle réélection. Déprimant. » Le second enfonce le couteau dans la plaie : « Le mémo lève le voile sur un cerveau où les idées profondes sont devenues pratiquement hors de propos. Transparaît un homme certes déterminé, mais plus obsédé par son image que par l'idée politique. » Et c'est à Michael Gove, dans *The Times* (centre droit), qu'il revient d'asséner le coup de grâce : « L'homme qui dénonçait récemment le « populisme démagogique » du leader de l'opposition tory n'est lui-même qu'un obsédé de l'image, un colporteur hypocrite, totalement absorbé par son ego. »

pour le roi de la presse de caniveau, *The Sun*, et ses quatre millions d'acheteurs quotidiens ?

La réponse est en partie dans la question, en partie dans un autre mémo dévastateur, qui trouva lui aussi son chemin à la une des journaux, celui de Philip Gould. Ce sondeur professionnel, surnommé le « gourou du premier ministre », a mis en place des focus groups, sorte d'échantillons d'électeurs dits flotants, qui sont testés chaque semaine sur l'image et la politique du premier ministre. Sa conclusion « confidentielle » (mais néanmoins publiée le mois dernier) ? « TB, c'est du vent, de la propagande et pas de substance », tranchaient les membres des focus groups. « Si vous ne maniez pas les médias convenablement, écrit un jour M. Gould, vous ne savez pas gouverner avec compétence. »

« TB, C'EST DU VENT »
Tony Blair, dont on dit partout qu'il a besoin de vacances, se serait-il inconsidérément affolé devant la pugnacité de plus en plus vive de William Hague, son challenger conservateur ? Sur tous les sujets populaires abordés dans le fameux mémo – famille, lutte contre la criminalité, autodéfense, lutte contre l'immigration abusive et défense –, le jeune chef de l'opposition, radicalisant son discours réactionnaire traditionnel, a marqué des points dans l'opinion. Mais les travaillistes sont encore à 42 % d'intentions de vote contre 35 %. Pourquoi Tony Blair s'est-il alors laissé piéger à rédiger ce malheureux mémo, ainsi, le même matin blême d'avril qu'une plaidoirie *pro domo*

chemise dans le bureau de son conseiller de presse, Alastair Campbell, Tony Blair, surpris par les caméras invitées là pour dresser le portrait de son célèbre « sultan de la propagande », eut cette réponse embarrassée : « Eh bien... Mais... Oui, j'attache beaucoup d'importance à la tâche qu'il assume. Cela fait partie du travail gouvernemental moderne vous savez... Je ne suis probablement pas le premier chef de gouvernement à s'asseoir avec ses gens de presse pour essayer de déterminer la forme que prendra telle ou telle histoire et comment nous la voudrions publiée... » C'est peu dire que l'impact de cet entretien impromptu, diffusé samedi 15 juillet, ne fut pas des meilleurs pour le chef de la « troisième voie ». Le pire était à venir. Mais ce jour-là, déjà, quelque chose du mystère et du charme de Tony Blair s'en était allé.

Patrice Claude

PRÉCISION

MARAIS POITEVIN

Dans l'article paru dans *Le Monde* du 5 juillet, intitulé « Haro sur l'extension de la communauté niortaise », le sondage Sofres, réalisé les 30 et 31 mai auprès de cinq cents personnes de treize communes du Marais poitevin, a été effectué à la demande d'André Dulait et Michel Bécot, sénateurs (UDF) des Deux-Sèvres, et non, comme nous l'avons écrit par erreur, à la

demande du conseil général des Deux-Sèvres, qu'André Dulait préside.

RECTIFICATIF

SOCIALISTE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article consacré à la source des Cent-Fonts (*Le Monde* du 3 juin), Philippe Dutrempuich, le maire de la commune de Causse-de-la-Selle, n'est pas divers droite, mais PS.

SOCIAL Un protocole d'accord a été trouvé, dans la nuit de mercredi à jeudi, entre les pouvoirs publics et les représentants des 153 ouvriers de la filature Cellatex à Givet (Ar-

dennes), qui menaçaient de faire exploser les produits entposés sur le site, après la mise en liquidation de l'entreprise. ● L'ACCORD prévoit notamment le maintien des

revenus pour tous pendant vingt-quatre mois, des congés de conversion rémunérés à 80 % du salaire net actuel sur des périodes relativement longues et une prime de licen-

ciement de 80 000 francs pour chacun des salariés. ● À ENTENDRE les premiers commentaires des salariés de l'entreprise, ceux-ci considéraient les termes du protocole d'ac-

cord « comme une victoire ». ● L'ADOPTION du texte, par un vote du personnel, devait intervenir jeudi soir. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Les pouvoirs publics désamorcent le conflit social de Cellatex

Le protocole d'accord négocié entre les représentants des salariés et de l'Etat, dans la nuit de mercredi à jeudi, semble satisfaire les employés du groupe textile. Mais cette lutte laissera des traces. Pour la première fois, des grévistes n'ont pas hésité à menacer la vie d'autrui pour être entendus

GIVET (Ardennes)

de notre envoyée spéciale

La rumeur se répandait par petits bouts, tout au long de la nuit. Les téléphones portables apportaient des nouvelles, toujours évasives, à la faveur d'une suspension de séance. On attendait. La nuit serait longue, les ouvriers de Cellatex le savaient, et le petit groupe de sympathisants et d'amis qui ne décollaient pas des abords de l'usine de Givet étaient bien décidés à patienter. Devant le portail, le feu était constamment entretenu, grillant un amoncellement de ferrailles, de pneus et de bobines de viscosse. De temps à autre, on y jetait un gant rempli de deux grammes d'acide sulfurique, et l'ampleur des explosions laissait rêver sur l'usage qui pourrait être fait de la cuve de 56 000 litres du même acide abritée dans l'usine, et dont une partie avait été déjà déversée par les ouvriers, lundi 17 juillet, dans un ruisseau af-

fluent de la Meuse. Une cinquantaine de kilomètres sépare l'usine Cellatex de Givet et la préfecture des Ardennes, à Charleville-Mézières, où se tenaient les négociations à huis clos qui devaient décider du sort des 153 ouvriers licenciés de la dernière filature française de rayonne (viscosse). En cas d'échec, ils menaçaient de « tout faire péter » et, en tentant de les calmer, les responsables syndicaux prévoyaient le pire : « On est tributaire du caractère de chacun, disait Remo Pesa, responsable sécurité. Au moment où il y a de la colère, on n'est plus capable de rien. » Dès 17 h 30, mercredi 19 juillet, représentants du ministère de l'emploi et de la solidarité, élus locaux et responsables syndicaux, entre autres, se réunissaient à Charleville-Mézières autour du préfet des Ardennes.

C'était la réunion de la dernière chance, ils le savaient. « Après ça, si

ça échoue, je ne vois pas sur quoi il aurait pu y en avoir une autre », avait dit Jean-Louis Joffrin, secrétaire général de l'Union départementale CGT des Ardennes. Depuis l'occupation de l'usine Cellatex, décidée aussitôt après sa liquidation judiciaire, le 5 juillet, les négociations entre les syndicats et les pouvoirs publics n'avaient abouti qu'à exacerber l'exaspération des licenciés.

UNE PRIME DE 80 000 FRANCS

Mais la nuit passait. Dans la salle du comité d'entreprise, la plupart des ouvriers attendaient sagement en discutant et en jouant aux cartes. D'autres restaient dehors, réunis autour du feu, ravis d'y jeter des explosifs de plus en plus gros, de plus en plus lumineux et bruyants, s'attirant les « ah ! » joyeux de la foule. Il était près de 2 heures quand la nouvelle a circulé que c'était fini, un protocole d'accord de fin de conflit

était dressé. Les délégués syndicaux quittaient Charleville-Mézières pour rendre compte à l'usine de Givet de l'issue des négociations.

Une heure plus tard, l'arrivée des délégués est annoncée par une série de fortes explosions, suivie d'un silence. Dans la salle, tous s'assèyent sagement et tentent de commenter l'expression des visages. « S'ils sourient, c'est bon ! », se disent-ils. Le secrétaire du comité d'entreprise, Maurad Rabhi, entre le premier. « Ah ! Il sourit ! », lance quelqu'un. Après un huis clos d'une demi-heure entre responsables syndicaux et ouvriers, M. Rabhi avoue : « C'est pas mal. Les pouvoirs publics ont cédé sur tous les points essentiels. On verra dans la journée ce que les gens en pensent. Là, ils nous ont surtout écoutés. »

Pour Christian Larose, secrétaire de la fédération CGT du textile, l'essentiel était de n'exclure personne de l'ensemble des dispositions pré-

sentées. En particulier les femmes (un tiers des ouvriers de Cellatex) et les plus de cinquante ans, dont les possibilités de reconversion sont infimes. Le protocole prévoit notamment une cellule de retour à l'emploi pour aider à la reconversion et à laquelle participeront deux représentants des salariés de Cellatex, dont M. Rabhi ; le maintien des niveaux de salaire pendant vingt-quatre mois des salariés qui trouveraient un nouvel emploi moins rémunéré ; des congés de conversion de douze mois en moyenne avec un revenu de 80 % du salaire net antérieur.

C'est l'article 6 du protocole d'accord qui a suffi à calmer les esprits. Il prévoit une prime complémentaire de 80 000 francs (12,2 millions d'euros) pour chaque salarié. La question de cette prime restait la principale pierre d'achoppement des négociations. Les syndicats avaient fixé au départ la somme de 150 000 francs et, pour les ouvriers, c'en était devenu un symbole, ce sur quoi ils ne transigeraient pas. Avant la réunion, M. Joffrin l'avait prévu : « S'ils acceptent d'accorder une prime, même autour de 100 000 francs, ce sera la seule façon de tout désamorcer. »

JURISPRUDENCE DANGEREUSE

Les Cellatex étaient-ils satisfaits ? A 4 heures, les idées n'étaient pas encore claires. « Là, on n'a pas eu trop le temps de réfléchir, dit l'un d'eux, mais ça me paraît plutôt pas trop mal. La prime, je ne pensais pas que ça dépasserait les 50 000 francs. Ça nous aidera à tenir si on ne trouve pas de boulot. » « Pour moi, c'est super, disait en souriant un ouvrier de vingt-cinq ans. Je suis jeune, je n'ai pas d'enfant, je vais pouvoir reprendre mes études. » « Une victoire ! lance un autre. Aller si vite et si loin, je n'y croyais pas. » Les 153 ouvriers licenciés devaient se réunir dans la journée de jeudi pour commenter le protocole d'accord et l'adopter ensuite par un vote à bulletins secrets.

Le déversement de l'acide sulfurique dans le ruisseau a évidemment pesé sur les négociations. Le succès relatif des ouvriers de Cella-

tex risque d'ouvrir une jurisprudence dangereuse. Sans doute pour la tempérer, le préambule du protocole d'accord précise la gravité exceptionnelle de la situation de Cellatex. Mais avant même de connaître l'issue des négociations, le chantage à la pollution et aux explosifs avait fait des émules en Alsace. L'annonce de cette nouvelle

Menaces à la brasserie Adelshoffen

Les salariés de la brasserie Adelshoffen occupent depuis mercredi matin 19 juillet leur usine à Schiltigheim (banlieue de Strasbourg), condamnée à fermer avant la fin de l'année par le géant néerlandais Heineken. Le directeur du personnel, Alain Geng, retenu par les salariés en grève, a été évacué par le SAMU en fin d'après-midi. « On va passer au stade supérieur », a déclaré Thierry Durr, délégué CGT, qui a menacé de faire exploser des bonbonnes de gaz servant à alimenter les chariots élévateurs de la brasserie. « C'est à la mode, cela ne marche plus autrement », a-t-il expliqué.

C'est le refus de la direction de participer mercredi matin à un comité d'entreprise, alors que les salariés avaient installé des banderoles sur la façade de l'usine et enflammé, à l'entrée, un stock de palettes et de pneus, qui a mis le feu aux poudres. Ceux-ci affirment avoir eu cette idée avant les salariés de Cellatex. « Ça fait longtemps qu'on a ça dans la tête, on n'a plus grand chose à perdre », a raconté un syndicaliste.

n'a pas totalement réjoui M. Pesa. « Une nouvelle forme de revendication est née à Cellatex, a-t-il reconnu. Je le regrette. Dans un Etat démocratique, on devrait pouvoir se passer de la menace pour se mettre autour d'une table et écouter les gens réduits au désespoir. »

Marion Van Renterghem

Maurad Rabhi, syndicaliste : « Et maintenant, je leur dis quoi ? »

GIVET (Ardennes)

de notre envoyée spéciale

Maurad Rabhi est un privilégié. C'est lui qui le dit. « Enfin, privilégié, c'est un grand mot, mais disons que ma situation est beaucoup moins grave

PORTRAIT

A trente ans, ce délégué CGT calme et déterminé a porté le conflit sur ses épaules. Il sait qu'il s'en sortira, mais les autres ?

que la leur. » Maurad Rabhi, trente ans, est l'un des 153 ouvriers licenciés de l'usine Cellatex, à Givet. Entré en 1992 dans la filature comme technicien de maintenance, il est devenu secrétaire du comité d'entreprise. Ses collègues le trouvaient plus calme que la moyenne, plus posé. Et lui, il avait accepté la tâche, au départ, parce qu'il aimait bien s'occuper de gens. Il avait déjà « fait des colos, des centres de vacances pour cas sociaux, tout ça ». La liquidation judiciaire de la petite usine centenaire, le 5 juillet, allait tout changer de sa mission. Le soir même, tous les ouvriers décidaient spontanément d'occuper l'usine, en attendant on ne savait trop quoi. La suite du conflit, Maurad Rabhi l'a porté

sur les épaules, délégué CGT lors des réunions avec les responsables de l'Etat et les élus locaux, tentant de calmer le jeu, sans céder.

Maurad Rabhi aime bien parler de « la pointe », ainsi qu'on appelle cette région des Ardennes qui entoure Givet, sorte de bras de terre dans la terre, une pointe française enfoncée dans la Belgique, quasiment belge elle-même à force d'être cernée par les frontières. Lui, Maurad, est d'origine kabyle, comme beaucoup d'ouvriers de « la pointe ». « Dans les années 60, des bateaux venaient en Algérie chercher de la main-d'œuvre. Le hasard a voulu qu'ils tombent sur des villages kabyles. Mes parents étaient de- dans. Tous les Kabyles, ici, sont cousins. »

UN AIR DE JEUNE-VIEUX SAGE

Ici, à « la pointe », il y a une solidarité des laissés-pour-compte, des oubliés de la croissance. Comme si, par aberration ou par destinée géographique, la pointe était ailleurs, en plus, ou en trop. « On nous bassine avec le fait que l'économie française est en pleine forme, et on laisse crever la pointe de Givet et ses 22 % de chômeurs, bientôt plus de 25 %, quand il faudra compter ceux de Cellatex. Pourquoi ? Il est là, le problème. »

En revenant de Charleville-Mézières avec un protocole d'accord de fin de conflit et de nom-

breuses concessions de l'Etat, Maurad Rabhi n'avait pas pour autant abandonné son air de jeune-vieux sage un peu grave. Lui, avec son bac technique et sa formation de maintenance, il se sait tiré d'affaire. Mais les autres ? « Cela me dégoûte. On prétend qu'on reclassera les gens. Or y a une bonne centaine de personnes inclassables. Qu'on arrête de nous raconter des salades. Le même type qui a dit officiellement dans une réunion "on formera les femmes, les hommes de plus de 50 ans" m'a avoué en tête-à-tête : "Pour eux, on ne fera rien, Monsieur". » A Cellatex, il y a les plus de 50 ans, dont l'avenir est bouché. Il y a ceux, un peu moins âgés, qui ont fait toute leur carrière à l'usine, dans le textile, et qui ne savent rien faire d'autre. Il y a les jeunes. Ils avaient mis leur espoir dans cet emploi et, optimistes, ont fondé une famille. « Quand l'usine a été reprise par un Autrichien, en 1998, ça a créé une dynamique d'espoir, raconte Maurad. Tout le monde portait la fleur au fusil. Il y a eu six naissances chez Cellatex dans l'année, trois fois plus que d'ordinaire. » Et comme on travaille souvent en famille, à Cellatex, tous ensemble, père, mère, enfants, le chômage aussi est affaire de famille. « A ceux-là, maintenant, je leur dis quoi ? », demande Maurad.

M. V. R.

BC Partners à la tête de 3,5 milliards d'euros

ALORS QUE LES ÉQUIPES de Vivendi et de Seagram travaillent à leur rapprochement, les rumeurs vont bon train sur l'éventuel repreneur de la division vins et spiritueux du canadien. Un industriel déjà présent dans le secteur ? Difficile, car certaines marques de whisky ou de cognac risqueraient d'être en concurrence directe. Un groupe cherchant à se diversifier ? C'est passé de mode. Des investisseurs institutionnels ou particuliers séduits par une introduction en Bourse ? L'opération serait longue, complexe. Reste une solution, celle du rachat par un fonds de capital-investissement, spécialisé dans ce que les professionnels qualifient d'opérations de rachat à effet de levier, en anglais *LBO* pour *leverage buy-out*. Déjà certains évoquent pour cette opération une intervention du fonds européen BC Partners. Ce dernier a annoncé, jeudi 20 juillet, qu'il venait de lever plus de 3,5 milliards d'euros (23 milliards

de francs) de capitaux pour son dernier fonds, BCEC VII.

Ces fonds, dans lesquels des caisses de retraites, des fonds de pension, des compagnies d'assurances ou des particuliers très fortunés placent leurs capitaux, sont spécialisés dans l'achat de divisions d'entreprise ou de filiales de grands groupes, en partenariat avec les dirigeants de ces entités. En général, ils financent leur acquisition pour un tiers en capitaux propres, le solde étant emprunté. Ils aident ensuite l'entreprise à se restructurer, à prendre une dimension européenne ou mondiale, avant de la revendre, éventuellement en l'introduisant en Bourse, comme BC Partners l'a fait avec Neopost, spécialiste du traitement du courrier, ou avec Elior, groupe de restauration collective.

« Les patrons de grands groupes sont encore souvent étonnés lorsqu'ils décident de céder une de leurs divisions ou une importante filiale et que les banquiers d'affaires leur pro-

posent de négocier avec un fonds d'investissement plutôt qu'avec un autre industriel. Ce type d'opération est pourtant devenu fréquent et le sera de plus en plus », note Michel Guillet, l'un des associés-gérants de la société de gestion BC Partners, qui vient de rejoindre André François-Poncet, l'un des responsables parisiens de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter.

Les deux financiers n'ont pas le moindre doute quant à leur capacité à investir rapidement leurs 3,5 milliards d'euros. Ils évoquent l'explosion du nombre de fusions et acquisitions, après lesquelles les groupes industriels ou de services doivent se recentrer, et pour cela céder certaines de leurs branches, notamment quand les autorités de la concurrence leur imposent des conditions strictes. Ils évoquent les évolutions stratégiques de certains groupes européens dont les activités n'ont plus rien à voir avec celles qu'ils avaient il y a dix ans. Ils soulignent l'évolution rapide des cadres en France, qui ont de plus en plus d'ambitions entrepreneuriales. Ils se félicitent en outre, comme le fait Christophe Fercocq, l'un des responsables des fonds Legal & General Ventures, des perspectives qu'ouvre la réforme fiscale allemande.

L'offre, en outre, peut créer la demande. Or il y a pléthore de capitaux à investir : en un an, plusieurs fonds de plus de 3 milliards d'euros sont apparus en Europe, qui se disent capables d'acheter seuls des entreprises valant plusieurs milliards d'euros.

Sophie Fay

Le néerlandais ING rachète l'assureur américain Aetna

C'EST LA FIN d'un long feuilleton. Le bancassureur néerlandais ING a annoncé, jeudi matin 20 juillet, l'acquisition des services financiers et des opérations internationales du groupe américain Aetna, numéro un de l'assurance-santé aux Etats-Unis, pour un montant total de 7,7 milliards de dollars (8,4 milliards d'euros), compte tenu de la reprise d'un passif de 2,7 milliards de dollars.

L'histoire avait commencé le 1^{er} mars, lorsque Aetna avait révélé avoir reçu, par courrier, une offre de rachat non sollicitée d'ING et de l'assureur américain WellPoint Health Networks. La date du lancement de ce raid n'avait pas été choisie au hasard, les deux prédateurs cherchant à tirer profit de la crise traversée par leur cible : fin février, le président d'Aetna, Richard Huber, avait été victime de la colère des actionnaires face aux résultats décevants de l'entreprise et à la chute du cours de l'action, et contraint à la démission lors d'un conseil d'administration.

DIFFICULTÉS PERSISTANTES

Quelques jours plus tard, toutefois, le nouveau patron d'Aetna, William Donaldson - cofondateur de l'établissement financier Donaldson, Lufkin and Jenrette -, rejetait officiellement l'offre d'ING et Well-Point. De son côté, ING faisait savoir mi-juin qu'il avait mis fin, pour une question de prix, à ses discussions avec Aetna.

L'assureur américain a finalement changé d'avis. Ses difficultés persistantes - le groupe a annoncé, mardi, une révision en baisse de ses perspectives de bénéfice pour le deuxième trimestre - ont favorisé la

reprise des négociations avec l'établissement néerlandais et l'ont incité à se montrer plus conciliant.

Grâce à cette acquisition, ING s'installe parmi les tout premiers groupes sur les marchés de l'assurance des Etats-Unis et de l'Amérique latine et se hisse au onzième rang mondial des gestionnaires de

fonds. Le bancassureur néerlandais estime que cet investissement lui permettra d'accroître son bénéfice par action de 0,18 euro en 2001, cette contribution positive devant ensuite atteindre 0,70 euro environ d'ici à 2005.

Pierre-Antoine Delhommais

Incertitudes sur les projets de Deutsche Telekom aux Etats-Unis

DEUTSCHE TELEKOM aurait déposé une offre sur l'opérateur de téléphonie mobile américain VoiceStream, selon le *Wall Street Journal* du jeudi 20 juillet. Les négociations seraient en cours pour finaliser cette acquisition, à un montant record : l'offre s'élèverait à 53 milliards de dollars (57 milliards d'euros), dont une partie versée en cash. Au contraire, le *Financial Times* de jeudi estime que les négociations butent sur le prix à payer, et que Deutsche Telekom pourrait encore renoncer à son offre. Les deux parties se refusent au moindre commentaire. Les projets de Deutsche Telekom suscitent les critiques de certains élus américains, qui s'opposent à ce que VoiceStream passe sous contrôle « d'un monopole détenu par l'Etat allemand ».

M. Fabius incite les entreprises à accélérer leurs préparatifs à l'euro

LE MINISTRE FRANÇAIS de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a souligné, mercredi 19 juillet, la nécessité pour les entreprises d'accélérer leur préparation de passage à l'euro, à dix-huit mois de la mise en circulation des pièces et des monnaies euros.

A l'issue d'une réunion du Comité national de l'euro, qui regroupe autour des pouvoirs publics les représentants notamment des banques et des consommateurs, M. Fabius a indiqué qu'en France « la préparation de l'euro avance, mais est lente, surtout pour les petites et moyennes entreprises ». Il faut « six à dix-huit mois » pour qu'une entreprise mène à bien ses travaux de passage à l'euro a souligné M. Fabius.

Le projet de suppression de la redevance inquiète les chaînes publiques

Les présidents de France Télévision et de La Cinquième-Arte ont estimé, devant leurs homologues européens, que le projet de suppression de la redevance montre le peu d'empressement des politiques à accompagner le développement des chaînes publiques

LILLE

de notre envoyé spécial
Comment prendre la défense d'un « impôt archaïque, injuste et coûteux à gérer » ? C'est ainsi que Didier Migaud, rapporteur général (PS) du budget à l'Assemblée nationale, avait qualifié la redevance télévision avant d'en préconiser la suppression pure et simple, sur deux ans (Le Monde du 14 juillet). Comment, en effet, voler au secours d'une taxe impopulaire, au « rendement » faible – 13,6 milliards de francs de recettes annuelles pour un coût de collecte approchant les 900 millions de francs – et au « taux d'évasion » élevé puisque les mauvais payeurs représenteraient 16,7 % pour les résidences principales et 65,9 % pour les résidences secondaires ?

Concerné au premier chef par les

modifications du financement de l'audiovisuel public en cas de suppression de la redevance, Marc Tessier, président de France Télévision, a choisi de prendre l'Europe à témoin. « La redevance est un système de financement européen, adopté par tous les pays à l'exception de l'Espagne dont la télévision publique est, précisément, la plus endettée d'Europe », a-t-il déclaré au Monde, mercredi 19 juillet à Lille, en marge d'un colloque sur « les télévisions publiques européennes à l'ère des mutations économiques et technologiques ». « Est-ce que la France peut prendre le risque de rompre cette quasi-unanimité européenne sans faire courir de risque à son audiovisuel public ? ».

Devant un parterre de responsables des télévisions publiques européennes, Jérôme Clément, président

de La Cinquième-Arte, a exprimé la même incrédulité : « Je ne peux imaginer qu'en France on revienne sur ce mode de financement spécifique qui a fait ses preuves, et qu'on coupe ainsi le lien entre le télé-spectateur et le diffuseur ».

« DÉMAGOGIQUE »

Selon lui, « partout où le service public est fort, le montant de la redevance est élevé » : 1 137 francs en Allemagne, 1 006 francs en Grande-Bretagne, 984 francs en Suède, contre 751 francs en France. De plus, les Allemands viennent d'adopter la pluriannualité pour la redevance, tandis que les Britanniques ont obtenu une « rallonge » pour le financement de leurs investissements dans le numérique.

Pour l'heure, Catherine Tasca, mi-

nistre de la culture et de la communication, s'est déclarée « plus que réservée » à l'égard de cette suggestion du rapport Migaud, vite rejointe par quelques socialistes comme Jack Lang, des parlementaires communistes et Verts, ainsi que par Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a qualifié la proposition de « démagogique ». Car, sans redevance, comment financer les missions du service public et les nécessaires investissements technologiques pour faire face à la concurrence des chaînes privées ?

La plupart des professionnels de l'audiovisuel public s'interrogent sur les recettes de substitution suggérées par Didier Migaud, notamment les prélèvements sur La Française des jeux : « Le produit du Loto n'est

pas suffisant pour financer la télévision et la radio publiques, estime Marc Tessier. Si cette formule était retenue, cela signifierait qu'on veut diminuer nos moyens. » La crainte est encore plus grande dans l'hypothèse d'une budgétisation car « l'audiovisuel a un taux de développement et de croissance bien supérieur à celui du budget de l'Etat ».

A quelques semaines de devenir le patron de la holding de télévision publique créée par la loi Trautmann, M. Tessier s'inquiète surtout de la signification politique de la proposition Migaud : « C'est le constat que certains groupes de parlementaires ne sont pas favorables à une augmentation de la contribution de l'Etat à la télévision publique, précisément au moment où nous avons des projets de développement », dit-il en faisant allusion à la création de nouvelles chaînes en numérique hertzien. Il insiste : « Comment négocier avec l'Etat, d'ici à la fin de l'année, un contrat d'objectifs et de moyens sur quatre ou cinq ans quand on me dit que ma recette principale va être changée ? ».

De nombreux observateurs, patrons de chaînes et syndicats confondus, soulignent l'incohérence de la proposition Migaud quelques semaines seulement après le vote – difficile – d'une loi sur l'audiovisuel qui pérennise le système de la redevance. Les griefs du rapporteur du budget vis-à-vis de la collecte de cette taxe sont certes étayés par un rapport de l'inspection des finances de décembre 1999, et personne ne les conteste. Fallait-il pour autant en déduire abruptement la suppression de cette recette spécifique, en occultant les pistes de réforme ouvertes par l'auteur du document ?

L'Américain CNet achète le groupe ZDNet

LE GROUPE CNet, qui possède une dizaine de sites Internet, acquiert son concurrent ZDNet, autre groupe américain spécialisé dans les médias numériques filiale de Ziff-Davis, pour un montant de 1,6 milliard de dollars (environ 1,7 milliard d'euros), selon un communiqué commun diffusé mercredi 19 juillet. Le groupe issu de la fusion de ces deux entreprises, dont les actionnaires de Ziff-Davis détiendront désormais 35 %, donnera naissance au huitième plus important réseau de sites sur Internet avec une audience cumulée de 16,6 millions de visiteurs par mois dans 23 pays. Ce rachat vise à « créer un leader de l'information sur les technologies de l'information pour les entreprises et les particuliers à travers divers supports, dont l'Internet, la télévision, la radio et la presse écrite ». Le rachat sera entériné au dernier trimestre 2000.

■ **TÉLÉVISION** : le CSA a dressé un bilan mitigé de Canal+ pour l'exercice 1999. Après avoir constaté la « très forte augmentation » du chiffre d'affaires du groupe, le Conseil a regretté les managements de la chaîne en terme de programmation. Il a, par ailleurs, engagé une procédure de sanction à son encontre pour publicité clandestine, et devrait faire valoir sa décision relative à la fusion de Canal+ Vivendi avec Seagram « dans les prochains jours ».

■ **PUBLICITÉ** : Tél 2 relance sa pub comparative après les décisions favorables des tribunaux de commerce de Paris et Versailles. L'opérateur téléphonique, qui comparait dans des annonces diffusées dans la presse ses tarifs à ceux de ses concurrents France Télécom, 9 Télécom et le 7 de Cegetel, avait dû suspendre sa campagne à la suite de référés déposés par Cegetel et France Télécom.

La rédaction de « Nord Eclair » préservée

LILLE

de notre correspondant régional
Les comités d'entreprise de La Voix du Nord et de Nord Eclair ont adopté, mercredi 19 juillet dans l'après-midi, les protocoles qui doivent permettre le rapprochement des deux journaux sous la houlette de la Socpresse (groupe Hersant). L'application de ces accords ne débouche sur aucun licenciement à Nord Eclair et permettrait une intégration honorable de la rédaction du quotidien de Roubaix à celle de La Voix du Nord, rachetée en mars par le groupe belge Rossel, filiale à 40 % de la Socpresse. Quelques détails restent encore à discuter, mais ils n'obèrent en rien, selon les partenaires de la discussion, la ligne générale du plan accepté par tous les syndicats.

L'accord préserve finalement la personnalité du titre franco-belge Nord Eclair et reconnaît sa spécificité, alors que la plupart des salariés s'attendaient à une absorption brutale et sans nuances dans le groupe Voix du Nord (Le

Monde du 8 juin). Le principe de la fermeture des bureaux de Nord Eclair à Valenciennes et à Douai a été accepté, mais, en revanche, le quotidien de Roubaix gardera une équipe de trois photographes à titre définitif, et non pour une année transitoire comme on le lui proposait. Autres garanties fondamentales obtenues par les personnels de Nord Eclair : la préservation de principe du caractère franco-belge du quotidien et de sa dimension régionale, ainsi que le maintien de deux bureaux à Hénin et à Bruay, « avec les moyens de travailler ».

De la même façon, si des passerelles seront organisées entre les deux titres, pour les ouvriers du Livre et le personnel administratif ou technique, elles ne remettent pas en question l'indépendance des rédactions. « Finalement, c'est sans doute la dernière région en France où le pluralisme peut continuer de jouer », a souligné Marie-Christine Debieuvre, déléguée SNJ de Nord-Eclair. Le fait que le comité d'entreprise de Nord Eclair ait voté à l'unanimité ce

rapprochement est assez significatif de l'évolution positive des négociations : au départ, seule une toute petite partie des journalistes de Nord Eclair souhaitait passer chez le frère ennemi, au point qu'à La Voix on en avait pris ombrage.

Finalement, les négociations ont été beaucoup plus rapides que prévu, le bras de fer attendu avec les ouvriers du Livre n'ayant pas eu lieu. Il restait, jeudi 20 juillet, à Yves de Chaisemartin, le PDG de la Socpresse, à discuter avec les représentants de la Filpac-CGT de la place des ouvriers du Livre dans le système informatique de La Voix du Nord et de la redéfinition du prépresse. Les problèmes de statut et de salaire sont, eux, tous réglés.

Ces accords engagent un plan dérogatoire qui passe par l'accord de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, par ailleurs candidate à la mairie de Lille. Mais tout le monde veut désormais aller vite.

Pierre Cherruau

Jean-Jacques Bozonnet

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

● **DAIMLERCHRYSLER** : le constructeur de camions et de bus Freightliner, filiale du groupe automobile allemand, a annoncé mercredi 19 juillet l'acquisition du constructeur de camions et de bus canadien Western Star Trucks pour 670 millions de dollars canadiens (491 millions d'euros).

● **SIRIS** : l'opérateur français, filiale de Deutsche Telekom, a refusé les deux licences de boucle locale radio qui lui ont été attribuées le 11 juillet, en Auvergne et en Corse. L'Autorité de régulation des télécommunications a indiqué, mercredi 19 juillet, qu'elle allait organiser un nouvel appel à candidature dans ces deux régions.

● **KERTEL** : le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) va céder le contrôle de 75 % de son opérateur de télécommunications au néerlandais Landtel, dont la filiale Landtel France vient d'être choisie pour exploiter sept licences de boucle locale radio.

● **REXEL** : le groupe français de distribution de matériel électrique, filiale de Pinault-Printemps-Redoute, a annoncé jeudi avoir signé un accord avec son concurrent canadien Westburne en vue d'acquiescer ce dernier au prix de 701,26 millions d'euros.

● **PREUSSAG** : le groupe allemand prolonge son offre amicale sur le voyageur britannique Thomson Travel jusqu'au 11 août. Selon la banque Goldman Sachs, Preussag détient déjà 79,1 % de Thomson Travel.

● **CCF** : la banque britannique HSBC détient entre 93,8 % et 98,6 % du capital et des droits de vote de la banque française suite à l'offre publique alternative d'achat ou d'échange visant les actions du groupe bancaire français, a indiqué mercredi le Conseil des marchés financiers (CMF).

● **SIMCO** : la société foncière proche d'Axa a lancé mercredi une offre publique d'échange (OPE) sur la Société des immeubles de France (SIF, groupe Crédit foncier) et achète

à Bouygues trois immeubles de bureaux pour 1,56 milliard de francs (238 millions d'euros). L'offre propose une action SIF contre soit 6 actions Simco et 6 certificats de valeur garantie (CVG), soit 3 actions Simco, 3 CVG et 105 euros.

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS** : le déficit commercial aux Etats-Unis s'est élevé à 31,04 milliards de dollars en mai, contre 30,5 milliards en avril, a annoncé, mercredi 19 juillet, le département du commerce.

■ **CORÉE DU SUD** : le taux de chômage de la Corée du Sud est retombé à 3,8 % en juin, son niveau le plus bas depuis le taux de 3 % enregistré en décembre 1997, a annoncé jeudi 20 juillet l'Office national de la statistique.

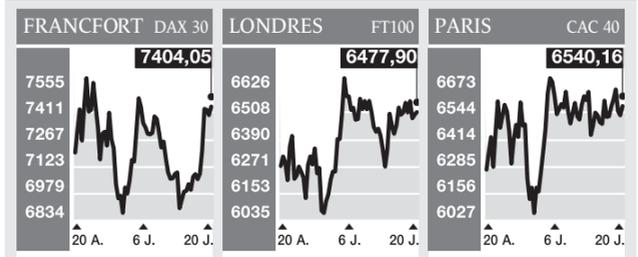
■ **FRANCE** : le Fonds monétaire international (FMI) juge insuffisant l'effort d'assainissement des finances publiques de la France, qui devrait, à ses yeux, profiter de la croissance pour ramener ses déficits publics à 1 % du PIB dès 2001, et mettre ses comptes à l'équilibre dès 2002.

■ **RUSSIE** : la grande réforme fiscale du président russe Vladimir Poutine, priorité de son programme économique, a été mise sur les rails mercredi par les députés, permettant au gouvernement de préparer son projet de budget pour 2001. Elle vise à réduire la charge fiscale, simplifier les procédures, réduire la fraude et pousser les entrepreneurs à investir dans l'économie nationale.

■ **ITALIE** : les rentrées fiscales italiennes ont progressé de 21,13 % au cours du premier semestre 2000 par rapport à la même période de l'an dernier, a annoncé mercredi le ministère des finances.

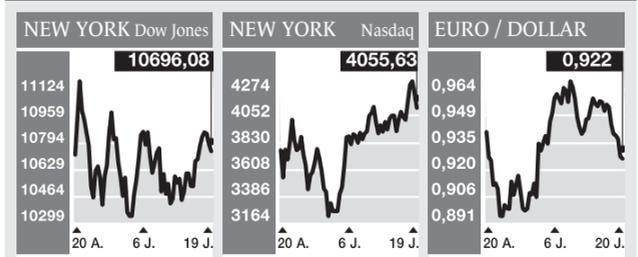
■ **PORTUGAL** : le déficit commercial du Portugal a vivement progressé – de 33,5 %, à 4,872 milliards d'euros – entre janvier et avril 2000 par rapport à la même période de l'année précédente, a annoncé mercredi l'Institut portugais des statistiques.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 20/07	Var. % 19/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5293,60	- 0,02	7,93
EUROPE	STOXX 50	5042,05	0,15	6,32
EUROPE	EURO STOXX 324	439	- 0,04	5,47
EUROPE	STOXX 653	391,71	0,06	3,22
PARIS	CAC 40	6540,16	0,69	9,77
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4423,55	0,52	9,15
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	682,32	0,29	1,62
BRUXELLES	BEL 20	2999,64	- 0,03	- 10,20
FRANCFORT	DAX 30	7404,05	0,51	6,41
LONDRES	FTSE 100	6477,90	0,19	- 6,53
MADRID	STOCK EXCHANGE	10864,40	0,13	- 6,67
MILAN	MIBTEL 30	48402,00	0,35	12,59
ZURICH	SPI	7934,10	0,01	4,81

AMÉRIQUES

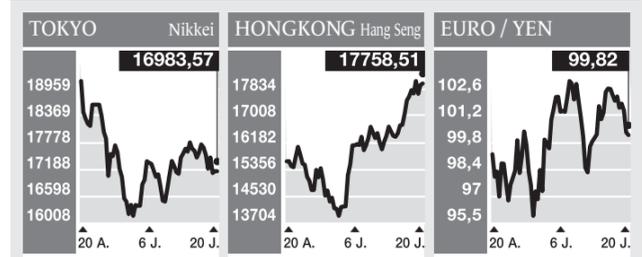


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 19/07	Var. % 18/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10696,08	- 0,41	- 6,97
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1481,96	- 0,79	0,87
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4055,63	- 2,91	- 0,34
TORONTO	TSE INDEX	10633,15	- 0,95	26,38
SAO PAULO	BOVESPA	16927,55	- 2,54	- 0,96
MEXICO	BOLSA	382,41	- 3,92	- 4,78
BUENOS AIRES	MERVAL	524,44	- 0,99	- 4,73
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,30	- 0,32	- 31,26
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6746,61	- 0,83	24,52

Cours de change croisés

20/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. \$
DOLLAR	0,92434	0,92255	0,14067	1,49685	0,59586
YEN	108,18500	99,82500	15,22000	161,94000	64,47500
EURO	1,08395	1,00175	0,15245	1,62190	0,64545
FRANC	7,10870	6,57055	6,55957	10,64050	4,23335
LIVRE	0,66807	0,61750	0,61655	0,09400	0,39790
FRANC SUISSE	1,67825	1,55115	1,54820	0,23615	2,51195

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 20/07	Var. % 19/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16983,57	0,23	- 10,30
HONGKONG	HANG SENG	17758,51	0,27	4,70
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2133,18	- 0,19	- 13,97
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	99,05	- 2,33	- 23,82
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3259,40	0,02	3,39
BANGKOK	SET	21,81	- 2,11	- 37,22
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4551,52	- 1,40	- 9,08
WELLINGTON	NZSE-40	2132,39	0,02	- 3,37

Taux de change fixe zone Euro

Zone Euro	Taux	Zone hors Euro	Taux
FRANC	6,55957	COURONNE DANOISE	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	COUR. NORVÉGIENNE	8,1735
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	COUR. SUÉDOISE	8,3990
GDE-BRETAG.	6	COURONNE TCHÈQUE	35,6320
ITALIE	4,28	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5920
JAPON	0,07	DOLLAR CANADIEN	1,3595
ÉTATS-UNIS	0,78756	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0239
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC NÉERLANDAIS	2,97660
PAYS-BAS	4,23	FRANC BELGE (10)	1,62607
		MARKKA FINLAND	1,10324
		ZLOTY POLONAIS	4,0048

Taux d'intérêt (%)

France 19/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,32	4,30	5,45	5,62
ALLEMAGNE	4,28	4,59	5,31	5,50
GDE-BRETAG.	6	6,04	5,22	4,52
ITALIE	4,28	4,57	5,66	5,96
JAPON	0,07	0,15	1,71	2,30
ÉTATS-UNIS	6,47	6,19	6,15	5,91
SUISSE	2,88	3,40	3,91	4,26
PAYS-BAS	4,23	4,57	5,46	5,61

Matif

Cours 9 h 57	Volume 20/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	21549	86,30	86,42
Euribor 3 mois			
AOUT 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,08 %, à 6 500,02 points, jeudi 20 juillet dans les premiers échanges. L'indice DAX de Francfort cédait 0,38 %, à 7 338,80 points, tandis que le Footsie de Londres perdait 0,07 %, à 6 460,90 points. La Bourse de Tokyo est fermée jeudi, jour férié au Japon. La veille, l'indice CAC 40 avait fini en retrait, de 0,30 %, de même que le DAX, en repli de 0,54 %. Le Footsie avait gagné 0,23 %. Les marchés d'actions américains ont baissé mercredi, pénalisés par le recul des valeurs technologiques. L'indice Dow Jones a cédé 0,41 %, à 10 696,08 points. Le Nasdaq a reculé de 2,91 %, à 4 055,63 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO était faible, jeudi matin 20 juillet, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 0,9246 dollar. La veille, le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'était déclaré « optimiste pour la valeur de l'euro ». « A partir du moment où l'économie des pays européens tourne bien, cela va avoir une incidence positive sur le niveau de l'euro », avait-il ajouté. Jeudi matin, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,45 %. Mercredi, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans avait terminé la séance à 6,15 %.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action DaimlerChrysler a gagné 3,94 %, mercredi 19 juillet, à 59,92 euros, à la suite d'informations selon lesquelles le groupe aurait l'intention de céder sa filiale Adtranz, spécialisée dans le ferrovaire, au canadien Bombardier. DaimlerChrysler a toutefois qualifié ces informations de « spéculations ».

Le fournisseur d'accès à Internet Freeserve a chuté, mercredi, de 7,55 % pour revenir à 336,5 pence. La société de Bourse du Crédit Suisse First Boston aurait plus que doublé le montant estimé des pertes de la société pour 2001.

20/07 10h13 Code Cours % Var. pays en euros 19/07

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoliv, Basf, and BMW.

BANQUES

Table of stock prices for the Banking sector, including companies like Abbey National and ABN AMRO.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerates, including companies like CGIP and Christian Dior.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications, including companies like Eircom and British Telecom.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction, including companies like Acciona and Akkor SA.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products, including companies like Aceralia and Alcan.

CHIMIE

Table of stock prices for chemicals, including companies like Air Liquide and Akzo Nobel.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceuticals, including companies like Altana and AstraZeneca.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment, including companies like Abb and Adecco.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy, including companies like BG and BP.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services, including companies like 3i and Almannij.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption, including companies like Accor and Adidas.

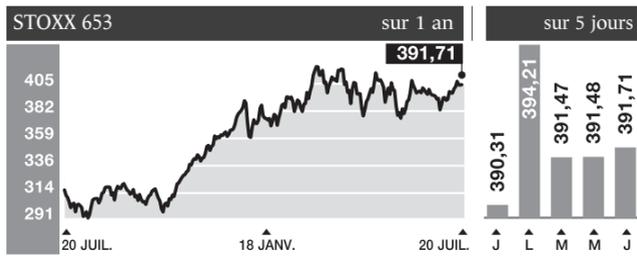


Table of stock prices for the Alimentation et Boisson sector, including companies like Allied Domecq and Asiatique.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment, including companies like Abb and Adecco.

Advertisement for Le Monde Television, featuring the text 'Chaque samedi avec Le Monde DATE DIM./LUNDI' and 'LE MONDE TELEVISION'.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy, including companies like BG and BP.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services, including companies like 3i and Almannij.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption, including companies like Accor and Adidas.

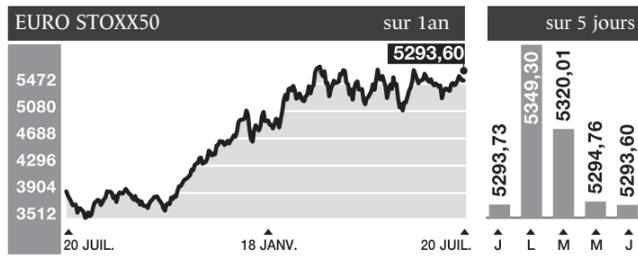


Table of stock prices for the Assurance sector, including companies like Aegis Group and Aegon.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods, including companies like Ahold and Altadis.

MEDIAS

Table of stock prices for media, including companies like Bsky B Group and Canal Plus.

AMSTERDAM

Table of stock prices for companies listed on the Amsterdam stock exchange.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies listed on the Brussels stock exchange.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies listed on the Frankfurt stock exchange.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology, including companies like Alcatel and Altec.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including Aegis Group and Aegon.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility and service companies, including Aem and Anglian Water.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro New Market, including companies like Airspray and Antonov.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing the country codes for the Euro zone.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing the country codes for non-Euro zone countries.

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse de Dassault Systèmes était en fort recul, jeudi 20 juillet, perdant 6,15 %, à 97,6 euros. La société a annoncé un bénéfice net du premier semestre 2000 en hausse de 13 %, à 59,2 millions d'euros, contre 52,2 millions, hors coûts d'acquisition. En tenant compte de ces coûts, le bénéfice est en légère baisse, à 43,4 millions d'euros, contre 43,6 millions. L'action Essilor gagnait 1,39 %, à 326,4 euros, jeudi matin. La veille, le groupe avait annoncé une hausse de 22,6 % de son résultat net, à 67,8 millions d'euros. Toutes les zones géographiques participent à cette croissance, qui bénéficie du succès des produits récemment lancés, tels que les verres en polycarbonate Airwear en Europe ou la cinquième génération de verres progressifs Varilux, souligne le groupe. Le distributeur de matériel électrique Rexel (groupe PPR) s'inscrivait en hausse de 1,89 %, à 86,3 euros, jeudi matin en Bourse, après l'annonce d'un accord en vue de l'acquisition de la totalité du capital du canadien Westburne, pour un montant de 4,6 milliards de francs. Le titre du distributeur de parfums Marionnaud gagnait 0,1 %, à 104 euros, jeudi, au lendemain de l'annonce d'une progression de 74,3 % de son chiffre d'affaires au premier semestre 2000, à 1,3 milliard de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 20 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like BNP PARIBAS, AIR LIQUIDE, and AXA.

Main table of international and foreign stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, AT&T, and various European firms.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 19 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEMOT, ACCESS COMM, and AGIPI.

Table of international and foreign stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, and IMMEUBLES DE FCE.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 20 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like ALES GPE EX, ALGECO, and ALTEA.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 19 juillet

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'francs', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP PARIBAS, and CDC ASSET MANAGEMENT.

Table of CAISSE D'ÉPARGNE data with columns for 'Sicav en ligne', '08 36 68 09 00', and various fund names like ÉCUR 1.23... FUTUR, ÉCUR ACT. FUT. D PEA, etc.

Table of CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL data with columns for 'CIC FRANCIS', 'CIC FINUNION', 'CICAMONDE', etc., and values like 46,79, 306,92, 1072,23.

Table of LCFE DE ROTHSCHILD data with columns for 'AMÉRIQUE 2000', 'NOUVELLE EUROPE', 'SAINT-HONORÉ CAPITAL C', etc., and values like 175,75, 1152,84, 19,07.

Table of SG ASSET MANAGEMENT data with columns for 'POSTE EUROPE C', 'POSTE EUROPE D', 'POSTE PREMIÈRE 8 ANS D...', etc., and values like 84,08, 551,53, 19,07.

Table of CDC ASSET MANAGEMENT data with columns for 'LIVRET B. INV.D. PEA', 'MULTI-PROMOTEURS', 'NORD SUD DÉVELOP. C...', etc., and values like 255,38, 1675,18, 18,07.

Table of CREDIT AGRICOLE data with columns for 'EURO 2000 C/3 11/06/99', 'SICAV 5000', 'SLIVARENTE', etc., and values like 214,27, 1405,92, 19,07.

Table of CREDIT LYONNAIS data with columns for 'EURO 2000 C/3 11/06/99', 'SICAV 5000', 'SLIVARENTE', etc., and values like 214,27, 1405,92, 19,07.

Table of LEGAL & GENERAL BANK data with columns for 'AMÉRIQUE 2000', 'NOUVELLE EUROPE', 'SAINT-HONORÉ CAPITAL C', etc., and values like 175,75, 1152,84, 19,07.

Table of SG ASSET MANAGEMENT data with columns for 'POSTE EUROPE C', 'POSTE EUROPE D', 'POSTE PREMIÈRE 8 ANS D...', etc., and values like 84,08, 551,53, 19,07.

www.bpbm.fr 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)

www.cdc-assetmanagement.com

www.clamdirect.com

www.lcpfe.com

www.sg-assetmanagement.com

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 à 5/99.

SCIENCES Réunis récemment à Durban (Afrique du Sud) pour leur conférence bisannuelle, les spécialistes mondiaux du sida ont surtout comptabilisé les mauvaises nou-

velles. ● L'ARRIVÉE D'UN VACCIN n'est pas envisagée avant 2007 pour les plus optimistes, et l'éradication du virus est improbable avec les médicaments actuels. ● LES MULTITHÉ-

RAPIES ont, néanmoins, prouvé leur efficacité pour faire baisser la mortalité et maintenir la charge virale à un taux très bas. Ces résultats encourageants ont amené les cher-

cheurs à expérimenter une nouvelle manière de les administrer. ● DES INTERRUPTIONS « structurées » du traitement pourraient, espèrent-ils, induire chez certains patients une

reconstruction de l'immunité sans pour autant provoquer de résistance au traitement. Des essais sont en cours aux Etats-Unis. Avec, pour l'instant, des résultats mitigés.

Traiter le sida « en pointillé » pour stimuler l'immunité

Des essais évaluent la possibilité d'interrompre périodiquement la prise de médicaments pour provoquer une réaction analogue à celle d'un vaccin et améliorer la réponse du système immunitaire. Cette piste de recherche, évoquée à la conférence de Durban, n'a cependant pas encore prouvé son efficacité

DURBAN

de notre envoyé spécial

Peut-on remplacer l'administration en continu et, pour l'instant, à vie, des traitements antirétroviraux par un schéma discontinu faisant alterner la période de prise de médicaments et une pause thérapeutique ? Cette interrogation était l'un des sujets scientifiques les plus marquants de la 13^e conférence internationale sur le sida, qui s'est tenue du 9 au 14 juillet à Durban (Afrique du Sud).

Comme l'a rappelé à la tribune du congrès Mauro Schechter (Brésil), les deux années écoulées depuis la précédente conférence, tenue en 1998 à Genève, ont vu s'accumuler les mauvaises nouvelles : l'éradication du virus du sida (VIH) est improbable avec les médicaments actuellement disponibles ; les échecs virologiques sont plus fréquents dans la pratique clinique que dans les essais ; les infec-

tions opportunistes surviennent à des taux de cellules immunitaires CD4 (celles que le VIH détruit) similaires, que la personne soit traitée ou non ; les traitements antirétroviraux sont associés à de sérieux effets indésirables. A l'inverse – et c'était l'une des rares bonnes nouvelles –, bien que de nombreux malades ne retrouvent pas complètement leurs défenses immunitaires, une bonne partie d'entre eux revient à un niveau où ils sont à peu près à l'abri de la maladie.

REBOND VIRAL

Cet état des lieux a naturellement amené les chercheurs et les cliniciens à réfléchir aux modalités du traitement. Ils sont parvenus à plusieurs conclusions. Tout d'abord, la mise sous traitement peut être différée, pour peu que le démarrage se produise à un stade où il soit encore possible de récupérer un niveau de défenses immunitaires satisfaisant. En attendant l'arrivée d'un vaccin que les plus optimistes ne prévoient pas avant 2007, plusieurs moyens permettraient d'améliorer la prise en charge thérapeutique : la réduction du nombre de prises nécessaires avec les médicaments existants ; la mise au point de nouveaux médicaments avec l'apparition de nouvelles classes thérapeutiques (notamment les inhibiteurs de la fusion et les anti-intégrases, qui agissent à d'autres niveaux que les médicaments anti-VIH actuels) ; enfin, de nouveaux schémas d'administration discontinue, appelés « interruptions structurées du traitement » ou pauses thérapeutiques.

Mauro Schechter et Anthony Fauci, directeur de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses (Etats-Unis), ont tous deux évoqué ces schémas encore à l'étude, et les résultats de plusieurs essais en cours ont été présentés à Durban. Deux logiques complémentaires les sous-tendent : la lassitude ou l'intolérance des patients vis-à-vis des traitements et la tentative de reconstituer au mieux l'immunité de la personne infectée par le VIH en réalisant ce qu'on appelle une « vaccination endogène ».

L'infection par ce virus détruit très tôt des cellules sanguines participant au système de défense de l'organisme, les lymphocytes T CD4+. Les CD4+ sont indispensables à l'activation d'autres lymphocytes, les CD8, agissant eux-

mêmes contre le VIH, notamment

par le biais de lymphocytes T cyto-

toxiques ou tueurs. Si ces cellules

sont simplement quiescentes,

c'est-à-dire inactives, une stimulation

par un antigène, en d'autres

termes une vaccination, peut les

faire réapparaître. Lorsque le traite-

ment est arrêté, la charge virale

(le nombre de copies du virus pré-

sentes dans le sang), rendue indé-

tectable par la multithérapie, va re-

devenir détectable et s'élever, c'est

ce que l'on appelle le rebond. La

source de virus est vraisemblable-

ment dans les « réservoirs » du tis-

su lymphoïde où le virus peut se

répliquer. Ce rebond viral s'accom-

pagne en parallèle d'une élé-

vation du nombre de cellules

CD8 cytotoxiques et les CD4 anti-

VIH.

Anthony Fauci a présenté à Dur-

ban les premiers résultats de deux

études d'interruption cyclique du

traitement menées dans son insti-

tut de recherche auprès de per-

sonnes de longue date sous multi-

thérapie et chez qui la charge

virale avait été rendue indétec-

table. Dans la première, 35 per-

sonnes reçoivent une multithéra-

pie en continu et 35 autres suivent

le schéma alternant deux mois

sous traitement et un mois sans

traitement. Le virus réapparaît

après un délai variable, mais ja-

mais avant une semaine après l'in-

terruption du traitement. D'où un

second schéma faisant alterner

une semaine de traitement et

une semaine sans traitement. S'ap-

puyant sur des résultats ne concer-

nant que quelques individus, An-

thony Fauci a affirmé que « les

interruptions répétées de HAART

pourraient conduire à des intervalles

prolongés avant le rebond viral et à

des pics de rebond moins élevés »,

ce qui permettrait selon lui des

périodes significatives sans traite-

ment. Le chercheur américain a ce-

pendant mis en garde : « *Le*

concept est trop nouveau et n'a pas

encore fait la preuve de son effica-

ci-té. » De plus, ce schéma théra-

péutique ne semble pouvoir concer-

ner que les patients dont la maladie

n'a pas progressé avant la mise

sous traitement.

DONNÉES PRÉLIMINAIRES

Pour leur part, Bernard Hirschel (Suisse) et Marcus Altfeld, de l'équipe de Bruce Walker à la Harvard Medical School (Etats-Unis), ont présenté des données préliminaires de leurs études respectives. Dans l'étude helvético-espagnole, qui fait se succéder huit semaines de traitement et deux semaines d'interruption, à la quarantième semaine (soit quatre cycles), il n'est pas observé de diminution du rebond viral et « l'interruption structurée du traitement pourrait induire chez certains patients une reconstruction de l'immunité, en n'en-

trainant pas ou peu de résistances »,

selon Bernard Hirschel. Pour sa

part, Marcus Altfeld a fait état d'un

contrôle de la réplication virale

chez deux patients dont la réponse

immunitaire par le biais des lym-

phocytes T cytotoxiques spéci-

fiques du VIH a été restaurée après

des pauses thérapeutiques.

Au terme de la conférence de

Durban, il apparaît que les pauses

thérapeutiques sont, pour l'in-

stant, une piste de recherche. Il

reste à établir la preuve de leur ef-

ficacité à contrôler la charge virale

et à démontrer qu'elles ne pro-

voquent pas davantage de résis-

tances que les modalités classiques

de traitement. Toutes ces incerti-

tudes justifient que les interrup-

tions structurées de traitement

n'aient lieu que dans le cadre de

protocoles d'essais et non de ma-

nière « sauvage ».

P. Be.

Pas de mise au point d'un vaccin avant 2007

Deux douzaines de candidats vaccins, capables de retarder la progression vers le sida, à défaut d'empêcher sa survenue, sont actuellement à l'étude. Un essai de phase I – étudiant l'innocuité de la préparation chez des volontaires sains – est conduit en Ouganda depuis 1999. Un essai devrait démarrer en Afrique du Sud, dans la région du Kwazulu-Natal. Le candidat vaccin le plus avancé va faire l'objet d'études de phase III (évaluation de l'efficacité) aux Etats-Unis et en Thaïlande.

Les chercheurs engagés dans ce genre de recherches se sont gardés de tout enthousiasme excessif lors des débats de la 13^e conférence internationale sur le sida, qui vient de s'achever à Durban (Afrique du Sud). Deux décennies après le début de l'épidémie, compte tenu des sérieuses difficultés liées à la grande variabilité du VIH et à la variété de souches rencontrées en Afrique, Margaret Liu, vice-présidente de Chiron Corporation (Etats-Unis) juge « réaliste » la perspective de mise au point d'un vaccin dans sept ans au plus tôt.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL

KAZATCHKINE

1 Vous êtes président de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS). Que pensez-vous des schémas de pause thérapeutique évoqués lors de la conférence de Durban ?

Ce type de schéma thérapeutique doit encore faire la preuve de son efficacité et démontrer qu'il n'a pas de conséquences dommageables pour les personnes traitées, notamment sous forme de résistance aux médicaments antirétroviraux. L'immunité spécifique vis-à-vis du VIH disparaît très tôt, au cours de la primo-infection, ce qui justifie de donner précocement un traitement antirétroviral hautement actif. Lorsque l'on arrête le traitement, le virus réapparaît, suivi par les lymphocytes CD8 cytotoxiques et CD4 anti-VIH. Est-ce que le virus qui réapparaît est identique ou non au virus initial, nous ne le savons pas, mais il appartient peut-être à la même « quasi-espèce ». Les mutations du virus pourraient être un avantage s'il est assez proche du virus initial pour « réveiller » les CD4 quiescents, mais assez différent pour ne pas les faire disparaître.

2 Quelles autres voies peuvent être utilisées pour stimuler

l'immunité des personnes infectées par le VIH ?

Essentiellement, ce sont les « cures » d'interleukine 2 (IL2), qui est un messager de l'immunité, sous forme d'injections sous-cutanées que le patient peut effectuer lui-même ; et la vaccinothérapie, c'est-à-dire des préparations sans effet préventif, mais permettant d'induire une réponse immunitaire spécifiquement dirigée contre le VIH. Ces dernières incluent des gènes du VIH dans un vecteur, le plus souvent un virus inoffensif pour l'homme comme celui de la variole du canari ou canarypox.

3 Quels sont les essais menés en France dans ce domaine ?

Il y en a trois principaux, conduits sous l'égide de l'ANRS. Deux d'entre eux concernent des patients bien contrôlés sous traitement antirétroviral hautement actif suivi depuis au moins un an. Dans l'un des essais, une partie des patients reçoit de l'IL2 en plus de la préparation vaccinale. Il s'agit d'observer le délai au bout duquel a lieu la remontée de la charge virale, ainsi que le niveau qu'elle atteint, après arrêt des antirétroviraux. Dans le troisième essai, il s'agit de patients ayant pris une multithérapie peu de temps après avoir été contaminés par le VIH. Les premiers résultats de ces essais sont attendus pour le printemps 2001.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

La construction d'un nouveau synchrotron « acquise à 99 % », selon le ministre de la recherche

Plusieurs pays européens pourraient participer au financement du projet français

L'abandon du projet Soleil, annoncé durant l'été 1999 par Claude Allègre, avait provoqué un tollé chez les scientifiques. Son successeur, Roger-Gé-

rard Schwartzberg, revient sur cette décision en estimant que la construction d'un synchrotron de troisième génération en France est « fi-

nancièrement réalisable et scientifiquement indispensable ». Dix régions sont sur les rangs. La décision est attendue avant la fin août.

LA CONSTRUCTION d'un synchrotron de troisième génération sur le sol français est acquise à « 99 % », car « il s'agit d'un projet financièrement réalisable et scientifiquement indispensable » a déclaré, mardi 18 juillet, le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg. La décision, ainsi que le choix de sa localisation, devraient intervenir « d'ici la fin du mois de juillet, ou au plus tard la fin d'août », a-t-il précisé.

Le nouveau synchrotron aura un niveau d'énergie de 2,5 à 2,7 GeV. « Ce sera le projet Soleil ou son équivalent », a encore déclaré le ministre. Ce projet avait été abandonné le 2 août 1999 par Claude Allègre, alors ministre de la recherche, qui considérait que « dépenser 2 milliards de francs pour une machine nationale était hors de nos moyens ». Il avait alors opté pour une association au nouveau synchrotron britannique, qui doit être implanté près d'Oxford, la France participant financièrement au projet pour 350 millions de francs en six ans (*Le Monde* du 20 septembre 1999).

Cette décision avait provoqué le mécontentement de nombreux membres de la communauté scientifique. Les synchrotrons fournissent en effet une source de rayons X très brillante, un véritable « scalpel de lumière », qui permet de sonder la matière dans les domaines de la chimie, de la physique, de la biologie et des sciences de l'ingénieur. L'installation européenne de Grenoble, l'ESFR, et le vieux syn-

chrotron d'Orsay ne suffisent pas à combler les besoins français, selon leurs utilisateurs. Ces derniers soulignent, par exemple, que la Suède détient trois appareils de ce type, l'Allemagne cinq, les Etats-Unis onze et le Japon seize ; que l'Italie possède déjà un synchrotron de troisième génération et que la Suisse a lancé la construction du sien.

M. Schwartzberg semble donc se rendre à leurs arguments. Si la

décision de construction est pratiquement acquise, le ministre doit encore choisir le lieu de son implantation, et pour cela opérer un choix difficile entre les dix régions qui se sont portées candidates.

POURPARLERS ENGAGÉS

Il lui faut aussi finaliser le financement. Des discussions sont en cours avec les présidents de régions, « dont plusieurs proposent des participations très importantes qui devraient fournir une grande part du financement de la machine », a-t-il précisé.

Le ministre de la recherche a aussi engagé des pourparlers avec ses homologues britannique, espagnol, et – bientôt – belge pour leur proposer de participer au projet français. Il voudrait également « arriver à réduire un peu la participation française » au synchrotron britannique tout en obtenant une participation britannique à l'instrument français, « avec une certaine complémentarité entre les deux machines ». « Des discussions fructueuses ont eu lieu le 5 mai à ce sujet », a-t-il assuré.

Christiane Galus

L'argent des régions

Parmi les dix régions candidates à l'implantation du synchrotron, trois présentent des propositions financières particulièrement alléchantes pour le gouvernement. Alors que le coût total du projet est estimé à environ 2 milliards de francs (300 millions d'euros), l'Ile-de-France propose 775 millions de francs, auxquels l'Essonne (qui offre un site près d'Orsay) ajouterait 225 millions. Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, alliées pour la circonstance aux régions espagnoles d'Euskadi (Pays basque), Navarre, Aragon et Catalogne, offrent 1 milliard (dont 100 millions fournis par le secteur privé).

Le Nord - Pas-de-Calais, enfin, souligne l'intérêt des hommes politiques et des universitaires flamands et wallons pour une implantation dans la banlieue lilloise. Sans citer de chiffre précis, les autorités régionales affirment qu'un « partenariat public et privé » franco-belge permettra de compléter autant que nécessaire la mise de départ de 250 millions de francs de la région.

L'illusion d'aller plus vite que la lumière

Des chercheurs ont imaginé une expérience astucieuse et spectaculaire qui semble violer la théorie d'Einstein

LA NOUVELLE avait fait grand bruit, début juin, au point de s'octroyer la « une » du *Sunday Times* de Londres. Des chercheurs étaient parvenus à surmonter l'ultime barrière, la vitesse de la lumière ! Le milieu scientifique avait pourtant adopté une attitude prudente, réservant ses commentaires jusqu'à la publication de l'étude menée par une équipe de recherche de la société d'informatique japonaise NEC, installée à Princeton (New Jersey). Publication qui a eu lieu, jeudi 20 juillet, dans l'hebdomadaire britannique *Nature*.

La physique n'en sortira pas révolutionnée, comme une interprétation hâtive des résultats avait pu le laisser croire. Risquaient d'être violés rien moins que la théorie de la relativité restreinte d'Einstein et le « principe de causalité », selon lesquels aucun objet, aucune information ne peut aller plus vite que la lumière dans le vide. En dépassant cette limite, on a, en effet, toutes les chances de se trouver en face du paradoxe dit du grand-père, un classique de la science-fiction. Imaginez un astronaute voyageant dans un vaisseau spatial supraluminique (plus rapide que la lumière). La théorie de la relativité prévoit qu'alors, il remontera dans le temps. Il pourrait, par exemple, revenir sur Terre deux générations en arrière et tuer son grand-père avant que celui-ci n'ait eu le temps de concevoir sa mère. Alors, l'astronaute existe-t-il ? C'est ce genre de paradoxe qui a fait « interdire » de tels voyages supraluminiques.

L'expérience des chercheurs de NEC y ressemble pourtant beaucoup. Elle consiste à créer une onde lumineuse simple, ayant la forme d'une courbe en cloche, et la faire traverser une cellule enfermant un milieu gazeux à base d'atomes de

césium. Vu de l'extérieur, on a alors l'impression que l'onde est déjà sortie dans sa totalité de la cellule, alors que son avant a tout juste commencé d'y entrer.

TOUR DE PASSE-PASSE

Cette « manip » spectaculaire n'en recèle pas moins un habile tour de passe-passe que ses auteurs expliquent de bon gré dans *Nature*. Depuis quelques années, on sait fabriquer des milieux dont l'indice de réfraction est inférieur à celui du vide et qui, par conséquent, propagent la lumière plus vite que les fameux 300 000 kilomètres par seconde sans violer la théorie. L'astuce consiste à avoir accéléré – par son passage dans la boîte – le front de l'onde entrante, tout en l'amplifiant pour reconstruire, à la sortie de la cellule, une onde entière de mêmes caractéristiques. En dépit des apparences, l'onde n'est donc pas sortie avant d'être entrée dans la boîte, et le principe de causalité est respecté.

Ce type d'expérience, souligne l'étude, ne pourrait pas être reproduite avec une onde portant une information « inattendue ». Pour le comprendre, comparons l'onde à des cyclistes survitaminés courant le Tour de France à la vitesse de la lumière. Lors de l'arrivée groupée d'une étape, le temps du premier détermine celui de tout le peloton. Les envoyés spéciaux du *Monde* pourraient – tout comme dans l'expérience – transmettre à leur rédaction le « chrono » du dernier avant que celui-ci ne franchisse la ligne. En revanche, si ce coureur décide par surprise de s'arrêter avant et de faire demi-tour, les journalistes ne pourraient donner l'illusion de « devancer l'événement »...

Pierre Barthélémy

Informatique : forte augmentation des effectifs et du budget de l'Inria

LE CONTRAT quadriennal signé, mardi 18 juillet, entre le gouvernement et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) marque la volonté de l'Etat de donner à cet organisme « les moyens humains et financiers de sa croissance », selon les termes employés par Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche. Le document prévoit que les effectifs des titulaires de l'institut seront portés de 755 à 1 180 personnes entre 2000 et 2003, soit une croissance de plus de 50 % en quatre ans. Dès 2001, 180 chercheurs seront embauchés et la contribution du gouvernement au budget de fonctionnement de l'Inria augmentera de 14 % grâce à une rallonge de 60 millions de francs (9,15 millions d'euros). « L'Etat met le paquet », a commenté M. Schwartzberg.

Le gouvernement répond ainsi aux demandes pressantes formulées en 1999 par Bernard Laroutou, PDG de cet institut (*Le Monde* du 11 septembre 1999). Ce dernier avait alors défini une stratégie à cinq ans, identifiant cinq grands défis devenus des « thèmes de recherches prioritaires » dans le contrat quadriennal. Il s'agit de la communication sur des réseaux hétérogènes, du Web et des données multimédias, des logiciels sûrs, de l'automatique des systèmes complexes, ainsi que de la combinaison de la simulation et de la réalité virtuelle.

Ces thèmes, qui représentaient 58 % de l'activité de recherche de l'Inria en 1999, mobiliseront 71 % de ses travaux en 2003. Le contrat quadriennal innove en précisant l'évolution de la répartition de l'activité sur trois « domaines d'applications prioritaires » : télécommunications et multimédia ; santé et biologie ; ingénierie, transport et environnement. Dans l'ensemble des recherches sur ces trois domaines, la part du dernier champ d'application sera réduite de 50 % à 40 % en quatre ans au profit des deux

premiers, qui grimperont respectivement de 38 % à 42 % et de 12 % à 18 %.

Comme en 1999, on note l'absence de l'éducation dans les priorités affichées par l'Inria. « Dans ce domaine, les problèmes concernent plus le contenu et les réseaux que la recherche en informatique », justifie M. Laroutou. Une affirmation qui surprendra sans doute les membres de la dizaine de laboratoires français qui travaillent sur les applications de l'intelligence artificielle à l'enseignement, sans parler des chercheurs de trente pays dans le monde qui développent de nouveaux outils pédagogiques grâce à l'informatique.

OBJECTIFS CHIFFRÉS

En échange de l'effort consenti par le gouvernement, « l'Inria s'engage sur des objectifs chiffrés », a souligné M. Schwartzberg en se félicitant de cette nouvelle « politique de contractualisation des relations avec la recherche ». Derrière les grandes directions stratégiques telles que « la contribution au meilleur niveau mondial à la résolution des grands défis scientifiques du domaine des sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) », l'Inria affiche effectivement des engagements plus précis.

Ainsi, outre l'évolution de la structure de ses recherches afin de privilégier les thèmes et les domaines d'application prioritaires, l'institut prévoit de faire passer le nombre de ses créations d'entreprises de six en 1999 à quatorze en 2003. Sur la même période, le montant des contrats de recherche passés avec des entreprises devra grimper de 5,6 à 8,4 millions d'euros, afin de maintenir constante (31 %) la part de ses ressources propres dans son budget. Une liste d'indicateurs destinée au suivi annuel a été établie, même si elle comporte encore de nombreuses zones d'ombre, par exemple l'évolution du nombre de brevets déposés par l'organisme. « Une évaluation sera effectuée en fin de période », indique M. Laroutou.

Michel Alberganti

L'Allemand Jan Ullrich arrive sur ses terres plein de forces et de regrets

Au moment où le 87^e Tour de France fait son entrée sur ses terres, en Allemagne, le leader de l'équipe Telekom manifeste une forme superbe, qui s'est manifestée trop tardivement pour qu'il puisse mettre en danger le maillot jaune, l'Américain Lance Armstrong (US Postal)

Mercredi 19 juillet, à Lausanne, terme de la 17^e étape du Tour de France, le Néerlandais Erik Dekker (Rabobank) a remporté sa 3^e victoire. L'Américain Lance Armstrong (US Postal) conserve la tête d'un classement

général reste inchangé. Mais le peloton a perdu le Suisse Alex Zülle, pourtant un des favoris au départ de la Grande Boucle. Après les 247 km entre Lausanne et Fribourg, jeudi 20 juillet, l'étape contre-la-



montre Fribourg-Mulhouse (59 km) pourrait permettre, vendredi 21 juillet, à l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) de se mettre en évidence devant ses supporters. Le vainqueur du Tour 1997, actuellement 2^e du classement

général, semble arriver au sommet de sa forme en cette fin de Tour. Un phénomène qui s'explique notamment par ses difficultés à respecter pendant l'hiver l'hygiène de vie nécessaire au sport de haut niveau.

LAUSANNE (Suisse)

de notre envoyé spécial

Encore raté ! Erik Zabel (Telekom) a une nouvelle fois échoué à l'issue de la 17^e étape, qui menait les coureurs du Tour de France d'une rive à l'autre du Lac Léman, d'Evian-les-Bains à Lausanne, mercredi 19 juillet.



Le sprinteur allemand, en passe de remporter son sixième maillot vert, record de l'Irlandais Sean Kellyégalé, n'a plus gagné une étape depuis 1997. La malédiction se prolonge et ne fait plus beaucoup rire ses équipiers, las de se sacrifier en fin de parcours pour voir le supposé meilleur sprinteur du Tour 2000 collectionner les deuxièmes et troisièmes places.

Erik Dekker (Rabobank), son bourreau de Lausanne, avait au contraire l'air très satisfait de son bon tour en franchissant la ligne. « Eh oui les gars, c'est encore moi ! », semblait-il dire, la moue insolente, les bras en croix et les paumes ouvertes. C'est la troisième victoire de ce Néerlandais

de trente ans, qui oublie cette année sur le Tour « l'enfer » qu'il avait vécu en octobre 1999, lorsqu'il avait été contraint à un repos forcé de quinze jours pour cause d'hématocrite anormalement élevé (Le Monde du 13 juillet).

« UN MÈTRE DE DIFFÉRENCE »

Erik Zabel a encore perdu une course, mais son directeur sportif, Walter Godefroot, qui fut l'un des grands sprinteurs des années 70, n'en perd pas son flegme : « La victoire nous échappe, mais c'est quoi la différence aujourd'hui ? Un mètre ». Un mètre, comme d'habitude. Erik Zabel n'a pas pu revenir sur son vainqueur, parti à quelques kilomètres de l'arrivée de Lausanne. Dans sa chasse à l'échappé, l'éternel maillot vert du Tour a pourtant pu compter sur un lieutenant de luxe, son propre leader, Jan Ullrich.

Ce dernier, qui tenait lui aussi à cette victoire, a « fait le métier » en fin d'étape, comme un simple gregario. Manière de tester sa résistance, manière de montrer à Lance Armstrong (US Postal), lancé dans sa roue, qu'il lui restait de belles forces avant le contre-la-

montre Fribourg et Mulhouse, sur ses terres d'adoption et devant un public qui s'annonce record.

Alors que le Tour 2000 touche à sa fin, le vainqueur du Tour 1997 semble enfin atteindre son pic de forme. Trop tard. C'est une habitude, comme celle contractée par son coéquipier Erik Zabel, toujours en retard sur la ligne d'arrivée. A une ou deux semaines près, Jan Ullrich aurait pu prétendre à un nouveau succès dans la Grande Boucle et donner raison à ses laudateurs, nombreux, qui voient en lui l'athlète le plus doué du peloton actuel.

Mais le coureur allemand est incorrigible. Il est arrivé sur le Tour en accusant une légère surcharge pondérale. Tous les coureurs professionnels savent évaluer très précisément leur poids de forme. Sa propre mesure est du genre aléatoire : « Entre 70 et 73 kg ».

Depuis sa victoire de 1997, Jan Ullrich n'a plus jamais réussi à prendre le départ du Tour dans

une forme optimale. « Pas de ma faute si je suis toujours malade au printemps », avance-t-il pour se défendre. Ses problèmes de santé existent. Ils ne sauraient toutefois tout expliquer. Le champion sait que ses excédents de poids accumulés chaque hiver font les délices des comiques du peloton.

JEUNE HOMME LIBRE

Ce gourmet, qui éprouve le plus grand mal à se retenir devant les riches menus de fin d'année, ne goûte guère ce sujet de blagues. « Je suis professionnel, je sais ce que j'ai à faire », peste-t-il. Parfois, pourtant, il accepte de se livrer davantage sur son « problème ». Et c'est en jeune homme libre, plein de vie, qu'il s'est exprimé dans un entretien récemment publié par L'Equipe Magazine : « Je ne suis pas un coureur qui peut penser au vélo 365 jours par an. J'ai envie de vivre, de m'amuser et de manger normalement hors des périodes de compétitions. A vingt-

six ans, je ne veux pas m'imposer de règles de vie trop strictes, j'ai besoin de relâcher la pression. » Programmé pour jouer dans la cour des champions dès son adolescence, passée à Rostock, dans l'ex-Allemagne de l'Est, Jan Ullrich a sans doute besoin de rattraper le temps perdu.

De son propre aveu, le Tour de France est sa seule source de motivation, son seul objectif. Il n'a pas oublié les sensations nées de sa victoire, à 23 ans. Et pourtant, il ne paraît pas tout donner pour atteindre encore ce nirvana. Ainsi, avant de s'aligner au départ du Futuroscope, il avait suivi un programme minimal : Grand Prix du Midi-Libre, Tour d'Allemagne et Tour de Suisse. « Je suis capable de retrouver la forme en peu de temps, affirme-t-il. C'est l'une de mes principales forces. »

On lui avait promis la lune, on lui avait prêté qu'il ferait mieux que les Anquetil, Merckx, Hinault ou Indurain : six Tours pour lui,

voire sept. Trois ans plus tard, son bilan n'est pas à la hauteur et les reproches pleuvent. « Il ne fait pas honneur à son statut », regrettent, en substance, d'anciens champions comme Eddy Merckx ou Bernard Hinault. A la Classeque des Alpes, en juin, Jan Ullrich a abandonné entre le départ fictif et le départ réel, prétextant un mal de dos. Ses directeurs sportifs eux-mêmes avaient alors semblé perdre patience.

Aujourd'hui, Jan Ullrich tire la leçon de son nouvel échec. Les yeux perdus dans ses chaussures, il a publiquement admis ses erreurs, lundi 17 juillet, à Courchevel. Il a esquissé un nouveau programme pour l'avenir, incluant le Tour d'Italie. Walter Godefroot en a retrouvé la souris. Il est « content » de son protégé : « Il est quand même deuxième du Tour de France. C'est un homme comme un autre ».

Eric Collier

Le vainqueur de l'étape

- **Erik Dekker (Pays-Bas)**. Né le 21 août 1970, à Hoogeveen. 1,82 m, 66 kg. Professionnel depuis 1992.
- **Équipes** : 1992, Buckler ; 1993-1994, WorldPerfect ; 1995, Novell ; 1996-2000, Rabobank.
- **Ses principales victoires (29 au total)** : 3 étapes du Tour de France 2000 ; champion des Pays-Bas contre la montre 1996 ; Tour des Pays-Bas 1997 ; Tour de

Suède 1994 et 1995 ; médaille d'argent sur route aux Jeux olympiques en 1992.

● **Classement dans le Tour de France** : 101^e en 1994 ; 70^e en 1995 ; 64^e en 1996 ; 81^e en 1997 ; abandon en 1998 ; 107^e en 1999.

● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 371^e en 1992 ; 280^e en 1993 ; 155^e en 1994 ; 121^e en 1995 ; 95^e en 1996 ; 50^e en 1997 ; 269^e en 1998 ; 37^e en 1999.

Le maillot jaune

- **Lance Armstrong (EU)**. Né le 18 septembre 1971, à Dallas. 1,77 m, 75 kg. Professionnel depuis 1992.
- **Équipes** : 1992-1996, Motorola ; 1997, Cofidis ; 1998-2000, US Postal.
- **Ses principales victoires (50 au total)** : champion du monde sur route 1993, à Oslo (Norvège) ; Tour de France 1999 (6 étapes remportées sur le Tour depuis 1993 ; maillot jaune pendant 22 jours) ; Clásica San Sebastian

1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Tour du Luxembourg 1998 ; une étape de Paris-Nice (1995) ; une étape du Critérium du Dauphiné libéré 1999.

● **Classement dans le Tour de France** : abandon en 1993 ; abandon en 1994 ; 36^e en 1995 ; abandon en 1996 ; 1^{er} en 1999.

● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 152^e en 1992 ; 21^e en 1993 ; 25^e en 1994 ; 15^e en 1995 ; 9^e en 1996 ; non classé en 1997 ; 25^e en 1998 ; 7^e en 1999.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

17^e étape, Evian-les-Bains - Lausanne mercredi 19 juillet

1. Erik Dekker (PB/RAB) les 155 km en 3 h 24 min 53 s (moyenne : 45,391 km/h) ; 2. Zabel (AIL/TEL) ; 3. Rodriguez (EU/MAP) ; 4. Simon (FR/BJT) ; 5. McEwen (Aus./FAR) ; 6. Aerts (Bel./LOT) ; 7. Mori (It./SAE) ; 8. Vainsteins (Let./VIN) ; 9. Mattan (Bel./COF) ; 10. Moreau (Fr./FES) ; 11. Zberg (Sui./RAB) ; 12. Magnien (Fr./FDJ) ; 13. Apollonio (It./VIN) ; 14. Kivilev (Kzk./AG2) ; 15. Beltran (Esp./MAP) ; 16. Mancebo (Esp./BAN) ; 17. Nardello (It./MAP) ; 18. Moerenhout (PB/FAR) ; 19. Odriozola (Esp./BAN) ; 20. Canada (Esp./ONC) ; 21. Heras (Esp./KEL) ; 22. Siboni (It./MER) ; 23. Van de Wouwer (Bel./LOT) ; 24. Guesdon (Fr./FDJ) ; 25. Boogerd (PB/RAB) ; 26. Virenque (Fr./PLT) ; 27. Pascual Llorente (Esp./KEL) ; 28. Olano (Esp./ONC) ; 29. Ullrich (AIL/TEL) ; 30. Jan (Fr./FDJ), tous m.t. ; etc.

● Classement général

1. Lance Armstrong (EU/USP), 75 h 37 min 23 s ; 2. Ullrich (AIL/TEL), à 5 min 37 s ; 3. Beloki (Esp./FES), à 6 min 38 s ; 4. Heras (Esp./KEL), à 6 min 43 s ; 5. Virenque (Fr./PLT), à 7 min 36 s ; 6. Moreau (Fr./FES), à 8 min 22 s ; 7. Botero (Col./KEL), à 10 min 19 s ; 8. Escartín (Esp./KEL), à 11 min 35 s ; 9. Mancebo (Esp./BAN), à 13 min 7 s ; 10. Beltran (Esp./MAP), à 13 min 8 s ; 11. Hervé (Fr./PLT), à 13 min 50 s ; 12. Nardello (It./MAP), à 14 min 28 s ; 13. Ochoa (Esp./KEL), à 15 min 47 s ; 14. Garcia Casas (Esp./FES), à 25 min 48 s ; 15. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 26 min 30 s ; 16. Conti (It./VIN), à 29 min 22 s ; 17. Boogerd (PB/RAB), à 30 min 22 s ; 18. Trentin (It./VIN), à 31 min 41 s ; 19. Jimenez (Esp./BAN), à 34 min 6 s ; 20. Verheyen (Bel./LOT), à 37 min 17 s ; 21. Vinokourov (Kzk./TEL), à 40 min 10 s ; 22. Luttenberger (Aut./ONC), à 41 min 30 s ; 23. Mattan (Bel./COF), à 45 min 27 s ; 24. Niermann (AIL/RAB), à 46 min 15 s ; 25. Robin (Fr./BJR), à 49 min 15 s ; 26. Guerin (It./TEL), à 51 min 13 s ; 27. Hamilton (EU/USP), à 53 min 29 s ; 28. Atienza (Esp./SAE), à 54 min 13 s ; 29. Aerts (Bel./LOT), à 57 min 29 s ; 30. Lelli (It./TEL), à 1 h 24 s ; etc.

● Abandons

Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Vaughters (EU/CA) ; J.-P. Nazon (Fr./FDJ) ; Lefevre (Fr./COF) ; Desbiens (Fr./COF) ; Vandembroucke (Bel./COF) ; Pieri (It./SAE) ; Meier (Sui./SAE) ; Klemencic (Slo./VIN) ; Contreras (Col./KEL) ; Montgomery (Sui./FDJ) ; Guttierrez (Esp./ONC) ; Blaudzun (Dan./MCJ) ; Wüst (AIL/FES) ; Bortolami (It./VIN) ; McRae (Aus./MAP) ; Steels (Bel./MAP) ; Fontanelli (It./MER) ; Kirsipuu (Est./

AG2) ; Cassani (It./PLT) ; Scirea (It./SAE) ; Bettini (It./MAP) ; Casero (Esp./FES) ; Dufaux (Sui./SAE) ; Aus (Est./AG2) ; Pena (Esp./ONC) ; Bartoli (It./MAP) ; Verbrugghe (Bel./LOT) ; Weseman (AIL/TEL) ; Sandstod (Dan./MCJ) ; Heulot (Fr./FDJ) ; Van Bon (PB/RAB) ; Gougot (Fr./CA) ; Kasputis (Lit./AG2) ; Etxebarria (Esp./ONC) ; Plaza (Esp./FES) ; Serrano (Esp./ONC) ; N. Jalabert (Fr./ONC) ; Pantani (It./MER) ; Peers (Bel./COF) ; Boven (PB/RAB) ; Zülle (Sui./BAN) ; hors délai : Koerts (PB/FAR).

● Classement par points

1. Erik Zabel (AIL/TEL), 242 pts ; 2. Dekker (PB/RAB), 122 ; 3. Vainsteins (Let./VIN), 123 ; 4. McEwen (Aus./FAR), 122 ; 5. Magnien (Fr./FDJ), 101 ; 6. Simon (Fr./BJR), 96 ; 7. Botero (Col./Kel), 90 ; 8. Armstrong (EU/USP), 85 ; 9. Zanini (It./MAP), 81 ; 10. Mattan (Bel./COF), 76 ; etc.

● Classement de la montagne

1. Santiago Botero (Col./KEL), 347 pts ; 2. Ochoa (Esp./KEL), 283 ; 3. Virenque (Fr./PLT), 262 ; 4. Hervé (Fr./PLT), 233 ; 5. Armstrong (EU/USP), 162 ; 6. Mattan (Bel./COF), 161 ; 7. Escartín (Esp./KEL), 149 ; 8. Heras (Esp./KEL), 113 ; 9. Beloki (Esp./FES), 112 ; 10. Jimenez (Esp./BAN), 110 ; etc.

● Classement par équipes

1. Kelme, 227 h 8 min 40 s ; 2. Banesto, à 15 min 6 s ; 3. Festina, à 16 min 40 s ; 4. Telekom, à 55 min 36 s ; 5. Rabobank, à 1 h 14 min 6 s ; 6. Lotto, à 1 h 19 min 44 s ; 7. ONCE, à 1 h 37 min 46 s ; 8. US Postal, à 1 h 46 min 34 s ; 9. Mapei, à 1 h 47 min 27 s ; 10. Cofidis, à 2 h 7 min 21 s ; 11. Mercatone Uno, à 2 h 8 min 23 s ; 12. Polti, à 2 h 9 min 59 s ; 13. Saeco, à 3 h 7 min 42 s ; 14. Vini Caldirola, à 3 h 9 min 9 s ; 15. Bonjour, à 3 h 48 min 12 s ; 16. AG2R Prévoyance, à 4 h 48 min 25 s ; 17. Crédit agricole, à 5 h 29 min 5 s ; 18. Memory Card, à 5 h 46 min 37 s ; 19. La Française des jeux, à 5 h 54 min 18 s ; 20. Farm Frites, à 6 h 40 min 10 s.

● Classement des jeunes

1. Francisco Mancebo (Esp./BAN) ; 75 h 50 min 30 s ; 2. Trentin (It./VIN), à 18 min 34 s ; 3. Niermann (AIL/RAB), à 33 min 8 s ; 4. Canada (Esp./ONC), à 59 min 39 s ; 5. Millar (GB/COF), à 1 h 56 min 41 s ; etc.

● Abréviations

AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJR : Bonjour-Toupargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.

L'abandon à domicile d'Alex Zülle, prétendant déchu

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

Peut-être était-ce l'air du pays ? Ou bien un tracas passager ? Ou plus simplement une immense fatigue ? Qu'importe la raison. Reste le fait, tout juste signalé au début d'une annonce lancée au bout d'une vingtaine de kilomètres, mercredi 19 juillet, dans l'étape qui reliait Evian à Lausanne (155 kilomètres) : Alex Zülle, le Suisse de l'équipe espagnole Banesto, a mis pied à terre alors que le peloton venait à peine d'entrer dans son pays natal. Il est descendu de vélo dans l'ascension du col des Mosses, une grosse côte classée en 2^e catégorie, l'une des dernières de ce Tour.

Deuxième à Paris derrière Lance Armstrong à l'issue de la Grande Boucle 1999, Alex Zülle, qui comptait au nombre des principaux favoris au départ du Futuroscope (Vienne), le 1^{er} juillet, ne terminera donc pas l'épreuve sur laquelle lui et son manager, José Miguel Echevarri, avaient axé toute sa saison. Pour la quatrième fois en neuf participations, Alex Zülle abandonne une épreuve dont il s'est classé deuxième à deux reprises (1995 et 1999).

« C'EST DANS LA TÊTE »

« Depuis trois ou quatre jours je ne me sentais pas bien. Je souffre de sinusite et de trachéite, j'aurais dû abandonner avant. Mais je voulais arriver jusqu'en Suisse », a-t-il déclaré. Comme il le souhaitait, Alex Zülle est bien arrivé dans son pays. Il a regagné ses

pénates à Wil, dans le canton de Saint-Gall, non loin de Zurich, en Suisse alémanique. A trente-deux ans, l'ancien peintre en bâtiment a quitté le Tour alors qu'il occupait la 47^e place du classement général, à 1 heure et 26 minutes de l'Américain Lance Armstrong.

« Il est cassé, mais je vous assure que physiquement il est bien », a commenté José Miguel Echevarri. « Ce qu'il a, on ne peut le diagnostiquer avec un thermomètre ou un stéthoscope. Ce qu'il a, c'est dans la tête. Il est beaucoup trop fragile psychologiquement », a ajouté le technicien espagnol, qui a mené à la victoire Pedro Delgado sur le Tour en 1988, puis Miguel Indurain de 1991 à 1995.

Depuis le contre-la-montre par équipes disputé le 4 juillet entre Nantes et Saint-Nazaire, Alex Zülle avait perdu toute ambition. Ce jour-là, il avait concédé 4 minutes aux hommes de la ONCE et 2 minutes à ceux de l'US Postal de Lance Armstrong. Outre la déception, il en avait conçu de l'amertume à l'égard de Miguel José Echevarri, auquel il reprochait d'avoir aligné une équipe inadaptée aux exigences de ce Tour 2000.

D'un naturel anxieux, le Suisse s'était remémoré la mésaventure survenue il y a un an, lors de la traversée du passage du Gois, qui lui avait coûté 6 minutes en raison d'une chute collective. « J'espère que je ne perdrai pas le Tour à cause de cet échec », avait-il grondé ce soir-là. Dans sa déception, Alex Zülle peut se rassurer : le contre-la-montre par équipes n'est pour rien dans son nouvel échec.

Dès les premières difficultés, le Suisse a montré ses faiblesses. A aucun moment il ne s'est mis en position de rouler au côté des meilleurs, et encore moins d'inquiéter Lance Armstrong.

« LA FIN D'UN CYCLE »

Lundi 10 juillet, dans la montée d'Hautacam, on l'a vu se dresser une fois, une seule, sur les pédales, dans le sillage de Marco Pantani. La contre-attaque d'Armstrong l'a cloué sur le goudron et, depuis, son parcours s'est transformé en chemin de croix. La traversée des Alpes fut un véritable calvaire, qu'il entreprit loin derrière, dans le « gruppetto ».

Samedi 15 juillet, au passage du col de l'Izoard, il accompagnait le Français Laurent Jalabert et l'Espagnol Abraham Olano (ONCE), constituant avec ceux-ci un étrange trio des grands battus de ce Tour.

« Alex est en crise avec lui-même », a indiqué José Miguel Echevarri. C'est la fin d'un cycle. Zülle ne gagnera probablement jamais le Tour de France. Afin de ne pas rater complètement sa saison, il devrait déplacer ses objectifs sur le Tour d'Espagne, qui s'élançera le 26 août de Malaga (Andalousie) et qu'il a déjà remporté à deux reprises (1996 et 1997). Mais Francis Lafargue, le responsable des relations publiques de la Banesto, a conclu : « A l'avenir, il faudra qu'Alex change sa méthode de préparation. »

Yves Bordenave



PATRICK KOVARIK/AF

Rabobank a mis Erik Dekker à l'ouvrage

Et de trois ! Le Néerlandais Erik Dekker (30 ans) a emporté, 9 juillet, à Lausanne sa troisième victoire personnelle, et la quatrième de

son équipe Rabobank, dans le 87^e Tour de France. Révélation tardive, Erik Dekker a fait preuve de flair, comme à Lausanne où il devança un sprinteur aussi redouté que l'Allemand de Telekom Erik Zabel (à droite). Mais aussi d'obstination : il a passé au total 628 km dans des échappées et il est en tête du classement des coureurs les plus combattifs.

Domination du soleil

VENDREDI. Les hautes pressions situées sur les îles Britanniques dirigent sur la France un petit flux de nord-est anticyclonique. Le beau temps va dominer et les températures seront en hausse. Le temps deviendra orageux samedi soir sur les côtes atlantiques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil brillera largement toute la journée. Le vent d'est sera modéré. Quelques nuages voleront le ciel en soirée sur les côtes sud. Les températures seront estivales, entre 22 et 27 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil dominera cette journée, même si quelques nuages se développent près des frontières belges. Le thermomètre indiquera 21 à 26 degrés du nord au sud de ces régions.

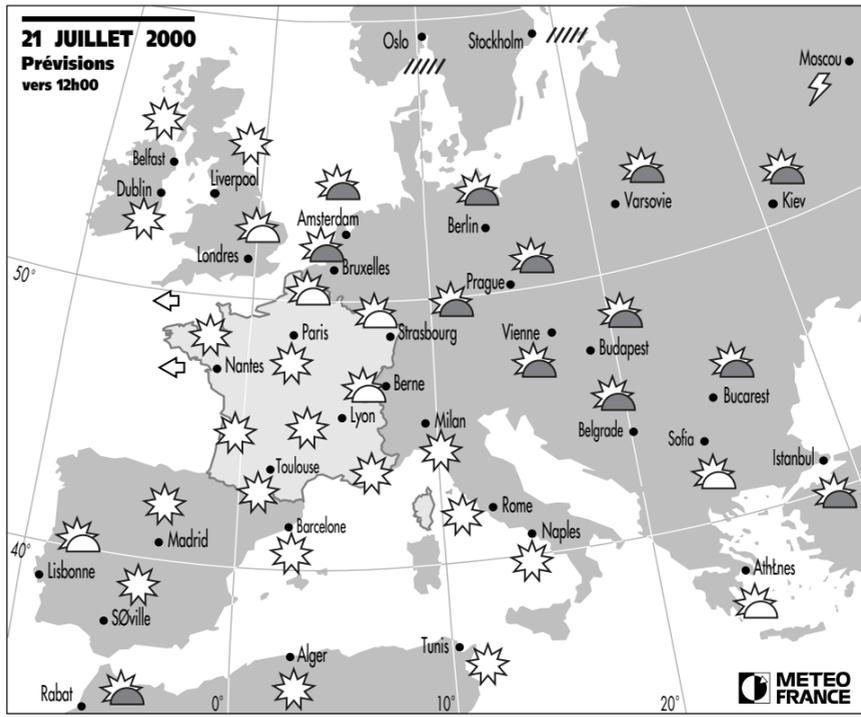
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Beaucoup de soleil

pour cette journée. Quelques nuages se formeront près des frontières. Les températures seront comprises entre 22 et 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le soleil domine. Quelques cumulus se développent sur les Pyrénées. Les températures seront caniculaires, entre 30 et 35 degrés. Le vent d'est soufflera modérément.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera estivale avec du soleil et de la chaleur. Les températures seront comprises entre 27 et 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera toute la journée. Quelques cumulus se formeront sur les Alpes et la Corse. Les températures seront voisines de 30 degrés dans l'intérieur et comprises entre 25 et 27 degrés sur les côtes.



Ensoleillé
Peu nuageux
Brtvs Oclaircies
Couvert
Brume brouillard
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

Soif de vacances? Les prix sont frais sur ebookers.fr

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

AGL, mot clé: ebookers
© 2000 ebookers.com snc. Licence L107500047

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

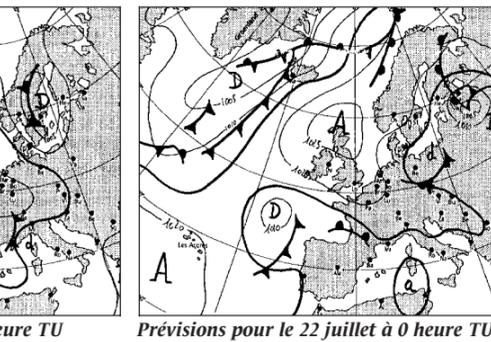
FRANCE métropole	
AJACCIO	15/26 S
BIARRITZ	17/31 S
BORDEAUX	17/32 S
BOURGES	13/28 S
BREST	14/24 S
CAEN	15/23 S
CHERBOURG	12/22 S
CLERMONT-F.	12/28 S
DIJON	12/26 S
GRENOBLE	12/29 S
LILLE	10/22 N
LIMOGES	14/29 S
LYON	15/28 S
MARSEILLE	17/30 S
NANCY	11/24 S
NANTES	16/28 S
NICE	17/25 S
PARIS	13/27 S
PAU	15/32 S
PERPIGNAN	20/29 S
RENNES	15/28 S
ST-ETIENNE	13/29 S
STRASBOURG	12/25 N
TOULOUSE	15/33 S
TOURS	14/27 S

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	22/30 S
FORT-DE-FR.	25/30 S
NOUMEA	16/22 S

24/29 S	KIEV
24/31 P	LISBONNE
19/25 S	LIVERPOOL
13/18 N	LONDRES
23/27 S	LUXEMBOURG
21/26 S	MADRID
13/21 S	MILAN
13/22 N	MOSCOW
13/21 N	MUNICH
10/24 S	BERLIN
12/21 N	NAPLES
14/25 N	OSLO
13/21 N	PALMA DE M.
14/25 N	PRAGUE
13/21 N	ROME
14/21 N	SEVILLE
11/19 S	ST-PETERSB.
13/23 N	STOCKHOLM
14/24 S	TENERIFE
19/25 N	VARSOVIE

15/23 N	VENISE
17/28 S	VIENNE
14/24 S	AMÉRIQUES
14/23 S	BRASILIA
12/22 S	BUENOS AIR.
21/36 S	CARACAS
16/31 S	CHICAGO
19/31 P	LIMA
12/20 N	LOS ANGELES
19/29 S	MEXICO
12/18 P	MONTREAL
19/29 S	NEW YORK
11/18 N	SAN FRANCIS.
18/27 S	SANTIAGO/CHI
22/37 S	TORONTO
12/23 S	WASHINGTON
16/22 N	AFRIQUE
13/16 P	ALGER
15/22 S	DAKAR
12/18 N	KINSHASA

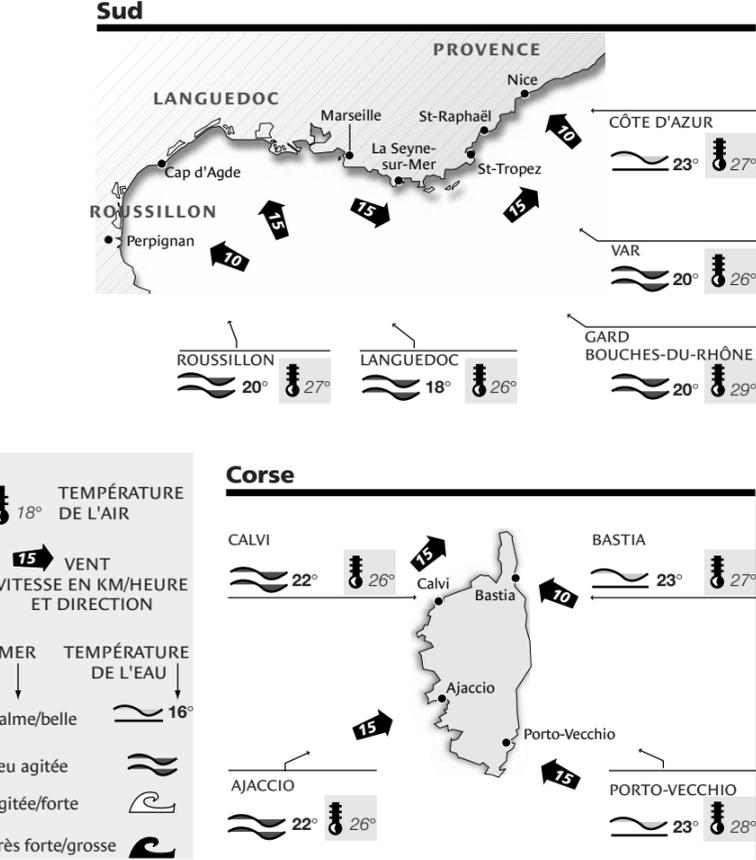
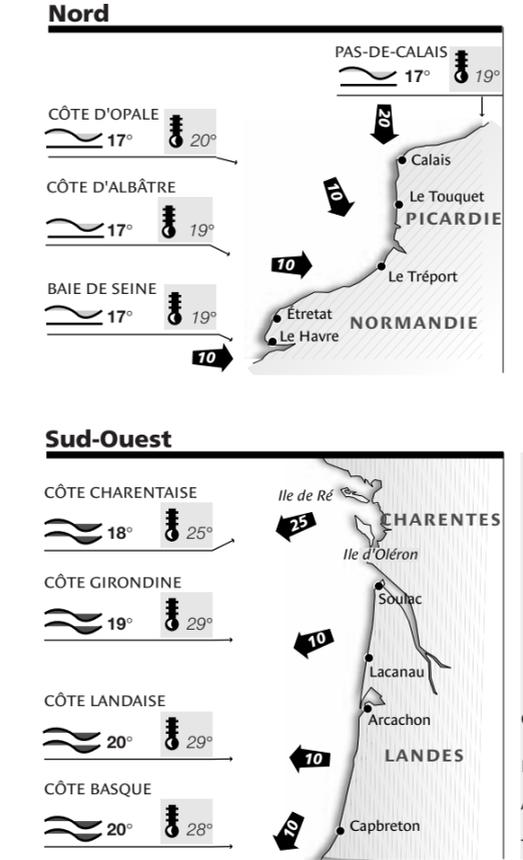
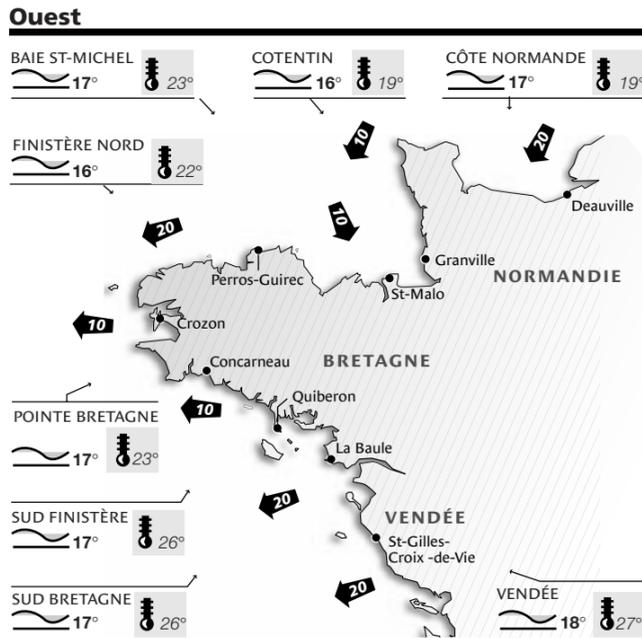
17/26 S	LE CAIRE
13/19 N	NAIROBI
15/29 S	PRETORIA
6/11 C	RABAT
25/28 P	TUNIS
15/29 S	ASIE-Océanie
16/23 C	BANGKOK
13/17 C	BEYROUTH
18/26 S	BOMBAY
11/24 S	DIJAKARTA
13/19 C	DUBAI
18/26 S	HANOI
14/19 S	HONGKONG
-1/11 C	JERUSALEM
15/21 S	NEW DEHLI
18/28 S	PEKIN
21/31 S	SEOUL
26/30 C	SINGAPOUR
19/30 S	SYDNEY
23/33 S	TOKYO



Sur les plages

Le 20 juillet 2000 vers 12 heures

La baignade est facilitée par un ciel peu nuageux et du soleil sur la côte d'Opale et la côte d'Albâtre. Il fait très beau avec beaucoup de soleil de la côte Fleurie à la pointe Saint-Mathieu ainsi que sur les côtes du littoral atlantique. Les températures sont en hausse avec 20°C à 28°C de Brest à La Rochelle et de 31°C à 28°C du bassin d'Arcachon à Biarritz.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 173

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Aide à la création. – II. Ravitaillé au départ et parfois en route. Devait garantir la paix au monde. – III. Beau parleur, pierre politique. Col pyrénéen. – IV. Mauvaise conseillère pour cruciverbistes. Zone de libre-échange. Métal. – V. Coq à la montagne. Deux points. – VI. Distribués quand ça va mal à la maison. – VII. Pour une rose du genre guimauve. Du chène pour faire la peau. – VIII. Pris au piège. Travaille en usine. Jeune au travail. – IX. Qui attaque. Propose

du nouveau. Son débit est encore faible. – X. Imaginée. Bon à l'arrêt.

VERTICALEMENT

1. Aide à la création. – 2. Sur la portée. Voie indirecte. – 3. Remplace le pouce. Début avril. – 4. Terrain de rencontre. Utilise le hérisson. – 5. Qui a peu de chances de sortir un jour. – 6. Bravo ou Grande au Mexique. Dans et sur la rose. – 7. Papules, nodules et autres pustules. Franchis dans l'évolution des choses ou points de blocage. – 8. Pour

tracer droit sur la planche. Pure et légère. – 9. Spirituel, il n'est pas forcément drôle. Fête les bons événements. – 10. Fait l'équilibre. Mécènes italiens. – 11. Sa mémoire est importante. Foyer au foyer. – 12. Préparateur physique ou préparateur en pharmacie.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 172

HORIZONTALEMENT

I. Intervention. – II. Mairies. As. – III. Prao. Scarole. – IV. Ring. Paroles. – V. Insécurité. – VI. Me. Nacre. Mot. – VII. Asie. Censeur. – VIII. Fi. Nanti. – IX. Urine. Dextre. – X. Raseuse. Osée.

VERTICALEMENT

1. Imprimatur. – 2. Narines. Râ. – 3. Tians. Isis. – 4. Erogène. Né. – 5. Ri. CA. Feu. – 6. Vespucci. – 7. Escarre. Dé. – 8. Arienne. – 9. Tarot. Saxo. – 10. Isolements. – 11. Le. Outre. – 12. Nues. Triée.

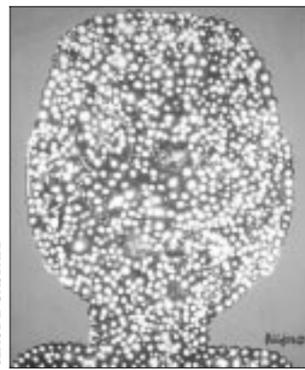
L'ART EN QUESTION

N° 179

En collaboration avec



L'intense énergie du peintre



CLAUDE GASPARI

Ladislav Kijno (1921)
« Premier hommage à Guillaume Apollinaire », 1963-1964
Vinyle, huile, glycéro-spray sur toile, 210 x 170 cm
Collection particulière, actuellement au Musée des beaux-arts de Lille, pour l'exposition « Ladislav Kijno, rétrospective », jusqu'au 15 octobre.

NÉ À VARSOVIE en 1921, Ladislav Kijno arrive avec sa famille à Nœux-les-Mines en 1925. Il dessine et peint dès son enfance, aime la musique, écrit, et poursuit des études littéraires et philosophiques à Arras et à Lille. Il se passionne pour la théologie, tombe gravement malade et fait de nombreux séjours au sanatorium du plateau d'Assy. Ses premières expérimentations sur papiers froissés (1946) lui apportent très vite une reconnaissance internationale. Puis de nombreuses ruptures dans sa peinture le conduisent de la figuration à l'abstraction.

Comme il le dit lui-même « son art est un art de combat ». Il s'inspire du combat d'Angela Davis ou de Nelson Mandela, dénonce les horreurs de la guerre d'Algérie et de celle du Vietnam, ou encore rend hommage à Pablo Neruda, à la biennale de Venise en 1980, avec des toiles monumentales. Kijno a offert *Le Théâtre de Neruda* à la ville

de Lille. Où les trente toiles ont-elles alors été installées ?
– Dans le Grand Palais ?
– Dans la cathédrale Notre-Dame de la Treille ?
– Au Musée des beaux-arts ?

Réponse dans *Le Monde* du 28 juillet.

Réponse du jeu n° 178 paru dans *Le Monde* du 14 juillet.

Les photographies prises lors de l'éclipse solaire du 18 juillet 1860 ont permis de déterminer que les protubérances sont des phénomènes réels, ayant leur siège dans le Soleil.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gumbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Publicité

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ÉTÉ FESTIVAL.

Après quelques déceptions, certains spectateurs sont devenus méfiants envers les spectacles de longue durée. Pourtant les quelque dix heures quarante-cinq de *L'Apocalypse joyeuse* d'Olivier Py méritent qu'on renonce à ses préventions et qu'on sacrifie une partie d'une journée et d'une nuit avignonnaises pour rejoindre l'univers de l'auteur de *La Servante*, qui, on peut en être sûr désormais, a signé un pacte avec le théâtre de son temps, et, dans cette *Apocalypse joyeuse*, avec le diable. Son théâtre de sang renoue avec le théâtre de sens. Olivier Py est un enfant de la troisième guerre mondiale. Celle qui ne semble pas prête à se laisser contenir entre deux dates. Qui n'a pas déclaré d'armistice à nos contemporains. Aucune scène ne saurait être tenue à l'abri d'elle. Olivier Py avait déjà voulu le rappeler avec *Srebrenica*. Avec *L'Apocalypse joyeuse*, il le montre de manière plus saisissante. Parce qu'à la rigueur des dossiers et des témoignages, il oppose cette fois la réalité poétique de sa langue. Servi par une troupe magnifique, inspirée, virtuose, Olivier Py mène une épopée maritime galement assassine, un roman-feuilleton vaste comme le désir et la peur, plaçant l'art contre le divertissement, l'essentiel contre le décoratif, et, sans doute, la jouissance contre le plaisir.

Gilles Peterson et l'invention de l'acid jazz

UNE ÉTERNELLE BOUILLE d'ado anglais, de celui qu'on imagine croiser dans les stades ou à la sortie d'un concert d'Oasis. Mais s'il est bien un supporter acharné

PORTRAIT

Montreux rend hommage au DJ visionnaire passionné par le jazz

de l'équipe d'Arsenal, Gilles Peterson est né, il y a déjà trente-cinq ans, à Caen, de parents suisse et français. Londonien, il l'est pourtant devenu jusqu'au bout de ces doigts qui, depuis vingt ans, maintient les vinyles avec la dextérité d'un DJ visionnaire. Également producteur et cofondateur d'une marque de disques, Talkin'Loud, ce petit blond aux yeux clairs a accompagné, initié, observé les développements d'un mouvement underground - né, au milieu des années 80, sur les pistes de danse - devenu une industrie.

Obsédé par le groove organique des musiques noires américaines, il a cherché surtout à traduire dans le vocabulaire d'une Grande-Bretagne « extasiée » les pulsions du jazz, de la soul, du funk et du

hip-hop. Le 22 juillet, le Montreux jazz festival lui rendra hommage, au cours d'une soirée consacrée au dixième anniversaire de son label.

En 1990, lors de la naissance de Talkin'Loud, Gilles Peterson avait déjà laissé ses marques sur les nuits londoniennes. Sa passion pour le jazz a constitué l'épine dorsale d'une culture éclectique bâtie derrière deux platines. Son secret, ne jamais avoir eu de conception élitiste d'une musique souvent propice aux gardiens du temple. Initié par l'écoute et la pratique des radios pirates - éléments toujours essentiels de la diffusion de l'avant-garde musicale en Grande-Bretagne -, le « soul boy » goûtera avec la même jouissance les expériences mystiques de John Coltrane ou Sun Râ que les déhanchements funky de Herbie Hancock ou Jimmy Smith.

PROUVER SA MODERNITÉ

Il ne cessera ensuite de prouver la modernité de cette passion. D'abord aux débuts des années 80, à l'Electric Ballroom, temple londonien du funk et du hip-hop, où la petite salle qu'il anime devient le rendez-vous des meilleurs danseurs. Le DJ confrontera ensuite ses disques



MERCURY UNIVERSAL MUSIC / TALKIN'LOUD

millésimés à l'énergie de la génération house. Ce seront, les dimanches après-midi du Dingwalls, baptisés Talkin'Loud and Sayin'Something, et leur mélange de genres, races et classes sociales, demeuré légendaire.

Une anecdote est devenue historique. « Un soir, se souvient Gilles Peterson, vers 1987, je jouais après des DJ qui revenaient d'Ibiza et ne passaient que de l'acid house. Au début de mon set, je mets un single de Micky and the Soul Generation et je lance le disque en disant : "Si cela était de l'acid house, ceci est de l'acid jazz" ». Le bon mot devient un genre musical et le

nom d'un premier label discographique créé par Gilles Peterson.

Avec l'appui de la multinationale Phonogram, il lancera ensuite Talkin'Loud pour échapper aux connotations rétro de l'acid jazz et développer sur la longueue des artistes issus de l'explosion de la « club culture ». Après des débuts réussis - les disques de Galliano, Incognito, Urban Species et des Young Disciples et leurs tentatives live d'adapter à l'anglaise le hip-hop et le r'n'b -, Peterson ratera le coche du trip-hop et connaîtra des heures sombres de 1993 à 1996. L'avènement du drum'n'bass, croisement purement britannique de techno, breakbeats, reggae et hip-hop relancera la machine grâce à l'album de Roni Size, *New Forms*, meilleure vente du label à ce jour.

Toujours actif comme entrepreneur et derrière ses platines (il réalise, entre autres, un show radio, diffusé dans quinze pays), le DJ parie aujourd'hui sur l'épanouissement du U. K. garage, aussi appelé 2 step, sorte de drum'n'bass qui mettrait en valeur les voix de la soul. Le premier album de MJ Cole, *Sincere*, devrait être pour Talkin'Loud le vaisseau amiral de cette ère nouvelle.

Stéphane Davet

Le diable a les pieds sur terre

Avignon/Théâtre. Olivier Py et son épopée, dix heures quarante-cinq de spectacle

L'APOCALYPSE JOYEUSE, d'Olivier Py (Actes Sud-Papiers, 232 p., 125 F [19,05 €]). Mise en scène : Olivier Py. Avec Eléonore Briganti, Céline Chéenne, Yann-Joël Collin, Claude Degliame, Sylviane Duparc, Michel Fau, Marcial di Fonzo Bo, Philippe Girard, Elizabeth Mazeu... GYMNASE AUBANEL, rue Palapharmacie, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. De 90 F (13,72 €) à 190 F (28,87 €). Durée : 10 h 45 (restauration possible sur place). A 17 heures. Jusqu'au 26 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

La terre est rouge comme une orange. Rouge sang, encore frais du dernier massacre en cours ; rouge théâtre, habillant de velours les passions ; rouge braises, lancées à la pelle par cet indispensable soutien du mal : le diable. Olivier Py doit beaucoup au diable. Il est son frère, son prochain, sa créature. Le Malin donne de l'encre à sa plume, des visages à ses allégories, des péripéties à leurs errances. Il distille pour lui cet « or rouge » objet d'un trafic innommable : « la souffrance de l'autre ». Les personnages de *L'Apocalypse joyeuse* n'ont pas les mains sales, mais les mains rouges. Question d'époque. Leur théâtre de sang renoue avec le théâtre de sens. Olivier Py remet l'histoire au centre du propos, nantie de pensées auxquelles il s'ingéniera à jouer quelques tours de sa façon.

Le diable a un avantage sur Dieu : il est représentable. Et il aime à l'être. Celui d'Olivier Py se nomme Horn. Il saute en scène dans la tenue méphistophélique du XVI^e siècle - rouge, évidemment. Satan (Michel Fau) est un accessoiriste de première force, capable de répondre à « tout ce que l'homme désire », et de se glisser dans la peau d'à peu près tous les personnages. Bien sûr, devant la miséricorde divine (beurk !) ou l'innocence (pouah !), il a une grimace de dégoût. Le diable a les pieds sur terre. D'ailleurs la terre est son domaine, sinon sa représentation. Voyons, nous dit-il, mais ça n'existe pas l'innocence. Il n'y a pas d'innocents. Démonstration de l'enfant qui tue sa mère en naissant.

AUCUN ARMISTICE

Olivier Py s'accorderait avec le diable pour moins que cela. L'auteur de *La Servante* est un enfant de la troisième guerre mondiale. Celle qui ne semble pas prête à se laisser contenir entre deux dates. Qui n'a pas déclaré d'armistice à nos contemporains. Aucune scène ne saurait être tenue à l'abri d'elle. Olivier Py le rappelait avec *Srebrenica* (*Le Monde* du 12 jan-

vier 1999), il le montre de manière plus saisissante encore avec *L'Apocalypse joyeuse*. Parce qu'à la rigueur des dossiers et des témoignages, il oppose cette fois la réalité poétique d'une langue parfois trop brillante pour ne pas alimenter un jour les Annales du bac. « *Le plus grand désir de l'homme est d'être sacrifié* » : expliquez et commentez.

Comment résumer *L'Apocalypse joyeuse* ? Et pourquoi le faire ? C'est un roman-feuilleton, vaste comme le désir et la peur ; un spectacle de cabaret trouble comme la conscience du bien et du mal ; une épopée maritime galement assassine, emportée par les courants de métaphores « *filées jusqu'à l'embrouille* ». Un père, ses deux fils et la femme qu'ils se disputent. L'héritage, dérisoire, d'un porte-clés en forme de poisson d'or, substitué de la parole donnée, et qui pourrait être la Foi. Son encadrement par l'Espérance et la Charité. Et, plus loin, plus tard, sa rencontre avec la Sagesse, le Capital, la Mort. Et le diable qui ne cesse de courir la campagne, pour tenter de vaincre.

Le théâtre n'assimile pas directement l'allégorie. A qui prétend caresser la muse, il exige de toucher et la chair et la main. Là où



PASCAL GÉLY / AGENCE BERNARD

Michel Fau et Sylviane Duparc dans « *L'Apocalypse joyeuse* », de et mise en scène par Olivier Py.

l'auteur a planté des poteaux indicateurs, le metteur en scène et les acteurs ont fait pousser des arbres, lourds de fruits à point. Espérance, Foi et Charité ne sont plus que des colifichets accrochés

au cou de très humains personnages. Des grigris, invisibles à ceux qui souffrent, jouissent et pensent. L'infirmière sur le front de l'horreur ; un poète inlassable à « caresser la surface des choses » ;

un saint (le mot n'est pas prononcé) porteur des stigmates du temps et même un patron entiché de culture. Ce qui autorise Olivier Py à plaider l'art contre le divertissement, l'essentiel contre le dé-

coratif, et, sans doute, la jouissance contre le plaisir.

A bonne âme, bon corps. A bon corps, bon sexe. Le sexe a-t-il son âme à lui ? N'a-t-il pas son propre contrat avec le diable ? Sur ces questions, la troupe d'Olivier Py est imbattable. Pas un qui résiste à y répondre. Pas un qui ne soit tantôt homme et tantôt femme, souvent victime et parfois bourreau. Pas un qui puisse être pris en défaut d'inspiration. Virtuosité du jeu, art de la distance, résistance aux conditions extrêmes, fraîcheur de chaque moment. Michel Fau, diable d'évidence (le rôle a été écrit pour lui) ; Elizabeth Mazeu (Sourceveine), maître absolu de la sardine en boîte ; Claude Degliame, tragédienne terrible et commandant de bord tonitruant, malménant les destinées de Marcial di Fonzo Bo (Orion, le poète), Yann-Joël Collin (Acamas, son frère), Philippe Girard (leur père), et de tous les autres : la sinistre Epitaphe, l'opulente Circé et ses petits cochons de créatures...

RÉVÉLATION

Après neuf heures de ronde, vingt ans ont soudainement passé. Dernier acte. Les décors disparaissent. Scène d'un gris uniforme. La cendre est sur le feu. Jusqu'alors, le poète s'amusait du prosélyte, frôlait l'éternité dans l'odeur de la menthe verte et affirmait : « *Ecrire et bénir, c'est la même chose* ». Cette fois le croyant lui demande des comptes. Olivier Py dévoile sa batterie de canons et hisse le pavillon du Christ, renvoyant la lumière dorée des projecteurs sur les spectateurs. Catholique sans église, l'auteur bâtit son théâtre de la pierre des temples. Son message n'est pas pour autant messe, mais le chant de celui qui a signé un pacte avec le théâtre de son temps. L'apocalypse est fin du monde, et nous ne sommes pas sortis de ce monde fini. Certes. Mais l'apocalypse est aussi révélation. Et le théâtre porte si haut cette révélation qu'il met l'apocalypse en question. Dans la joie.

J.-L. P.

Jean-Louis Perrier

« L'Odyssée », grandeur nature

Brigitte Jaques et ses élèves du Conservatoire pour une nuit en 12 000 vers

L'ODYSSÉE, d'Homère. Mise en espace : Brigitte Jaques. Avec les élèves de dernière année du Conservatoire national supérieur d'art dramatique et Marcel Bozonnet, Jean-Baptiste Malartre, François Regnault... COUR DU MUSÉE CALVET. Restauration sur France-Culture dimanche 13 et lundi 14 août de 0 heure à 6 heures. Reprise - en deux parties - à l'Auditorium du Louvre, samedi 21 et dimanche 22 octobre.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

« On a réussi ! On a tenu le coup ! » Trois jeunes filles enthousiastes et épuisées sortent du musée Calvet d'un pas mal assuré sur les coups de 7 heures du matin mardi 18 juillet. Elles viennent de suivre, quinze heures de rang, la mise en espace de *L'Odyssée* par Brigitte Jaques. Après avoir donné l'an passé au Louvre une intégrale de *L'Enéide* avec ses élèves du Conservatoire, la metteuse en scène avait décidé de passer à un autre « *fondamental* » pour une nuit avignonnaise en douze mille vers. « *Les acteurs découvrent ainsi la langue comme matériau, et non plus comme moyen d'ex-*

primer quelque chose. » 16 heures, lundi. Ciel clair, voix claires. Visibilité, lisibilité maximales. Le soleil s'infiltrait à travers les feuilles des platanes, rebondit sur la façade de la cour du Musée Calvet, droit vers l'Olympe. Dans l'encadrement des portes-fenêtres apparaissent de jeunes silhouettes souriantes, détendues, vêtues d'un drapé dont l'ocre clair semble emprunté à la patine des pierres. Sièges encollés d'un kraft de même gamme, et les livrets qu'ils portent, à l'antique, comme des tablettes (dispositif et costumes : Titina Maselli).

RÉCIT BAINNÉ D'EAU ET DE VENT

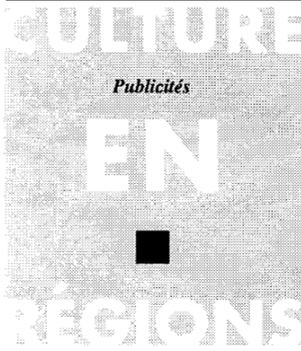
Invocation de la muse. Nous sommes en pays de connaissance. Les dieux et les héros sont encore proches. D'emblée, les voix se démarquent. Il en est qui suscitent immédiatement l'écoute. De redoutables machines à moulin derrière lesquelles le lecteur s'efface au profit du verbe. D'autres doivent s'imposer, presque physiquement, pour le faire passer. Les « chants » ont-ils jamais été aussi chantés, rendant pleine justice à la langue simple, baignée de vie, de Philippe Jaccottet ?

A cour, une flûtiste et une harpiste (musique originale : Marc-Oli-

vier Dupin). A jardin, la bruiteuse de France-Culture a ouvert sa scène sur la scène. Avec des gobelets de plastique, un moulin à café, une paire de gants et quelques clochettes, elle suggère ce qu'il convient d'images sonores à un récit baigné d'eau et de vent : clapotis des « routes humides », ressac de la « grise mer », grincement des rames et des mâts du « noir navire », voiles qui claquent vers un retour en différé.

Le temps qu'Ulysse passe de Circé à Hadès et la nuit est tombée. Cigales. Un harmonica chante le blues très loin en ville. Des personnages se glissent furtivement sous les

toges, dans les regards croisés des lecteurs, dans leurs déplacements, dans leurs entrées et sorties de scène. Un moment, c'est Polyphème qui hurle par la gueule de Marcel Bozonnet, et Ulysse qui fanfaronne entre les mâchoires de Jean-Baptiste Malartre. Avant que d'autres ne prennent le relais du « maître des ruses ». Saluée par les martinets, « *L'aurore aux doigts de rose* » allait être illustrée en direct à 6 heures, au moment où Ulysse retrouvait Pénélope. Après un bon massacre, l'offrande de croissants chauds aux dieux s'imposait.



"IN" FESTIVAL D'AVIGNON "OFF"
mises en scène
GERARD GELAS
HISTOIRE VÉCUE D'ARNAUD-MÔMO
THEATRE DU CHENE NOIR
DU 6 AU 29 JUILLET 2000
RESERVATIONS 04 90 82 40 57

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au : ☎ 01.42.17.39.65

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC LAURENT GARNIER

PAR PHILIPPE LEVY

DANGEROUS DRIVE 9'05''
Autobahn. En 1974, les Allemands de Kraftwerk lançaient sans s'en douter les bases de la musique de cette fin de siècle. Electronique, répétitive, dansante.
15 h 02 – station- service – autoroute A5.

Laurent Garnier (34 ans), DJ et musicien globe-trotter. Premier ambassadeur de la house et de la techno à l'étranger, reconnu pour sa french touch, il n'a cessé d'accompagner la génération électronique dans toutes ses aventures. Depuis mai 2000, il entame une tournée européenne pour présenter sur scène sa propre musique, accompagné de musiciens, de danseurs et d'ordinateurs. Ses projets pour la rentrée prochaine : s'attaquer à l'Australie, au Japon et à l'Amérique du Nord.



Le Festival de Marseille gagne ses galons

Marseille/Musiques et cinéma.

Une manifestation éclectique, qui allie les sujets les plus pointus aux manifestations de rue

FESTIVAL DE MARSEILLE, jusqu'au 20 juillet.

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

La culture peut-elle être offerte à tous sans grever fortement le budget familial ni souscrire à des considérations qui l'apparentent à des rendez-vous sportifs ? Oui, répond Apolline Quinrand, directrice du Festival de Marseille, « cinq ans en l'an 2000 », qui se termine le 20 juillet dans la cour de la Vieille Charité – le lieu chic, complément de la démocratie Sucrière de Saint-Louis des quartiers nord de la ville, où, en collaboration avec l'Alhambra Cinéma-marseille et Arte, le Festival propose des soirées ciné-concerts pour 20 F (3,05 €) l'entrée. « Des musiques et des films qui voyagent avec les bateaux », précise Jean-Pierre Daniel, directeur de l'Alhambra Cinéma-marseille. Un programme musical de qualité – le Sénégalais El Hadj N'Diaye, le chanteur de fado Camané, la Méditerranéenne Sara Alexander – y est doublé de la projection de films (*Xala*, d'Ousmane Sembene, déprogrammé le 15 juillet, l'écran géant ne résistant pas au mistral violent ; *Aniki-Bobo*, de Manoel de Oliveira ; *Latcho Drom*, de Tony Gatlif).

L'amphithéâtre en plein air (950 places) construit dans le parc de la mairie des 15^e et 16^e arrondissements, que dirige Guy Hermier (PCF), n'a pas désempli. « Le théâtre de verdure de la Sucrière, écrit encore Jean-Pierre Daniel, est situé dans un territoire marseillais, parmi toutes les usines et les friches des usines qui ont longtemps, tout au long de la crête des collines qui vont des Crottes à Saint-Antoine, stocké, transformé, usiné les matières premières arrivant du monde entier. » Le détail a son importance, car le Festival de Marseille entretient une passion d'esthète et de sociologue pour sa ville, vue ici dans sa dimension méditerranéenne, africaine, cultivée, et non pas seulement comme un réservoir de supporters de l'OM.

C'est à la cour de la Vieille-Charité que le Festival de Marseille a réservé ses créations – notamment *Inasmuch as Life is borrowed*, du chorégraphe flamand Wim Vandekeybus, musique de Marc Ribot, présenté en ouverture le 4 juillet. Pour la clôture, Jean-Pierre Vincent y a installé ses tréteaux afin d'y donner *Lorenzaccio*, d'Alfred de Musset, une création que le Festival de Marseille

exporte dans la foulée vers son prestigieux aîné, le Festival d'Avignon. L'exposition Art papou, organisée par le Musée d'arts africains, océaniques, amérindiens du Centre de la Vieille-Charité, a privé la troupe de Jean-Pierre Vincent d'une partie des loges, Jérôme Kircher (Lorenzaccio) s'est foulé la cheville en scooter : c'est la vie ordinaire d'un Festival, les anecdotes qui en nourrissent l'imaginaire.

CHAHUT SALUTAIRE

Le Festival de Marseille bénéficie, selon Apolline Quinrand, d'un coefficient de remplissage des salles (96 %) plus que satisfaisant. 13 600 spectateurs ont assisté aux 12 spectacles proposés cette année. Avec un budget d'environ 7 millions de francs, dont 5,8 millions de la municipalité, un prix moyen des places se situant autour de 70 francs, cette jeune manifestation doit trouver sa place au milieu des festivités marseillaises telles que la Fiesta des Suds ou Marcéleste (17 millions de francs de budget pour un seul jour de fête le 24 juin), grosses machines préparées pour attirer les masses. Eclectique, parfois pointu, le Festival de Marseille ne tourne pourtant pas le dos aux manifestations de rue. Le 18 juillet, sur le Vieux Port, la compagnie Transe Express présentait *Lâcher de violons*, ballet aérien où les équilibristes attachés à une grue volaient plus haut que le clocher de Notre-Dame-de-la-Garde...

Menée par des tambours, des feux de bengale et un char en forme de mobile tournoyant, spécialité du sculpteur sur métal, plasticien et cofondateur du cirque Archaos, Gilles Rhodes, Transe Express était partie de la cour de l'école François-Moisson – où fut tourné *La Gloire de mon père*, de Marcel Pagnol – avant d'apporter un chahut salutaire dans les ruelles du Panier. Transe Express, dont *Roue âge*, l'une des roues du Réveillon 2000 sur les Champs-Élysées parisiens, a marqué par sa beauté plastique, a contribué à porter les arts de la rue français à leur apogée. *Lâcher de violons* était présenté en coproduction avec Lieux publics – centre national de création des arts de la rue, installé depuis onze ans dans les quartiers nord de Marseille, et dont le directeur et fondateur, Michel Crespin, quittera ses fonctions à l'automne. Autant de petits cailloux précieux semés dans l'histoire marseillaise.

Véronique Mortaigne

Beethoven malmené par la Beethoven Académie

La Roque-d'Anthéron/Musique. Le chef d'orchestre Jean Cayers devrait méditer le propos d'Anton Rubinstein, « Beethoven, ça ne se joue pas, ça se réinvente »

LUDWIG VAN BEETHOVEN : Symphonie « Héroïque » ; Concertos pour piano et orchestre n° 4 et 5 « L'Empereur », par Jean-François Heisser et Brigitte Engerer (piano), la Beethoven Académie, Jean Cayers (direction).

Parc du château de Florans, le 19 juillet, 21 h 30.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

Certains soirs, le critique musical de service a envie de sortir à l'anglaise, plutôt que d'avoir à écrire tout le mal qu'il pense d'un artiste. Que dire, en effet, de l'interprétation qu'ont donnée le jeune chef belge Jean Cayers et sa Beethoven Académie de la *Symphonie « Héroïque »*, de Beethoven ? Avant de parler d'interprétation, il faudra parler des effectifs instrumentaux et de l'exécution. La Beethoven Académie s'est donné pour mission de restituer les œuvres de ce compositeur en usant, sinon d'instruments anciens, au moins d'une technique de jeu où les cordes bannissent quasiment tout vibrato. Le quatuor à cordes suit en cela les préceptes dont usent Nikolaus Harnoncourt et le Concentus Musicus de Vienne, et John Eliot Gardiner et son Orchestre révolutionnaire et romantique... L'effectif, ensuite, est plus réduit que ce que veut la tradition post-romantique héritée de la fin du XIX^e siècle, ce qui donne une place d'honneur aux instruments à vent, qui avaient trop tendance à être « mangés » par les cordes quand on donnait les symphonies de Beethoven avec dix ou douze premiers violons. Voilà pour l'instrumentarium dont use Jean Cayers.

Jeunes pianistes

Parmi les jeunes pianistes attendus à La Roque-d'Anthéron, signalons Nelson Goerner dans l'intégrale des *Études transcendantes de Liszt* (le 21 juillet, 18 heures), Dong-Hyek Lim dans un programme Mozart, Beethoven, Schubert et Ravel (le 22, 16 heures), Maurizio Valina qui consacrera le sien au « grand art de la danse » (le 22, 18 heures).

Mirabella Dina, vainqueur du Concours Martha Argerich, jouera Haydn, Brahms, Berio et Ravel (le 29, 16 heures) et Cédric Tiberghien, Beethoven et Schumann (le 29, 18 heures). (Festival international de La Roque-d'Anthéron, jusqu'au 21 août, parc du château de Florans, 13640. Tél. : 04-42-50-51-15 ; 51-16 ; 43-39 ; 44-71.)

Parlons maintenant des tempos, qui font l'objet de polémiques acharnées entre chefs depuis de nombreuses années. Ceux laissés par Beethoven sont très rapides, si rapides qu'il y a lieu de s'interroger sur leur validité, quand bien même ils ont été grosso modo validés par son élève Carl Czerny. Pourquoi ne pas faire confiance au compositeur ? Pour plusieurs raisons. La première tient au fait qu'un tempo dépend des conditions matérielles d'exécution et notamment de l'acoustique : plus elle est réverbérée, plus ils devront être ralentis afin que tout reste net ; plus elle est sèche, plus ils devront être rapides, car le son meurt avant d'atteindre le spectateur. Jean Cayers choisit des tempos vifs, une accentuation nette, est fidèle aux indications métriques de Beethoven et il y aurait tout lieu de l'en féliciter. Hélas ! il dirige comme s'il mimait une musique qu'il ressent, à l'évidence, sincèrement, mais accompagnée ainsi la plupart du temps ce qu'il devrait faire naître. Dans la *Symphonie « Héroïque »*, on est terrassé par le manque de précision d'une battue désordonnée, par une raideur qui confine, on est navré d'avoir à l'écrire, à un numéro comique.

Que ce jeune chef prenne exemple, tout problème stylistique mis de côté, sur Toscanini, sur Matias, sur Boulez, sur Maazel, sur Böhm, sur Szell, sur Temirkanov, sur Svetlanov, et il s'apercevra que l'efficacité d'un chef tient dans l'économie du geste. Mauvais départ, musiciens peu concentrés, intonation hasardeuse, rythmes parfois bancals, associés à une lecture quasi primesautière de l'apogée de la symphonie classique, sont atterrants et ce manque de maîtrise technique ferait presque donner raison aux chefs qui rejettent l'interprétation philologique des interprétations des symphonies de Beethoven... si l'on ne gardait en mémoire une déclaration de Philippe Herreweghe, qui est à la base même du métier d'interprète : « A un musicien qui utiliserait d'authentiques moyens mais ne serait pas inspiré, je préférerais toujours le violoncelle de Pablo Casals. » On n'en est même pas là : le minimum vital pour que l'œuvre tienne debout n'étant pas assuré.

LA FOI ET LES MONTAGNES

Que va-t-il se passer dans le *Quatrième Concerto* ? Des cinq donnés, à La Roque-d'Anthéron, c'est sans doute le plus difficile à mettre en place, car le dialogue entre le piano et l'orchestre, dans les deux mouvements extrêmes, est imbriqué de telle façon qu'il faut impérativement que pianiste et chef soient à l'écoute l'un de l'autre en permanence. Jean-François Heisser, laissé à lui-même, fait

ce qu'il peut. Il tire son épingle du jeu avec honneur, on admire sa sonorité pleine et lumineuse et l'on n'est pas près d'oublier ses phrases si justement implorantes du deuxième mouvement, auxquelles répondent les phrases presque pimpantes de l'orchestre... quand ils devraient être terrifiants.

Et voilà maintenant « *L'Empereur* ». Brigitte Engerer est au clavier. La voilà tambour-major, se lançant sans hésitation dans la bataille, sculptant ses phrases, timbrant, péremptoire, afin de rameuter cette Beethoven Académie primesautière et ingambe. La foi, en musique, peut soulever des montagnes. Quelle allure, ce grand piano romantique, expressif, volontaire, mais toujours sobre malgré sa puissance incroyable ! Après un deuxième mouvement un peu trop déclamé, voici Engerer embarquée dans un finale qu'elle projette avec tant de flamme que l'orchestre la suit dans sa péroraison grandiose et qu'il semble, d'un coup, que c'est elle qui dirige la musique pendant que le chef dirige les notes. En l'écoutant jouer, on pense à Anton Rubinstein qui, auditionnant le jeune Alfred Cor-

tot, à la fin du XIX^e siècle, lui avait donné ce conseil : « *Mon petit, Beethoven, ça ne se joue pas, ça se réinvente.* »

Un conseil que devrait suivre le jeune Alexander Ghindin, qui jouait à 18 heures, un programme Liszt. Le deuxième prix du Concours Reine-Elisabeth de Belgique 1999 aura convaincu dans les passages rêveurs des deux *Sonnets de Pétrarque* et de la *Vallée d'Obermann*, et laissé un peu en plan dans la « Tarentelle » de *Venezia e Napoli* et dans la *Fantaisie sur deux thèmes des Noces de Figaro*. Ce n'est pas que la virtuosité fasse défaut à ce Russe de vingt-trois ans, mais il devrait savoir qu'il faut dompter cette technique pour la faire oublier matériellement, afin que l'esprit qui anime ces pièces en transcende la réalisation. C'est ainsi qu'il ne faut pas faire entendre distinctement toutes les notes, mais savoir esquiver ce qui sert de toile de fond, comme les peintres de la Renaissance maniaient le *sfumato* pour que les premiers plans apparaissent plus nettement.

Alain Lompech

Le Conseil d'Administration de la **MC 93 BOBIGNY** lance un appel à candidature afin de pourvoir le poste de

**DIRECTEUR(TRICE)
de la Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis.**

Les candidats devront présenter un projet artistique à caractère pluridisciplinaire de haut niveau dans l'esprit des orientations du Ministère, du Département et de la Ville de Bobigny : soutien à la création contemporaine la plus exigeante et la plus innovante à l'échelon national et international, politique de production, d'accueil et de résidence d'artistes français et étrangers, ouverture aux créateurs émergents et aux nouvelles formes artistiques, développement des démarches de construction des publics font partie des grandes prescriptions de l'appel à projet.

Les candidatures doivent être présentées à :

Monsieur le Président de l'Association,
MC 93, BP 71, 93002 Bobigny Cedex

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois, 75001 Paris

Monsieur le Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis
Hôtel du Département, BP 193, 93003 Bobigny Cedex

Monsieur le Député-Maire de Bobigny – Hôtel de Ville
31, avenue du Président Allende, 93009 Bobigny Cedex

Dépôt limite des candidatures le 28 août 2000

Les candidats présélectionnés devront remettre un projet artistique et d'entreprise avant le 30 septembre.

Hommes volants et piétons insolites envahissent les rues d'Aix-en-Provence

Aix/Danse. Depuis sa création à la fin des années 70, le festival privilégie l'extérieur

Cette année encore, il faudra ouvrir l'œil dans les rues d'Aix. Le danseur-voltigeur Antoine le Menestrel s'emparera, dimanche, des façades de

l'hôtel de ville pour faire vivre sa danse d'altitude, nommée *Service à tous les étages*. On pourra aussi surprendre Bernard Menaut parmi

les joggers, avec ses acolytes insolites, ou, pour l'apéritif du soir, entouré de ses musiciens qui entraineront à la danse ceux qui le désirent.

que devient Valentine Verhaeghe, meneuse d'actions en plein air avec son association Montagne froide ? La dernière fois qu'on entendait parler d'elle, c'était en novembre 1998, en Haute-Saône, au village de Chargéy-lès-Port. Elle y dansait en petite robe drapée par un froid polaire, déclarant, citant l'artiste Fluxus Robert Filliou : « *L'art, c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art* »...

« Il s'agit de nous inspirer de l'histoire des murs que nous escaladons afin d'en renvoyer une évocation poétique et agile »

airs. Car il y a de plus en plus de danseurs-escaladeurs. Comme Antoine le Menestrel, de la Compagnie des Lézards bleus, basée à Apt (Vaucluse), qui ne se sent dans son assiette que les deux pieds au-dessus du vide. « *Cet hiver, pour la manifestation Les Hivernales d'Avignon, nous avons dansé sur la façade de l'Opéra. Récemment, nous étions au fort Barraux, perché dans le Grésivaudan et toujours en activité militaire. Nous y avons organisé une visite guidée visant à montrer ce bâtiment sous un tout autre aspect. A chaque fois, il s'agit de nous inspirer de l'histoire des murs que nous escaladons afin d'en renvoyer une évocation poétique et agile. Nous ne sommes pas des historiens, mais des danseurs !* »

Antoine le Menestrel cependant possède un brevet d'Etat d'escalade. Avant d'être danseur-voltigeur, il a inventé un métier : celui d'ouvreur de voies sur les murs artificiels de grimpe. A savoir qu'il imaginait des parcours, avec les points où seraient fixées les « prises ». A Aix, il s'emparera, dimanche 23 juillet, à 19 h 30, des façades de l'hôtel de ville pour faire vivre sa danse d'altitude, nommée *Service à tous les étages*. Avant d'être à son compte, il a accompagné Roc in Lichen, une des premières troupes en France de danseurs-escaladeurs. « *Mes bureaux sont à Apt, mais moi je grimpe et danse dans le monde entier, se réjouit Antoine le Menestrel. Après Aix, nous partons pour le festival de Rovereto, en Italie. Outre le théâtre Zandenaï et le château, nous devons investir les murs de la Banque des Dolomites.* » Un jeu d'enfants pour ces hommes volants.

A Danse à Aix, en 1999, Bernard Menaut ravissait un public de ba-

dauds alors qu'il dansait en fin de marché, évitant habilement les balayeurs et les jets d'eau, improvisant, en complet veston très urbain, parmi les fruits écrasés et les débris de salades. Pour cette édition 2000, il poursuit ce qu'il appelle ses « *aventures extra-chorégraphiques* » : « *Par rapport à l'espace théâtral, on travaille sur l'ouvert, et notre corps est traversé par cet ouvert. Dans des lieux sans identité particulière, on peut pointer du non-vu à travers nos propres gestes. Le lieu va parler ou se taire. Un pacte s'établit dans l'instant avec l'endroit, les spectateurs et nous, les danseurs. Le corps devient alors un révélateur qui enregistre l'existence des choses, même infimes.* »

On pourra surprendre Bernard Menaut le 27 juillet, à 19 h 30, promenade de la Torse, parmi les joggers, avec ses acolytes insolites que sont Isabelle Caroit, Marion Baë et Davide Finelli. Le lendemain, 28 juillet, il sera (toujours à la même heure), place de l'Hôtel-de-Ville, pour l'apéritif du soir, entouré de ses musiciens : Philippe Neveu au hautbois languedocien, Daniel Malavergne au tuba, tandis que l'accordéon d'Albert Tovi entrainera à la danse ceux qui le désirent. Après ces deux parades, le dimanche 30, le chorégraphe se produira en solitaire. Quand sonneront les douze coups de midi, la silhouette qui se découpera devant la porte de la mairie d'Aix sera la sienne. Jeune marié ou tout frais passé ? Il s'agira d'ouvrir l'œil.

Dominique Frétard

★ Danse à Aix (du 18 juillet jusqu'au 4 août), entrée libre pour Bernard Menaut et Antoine le Menestrel. Tél. : 04-42-23-41-24.

SORTIR

PARIS

Philippe Decoufflé

En chantier permanent depuis sa création en 1990, le spectacle *Triton 2 ter* de Philippe Decoufflé ne manque pas de souffle avec ses danseurs-acrobates, ses exploits décalés (ah ! la danse des tasses de café de Muriel Corbel), sa musique délicieusement nostalgique. Hommage à *La Piste aux étoiles* de notre enfance par un chorégraphe passé adolescent par l'Ecole du cirque, *Triton 2 ter* déploie des trésors de malice et de fantaisie et laisse un souvenir étoilé, parfait pour les nuits d'été.

Festival Paris Quartier d'Été, Jardin des Tuileries, Carré des sangliers, Paris 1^{er}. M^o Concorde ou Tuileries. Jusqu'au 5 août, 22 heures. Relâche les dimanches. Tél. : 01-44-94-98-00. 80 F.

CARHAIX

Les Vieilles Charrues

De 3 000 en 1994, date de la création du festival, ils étaient 150 000 en 1999 à se rendre au parc du château de Kerampuil à Carhaix (Côtes-d'Armor) pour assister au festival de musique(s) des Vieilles Charrues. Formations confirmées et artistes en devenir se succéderont cette année encore durant trois jours. Ouverture des portes vendredi 21 juillet à 15 heures avec The Cranberries, William Sheller, Alan Stivell... Parmi les invités des 22 et 23 juillet : Joe Cocker, Louise Attaque, The Skatalites, M, 16 Horsepower, Mass Hysteria, Beck, Eddy Mitchell, Joan Baez, Asian Dub Foundation, Femi Kuti, U-Roy, Sergent Garcia... Bureau du festival, tél. : 02-98-93-04-42. Forfait 3 jours : 300 F (en location) ; 120 F/jour (en location) ; 140 F/jour (sur place).

GUIDE

REPRISES

Blood Simple (*)

de Joel Coen, avec John Getz, Frances McDormand, Dan Hedaya. Américain, 1984 (1 h 36).

VO : L'Arlequin (Dolby), Paris-6^e (01-45-44-28-80) ; Le Balzac (Dolby), Paris-8^e (01-45-61-10-60) ; Escorial (Dolby), Paris-13^e (01-47-07-28-04) ; MK2 Quai-de-Seine, Paris-19^e.

La Red (Le Filet)

de Emilio Fernandez, avec Rossana Podesta, Crox Alvarado, Armando Silvestre. Mexicain, 1953, noir et blanc (1 h 18).

VO : Reflet Médicis II (Dolby), Paris-5^e (01-43-54-42-34).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

FESTIVALS CINÉMA

Back in the USSR

Un panorama complet du cinéma soviétique des origines aux débuts de la perestroïka.

Cinéma des cinéastes, Paris-17^e (01-53-42-40-20), et Studio des Ursulines, Paris-5^e (01-43-26-19-09).

5^e Biennale des cinémas arabes

Institut du monde arabe, Paris-5^e (01-40-51-39-91).

Les cent jours du polar

Cette rétrospective célèbre le 20^e anniversaire de l'association 813, spécialisée dans le roman policier. Action Christine, Paris-6^e (01-43-29-11-30).

Cinéma en plein air :

les grands espaces

Un taxi pour Tobrouk (Denys de la Patellière, 1961) : le 20, 22 h ; *Le Maître de marionnettes* (Hou Hsiao Hsien, 1992) : le 21, 22 h.

Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris-19^e (08-03-30-63-06).

Jean-Luc Godard

Le Champo-Espace Jacques-Tati, Paris-5^e (01-43-54-51-60), et Elysées Lincoln, Paris-8^e (01-43-59-36-14).

Cycle Europa, Europa : l'Angleterre

Un panorama de films anglais de la dernière décennie.

MK2 Beaubourg, Paris-3^e.

Cycle Europa, Europa : l'Espagne

Un panorama de films espagnols de la dernière décennie.

MK2 Hautefeuille, Paris-6^e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 14 heures à 21 heures du 7 au 23 juillet 2000.

Tous les jours à 17 heures, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix :

Le 21 juillet : Bilan du festival avec Stéphane Lissner, Jean-François Picheral, Marie-José de Saint-Ferréol.

Cloître Saint-Sauveur, cour du presbytère, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-21-45-10.

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures du 6 au 23 juillet 2000 à l'espace « Le Monde des rencontres ».

Tous les jours de 16 heures à 17 h 30, rencontres avec les artistes du festival animées par Olivier Schmitt :

Le 21 juillet : Théâtre, avec Philippe Caubère.

Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20 rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-86-55-20.

Les sonorités plurielles d'un Sud imaginaire

Montpellier/Musique. Artistes et public se retrouvent au Festival de Radio France

LES MUSIQUES DES SUD, Montpellier, jusqu'au 30 juillet. Avec la Cöbla Milenaria, César Strocio/Trio Esquina, Colenso Abafana Benkokohe, groupe Terras Di Canto-Lucilla Galeazzi, Elena Ledda, Antonio Placer, le quartet Patrick Bouffard, l'Ensemble polyphonique des voix de Géorgie, Levon Minassian, Bal Poussièrre et projection du film de Dominique Abel, *Agujetas*. Concerts gratuits. Tél. : 04-67-02-02-01.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Elle dodeline de la tête, dessine des arabesques avec ses bras, elle s'évade, elle oublie. L'hôpital, le fauteuil roulant, les années qui passent... et tout le reste. Elle écoute, s'imprègne, se remplit de musique, de vie. Totalement attentive, disponible. Concert le 18 juillet sous les arbres de La Colombière, un hôpital psychiatrique « où des patients qui ont d'habitude un comportement déambulateur sont là d'un calme étonnant », constate un cadre de l'établissement. Miracle des sons, de la musique. Visiblement émus, presque intimidés, les guitaristes Claude Barthélémy et Gérard Pansanel, le violoniste Nedim Nalbantoglu, dévident les fils d'une histoire ouverte. Une histoire condensée, celle d'une autre plus ambitieuse qu'ils présentent avec l'Orchestra Friz-

zante, formation originale et d'une saveur effectivement pétillante qui réunit également Fethi Tabet (oud, percussions, voix), Patrick Vaillant (mandoline), Frédéric Monino (basses) et Joël Allouche (batterie, percussions) au Festival de Radio France à Montpellier dans le cadre du cycle Musiques des Sud.

« A travers Frizzante, nous avons voulu provoquer une rencontre des instruments à cordes de la Méditerranée, tout en se donnant la possibilité de déborder largement de ce cadre », explique le guitariste de jazz Gérard Pansanel, à l'origine de ce projet. « J'ai le Sud ancré au fond de moi. Ce concept, c'est un truc qui mûrissait depuis des années. Un jour, quand j'ai eu quelques thèmes, je les ai fait écouter à Claude [Barthélémy]. Il a amené les siens, écrit des arrangements. On a senti qu'on était prêts. » La première fois, c'était en 1985, en trio avec Joël Allouche ; la dernière en 1991, pour l'ONJ. Les vraies histoires de musiques se recoupent souvent avec des histoires d'amitiés.

DES BALKANS À L'AFRIQUE

Qu'est-ce que le Sud ? Un vocabulaire, des bouquets de sensations, une attitude, un art de vivre. Beaucoup plus encore. En tout cas, bien davantage qu'une simple donnée géographique. « Pour moi, le Sud, tel que je veux l'exprimer à travers cette programmation, c'est un

Sud pluriel, imaginaire. Je le fais aller jusqu'aux Balkans, descendre vers l'Afrique. C'est pour cela qu'il y aura par exemple cette année les Colenso Abafana Benkokohe d'Afrique du Sud », déclare Frank Tenaille.

Journaliste, critique musical, militant convaincu des musiques du monde depuis l'époque où tout cela n'était pas encore dans l'air du temps, Frank Tenaille est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la question (dont *Le Swing du caméléon*, passionnante introduction aux musiques et chansons africaines à partir des indépendances, paru récemment chez Actes Sud). René Koering, directeur du Festival de Radio France, et Montpellier lui ont confié l'année dernière la programmation d'un cycle dit Musiques des Sud, éclaté en plusieurs endroits dans les quartiers de la ville, ses hôpitaux et les communes de son district. Ces petites et grandes notes, ces touches de couleurs, ces éclats de voix singuliers, ont été plébiscités par un public nombreux, les découvrant souvent pour la première fois. Joli pied de nez aux a priori et à tous ceux qui pensent qu'en musique, les sens ne peuvent être touchés s'il n'y a pas initiation préalable. Recommencer à faire rêver, voyager, c'était dès lors un devoir, une mission qui s'imposait.

« Je déteste le mot "animation" et je me fais un devoir de présenter

tous ces concerts - gratuits - avec un certain respect, tant pour le public que pour les musiciens (sur scène, sonorisés, accompagnés d'une distribution de programmes écrits). Un des succès de la formule vient sans nul doute de cette rigueur, explique Frank Tenaille, jonglant vaillamment que vaillamment avec un budget global de 500 000 francs dont 300 000 consacrés à l'artistique. Je n'ai pas changé ma ligne éditoriale par rapport à l'année dernière. J'évite le champ de la world, il y a des festivals pour cela, comme Mèze par exemple [du 21 au 23 juillet]. Je reste sur un certain classicisme. Par contre, à partir des bases de ce classicisme, il me semble intéressant de montrer de nouvelles formes de recherche qui ne soient ni de la fusion ni du collage. »

Les réminiscences grecques, orientales, flamencas, l'Orchestra Frizzante ne les invente pas. « Ce sont des choses que nous avons intégrées, digérées, et qui remontent à la surface », déclare Gérard Pansanel. Des musiques qui parlent aux gens d'ici. Ils en reconnaissent la chaleur, la belle lumière. Dans les arènes de Baillargues, il y a quelques jours, cinq cents spectateurs ont oublié qu'il faisait froid et se sont évadés. « On arrive au fond de la musique quand on peut exciter l'imaginaire de la personne qui la reçoit. » Mission accomplie.

Patrick Labesse

Bizet. Carmen.

Dangereuse femme moderne. Femme perdue, femme fragile, femme qui impose sa séduction et sa propre perte... L'opéra *Carmen* fut créé en 1875 et donna lieu à un mémorable scandale. Claudio Abbado démonte le mécanisme de ce "scandale". Il s'attache moins au climat de l'opéra qu'à la psychologie des personnages, à l'indépendante *Carmen*, libre par son travail et dans le choix de ses amants. Teresa Berganza impose une *Carmen* d'une humanité et d'une beauté vocale inégale.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

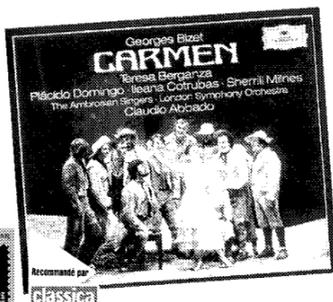
Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

FRANCE INTER

FRANCE INTER

FRANCE INTER



JEUDI 20 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité.	TV 5
21.00 Les Risques nucléaires et la santé publique.	Forum
23.00 Le Modélisme et les Minimaniques.	Forum
23.20 Théma. La Pologne dans l'Union européenne ?	Arte

MAGAZINES

18.30 et 21.30 L'Invité de PLS.	LCI
19.00 Best of NPA.	Canal+
19.30 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
20.05 Temps présent. Les villes de Temps présent : Jaipur, la cité animale.	TSR
20.50 La Nature des champions. Sprinter comme le guépard avec Matthew Quinn. Marcher sur la poutre comme l'éléphant avec Svetlana Boguinskaya. Ma vraie nature ! Naviguer comme le requin avec Ellen MacArthur.	France 2
21.05 Les Aventuriers de la science. Docteurs planète : les Français sauveteurs bénévoles des espèces animales en danger. Ecovoltaires. Un Samu pour la faune sauvage. SOS chauve-souris. Elise Lucet à la rencontre de scientifiques.	TV 5
22.35 Ça va faire mâle.	France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Le Rebelle du hand allemand.	Arte
20.30 Vols de guerre. [3/11].	Planète

Le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 L'Attente des femmes ■ ■ Ce film d'Ingmar Bergman, réalisé en 1952, est une réflexion sur le mariage et le bonheur, où les problèmes de couple sont examinés du point de vue féminin. Dans une villa de vacances, quatre femmes attendent leurs maris, les quatre frères Lobelius. Pendant la veillée, l'aînée parle avec résignation de sa vie conjugale sans attrait, entraînant les confidences des trois autres. Un beau et curieux film.

20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Ciel, un oiseau.	Odyssée
21.40 De la Tchétchénie à Tchernobyl.	Planète
22.05 Les Couples légendaires du XX ^e siècle. Jackie Kennedy et JFK - Charles et Oona Chaplin.	TMC
22.15 Des trains pas comme les autres. [2/2]. L'Orient-Express : Florence, Venise et la Toscane.	TV 5
22.20 Carnets de vol. Les pompiers du ciel.	Odyssée
22.25 Théma. Cracovie, ma ville.	Arte
22.25 L'Equipier.	Planète
23.10 Les Aviateurs, compagnons du ciel.	Odyssée
23.30 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [5 et 6/12].	Histoire
0.15 Jérusalem, destins croisés.	Planète

DANSE

22.40 Dance, Bitch ! Ballet. Chorégraphie de Karin Post. Musique de Klean-Ch Gaubert. Avec Eduardo de Pavia Souza (le danseur), Karin Post (la danseuse).	Mezzo
21.00 Première nuit des Proms 2000. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la BBC, dir. Andrew Davis.	Mezzo

MUSIQUE

21.00 Première nuit des Proms 2000. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la BBC, dir. Andrew Davis.	Mezzo
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

21.00 Beethoven. <i>Symphonie n° 9</i> , dans une transcription de Liszt. Par le Philharmonia Chor de Stuttgart, dir. Michael Alber.	Muzzik
22.30 Nice Jazz Festival 1998. Lors du 50 ^e anniversaire du Festival.	Muzzik
22.55 Wagner gala. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.	Paris Première
23.00 Schumann, Chopin et Liszt. Lors des Fêtes romantiques, en 2000. Avec C.-M. Le Guay, piano.	Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Terre violente. Michael Offer [1, 2 et 3/3].	Festival
21.00 Beethoven, un amour inachevé.	Histoire
22.35 Le Courage de l'amour. Michael Toshiyuki Uno.	TF 1

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. Intrigues en sous sol.	Série Club
20.55 Commissaire Moulin.	TF 1
21.30 Stark Raving Mad. Episode pilote (v.o.).	Série Club
22.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. De père en fils. O. Ange déchu. O. M 6	
22.45 Le Caméléon. Frissons (v.o.). Alibi (v.o.).	Série Club
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Un Steed de trop. O. M 6	
0.30 Docteur Markus Merthin. Nouvelle espérance. O.	France 2
0.35 Une maison de fous. Salut l'artiste.	France 3

FILMS

15.10 Beau fixe ■ ■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O.	Ciné Cinémas 2
16.15 L'Homme du Kentucky ■ ■ Burt Lancaster (Etats-Unis, 1955, 105 min) O.	Cinétoilette
16.50 Amok ■ ■ Féodor Ozep (France, 1934, N., 90 min) O.	Ciné Classics
19.05 Baxter ■ ■ Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min) O.	Ciné Cinémas 1
19.10 Le Gang des frères James ■ ■ Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) O.	Cinéfaz
19.25 Le Jeune Werther ■ ■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) O.	Cinéstar 2
20.30 L'Attente des femmes ■ ■ Ingmar Bergman (Suède, 1952, N., v.o., 110 min) O.	Ciné Classics
20.30 Allonsanfàn ■ ■ ■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, 110 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.40 L'Apiculteur ■ ■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 125 min) O.	Cinéstar 1
21.00 L'Homme au bras d'or ■ ■ Otto Preminger (EU, 1956, N., v.o., 115 min).	Paris Première
22.35 Le Dernier Tournant ■ ■ Pierre Chenal (France, 1939, N., 90 min).	13 ^{ème} Rue
0.00 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (EU, 1973, v.o., 95 min) O.	Ciné Cinémas 3
0.05 Orgueil et passion ■ ■ Stanley Kramer (EU, 1957, v.o., 120 min) O.	Cinétoilette
0.20 La Veuve noire ■ ■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) O.	Ciné Cinémas 1



0.40 L'Œuvre au noir ■ ■ André Delvaux. Avec Gian Maria Volonte, Philippe Léotard (Fr. - Bel., 1988, 105 min) O.

Cinéstar 1

VENDREDI 21 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité.	TV 5
21.00 Sport, les femmes aussi...	Forum
22.00 Pourquoi tant de violence dans les sectes ?	Forum
23.00 Dur, dur de faire un disque.	Forum

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. L'espace : La vie dans l'univers. Invités : Pierre Thomas et François Raulin.	La Cinquième
15.15 Inédits. Mémoires de Chine [2/5].	TV 5
16.40 C'est l'été. Cabourg.	France 3
17.10 LCA, la culture aussi. Les spectacles.	LCI
19.00 Best of NPA.	Canal+
19.00 Tracks. Tracks on Tour : Lou Bega.	Arte
19.30 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.	France 3
21.00 Recto Verso. Charlotte Rampling.	Paris Première

21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert.	LCI
22.15 Faut pas rêver. Erythrée : Le train de la mer Rouge. France : Messieurs quatre cent mille volts. Argentine : Les gardiens du glacier.	France 3
22.15 Paris haute couture juillet 2000.	TV 5
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Sexe, arnaques et vidéo.	TF 1
23.40 Culte fiction.	France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Nathan Lane.	Paris Première
18.05 Le Crépuscule du chasseur en Alaska.	La Cinquième
18.15 Cinq colonnes à la une. [77 ^e volet].	Planète
18.30 Drôles de vies. Ils sont amoureux. Le désir éternel.	Canal+
19.10 Daniel Lanois. Rocky World.	Planète
20.00 La Chine, dragon millénaire. [8/13]. Le grenier de la Chine.	Odyssée
20.05 Chroniques d'Hollywood. [1/26].	Histoire
20.15 Reportage. Les pingouins débarquent.	Arte

Le Monde
TELEVISION

CANAL+

21.00 God Save the Rock
Sept heures de « Rock Britannia » pour une soirée concoctée par Jean-Pierre Dionnet et Philippe Manœuvre. Après *Yellow Submarine*, fantaisie « beatlesienne » qui révolutionna, paraît-il, le film d'animation, *Velvet Goldmine*, bourré de poncifs, confine à l'ennui. Au-delà de minuit, un excellent documentaire sur The Clash et l'étonnant *Return to Waterloo*, de Ray Davies, des Kinks.

20.30 Joe Polowsky, un Américain rêveur.	Planète
20.35 De Gaulle, vu d'ailleurs. [1/3]. Naissance d'un mythe.	Odyssée
21.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [7 et 8/12]. George Andrew Reisner (1867-1942). Howard Carter (1874-1939).	Histoire
21.00 California Visions. [2 ^e volet].	Canal Jimmy
21.40 Omnibus, Cracked Actor. David Bowie.	Canal Jimmy
21.55 Les Grandes Expositions. Turner.	Planète
22.00 Tashkent, la fin d'un monde. [1/2].	Histoire
22.35 Joueuses de foot. [2/2].	Planète
23.05 La Crise de Suez. [2/2].	TMC
23.25 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [3/7]. Kallawaya Bolivie.	Planète
23.30 L'Épopée du rail. [4/6].	Histoire
0.20 L'Aventure de l'art moderne. [11/13]. L'art en question.	Histoire
0.35 Embarquement porte n° 1. Le Cap.	TF 1
0.40 God Save the Rock. The Clash, the Full Story.	Canal+

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Coupe Davis. Match de barrage. France - Autriche. Les deux premiers simples.	Pathé Sport
15.15 Cyclisme. Tour de France (19 ^e étape) : Fribourg-en-Brisgau - Mulhouse (58,5 km ctm).	France 2 - TSR
15.45 Cyclisme. Tour de France (19 ^e étape) : Fribourg-en-Brisgau - Mulhouse (58,5 km ctm).	Eurosport
18.30 Golf. Open britannique (2 ^e jour).	Canal+ vert
19.45 Football. Match amical. Lyon (Fr.) - Benfica Lisbonne (Por.).	Pathé Sport

DANSE

0.30 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City ballet. Avec Nilas Martin (Apollon) et l'Orchestre du New York City ballet, dir. Hugo Fiorato.	Mezzo
19.00 Au Festival de Saint-Denis. <i>Mélodies à deux voix et piano</i> : avec Sophie Marin-Degor, soprano ; Claire Brua, mezzo-soprano ; Stéphane Cyferstein, piano. Œuvre de Fauré, Gounod, Saint-Saëns, Massenet, Rossini, Donizetti.	Mezzo

MUSIQUE

18.05 Alfred Hitchcock présente. Jour de pluie.	La Cinquième
19.00 L'Homme de fer. En service commandé.	13 ^{ème} RUE
19.30 Mission impossible. Les fleurs du mal. O.	Série Club
20.45 Twin Peaks. Episode n° 22 O.	Série Club
20.45 First Wave. La récolte.	13 ^{ème} RUE
20.50 P.J. Surdose. O. Piège. O.	France 2
20.50 Le Clown. Piège à souris. Invasion.	M 6
21.55 Ally McBeal. Une histoire coquette. Le combat.	RTBF 1
22.30 Serpico. Le cow-boy. Un autre amour.	13 ^{ème} RUE
22.45 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Toute la vérité. O.	M 6
22.50 Un flic nommé Lecœur. Lucille.	France 2

21.00 Fauré, Franck, Bizet, Saint-Saëns. Avec Nelson Freire, piano. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. David Shallon.	Muzzik
21.55 Depeche Mode. A Cologne, en 1998.	Paris Première
22.10 XVI ^e Festival Chopin. Avec Dorothee Bocquet ; Sodé Braide ; Mathilde Carré ; Elina Hata ; Kaori Kawashima ; Julien Le Pape ; Ezequiel Spuchches.	Mezzo
22.30 Nice Jazz Festival 1998.	Muzzik
22.40 David Bowie. Au Canada, en 1983.	Canal Jimmy
22.45 « Falstaff ». Musique de Verdi. Par l'Orchestre du Royal Opera House, dir. C. Maria Giulini.	Paris Première
23.00 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Gary Hoffman, violoncelle ; Philippe Bianconi, piano.	Mezzo

THÉÂTRE

22.05 Maison de poupée. Pièce d'Erik Ibsen. Mise en scène de Claude Santelli.	Festival
23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce de d'Alexandre Dumas. Mise en scène de Jean-Paul Lucet.	France 3

VARIÉTÉS

0.15 Souvenir. Melody Nelson.	Canal Jimmy
-------------------------------	-------------

TÉLÉFILMS

18.55 En désespoir de cause. Michael W. Watkins. O.	Ciné Cinémas
20.30 De toute urgence. Philippe Triboit [1 et 2/2].	TSR
20.45 La Vie oubliée. Claudia Prietzel.	Arte
22.30 Grace Kelly. Anthony Page. O.	Téva

SÉRIES

17.05 Alfred Hitchcock présente. Jour de pluie.	La Cinquième
19.00 L'Homme de fer. En service commandé.	13 ^{ème} RUE
19.30 Mission impossible. Les fleurs du mal. O.	Série Club
20.45 Twin Peaks. Episode n° 22 O.	Série Club
20.45 First Wave. La récolte.	13 ^{ème} RUE
20.50 P.J. Surdose. O. Piège. O.	France 2
20.50 Le Clown. Piège à souris. Invasion.	M 6
21.55 Ally McBeal. Une histoire coquette. Le combat.	RTBF 1
22.30 Serpico. Le cow-boy. Un autre amour.	13 ^{ème} RUE
22.45 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Toute la vérité. O.	M 6
22.50 Un flic nommé Lecœur. Lucille.	France 2

Le Monde
TELEVISION

ARTE

22.15 Grand format : Vacances au pays ■ Jean-Marie Teno, cinéaste camerounais, vit en France depuis 1978. En 1999, il décide de refaire le voyage qu'il accomplissait chaque été lorsqu'il était enfant et qu'il quittait le lycée de Yaoundé pour passer ses vacances dans son village, à Bandjoun. Souvenirs de pêche, de baignades, et du Congrès qui rassemblait la communauté...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.53 Le Temps d'un tournage.
20.55 Commissaire Moulin. 36, quai des ombres.
22.35 Le Courage de l'amour. Téléfilm. Michael Toshiyuki Uno.
0.20 Très chasse, très pêche. Les oies du Saint-Laurent.

FRANCE 2

18.15 Un livre, des livres.
18.20 Hélicops. Dimanche sanglant.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Nature des champions.
22.35 Ça va faire mâle.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.48 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.06 Consomag.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Tour.
20.25 C'est mon choix pour l'été.
20.50 Brest 2000.
21.00 Michael Kael contre la World News Company. Film. Christophe Smith O.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 Les Rois du gag. Film. Claude Zidi.
0.35 Une maison de fous.

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.30
18.27 Entre chien et chat.
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Gang des Newton. Film. Richard Linklater O.
22.28 Tragédies minuscules.
22.30 Godzilla ■ Film. Roland Emmerich (v.o.) O.
0.45 Golf.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.50 Côte Ouest.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, Météo.
20.50 Le temps d'un tournage.
20.55 Nos meilleurs moments. Le jeu de la vérité.
23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Sexe, arnaques et vidéo.
0.35 Embarquement porte n° 1. Le Cap.

FRANCE 2

15.15 Cyclisme. Fribourg-en-Brisgau - Mulhouse.
17.25 Vélo Club.
18.15 et 23.35 Un livre, des livres.
18.20 Hélicops.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Surdose. O. Piège. O.
22.50 Un flic nommé Lecœur. Lucille.
23.40 Culte fiction.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
16.05 Va savoir.
16.40 C'est l'été. Cabourg.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 La Météo des plages.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal du Tour.
20.25 C'est mon choix pour l'été.
20.50 Brest 2000.
21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.
22.15 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.
23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

CANAL+

15.50 Surprises.
16.05 Hors d'atteinte ■ Film. Steven Soderbergh O.
18.00 Micro ciné. Le court métrage renoue avec le docu.
► En clair jusqu'à 21.00
18.29 Entre chien et chat.
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars.
20.05 Les Simpson.
20.30 Les Griffin. [3/29].
21.00 God Save the Rock. 21.10 Le Sous-marin jaune ■ Film. George Dunning O.
22.40 Velvet Goldmine ■ Film. Todd Haynes O.
0.40 The Clash, the Full Story.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
⊗ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Rebelle du hand allemand.
20.45 Théma. Cracovie, capitale secrète de la Pologne. 20.50 La Double Vie de Véronique ■ Film. Krzysztof Kieslowski.
22.25 Cracovie, ma ville. 23.20 Débat. La Pologne dans l'Union européenne ?
0.35 Les Dimanches de permission ■ Film. Nae Caranfil (v.o.).

M 6

19.15 Tintin. L'île noire [2/2].
19.48 I-minute.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40

Vivendi Environnement a eu les plus grandes difficultés à séduire des actionnaires

L'entrée en Bourse du titre s'est faite jeudi 20 juillet

APRÈS AVOIR repoussé par deux fois l'épreuve la semaine dernière, Vivendi Environnement adopte un profil bas pour entrer en Bourse. Le prix des actions du groupe de services collectifs (eau, énergie propre, transports) a été fixé, mercredi 19 juillet, à 34 euros par titre pour les institutionnels et à 32 euros pour les particuliers. La somme est bien en deçà de ce qu'avait espéré Vivendi. A l'origine, le groupe avait annoncé un prix compris entre 36 et 41 euros, avant de le revoir à la baisse et le porter entre 33 et 36 euros.

Ces atermoiements traduisent toutes les difficultés rencontrées par Vivendi Environnement. La société a eu du mal à séduire les investisseurs. Ses métiers, où elle figure parmi les tout premiers mondiaux, sont considérés comme porteurs et rentables. Mais tout

s'est ligué contre elle. Son introduction précipitée a été engagée au même moment que celles d'EADS, le groupe aérospatial européen, et de Wanadoo, la société Internet de France Télécom. Elle s'est aussi télescopée avec les projets de fusion de sa maison-mère avec Seagram, très mal accueillis par la Bourse.

UNE OFFRE REVUE

Enfin, le marché n'a pas apprécié la « *créativité financière* » de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi. Toutes les dettes du groupe Vivendi ont été transférées dans Vivendi Environnement, ce qui a donné un bilan totalement déséquilibré : 22,7 milliards d'euros de dettes pour 400 millions de fonds propres. Dans ce contexte, de nombreux institutionnels ont douté de l'intérêt de devenir action-

naires minoritaires de Vivendi Environnement aux côtés du groupe de Jean-Marie Messier et ont tenté de faire pression pour obtenir un rabais important sur le prix des actions.

Vivendi a dû totalement revoir son offre. L'augmentation de capital, qui devait s'élever à l'origine à 3,5 milliards d'euros, a été ramenée à 2,5 milliards, tandis que la part des obligations convertibles est passée de 0,8 à 1,8 milliard d'euros. La tranche réservée aux institutionnels, qui devait représenter 90 % de l'opération, a été réduite à 50 % au profit des particuliers. Enfin le prix a été abaissé. Ces changements ont permis de sauver l'opération. Les institutionnels ont soucrit mais sans plus, les investisseurs français ayant boudé l'opération. Les particuliers ont été les seuls à manifester un soutien

réel à Vivendi Environnement. « *Avec 600 000 actionnaires individuels, nous devenons le deuxième groupe français par le nombre de petits porteurs, devant Air Liquide* », se félicite Henri Proglio, le président de Vivendi Environnement.

Cette difficile entrée en Bourse risque de peser lourdement sur le futur de la société. Vivendi Environnement n'a pas obtenu la totalité des fonds qu'il souhaitait pour desserrer la contrainte financière et restaurer son bilan. Pour rassurer les investisseurs, la société a annoncé, mercredi, la vente de Kinatics, filiale américaine de traitement des fluides, pour 500 millions de dollars (544 millions d'euros). D'autres cessions dans les activités américaines pourraient avoir lieu dans les prochains mois afin de réduire l'endettement. Elles seraient d'un montant équivalent.

En revanche, Vivendi Environnement ne profitera pas de la vente de Sithe, filiale américaine de production d'énergie. Bien que cette activité relève de sa compétence, elle est restée attachée au groupe Vivendi. Celui-ci en négocie la vente avec l'américain Peco Energy et devrait empocher seul le produit de la cession, estimé autour de 4 milliards d'euros.

N'étant plus en « état de grâce » sur le marché boursier, Jean-Marie Messier a été contraint, pour la première fois, de donner des gages. Vivendi s'est engagé à soutenir pendant trente jours le cours de Vivendi Environnement et est prêt pour cela à engager 1,1 milliard d'euros. Selon l'évolution de l'action, le groupe détiendra entre 66 % et 72 % de sa filiale. Selon les analystes, la première cotation, prévue jeudi midi, ne devait pas avoir le même succès que celle de Wanadoo.

Martine Orange

Le débat sur la torture en Algérie secoue Trimbach

La plaque de la rue Marcel-Bigeard dérobée

STRASBOURG

de notre correspondant

Le petit village de Trimbach (450 habitants), dans le nord de l'Alsace, ne s'attendait pas à se retrouver au cœur du débat sur la torture pendant la guerre d'Algérie. Depuis un mois, pourtant, une question pratique hante la commune : faut-il débaptiser la rue Marcel-Bigeard ? Sans attendre que la question soit officiellement tranchée, la plaque de la rue a été dérobée dans la nuit du 19 au 20 juillet et remplacée par une inscription : « *rue du 17 Octobre-1961* », en référence à la journée au cours de laquelle de nombreux Algériens avaient trouvé la mort à Paris. Un événement qui vient enrichir ce qui s'apparente à présent à un feuilleton.

Le général a des amis à Trimbach. A leur invitation, il était venu en 1996 visiter les ouvrages proches de la ligne Maginot où il avait servi durant la deuxième guerre mondiale. La commune, reconnaissante, avait donné son nom en 1998 à une voie du nouveau lotissement. Début juillet, le général Bigeard était même venu inaugurer. Mais depuis la publication, dans *Le Monde*, du témoignage de Louisette Ighilahriz, torturée en Algérie en 1957 et qui accuse le général d'y avoir directement participé, la polémique enfle. L'ancien de Dien Bien Phu a réfuté ces accusations, affirmant qu'il « *n'aurait même pas pu regarder ça* ». Mais interrogé par *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, il a légitimé la torture en Algérie - « *face à ces tueurs, c'était un mal nécessaire* » - tout en précisant que cette mission était « *donnée par le pouvoir politique* ».

La fédération bas-rhinoise du PCF a aussitôt demandé que soit débaptisée la rue et que lui soit donné « *le nom d'une des nombreuses victimes de la torture en Algérie* », suivie par le comité régio-

nal de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR). « *A quand une rue de la Question, un square de la Génère ?* », a renchéri un collectif d'enseignants de l'université Marc-Bloch (Strasbourg). L'Association des travailleurs maghrébins en France a déploré que « *les crimes de la guerre d'Algérie [soient] réhabilités par les honneurs faits au général Bigeard* », tandis que l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) regrettait que soit ainsi rendu hommage à « *un homme qui a toujours reconnu et justifié l'usage de la torture* ».

Le 12 juillet, l'affaire prend encore de l'ampleur lorsque l'archevêque de Strasbourg et le président de l'Eglise de la Confession d'Alsace et de Lorraine (luthérienne) disent publiquement « *leur étonnement attristé et leur indignation devant les propos récemment tenus en Alsace par un général français* ». « *Au moment où le travail de mémoire de cette période douloureuse de notre histoire est engagée, affirment-ils, il conviendrait plutôt d'admettre que l'usage de la torture fut une faute.* »

Sur place, le maire se défend : « *Le général voulait voir sa rue avant de mourir. Nous l'avons donc accueilli officiellement.* » Et il s'étonne des réactions : « *Il y a d'autres rues, des ronds-points, des places Bigeard en France ; que font les maires de ces villes ?* » Il n'exclut toutefois pas un conseil municipal sur ce thème à la rentrée. Les élus de Trimbach ont, en tout cas, reçu des propositions pour rebaptiser la rue. Les Verts d'Alsace proposent le nom du général de la Bollardière, qui avait dénoncé la torture en Algérie. L'ancien sénateur (UDF) Henri Goetschy suggère les « *héros de Dien-Bien-Phu* » : ainsi, dit-il, « *chacun reconnaîtra les siens* ».

Jacques Fortier

Frégates : M. Dumas réclame la levée du secret-défense

DANS UN COMMUNIQUÉ DIFFUSÉ par ses avocats, jeudi 20 juillet, Roland Dumas « *souhaite que les magistrats instructeurs [de l'affaire des frégates de Taïwan] puissent très rapidement obtenir la mainlevée du secret-défense qui permettra seule de connaître la vérité sur tous les aspects de cette affaire et de mettre un terme aux attaques calomnieuses* ». Ministre des affaires étrangères lors de la signature de ce marché, en 1991, il réagit à la publication, dans *Le Monde* (daté 20 juillet), des notes internes de la hiérarchie du groupe Thomson, qui avait refusé de verser une commission sur ce marché à Christine Deviers-Joncour, alors compagne de M. Dumas, parce qu'elle soupçonnait un « *financement politique* ». Répétant que « *sa position personnelle est demeurée constante* » pour empêcher la vente des frégates jusqu'à un « *arbitrage présidentiel* » qu'il date du 15 mai 1991, M. Dumas réclame par ailleurs, pour « *être loyalement jugé* », la jonction du dossier des frégates à la procédure dans laquelle il doit comparaître devant le tribunal correctionnel au début de 2001.

La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France

LA COUR EUROPÉENNE des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg a condamné la France, jeudi 20 juillet, pour non-respect du « *décalogique raisonnable* » dans une procédure pénale engagée il y a sept ans par un habitant de la Martinique qui accusait des gendarmes de l'avoir maltraité pendant une garde à vue. La cour a alloué 60 000 francs au plaignant, Adrien Caloc, pour « *dommage moral* ». Les magistrats ont estimé qu'« *une diligence particulière s'imposait aux autorités judiciaires, s'agissant (...) de violences prétendument commises par des agents de la force publique (...)* ».

M. Caloc demandait aussi la condamnation de la France pour « *traitements inhumains et dégradants* ». Suivant l'avis de la Commission européenne des droits de l'homme, qui examine le dossier avant de le renvoyer devant la CEDH, la Cour a rejeté cette demande.

Vendredi 21 juillet
avec *Le Monde* daté samedi 22 juillet

NICHOLAS BLINCOE

Ma première expérience
de possession démoniaque

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : les dirigeants de la société Body Security ont été mis en examen au mois de mai par un juge d'instruction de Versailles, après la découverte d'un système de rémunération occulte de policiers, indique *L'Express* du 20 juillet. L'un d'eux est incarcéré. Un gardien de la paix et un ancien capitaine du service des voyages officiels ont aussi été mis en examen.

■ **POLICE** : l'adjoint de sécurité blessé accidentellement d'une balle dans la tête, mardi 18 juillet, par un policier à Lille (Nord) a succombé mercredi à sa blessure. Le jeune policier, un « *emploi-jeune* » de 27 ans, avait reçu dans la nuque une balle tirée par un de ses collègues qui rengainait son arme dans son étui après l'avoir rechargée.

■ **BRIMADE** : le directeur de l'école primaire du village de Kirwiller (Bas-Rhin), soupçonné de brimades sur ses élèves, a été mis en examen pour violences après une plainte déposée par des parents. L'instituteur de 54 ans, suspendu provisoirement, aurait puni un enfant de CP-CE1 en l'obligeant à rester sous sa table et giflé d'autres élèves.

■ **EXPULSION** : le préfet de l'Hérault a annulé le 19 juillet l'arrêté de reconduite à la frontière de Riza Altun, un Kurde membre du PKK (*Le Monde* du 20 juillet). L'abrogation est intervenue juste avant que le tribunal administratif de Montpellier statue sur la légalité de ces arrêtés, à la demande de la Cimade.

■ **ÉDUCATION** : les tarifs de cantine en collège et lycée seront désormais modulés en fonction des revenus des parents et de la composition de la famille, ont annoncé, mercredi 19 juillet, les ministères de l'économie et de l'éducation. Un nouveau décret permettra de « *lutter contre les inégalités* » qui font que de nombreux élèves « *sont privés d'un véritable repas en raison des difficultés financières de leurs familles* ».

Tirage du *Monde* daté jeudi 20 juillet
2000 : 495 741 exemplaires. 1 - 3

www.nouvelobs.com
le nouvel Observateur

Trésors secrets de la préhistoire

**LA FRANCE
DES PREMIERS
HOMMES**

CORSE: JUSQU'OUÏRA JOSPIN

L'ÉTÉ LE PLUS OBS

La Bretagne à pied

La saga des matières premières (1) Le diamant

Comment on a lancé les livres cultes (2) "La Chartreuse de Parme"

Le jeu de la langue française (2)



MICHEL CHAILLOU
page 28



MIKLOS RADNOTI
page 29



ENRIQUE VILA-MATAS
page 30



MAHASWETA DEVI
page 32

HISTOIRE

Alors que Patrice Guenniffey analyse le phénomène de la Terreur comme « forme de la politique révolutionnaire », Rita Hermon-Belon reconstitue le parcours de l'abbé Grégoire page 31

Indomptable Faulkner

Nous sommes en 1937, Faulkner a quarante ans. Il vient d'écrire et de publier quelques chefs-d'œuvre, *Sanctuaire*, *Tandis que j'agonise*, *Le Bruit et la Fureur*, *Lumière d'août*, *Pylône*, *Absalon! Absalon!* Il revient d'exil, c'est-à-dire d'Hollywood, dans un état de crise et de dégoût aigu. Sa vie va mal : mariage raté, abandon de Meta Carpenter, son grand amour, doute sur lui-même, travail idiot pour le cinéma. Le jour du mariage de Meta, il boit tellement qu'on est obligé de l'hospitaliser pour une désintoxication. Il recommence à écrire, s'enivre dans une chambre d'hôtel à New York, tombe sur un tuyau bouillant de chauffage, se brûle au troisième degré. La greffe ne prend pas, il vit dans une souffrance

Philippe Sollers

de feu (il aura mal toute sa vie). Le titre du roman écrit dans les flammes ? *Si je t'oublie, Jérusalem*. L'éditeur change le titre en *Les Palmiers sauvages*, déséquilibrant ainsi la composition et le sens profond du récit. Il censure aussi, l'éditeur, les derniers mots très choquants du livre. Nous les lisons donc pour la première fois aujourd'hui, dans la remarquable édition – précisément annotée – de François Pitavy. La fin ? Non pas le pauvre et convenu : « Ah ! les femmes » mais « Women shit ». « Les femmes ! Font chier ! dit le grand forçat. » Difficile d'être plus clair. Bien entendu, ce n'est que l'opinion d'un des personnages, un jeune bagnard héroïquement demeuré, qui préfère le pénitencier à la vie courante.

Si je t'oublie, Jérusalem : ces mots sont tirés du Psaume 137. Les écrivains et les lecteurs français ne connaissant presque rien de la Bible (dont la poésie sublime irrigue toute l'œuvre de Faulkner), il faut donc leur préciser la situation. Les Hébreux sont en captivité au bord des fleuves de Babylone, ils ont suspendu leurs harpes aux peupliers d'alentour, leurs géoliers leur demandent de chanter, mais comment pourraient-ils le faire en terre étrangère, et pour les « ravisseurs de leur joie » ? Non, « si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite se dessèche ». Que ma main, donc, continue à vivre dans le souvenir ou soit momifiée. Ici, écoutons ce que dit Faulkner lui-même dans une lettre de la genèse de son livre : « J'ai l'impression de l'avoir écrit comme assis devant un mur, le papier de l'autre

Présenté dans sa version originale, « *Si je t'oublie Jérusalem* » – plus connu sous le titre « *Les Palmiers sauvages* » – constitue la pièce maîtresse de ce troisième volume de *La Pléiade*

côté du mur : ma main avec la plume passait à travers pour écrire non seulement sur un papier invisible mais dans une obscurité totale, de sorte que je ne savais même plus si la plume écrivait encore. » Nous sommes prisonniers, nous écrivons à travers les murs, notre main n'oublie pas ce qu'elle doit inscrire dans l'invisible. Bref, nous sommes des réfractaires obstinés : « entre le chagrin et le néant, j'ai choisi le chagrin », fait dire Faulkner à l'autre héros de son roman qui finit aussi enfermé, comme l'auteur lui-même. En 1952, Faulkner écrira à sa jeune maîtresse Joan Williams qui, elle aussi, l'abandonne : « J'ai écrit *Les Palmiers sauvages pour me défendre contre ce que je croyais être une peine de cœur. Et mon cœur ne s'est pas brisé ; peut-être qu'il ne se brisera pas non plus cette fois, peut-être qu'il tiendra encore un bout de temps puisque le cœur est fait d'une matière, d'une substance, d'une ce que tu voudras très résistante, très durable.* » C'est un Prix Nobel qui parle. Son cœur en a encore pour dix ans.

Techniquement, *Si je t'oublie* est

extrait

Le vent noir

Il fit demi-tour et traversa la galerie. Et cette fois encore lui et le vent noir, incessant, ressemblaient à deux êtres qui cherchent à franchir en même temps la même porte. Seulement le vent n'a pas vraiment envie d'entrer, pensa-t-il. Pas besoin de le faire. Pas obligé. Il se met en travers uniquement pour s'amuser, pour tout foutre en l'air. Il le sentait sur la porte quand il en toucha la poignée, puis, tout contre, il l'entendait également, un sifflement, un murmure. C'était quelque chose comme un rire, presque un ricanement, pesant de tout son poids sur la porte en même temps que lui, rendant l'ouverture de la porte facile, trop facile, sournoise, ne donnant vraiment toute sa force que lorsqu'il en vint à refermer la porte, juste un peu trop facilement à présent à cause de sa constance, qui n'était plus que petit rire, ricanement ; il ne voulait pas vraiment entrer.

Si je t'oublie, Jérusalem (« Les palmiers sauvages », p. 202)

un tour de force. Deux parties alternées, sans rapport apparent l'une avec l'autre, art du contrepoint magistral. Le côté « palmiers sauvages » (histoire de Charlotte et de Harry), le côté « vieux père » (récit halluciné du forçat pendant la grande inondation du Mississippi en

1927). Il y a un abîme entre les deux plans romanesques ? Non : les éléments, comme toujours, chez Faulkner, sont plus forts et déterminants que les destinées humaines. Le vent noir ici, l'eau déchaînée là. Et le sang. Un avortement tragique, un accouchement en pleine nature hostile, au milieu des serpents. Une jeune femme « moderne » d'un côté, une femme anonyme perdue dans une catastrophe, de l'autre. Un médecin devenu clochard par passion amoureuse ; un forçat rêvant de retrouver sa cellule. Ce qu'ils ont tous en commun ? Le refus instinctif, basique, de la comédie sociale et de la respectabilité. Charlotte Rittenmeyer, sans doute l'héroïne la plus extraordinaire de Faulkner, quitte immédiatement son mari et ses deux filles pour Harry, qu'elle vient de rencontrer. Elle choisit le déclassement, la pauvreté et la mort en toute lucidité, avec une énergie concentrée dans son « regard jaune, intense, fixe ». Harry, subjugué par elle, ne voudra jamais oublier « son corps, les larges cuisses qui aimaient faire l'amour et faire des choses ». Charlotte est une sorcière venue de nulle part, elle sculpte des figurines bizarres et perverses, elle a un langage et un comportement d'homme, elle est très en avance sur son temps peureux, puritain, économe. Inoubliable Charlotte, indifférente à l'argent, au confort, à la sécurité, à tout. Par amour ? Oui, dit Harry, mais il n'y a plus d'amour : « Nous l'avons éliminé. Il nous a fallu longtemps, mais l'homme est plein de ressources et ses facultés d'invention sont infinies, et ainsi nous avons réussi à nous débarrasser enfin de l'amour tout comme nous sommes débarrassés du Christ. Nous avons la radio pour remplacer la voix de Dieu, et au



William Faulkner à Hollywood dans les années 30

Si Jésus revenait, « il nous faudrait le crucifier bien vite », et si Vénus revenait « ce serait sous les traits d'un pouilleux dans les pissotières du métro la main pleine de cartes postales obscènes ».

Voilà ce que Faulkner s'acharne à montrer : l'atrophie des sensations, la perte de la perception elle-même, la fausse mémoire abstraite, idéalisée, remplaçant la seule qui vaille, celle qui est enfouie dans le corps. Rosa Colfield le disait déjà dans *Absalon! Absalon!* : « Telle est la substance du souvenir – la sensation, la vue, l'odorat, les muscles avec lesquels nous voyons, nous entendons et sentons – pas l'intelligence, pas la pensée. » L'humanité consomme des corps, elle va vers une monstrueuse Babylone, une fille de Babel où les acteurs sociaux (comme on dit aujourd'hui) n'ont plus aucun rapport direct avec leurs sens. L'individu ne croit plus ce qu'il éprouve lui-même, mais ce qu'il voit dans des images, ce qu'il est poussé à imaginer comme rôles. Faulkner, en même temps qu'il reprend en sous-main *Don Quichotte*, polémique ainsi, sans le dire, avec Hollywood. Il ne faut pas s'y tromper : tous les feuilletons de sexe ou de violence sont là pour renforcer la respectabilité. Une des causes principales : « Le talent qu'ont les femmes de

s'adapter aux circonstances, leur faculté d'adapter l'illicite, même le crime, à un code bourgeois de respectabilité. » Ce n'est pas pour rien que Charlotte refuse d'avoir un troisième enfant et se fait avorter par Harry, dont malheureusement les mains tremblent. De même que la Nature apparaît, dans les cataclysmes, comme « une seule, unique, inerte, monstrueuse et consciente matrice », de même le sujet humain (homme et femme) est face à la « matrice envahissante immémoriale aveugle et réceptive, un chaud, fluide et aveugle fondement, tombe-matrice ou matrice-tombe, ça revient au même ». Faulkner insiste : le forçat et la femme anonyme enceinte, sur le canot à la dérive, ont affaire à « une masse indépendante, impérieuse, menaçante, inerte et néanmoins vivante dont ils sont l'un et l'autre les victimes ». Le corps humain vit au bord d'un précipice et se dépense sans compter pour ne pas le savoir. Quand Charlotte sera morte, Harry pourra vérifier une « disparition, un évanouissement total, pas la moindre trace au-dessus de la poussière insatiable ». N'oublions pas que ces pages sont écrites à la veille de la deuxième guerre mondiale (*Si je t'oublie, Jérusalem*). Les descriptions de la mine où travaille Harry, le trajet des forçats entassés, évoquent par anticipation

la misère et la brutalité des camps. Loi, rendement, clichés, insensibilité, fantasmes, tel est le programme. Faulkner a cette formule terrible à propos du mari de Charlotte : « *Toujours le même visage qui avait éternellement raison et était damné éternellement.* » Raison, travail, respectabilité, désirs de mort : l'enfer.

Charlotte, courageuse aventurière d'amour aux yeux jaunes, est morte. Le grand forçat, après son épopée dans l'eau furieuse au milieu des alligators, fume un cigare dans sa cellule. Harry aussi est en prison : « *La brise marine se leva, légère, chargée de la senteur des marais et du jasmin sauvage, soufflant sous l'ouest agonisant et l'étoile brillante ; c'était la nuit.* » Ce sont les captifs qui savent sentir et se souvenir. La révélation est pour eux : « *C'était là, irrécusable et simple, serein.* » Harry ne se suicidera pas, son auteur non plus. Dehors, à travers le mur, malgré le vent noir qui tord les palmiers sauvages, la main de Faulkner écrit.

ŒUVRES ROMANESQUES

de William Faulkner.
Volume III
Édition établie par André Bleikasten, Michel Gresset et François Pitavy, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 232 p., 420 F (64,02 €).

Blessures d'enfance

Régine Detambel et Jacques Izoard dessinent à coups de scalpel l'âpre violence des premières années

BLASONS D'UN CORPS ENFANTIN

de Régine Detambel.
Fata Morgana, 64 p.,
66 F (10,06 €).

PIÈGES D'AIR

de Jacques Izoard.
Le Fram (54, rue des Fusillés,
4020 Liège, Belgique), 100 p.,
95 F (14,48).

Même dans les livres qu'elle ne consacre pas à son enfance, Régine Detambel ne l'abandonne pas tout fait. Elle a centré plusieurs de ses brefs récits aux perceptions de la petite fille qu'elle fut. Sensations précises et violentes qui diffusaient une angoisse, en vertu de cette précision même. Assassinats, enlèvements, morts accidentelles : tels étaient les ingrédients de ses « romans », *Le Vélin*, *La Lune dans le rectangle du patio*. Au fond, tous écrits sous le signe du ravissement, de l'incendie. Os, muqueuses, chairs meurtries : tels sont les matériaux du présent recueil de courts textes, qui prolongent une véritable encyclopédie enfantine, commencée par *Graveurs d'enfance et Album*.

Dans ses livres destinés à la jeunesse, Régine Detambel explore le même terrain. Les enfants y sont menacés, faciles proies de manipulateurs qu'ils déjouent avec leurs armes. Elle décrit avec minutie l'univers parallèle de l'enfance qui n'est pas pour elle un vert paradis : le corps de l'enfant n'a pas de réelle frontière entre l'intérieur et l'extérieur, le plaisir et la souffrance.

Balisé par des avertissements, des menaces et des mots, le corps est un champ d'expérimentation, un paysage, le reflet du monde environnant, un réseau de signes. Entre les choses et les mots, l'expérience : Régine Detambel retrouve ce qui caractérise cet âge, où la découverte du lexique s'accompagne de

celle des sensations aiguës. Le corps de l'enfant est toujours en péril d'être ouvert, ensanglanté, privé de sa cohérence adulte.

Les poèmes d'Izoard sont eux aussi habités par l'enfance. Le poète belge a inventé, depuis déjà plusieurs décennies, une syntaxe et un vocabulaire qui parlent de ce temps-là.

Lui, pourtant si près encore de l'enfance dans ses poèmes, croit que la mémoire a enseveli dans une zone de demi-fiction les premières années. Il doute de chacun des souvenirs qui se maintiennent en lui, les soupçonnant d'être le produit de la légende familiale ou de l'alchimie de l'écriture. Les enfances qui se font face dans le cœur d'Izoard sont comme les poussières de 1935 et de 1993 qu'il oppose, comme si elles n'étaient pas faites de la même minuscule matière, comme si la lumière qui s'accrochait à leurs particules était d'un ordre changeant. La poésie est, pour lui, le seul garant de l'unité de sa mémoire et de la persistance des sensations.

Une attention analogue à celle de Régine Detambel le porte aux parties du corps que l'adulte parfois oublie. Ainsi : « *Que faire de la lunule du petit ongle du petit doigt dans cette immensité ? L'ignorer supposerait fatale imprudence.* » Et Izoard, dans un second recueil (1), rejoint l'obsession de Régine Detambel pour les petites blessures. Mais il réveille surtout les premiers émois qui détermineront toute sa sensibilité.

On distingue mal chez Izoard, et c'est là sa force, les poèmes d'amour des réminiscences nostalgiques. Voir un ami qui dort et se souvenir de l'enfant que l'on fut, c'est répondre à un même mouvement intérieur qui fait surgir les mots rythmés, suivant le balancement du cœur.

René de Ceccatty

(1) *Inouïe nuit*, poèmes illustrés par Roger Dewint, A la pierre d'Alun, 81, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, 1060 Bruxelles, Belgique.

INDIGNE INDIGO

de Michel Chaillou.
Seuil, « Fictions & Cie », 318 p.,
130 F (19,82 €)

Parlez-vous le Chaillou ? C'est une langue étrange, sinieuse, proliférante, sonnambule, souterraine. Cette écriture, comme traduite du rêve, donne une résonance inattendue aux réalités les plus quotidiennes, une épaisseur historique aux paysages les plus familiers, et fait de la Normandie d'aujourd'hui une terre aussi hantée que la Hollande brumeuse du XVII^e siècle dans *Le ciel touche à peine terre* (1).

La soixantaine passée, Jean-Jacques Abernatis, ancien bibliothécaire, hérite à l'improviste d'une tante napolitaine et, poussé par ses amis Brigitte et Guillaume, décide d'acquiescer à une maison dans le Cotentin. Visites et tergiversations se succèdent au long de l'hiver avec M^e Quintin, notaire à Valognes, jusqu'à ce que celui-ci lui propose une location préalable, pour apprivoiser une singulière maison, « les Violettes ».

On est dans « une péninsule de haut voltage », non loin de Saint-Vaast, de la pointe de la Saire, des plages du débarquement et des oiseaux des îles Saint-Marcouf. Abernatis, ce « *vieux Werther* », n'aime guère son époque : il fraie volontiers avec Lesage, Barbey d'Aurevilly ou Fromentin. Dans ses promenades, il herborise, muni d'un ouvrage suranné, *La Flore scientifique et populaire* d'Edouard Le Hericher, lorsqu'il ne parcourt pas les routes de campagne avec sa vieille Simca, vers le phare de Morsalines au « *nom de tragédie* ».

La vie d'Abernatis, dans ce paysage, commence à changer « véritablement de texture ». Aux « Violettes », un couple l'aide à tenir la maison : lui, Camille Lebouvier, veille sur le potager, elle, Claire-Amélie, encaustique l'intérieur. C'est une maison

Les ombres du Cotentin

Outre une déambulation en terre normande, le beau récit de Michel Chaillou, placé sous le signe des réminiscences et des analogies, évoque les âmes qui nous hantent



OLIVIER MENEZ/CONSERVATOIRE DU LITTORAL

insolite, avec son horloge arrêtée à midi, son bow-window incongru dans le Cotentin, et son « *grenier lyrique* » où hibernent les lérots. Il y a beaucoup de meubles, un piano, un tableau représentant une « furieuse » en robe bleue.

Peu à peu se dessine le portrait de la propriétaire, absente depuis cinq ans : cette fantasque blonde Américaine, Jeanne Jeune Andersen, artiste peintre, porte - curieuse coïncidence - les initiales de son locataire. Dans ce roman tout entier placé sous le signe de la réminiscence, et de l'analogie, tout est écho, copie, double, réplique. Ainsi « les Violettes » reconstituent à l'identique une autre maison, située près de Charlottesville, en Virginie, celle devant laquelle figurent, sur une photo, trois femmes - dont Jeanne. Un absent : le père de J. J. A - un des premiers officiers parachutés lors du débarquement. Andersen a disparu, avant la naissance de sa fille. Peut-être est-il un de ceux qui erre-

rent dans ce bocage où l'on croit aux « varous » et aux « goublines », ces terribles lutins.

Abernatis est lui-même doucement hanté par ses « chers parents » - il croit les entendre le gourmander pour sa façon extravagante de parler ou de raisonner : il est si perplexe, si chimérique, « *timbré par la poste de l'âme, celle qui renvoie toujours à l'expédition, celle qui [lui] fait ajouter du lointain à tout ce qu'il rencontre et de l'écho à la moindre voix* ». Ce songe-creux comprend peu à peu, en plaçant ses traces dans les siennes, la démarche de Jeanne Jeune Andersen : comme elle, il se met à peindre, déployant les couleurs sur sa palette, sauf l'« indigne indigo ».

Pendant ces quelques mois, il tient, sur un cahier, la chronique de ses anxiétés, apostrophant familièrement le lecteur, le prenant à témoin, avec une « *gaieté sombre* » et un zeste d'autodérision. Bientôt, lors du dîner final, on approchera d'un improbable dénouement : tous les

éléments se mettront en place, tandis qu'on progressera vers le noir absolu. Car c'est l'été de l'éclipse, de « *la nuit en plein jour* », et la maison est dans la zone d'obscurité totale.

On sait combien Michel Chaillou, auteur de *Sentiment géographique* (2), de *La France fugitive* (3) et de *La Fleur des rues, petit guide pédestre de la littérature française au XVII^e siècle, 1600-1660* (4) sait animer le paysage. *Indigne indigo* n'est pas seulement un magnifique livre sur le Cotentin, c'est aussi une indéniable réussite romanesque, car à sa façon buissonnière, nonchalante, le narrateur conduit magistralement son enquête sur les ombres, les âmes errantes qui nous frôlent.

Monique Pettillon

- (1) Seuil, 1997.
(2) Gallimard, 1976 (« l'imaginaire », 1989).
(3) Fayard, 1998.
(4) Fayard.

livraisons

● NOUVEAU VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE, de Maurice Rheims

Depuis *La Vie étrange des objets* (1959), on connaît la passion que Maurice Rheims, ex-commissaire-priseur, nourrit pour les choses anciennes. Elle se confond avec celle qui lui inspirent « les dames » et l'on veut bien croire qu'il n'applique pas les mêmes critères d'âge aux unes et aux autres, à moins qu'il ne s'agisse d'un portrait peint. « *Séduire, jouir, faire l'amour* », tel est son programme depuis l'âge de treize ans, nous dit-il dans ce récit entrepris à l'exemple de celui de Xavier de Maistre et où il inventorie les trésors esthétiques de son appartement. De chacun d'eux, il retrace l'historique, les particularités, les circonstances d'acquisition. Promenade gourmande et nonchalante, nourrie d'anecdotes curieuses, et où l'auteur exprime un tel contentement de soi que le lecteur aimerait lui demander une expertise sur son propre cas (Gallimard, 152 p., 79 F [12,04 €]).

P. Ky.

● **L'ÉDUCATION D'UNE FÉE**, de Didier van Cauwelaert
Dans un bus d'Air France, Nicolas, un célibataire, est attiré par une jeune femme, Ingrid, et son petit garçon, Raoul. A-t-il enfin trouvé la femme de sa vie et le fils dont il rêve ? Il s'en persuade, épouse Ingrid, qui est veuve, projette d'adopter son enfant. Mais au bout de quatre ans et demi de bonheur, elle rompt cet équilibre en prétextant ne pas vouloir gâcher un trop bel amour par le vieillissement et la lassitude, alibi qui cache une secrète épreuve. Nicolas va tout tenter pour retrouver la félicité intérieure, patienter, ruser, souffrir avec discrétion. Il convainc Raoul de l'existence des fées qui peuvent vous aider. Une caissière de supermarché tiendra ce rôle pour permettre au trio de se recomposer. On connaît les qualités de légèreté et d'humour du romancier, son art de la pointe et du clin d'œil espigle. On les retrouvera ici éparpillés au fil d'une histoire échevelée et brouillonne tramée à gros points jusqu'à l'invraisemblance (Albin Michel, 250 p., 98 F [14,94 €]).

P. Ky.

● VILLÉGIATURES, de Christine Rolland Hasler

Le premier intérêt de ce recueil de nouvelles est l'intimité du regard de l'auteur (plusieurs récits sont écrits à la première personne). « Villégiatures » (qui donne son titre au livre) est le récit insolite, aux frontières du fantastique, d'une femme amnésique qui pénètre quelques minutes dans le royaume des morts. D'autres interprétations sont possibles pour ce texte même si la chute (c'est le défaut des quatorze nouvelles du recueil) témoigne d'une difficulté à « tenir » l'idée originale de départ. Tous les textes, assez disparates, révèlent une novelliste de talent qui devrait néanmoins se méfier des clichés et des naïvetés didactiques qui affadissent le trouble que provoquent son écriture et son univers singuliers (Fayard, 176 p., 89 F [13,57 €]).

H. Mn

● LES TÊTES DE TURC, de Pierre-Edouard Deldique

Le jour où les habitants de Rio travailleront, le Christ du Pain de sucre applaudira. Les Sénégalais sont bavards et roublerds. Les Koweïtis trouvent les Egyptiens un peu bêtes. Les Finlandais absorbent du kérosène et le boivent même en état de coma éthylique. Quant à ce que les Français disent des Belges, et vice-versa, on sait à quoi s'en tenir. En rapportant ce que chacun dit de son voisin, Pierre-Edouard Deldique nous propose un ouvrage qui est plus que plaisant. Bien sûr, on sourit à ces stéréotypes, mais il n'a pas fait une simple recension de bons mots. C'est là une image bien documentée de l'esprit et des mœurs qui différencient les civilisations. Humour, mais aussi voyage qui révèle des cultures. On aime à plaisanter sur les travers du voisin, et ce n'est généralement pas méchant, sauf, ce que l'auteur montre aussi très bien, quand « *la moquerie se change en haine* ». Riche en sourires et en sagesse pour découvrir les différences et apprendre à les respecter, une lecture à ne pas éviter (Horay, 98 p., 98 F [14,94 €]).

P. R. L.

Accord perdu

LE DÉSORDRE, de Jérôme d'Astier.
Arléa, « 1^{er} mille », 126 p.,
75 F (11,43 €).

Un garçon de seize ans, élevé par une femme seule, faute de se faire aimer de son professeur (un jeune homme attentif, conscient d'une dérive qui, à juste titre, l'effraie), se jette à corps perdu dans la plus avilissante prostitution. La profonde solitude de Philippe, héros du deuxième roman de Jérôme d'Astier, nous bouleverse.

Le romancier protège son personnage de la fatalité. La fin de son récit est rachat, perte et résurrection. Il lui faut sauver le jeune garçon mais aussi le professeur qui souffre de ne pas assumer une responsabilité qui pourrait le révéler à lui-même. L'amour entre Philippe et Thomas ne peut s'inscrire dans la réalité. Jérôme d'Astier soutient ce point de vue avec passion. Il possède un grand talent d'écriture, mais le dénouement de son intrigue n'est que parade respectable. Thomas aime Agnès qui « *se nourrissait de l'amour de Thomas, le recevait comme la lune la lumière du soleil* ». Le couple recueille et protège l'enfant évadé et meurtri. Thomas arrache Philippe à la mort, le porte nu dans ses bras robustes, un instant de fusion sensuelle qui, par contraste, dénonce le désarroi de l'adolescent sevré d'amour.

Les pages terribles de précision sur la déchéance de Philippe, prisonnier avili d'un proxénète homosexuel qui le vend à d'autres hommes, écrites à la première personne par la victime consentante, sont d'une violence qui rappelle *Le Vieillard et l'Enfant* de François Augiéras. Une question demeure : cet amour-là ne peut-il se vivre que dans la torture et la soumission ?

Hugo Marsan

Céard, le désenchanté

La réédition de son « roman total » remet en lumière l'originalité d'un auteur fin de siècle

TERRAINS À VENDRE AU BORD DE LA MER d'Henry Céard.
Mémoire du livre (9, rue Guénégaud, 75006 Paris),
958 p., 190 F (28,97 €).

C'est le plus intelligent de nous tous... », disait de lui son ami Huysmans, et Léon Daudet de renchérir : « *La tête la plus solide du groupe* (naturaliste) ». Né à Bercy en 1851, mort à Paris en 1924, Henry Céard suivit une carrière de fonctionnaire, d'abord au ministère de la guerre, puis au cabinet du préfet de la Seine, avant d'être nommé sous-directeur de la bibliothèque de la Ville de Paris (Carnavalet), mais il s'était alors fait connaître par *La Saignée*, récit inspiré par son expérience de garde mobile pendant la guerre de 1870. C'était un proche de Zola, à qui il fit découvrir *l'Introduction à la médecine expérimentale*, de Claude Bernard, lui servant aussi de documentaliste, notamment pour l'élaboration de *Nana*. L'abus du « scientisme » de Zola, puis son engagement en faveur de Dreyfus finirent par l'éloigner de lui. Esprit rigoureux, Céard se méfiait de l'ampleur épique que l'auteur des Rougon-Macquart réservait à son traitement de la réalité sociale.

En 1881, il publie *Une belle journée* (1), que saluera Apollinaire. Etonnant roman impersonnel, où la plus fine psychologie s'inscrit dans le contexte d'une affligeante banalité. Un dimanche, une bourgeoise en veine de tromper son mari projette une partie de campagne avec un placier en vins de Bercy. Coïncés dans un restaurant par une pluie diluvienne, l'un et l'autre vont user le temps en échangeant des platitudes et en dressant dans leur for intérieur un constat de désaveu réciproque, avant de retourner à une existence morose. Ce roman de désenchantement est dans la lignée de *L'Education sentimentale* de Flau-

bert, à qui Céard vouait une admiration fervente.

Pessimiste, convaincu de l'inutilité de tout, Céard eut plus de succès dans sa carrière de journaliste critique que dans son œuvre poétique et théâtrale. Avant de rentrer à l'Académie Goncourt, où il votera pour Proust, il se retira dix ans à Quiberon et mit en chantier *Terrains à vendre au bord de la mer*, publié en 1908, réédité en 1918 et qui depuis lors avait disparu des librairies.

Dans un petit port breton où des panneaux annoncent la vente de terrains, vains appels de notables qui rêvent de voir s'établir une station balnéaire, Malbar, critique et écrivain, et M^{me} Trénissan, une cantatrice, communiquent dans un même amour pour Wagner, qui aurait situé à cet endroit le troisième acte de *Tristan et Isolde*. Ces aspirations et ferveurs wagnériennes reviennent comme un leitmotiv au fil du roman et sont entrecoupées de scènes de genre, de saynètes cocasses, d'instantanés cruels reflétant les réalités humaines d'une Bretagne qui, loin d'être un lieu idyllique, est le refuge d'une communauté arriérée, truquée, alcoolique et inquiétante, enfermée dans des préjugés absurdes et un jargon incompréhensible. Par sa structure de rythmes alternés et de contrastes, le roman a une tonalité moderne. S'y affirment les options créatrices de la fin du siècle, du décadentisme au lyrisme, du réalisme le plus vigoureux au symbolisme.

« *Désabusé des vertus de l'humanité, il s'était résigné à ne plus se réjouir que du spectacle des canailleries* », lit-on de Malbar, porte-parole de l'auteur. A travers son personnage, Céard ne s'en prive pas, tout en restant cet aristocrate lettré, trop fin pour chercher les sutrages de la foule et qui, de son propre aveu, aimait écrire des « livres de désenchantement spéculatif ».

Pierre Kyria

(1) Slatkine Reprints, 1980.

Liens de feu

LA CEINTURE d'Ahmed Abodehman.
Gallimard, « Haute enfance »,
150 p., 78 F (11,89 €).

Il faut attendre l'épilogue de ce joli récit pour en comprendre pleinement le titre. « *La ceinture, c'est ce qui révèle. Elle montre la poésie des femmes et la fierté des hommes.* » Nous sommes en Arabie saoudite, dans les hautes montagnes de l'Assir. Dans la tribu des Kahtanis, à laquelle appartient le narrateur, la ceinture désigne aussi une bande de crâne rasé : la coiffure caractéristique des garçons pas encore circoncis. Enfin, dans les dernières lignes, on apprend que la ceinture, *Hizam*, est également le nom du sage du village, « lien » privilégié entre le monde d'hier et la modernité.

Autour de ces ingrédients symboliques et légendaires, Ahmed Abodehman a construit un texte simple et profond, souvent touchant, qui ressuscite, à travers sa propre enfance, les traditions, les croyances, les chants et les prières de « *la plus noble* » des tribus d'Arabie. Le narrateur, un jeune « poète » qui lit dans les consciences et sait faire pleuvoir, n'a pas son pareil pour raconter le ramadan, les inquiétudes liées à l'ouverture d'une école ou les cérémonies de la circoncision. Mais le plus impressionnant est que ces souvenirs aient pu être écrits en français. Arrivant de Riad avec de la corne sous les pieds, et ne connaissant pas même sa date de naissance, Ahmed Abodehman est devenu « le premier écrivain de la péninsule arabe à écrire dans cette langue » - ce qui, écrit-il, « *sédulera certains Français et déplaira à certains Arabes* » ! Mais qu'importe ! L'auteur dit qu'il porte en lui son village comme « *un feu inépuisable* ». C'est vrai. Et cela réchauffe.

Florence Noiville

Miklos Radnóti contre toutes les défaites

Pour conjurer un destin qu'il pressentait tragique, il avait fait de la poésie sa ligne de vie. Son bouclier contre la haine, la douleur et les aberrations de la guerre

MARCHE FORCÉE

Cœuvres, 1930-1944
Poèmes de Miklós Radnóti.
Traduits du hongrois et
présentés par Jean-Luc Moreau.
Phébus, 188 p., 119 F (18,14 €).

Quand un destin est lourd de chagrin, quand une vie a été marquée par le malheur dès les premiers instants, quand sa propre naissance est accompagnée d'une tragédie, l'être ainsi jeté dans le monde n'a que les mots pour pleurer et conjurer le sort. La poésie est plus qu'un refuge, elle est une intuition suprême, une ligne de vie, une lutte contre toutes les défaites. Miklós Radnóti a passé sa vie (brève et contrariée) à ériger le poème en bouclier contre la haine, la douleur et les aberrations de la guerre. Il considérait sa venue au monde comme une erreur, un drame dont il portera la culpabilité jusqu'au dernier jour de sa vie. Né le 5 mai 1909 à Budapest, il perd sa mère, qui avait à peine vingt-huit ans, et son frère jumeau le jour de sa naissance. A vingt ans, il écrit : « Ma mère à minuit me mit au monde, à l'aube/elle était morte, emportée par la fièvre et moi / je pense avec des mots baroques / aux mères fortes qui enfantent dans les champs. » Dans un autre poème, écrit en 1938, il revient sur ce désastre : « Violent, hideux, ô Maman, / j'étais l'ainé de tes jumeaux, je t'ai tuée ! »

Mais au-delà de cette violence dont il portait les stigmates, Miklós Radnóti fut un poète visionnaire, un homme qui se comparait au jeune homme de vingt ans que dut être le Christ, lui qui ne s'inquiétait même pas de l'absence de Dieu, et qui identifie la femme qu'il aime à la Vierge Marie, portait en lui le pressentiment d'une mort violente et

imminente : « La mort, de notre attente, est la rose vermeille », dira-t-il. Elle viendra le bousculer jusqu'à ce qu'il tombe dans une fosse large et profonde, les mains pleines de poèmes. Ses mots, écrits dans l'urgence du dernier instant, sécheront comme la boue et le sang sur sa peau.

La censure saisit sa deuxième plaquette, *Chant de pasteurs à la mode nouvelle* et le condamna pour « sacrilège ». Il écrit le 19 avril 1931 : « Hier on a saisi mon nouveau livre / et je suis là, tout seul, assis, enserrant de mes doigts mes chevilles ; aujourd'hui superstitieusement j'ai enfoui sous le seuil / un papillon rouge, et lentement je m'endors ! » A la mort,

devenue un personnage familier, il ne fera pas signe. Il la portera en lui comme une évidence, comme une brutalité dont il ne saura pas se détacher, il la percevra, telle une douleur errante, changer de visage et de couleur. Le hasard souvent étrange et têtu le mènera vers une fin horrible, une balle dans la nuque, jeté ensuite dans une fosse commune, ses poches pleines de feuilles où il aura écrit des poèmes jusqu'au dernier instant.

Lorsqu'en 1938, l'Allemagne nazie annexe l'Autriche, elle se trouve de fait à la frontière hongroise. Radnóti sera réquisitionné par le service du travail obligatoire et envoyé dans l'un des

camps situés près des mines de Bor en Yougoslavie. Un jour, des soldats hongrois et des SS autrichiens remplirent deux charrettes de ces prisonniers. Elles traverseront la ville de Győr. Ordre sera donné de creuser une grande fosse où la mort les ensevelira. Les trois derniers vers écrits par Radnóti portent le titre de Racine :

« J'étais fleur, racine suis dans la terre, dans la nuit. Ici s'achève ma vie... »

Celui qui disait « C'est une grande chose que l'enfance », celui qui avait une éclatante volonté de vivre et qui se moquait de la mort : « Je vais mourir, qu'importe ? et tout n'est que fragment », celui qui parlait souvent de pureté et d'amour, voulait malgré tout non seulement donner un sens à sa vie (« Dis-moi (...) que je ne vis pas en vain »), mais être plus élégant, plus fort que le destin. Il dit : « Notre vie est pure et n'avons pas de peine à sourire. » Mais le malheur le griffe sous un ciel indifférent, persuadé d'être né pour souffrir et tout perdre : « Ami, si tu m'aperçois, fais demi-tour, abandonne ! »

Radnóti a traduit et adapté des poètes français. Il les faisait entrer dans la langue hongroise et se sentait avec eux dans une complicité fraternelle. S'il avait pu échapper à la barbarie nazie, il aurait été heureux de découvrir Jean-Pierre Duprey, un poète qui lui ressemble (physiquement) et surtout qui, comme lui, portait sur le monde et l'humanité un regard sans complaisance. Celui qui allait mettre fin à ses jours en 1959, à l'âge de vingt-neuf ans, ne connaissait probablement pas Radnóti, ce frère en poésie qui écrivait comme en écho :

« Je retirerai ma tête De trop dans mon chemin. J'irai creuser la fosse De l'arbre du Bas-enfantin. »

Tahar Ben Jelloun



La saga des Dukay

Une vaste fresque où le barde hongrois Lajos Zilahy concilie Histoire et fiction

LE SIÈCLE ÉCARLATE

(Century in scarlet)
de Lajos Zilahy.
Traduit de l'anglais
par Gilles Chahine,
Mercure de France, 442 p., 120 F (18,29 €).

L'ANGE DE LA COLÈRE

(The Angry Angel)
de Lajos Zilahy.
Traduit de l'anglais
par Pierre Singer,
Mercure de France, 320 p., 129 F (19,67 €).

Chaque pays invente au sein de sa République des lettres le roman qui le représente, restituant ainsi, comme Sinclair Lewis avec *Main Street* (ou *Babitt*) l'Histoire et les mythes, les attitudes, les comportements et les stéréotypes, réels ou supposés, d'un peuple, d'une classe sociale ou bien de quelque minorité. En France, Roger Martin du Gard révèle, tout au long des *Thibault*, les fractures entre catholiques et protestants, entre conservateurs et révolutionnaires alors que de l'autre côté du Rhin Thomas Mann avait déjà instruit, dans ses *Buddenbrook*, le procès d'une certaine grande bourgeoisie allemande en pleine décomposition. Et comment oublier John Galsworthy, auteur de l'immense *Saga des Forsyte*, qui promène le lecteur depuis l'Angleterre victorienne jusqu'aux premières années après la Grande Guerre. A l'instar de la Pologne, à qui l'on doit la célèbre trilogie de Sienkiewicz (*Par le fer et par le feu*, *Le Déluge* et *Messire Wolodyjowski*), la Hongrie s'est à son tour trouvé le barde qui a su concilier l'Histoire avec les histoires que produit la fiction.

La Hongrie, qui fait l'objet de la première partie de la fresque de Lajos Zilahy, est celle du XIX^e siècle et de l'aristocratie. L'écrivain, né à Budapest en 1891 au sein d'une

famille de la petite noblesse, dit son horreur de l'Allemagne hitlérienne, la même qu'il ressentira peu après face à l'occupation soviétique. En 1947, il s'enfuit aux Etats-Unis. Il y mourra à l'âge de 83 ans après avoir achevé son roman sur la montée et la chute de la famille Dukay. Cette épopée sanglante, faite de ruptures et de convulsions, qu'il avait commencée en 1944 dans un abri anti-aérien, le rendra célèbre dans le monde entier. Le premier volume, *Le Siècle écarlate*, cerne l'Histoire hongroise pendant ce XIX^e siècle qui ne vit vraiment le jour qu'en 1814 lors du Congrès de Vienne où Metternich remettait au pas une Europe à peine sortie de ses fureurs guerrières, l'Europe qui n'était pas encore celle des nations. Les personnages clés, Flexy et Dali, jumeaux si dissemblables héritiers d'une immense fortune, nous conduiront jusqu'à l'agonie de ce siècle sanctionnée par la Grande Guerre, après quoi rien ne sera plus comme avant.

Il était dit que la saga des Dukay continué avec les descendants des jumeaux propriétaires de palais à Budapest et à Paris, allait finir dans les larmes, la boue et le sang. C'est de leur déclin qu'il est question dans le second volet de la fresque ; après avoir décrit les ravages de la deuxième guerre mondiale au cœur même du Vieux Continent, et leurs conséquences tragiques traduites par sa trop longue division, *L'Ange de la colère* devient le chant funèbre d'une certaine aristocratie européenne. Il convient de plonger dans l'œuvre de Zilahy avec davantage d'intérêt que pour un passetemps à lire en été sur la plage. Car derrière le côté haletant d'une histoire écrite admirablement en pleins tourments de l'époque, c'est toute une séquence du passé proche de l'Europe du milieu, si ignoré, qui nous est donnée à connaître grâce au talent et à la façon de cet important écrivain magyar.

E. R.

Monsieur Teste et le sorcier

Les Hongrois Dezső Kosztolanyi et Janos Székely incarnent deux conceptions du roman moderne : l'aventure de l'écriture et l'écriture des aventures

KORNÉL ESTI

(Esti Kornél)
de Dezső Kosztolanyi.
Traduit du hongrois
par Sophie Képés,
postface de Mihály Szegedy-Maszak
éd. Ibolya Virág, 360 p., 140 F (21,34 €).

L'ENFANT DU DANUBE

(Kisértés)
de Janos Székely.
Traduit du hongrois
par Sylvie Viollis,
éd. des Syrtes, 572 p., 189 F (28,81 €).

Budapest, début des années 30 ! Dans les pays qui sont issus après la Grande Guerre de la Casanie éclatée, les écrivains s'engagent soit sur la voie de l'affirmation identitaire, soit sur celle de nouvelles formes d'expression romanesque. En Hongrie, partenaire privilégié de l'Autriche depuis 1867 jusqu'à l'implosion finale de la monarchie bicéphale, la capitale connaît une vie intellectuelle particulièrement trépidante. En 1933, quatorze ans après l'échec du régime dictatorial instauré par le communiste Bela Kun, suivi par celui autoritaire de l'amiral Horthy, un écrivain de 48 ans, Dezső Kosztolanyi s'em-

ploie et réussit à réinventer le roman comme s'il faisait écho à la phrase de Paul Valéry au sujet d'une marquise « qui sortit à cinq heures ». Kosztolanyi, créateur du brave *Kornél Esti*, son miroir et son double, allait mourir trois ans plus tard après avoir consacré un second livre à ce personnage fabuleux mais pour le moins dérangeant : *Les Aventures de Kornél Esti* (1).

Il est né au sein d'une famille libérale et aisée de Voïvodine, province méridionale de l'empire, aujourd'hui en Serbie, où se côtoient encore des populations hongroise et roumaine, serbe, croate et germanophone. Polyglotte depuis son enfance, Kosztolanyi commence ses études supérieures à Budapest et à Vienne mais très vite le journalisme et la littérature le tentent davantage qu'un éventuel poste d'administrateur ou d'enseignant. Essayiste au début des années 20, premier président du Pen Club hongrois plus tard, il se passionne pour les aventures de l'écriture et du langage alors que Sandor Ferenczi, ami et proche collaborateur de Freud, l'initie à celles de l'inconscient.

Dix ans plus tard, l'écrivain a déjà rompu avec la convention romanesque du XIX^e siècle ; la considérant dépassée, il invente l'étonnant *Kornél Esti*, sorte de M. Teste, à la fois interlocuteur, porte-parole de l'auteur et héros faussement banal tout au long des dix-huit chapitres qui composent cet anti-roman : ce sont autant d'instantanés d'une narration brisée, discontinuée où l'humour et la parodie, la métaphore, les jeux langagiers et la mise en dérision – très bien rendus à la traduction – enferment le lecteur dans une exquise toile d'araignée d'où il ne pourra plus sortir.

L'annonce en est faite d'emblée. Ainsi, lorsque le conteur, figure anonyme de l'auteur, propose à Kornél Esti, son alter ego infernal, sa collaboration pour écrire un roman, la

réponse fuse aussitôt : « Je suis las des lettres et des phrases. On barbouille du papier et, à la fin, on s'aperçoit que ce sont toujours les mêmes mots qui se répètent. Rien que des "non" des "si" des "plutôt" des "parce que". C'est à rendre fou. »

VACUITÉ DU LANGAGE

Que nous propose alors Dezső Kosztolanyi, ou bien son interprète Kornél Esti, « l'unique héros de ce livre » à la place d'une histoire bien ficelée servie par une narration classique impeccable ? Des scènes surprises sur le vif qui restituent la vacuité du langage, la cocasserie qu'engendre l'incommunicabilité, les affres de la solitude aussi : les désarrois d'un enfant de quatre ans qui sait lire et écrire et qu'on oblige à aller en classe ; le mélange morbide de plaisir et de dégoût d'un adolescent qui se fait, pour la première fois, embrasser sur la bouche ; l'évidence que la parole compte toujours plus que le passage à l'acte ; l'inconfort à dire tout haut des vérités inexplicables ; une journée perdue (ou gagnée) à la recherche de quelques sous dans les cafés littéraires de Budapest à l'époque de la déliquescence des Habsbourg ; comment un journaliste sous-payé et surchargé de travail (d'alcool aussi) se fait enfermer dans un asile psychiatrique ; l'oscillation permanente du sentiment entre la violence et la tendresse ; la tristesse résignée de l'écrivain lucide et voyeur ; enfin, entre autres, cette splendide métaphore de la vie exprimée par l'effort surhumain d'un bonhomme qui tente de conquérir, et de garder, une toute petite place dans un tramway trop plein. Kosztolanyi ! Il y a chez lui du Kafka contaminé par le joyeux désespoir magyar.

A l'autre pôle de la mouvance romanesque hongroise pendant l'entre-deux-guerres et après, on trouverait Janos Székely (Budapest, 1901 - Berlin, 1958), poète, prosateur et créateur de nombreux scénar-

ios utilisés aussi bien par le cinéma expressionniste allemand avant que le nazisme ne le liquide, qu'à Hollywood avec Ernst Lubitsch, producteur du film à grand succès *Désir*, de Borzage (1936, avec Marlène Dietrich et Gary Cooper). *L'Enfant du Danube*, dont le titre original, *Kisértés*, signifie Tentation, connaît une première traduction aux Etats-Unis où l'écrivain se réfugie peu avant l'occupation de l'Autriche par Hitler. Edité dans son pays en 1948, il fut aussitôt retiré des librairies pour raison de guerre froide, en tant que texte d'un ressortissant américain (Székely signait du pseudonyme John Pen), forcément « anticommuniste viscéral », lui qui, au temps de l'éphémère république de Béla Kun écrivait des poèmes pacifistes. Deux ans plus tard, Gallimard en publie la version française mais ce n'est que dans les années 60 et 70, quand s'épanouit le « socialisme du goulash », que des rééditions successives sortent enfin en Hongrie et qu'un film vient d'être tiré, interprété par des acteurs fascinés par l'écriture de ces aventures.

L'Enfant du Danube demeure un récit exemplaire de ce genre où la mécanique bien huilée d'un conteur-né, conteur sorcier, sert à un faisceau d'histoires qui restituent la souffrance et les injustices que subit un adolescent livré à lui-même et confronté, depuis son enfance, à la cruauté d'une société opulente – dominée par les inégalités – s'acheminant lentement vers sa perte. Depuis l'Europe centrale en miettes, que hante encore le fantôme du défunt empereur, jusqu'à l'autre rive de l'océan, là où se dresse la statue de la Liberté, ce roman de la pérégrination, qui fait penser à Dickens, demeure surtout le témoignage démythificateur d'un préten-

du âge d'or qui aura succédé à l'Etat multinational des Habsbourg.

Edgar Reichmann

(1) Ed. Ibolya Virág.

Livraisons

● **RETOURS, JOURNAL DE BUDAPEST**, de Susan Rubin Suleiman.

En hongrois, l'expression « livre mère » signifie les archives de l'état-civil déposées dans les mairies ou bien au siège d'une communauté juive qui compte aujourd'hui quelque 100 000 personnes. C'est pour le consulter que Susan Rubin Suleiman, enseignante à Harvard, arrive à Budapest qu'elle a quitté à l'âge de dix ans avec ses parents pour fuir un régime communiste pur et dur, après avoir survécu par miracle à la Shoah et aux combats précédant l'occupation soviétique de la ville. Trente-cinq ans plus tard, mère de deux enfants, elle y découvre ses racines mais aussi le consensus entre la société civile et un gouvernement qui favorise la transition « en douceur » vers la liberté. Après l'implosion du « système », en 1989, l'universitaire américaine revient pour la deuxième fois dans sa ville natale en tant que membre d'un institut hongrois d'études avancées, pour finir son essai intitulé *Risking Who One Is : Encounters with Contemporary Art and Literature* (Harvard University Press, 1994). Pendant ce séjour à Budapest, hanté par les fantômes des grands poètes et romanciers disparus, Jozsef Attila, Endre Ady et Miklos Radnóti, Gyula Krudy et Dezső Kosztolanyi, elle y tiendra un journal qui éclaire et l'usage dont certains usent de leur liberté recouvrée – renaissance du nationalisme xénophobe et antisémite, haine des pays voisins – et la résistance opposée par les intellectuels venus de tous les horizons politiques. Il se dégage, de ces pages évocatrices d'une ville splendide, le courage et l'émotion d'un écrivain confronté à son enfance et au passé des siens. Susan Rubin Suleiman sait assumer ses identités juive, américaine et hongroise tout comme celle de la femme consciente de l'être, donc du combat qui lui reste à mener (traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Irène Lurçat, préface d'Elie Wiesel, éd. « D'un lieu à l'autre » – Bleu auteur, 202 p., 116 F [17,68 €]). E. R.

● **PLUIE DE PARIS**, de Andras Hevesi.

Amoureux mais peu pressé de passer à l'acte, égotiste, velléitaire, exhibitionniste, un peu veule aussi, Georges prépare une thèse à la Sorbonne peu avant la deuxième guerre mondiale. Etudiant hongrois, il retrouve, dans un restaurant russe, toute une faune bohème, Turauskas le Lituanien devenu clochar, Prexion arrivé de ses Balkans lointains, la petite juive de Bessarabie, d'autres encore ; c'est là l'autoportrait féroce d'un écrivain hongrois ami de Simone de Beauvoir, mort à l'âge de trente-huit ans lors d'une bataille contre les nazis, après avoir traduit en hongrois *Voyage au bout de la nuit* de Céline (traduit du hongrois par Judith et Pierre Karinthy, préface de François Fejtő, éd. des Syrtes, 190 p., 115 F [17,53 €]). E. R.

● **L'ORCHESTRE LE PLUS TRISTE DU MONDE**, de Laszlo Darvasi.

Agé de trente-huit ans, Darvasi est l'un des prosateurs hongrois les plus novateurs. Les nouvelles qu'il propose aujourd'hui évoquent une peinture située quelque part entre Dali et Delvaux, effluves merveilleux et odeurs repoussantes de surcroît : ainsi la fragrance de ces roses de Veinhagen, en Hollande peut-être, si ce n'est en Bavière où dans la Hanse là où le parfum des fleurs se mêle à la puanteur des harengs et des ponts des bateaux pourris. On y trouve également l'histoire de Trompette, l'ultime instrumentaliste d'une formation musicale disparue ; il devait se pendre sans bruit à l'anneau poussiéreux du plafonnier de la salle de répétition. C'est sans doute cela aussi, la « *mélancolie magyare* » exprimée dans *L'Orchestre le plus triste du monde* (Actes Sud, traduit du hongrois par Joëlle Dufeuilly et Natalia et Charles Zarem-ba, 216 p., 125 F [19,05 €]). E. R.

Enrique Vila-Matas et ses étranges doubles

Ils s'appellent Enrique et sont écrivains, comme leur excentrique créateur. L'un est un aventurier raté, l'autre est possédé par le démon du voyeurisme.

Et tous deux sont les héros des premiers volets d'une trilogie pleine d'humour grinçant, d'étrangeté et d'extravagance

LOIN DE VERACRUZ
(Lejos de Veracruz)
d'Enrique Vila-Matas.
Traduit de l'espagnol
par Denise Laroutis,
éd. Christian Bourgois,
274 p., 140 F (21,34 €).

ÉTRANGE FAÇON DE VIVRE
(Extrana forma de vida)
d'Enrique Vila-Matas.
Traduit par André Gabastou,
éd. Christian Bourgois,
162 p., 120 F (18,29 €).

SA tour d'ivoire est ouverte à tous les vents, même les plus cinglants. Suspendu comme une nacelle au-dessus de Barcelone, l'appartement d'Enrique Vila-Matas filtre les rumeurs de la cité catalane, écrasée par la canicule de juillet. Là-haut, dans le frais dédale de sa bibliothèque, l'écrivain barcelonais reste des heures à composer son inquiétante

« J'ai composé ce roman en m'approchant au plus près de ce qui m'est arrivé à Veracruz, une descente aux enfers qui me pose un problème moral insoluble ».

littérature, délayant en secret un peu de réalité dans les extravagances de son imagination. Le résultat a longtemps dérouté les Espagnols, et enchanté ses lecteurs étrangers. En Amérique latine, en France, au Portugal, on ne jure que par lui. Suprême honneur, les Mexicains, qui l'adorent, lui ont même pardonné la « description délirante » de leur pays qu'il brosse dans son roman *Loin de Veracruz*, sensibles à l'art de cet écrivain marginal, plus attiré par la liberté narrative de l'Amérique latine et de l'Europe centrale que par la tradition du récit réaliste espagnol. Mais, à sa

grande surprise, Vila-Matas a rencontré cette année un vif succès en Espagne avec son dernier livre, inédit en France, *Bartleby et compagnie*, consacré aux vies d'écrivains ratés. Un sujet de rêve pour cet écrivain qui travaille de plus en plus son « excentricité », à la périphérie des académies et des courants littéraires contemporains. En attendant la traduction de ce dernier ouvrage, les lecteurs français qui ne connaissent pas encore l'humour grinçant et la virtuosité hors du commun de Vila-Matas peuvent aller se perdre dans les deux premiers romans de sa trilogie « de la vieillesse ou de la descente », *Loin de Veracruz* et *Etrange façon de vivre*.

Premier roman de cet écrivain né en 1948, jusque-là auteur de nouvelles et de textes fragmentaires, *Loin de Veracruz* s'impose comme une œuvre magistrale, la quête burlesque et illusoire d'un jeune Barcelonais de vingt-sept ans, éccœuré par la vie artistique et sédentaire de ses frères peintre et écrivain. Parti traîner ses guêtres sur d'autres continents, l'aventurier raté revient systématiquement au bercail à l'issue de ses voyages, amputé d'un bras et de ses illusions. Une trajectoire « à la Don Quichotte », selon son auteur, qui gravite autour d'un trou noir dramatique : une virée démente dans les bas-fonds de Veracruz, où le narrateur ivre voit Dieu se noyer dans les eaux troubles du port, attifé en maquereau de bas étage. « J'ai composé ce roman en m'approchant au plus près de ce qui m'est arrivé à Veracruz, une descente aux enfers qui me pose un problème moral insoluble, et que je raconte de manière dissimulée », reconnaît Vila-Matas. Et comme un double insomniaque, le héros penaud de ce livre déroutant, converti à la littérature après la mort de ses deux frères, lui répond en écho dans les dernières pages : « Je raconterai des vérités feintes, comme le font, à ce que j'ai pu voir, les romanciers, car leurs aventures écrites – ça ne rate



FRANCESCO GATTONI

jamais – sont toujours inventées. (...) Je m'aventurerai. J'écrirai, je mentirai. (...) Je vais leur raconter ma vie. Je les ferai voyager comme des fous. » Hommage sardonique à la littérature, pastiche des romans d'amour et d'aventures, où les chanteuses de boléro font succomber les mâles dans une esthétique de série B, odyssee poétique vers les rivages mexicains que les conquistadors abordèrent en brû-

lant leurs navires sans espoir de retour, des siècles avant les réfugiés de la guerre civile espagnole, *Loin de Veracruz* réunit tout cela et bien plus encore. Histoire, imagination, expérience personnelle s'entremêlent dans le roman comme les « étonnants arbres millénaires » du port d'Antigua à Veracruz, « dont les racines, telles une vengeance du temps, montent comme des lianes sur les murs en ruine de ce qui fut

la première forteresse de Cortés ».

Adieu, les boléros et les dérives mexicaines, retour à Barcelone. *Etrange façon de vivre* est un texte plus sage, en apparence. Mais il a ses folies, et elles sont délectables. Le narrateur, écrivain lui aussi, arpente chaque jour la rue Durban, son « territoire littéraire », quelques mètres de trottoir où il guette les pauvres types de son quartier, protagonistes innocents de sa trilogie réaliste en cours, *Les Profils malheureux*. Demiurge minus planqué derrière ses personnages, l'écrivain se décrit comme un espion, empêtré dans le langage comme dans des mots de passe bidons, illustre descendant d'une famille depuis toujours touchée par le voyeurisme : sa mère qui l'envoie rôder chez Dalí pour recueillir les paroles du génie, son père dépité qui scrute devant lui les cieus que Dieu a abandonnés, son grand-père, ancien fabricant de lunettes, qui épie l'hostie pendant la communion, comme un Montaigne contemporain. C'est d'ailleurs chez le grand humaniste que Vila-Matas, lecteur tous azimuts, a pioché cette anecdote : « Si je l'avais inventée moi-même, je n'aurais jamais osé l'écrire, commente-t-il malicieusement. Cela m'aurait paru invraisemblable. » Hanté par l'intranquillité et les doubles de Pessoa, *Etrange façon de vivre* est un petit bijou d'humour noir, tout juste décalé, une série de coq-à-l'âne égrenés avec brio, et le narrateur une sorte de Monsieur Plume fraîchement sorti de la poésie d'Henri Michaux.

Un tel talent n'est pas sans danger : depuis que Vila-Matas a publié *Etrange façon de vivre*, il y a trois ans, ses voisins de Barcelone le regardent d'un œil soupçonneux, un peu inquiets à l'idée de côtoyer un espion de cette trempe. Mais il en faut plus pour le décourager. Parfois débordé par ses lectures et son imagination, l'écrivain barcelonais, cloîtré entre ses murs, redou-

tait les moments « où tout devient fiction », où la réalité menaçait de faire défaut. Il a trouvé depuis une échappatoire. Chroniqueur pour le quotidien espagnol *El País*, il sillonne Barcelone incognito, rampe dans les autobus pour espionner les lectures de jeunes inconnues, saisit au vol des conversations de rue incohérentes, et compose avec ces bribes de vie des histoires mordantes, exemplaires, à la morale aléatoire ou saugrenue, qu'il publie dans les colonnes du journal.

Ni Dieu ni diable, ou peut-être les deux, Enrique Vila-Matas adore effrayer les importuns avec un à-peu-près de son nom inversé : Satan Alive. Et il rit encore de cette conférence littéraire organisée dans une chapelle des îles Canaries, interrompue par une fidèle furieuse, qui pensait assister à la messe du nouveau prêtre. Allez donc faire le portrait d'un tel imposteur ! Avec une naïveté déconcertante, il avoue sans vergogne ses plus beaux tours de passe-passe : inventer des biographies d'écrivains imaginaires dans ses livres et leur attribuer des œuvres inconnues, que ses dévots lecteurs s'empressent de commander à des libraires ahuris ; se bombarder spécialiste de jazz et improviser quelques pages bien senties sur Chet Baker ; ou encore interviewer ses confrères écrivains, l'article déjà rédigé en poche, pour gagner du temps – Patricia Highsmith en sait quelque chose. L'écrivain barcelonais ne semble pas près de renoncer à ces petits mensonges, même s'ils menacent de le rattraper : une jeune revue espagnole a publié récemment une fausse interview de lui-même, inventée de toutes pièces. Beau joueur, il sourit en coin et apprécie l'hommage, en attendant le jour où, peut-être, quelqu'un osera à son tour braconner sur ses terres et faire de lui un vrai personnage de roman. Enfin un écrivain à qui la fiction ne fait pas peur.

Fabienne Dumontet

Un passé entre deux eaux

LA TRADUCTION
(La Traducción)
de Pablo de Santis.
Traduit de l'espagnol
(Argentine) par René Solis,
Ed. Métailié, 154 p.,
88 F (13,42 €).

LA petite ville dans laquelle stagne ce court roman est imaginaire. Ce qui n'enlève rien à ses pouvoirs d'évocation. Port-au-Sphinx est une station balnéaire argentine, plantée à mi-chemin entre une histoire nébuleuse et un avenir improbable. Elle accueille un congrès sur la traduction.

Tout y est énigmatique : les raisons qui poussent le narrateur, Miguel de Blast, à faire part d'événements qui ont eu lieu cinq ans auparavant, un passé ni vraiment révolu ni vraiment récent, plutôt entre deux eaux ; ce triangle amoureux dont on se demande si les silhouettes qui lui tiennent lieu de pointes, Miguel, Ana et Naum, ne sont pas condamnées à s'évanouir dans un halo de désir ; la présence de quelques illuminés, arrachés aux catacombes du *Nom de la rose* d'Umberto Eco et précipités dans la quête de la langue parfaite d'avant Babel.

Le lecteur trouvera cependant quelques branches auxquelles suspendre clés et certitudes : des cadavres de chair et d'os ; la présence d'un *tradditore* ; le bon sens confondant du commissaire chargé de l'enquête : « Si une seule fois suffisait pour nommer les choses, si un seul mot permettait de tout éclaircir, la vie dans ce patelin serait effrayante... Vous savez quelle est la seule langue parfaite ? Celle qui aide à tuer le temps. » Quoi d'étonnant alors si, après avoir excité nos papilles cognitives, en digne compatriote de Borges, cet auteur nous laisse un petit goût d'inachevé ? Comme toute traduction ?

Jean-Louis Aragon

La leçon de Sénèque

Fernando Pessoa accompagne avec une précision chirurgicale un stoïcien décidé à en finir avec lui-même

L'ÉDUCATION DU STOÏCIEN
de Fernando Pessoa.
Traduit du portugais
par Françoise Laye,
note préliminaire
de Richard Zenith,
postfaces d'Antonio Tabucchi
et de Richard Zenith,
éd. Christian Bourgois,
109 p., 90 F (13,72 €).

IL n'est de retourner à Lisbonne au café Martinho da Arcada pour y converser avec Fernando Pessoa, ce frère d'Amiel, ce cousin de Peter Altenberg, ce neveu de Schopenhauer. Il suffit d'ouvrir *L'Éducation du stoïcien*, ce bréviaire de l'échec, ce précis de dégoût existentiel, cette lettre d'adieu destinée à personne.

Bien mis, portant chapeau et lunettes rondes, avec cet air d'éthylisme effaré et de migraineux métaphysique qui ne le quitte jamais, Pessoa, pour fuir la lassitude d'un tête-à-tête avec lui-même, s'invente, en cette fin d'après-midi, un nouvel interlocuteur qui, dès qu'il aura achevé sa brève confession, mettra fin à ses jours. « J'ai atteint, me semble-t-il, à la plénitude de l'usage de ma raison. Et c'est pourquoi je vais me tuer. »

L'homme qui s'exprime ainsi sait qu'il existe une certaine marge de tolérance pour les moribonds : son livre sera donc celui d'un moribond. Mais il ne nous soulèvera pas avec sa mélancolie comme le faisait Bernardo Soares, qui prétendait rivaliser avec Amiel dans son *Livre de l'Intranquillité*. Il ne sera pas non plus « un investigateur solennel des choses futiles », comme Alvaro de Campos, autre hétéronyme de Pessoa.

Le baron de Teive, puisque tel est le nom que lui a donné Pessoa, ne brodera pas, ne posera pas, ne tergiversera pas. Il

entend simplement se définir en quelques aphorismes, entreprise qu'il sait impossible, qu'il sait vaine, mais à laquelle il ne se dérobera pas.

D'ailleurs, en attendant que la nuit tombe sur Lisbonne, il faut bien que Pessoa tue le temps avant que ce dernier ne l'achève. Et pourquoi ne se mettrait-il pas dans la peau du poète Sa-Car-neiro, qui fut son ami à l'université de Lisbonne et qui se suicida à l'âge de vingt-six ans ? Pessoa nous rapportera donc le récit d'un homme qui a rompu tous les liens qui l'attachent à la vie, qui a sondé le néant de toutes choses et qui s'est convaincu de n'être rien qu'une imposture jetée à la face d'imposteurs patentés.

BATAILLE PERDUE

Ce millimétriste de la pensée, trop lucide pour ne pas voir qu'il réunit en lui toutes les conditions pour être heureux, sauf le bonheur lui-même, écrit : « Je mets fin à une existence qui m'avait semblé pouvoir connaître toutes les grandeurs, mais qui n'a connu que mon incapacité à les vouloir. Quand j'ai eu des certitudes, je me suis souvenu que les fous en ont eu de bien plus grandes encore. »

Il n'est pas dupe de son stoïcisme : sa vie se résume à une bataille perdue sur une carte. Nos vies s'achèvent alors même que la représentation n'a pas encore commencé. Il aspirait à la plénitude de l'usage de la raison. Et c'est précisément parce qu'il l'a atteinte qu'il va se tuer. Cette plénitude entraîne la désagrégation de son moi. Et cette dernière se mesure à l'aune de la perfection de ses aphorismes. Le geste par lequel il s'avoue vaincu est aussi celui par lequel il s'institue vainqueur. La leçon de Sénèque n'aura pas été vaine.

Roland Jaccard

Le deuil pour apprentissages

Dans ce premier roman, en forme de confession, Laurie Colwin prête sa voix à une jeune veuve qui, revisitant son passé, se défait de ses rêves d'enfant

ACCIDENTS
(Shine on, Bright and Dangerous Object)
de Laurie Colwin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Bertin,
Autrement, « littératures », 226 p.,
98 F (14,94 €).

PARce qu'elle se plaisait à dépeindre le surgissement du bonheur, cette fulgurante inattendue qui bouscule les équations toutes faites, Laurie Colwin fut qualifiée d'écrivain « charmant » et « superficiel ». Or rien n'est moins vrai à la lecture des nouvelles rassemblées dans *Drôles d'oiseaux* (1) par lesquelles les éditions Autrement ont entrepris, il y a un an, de faire découvrir cette New-Yorkaise morte en 1992. Des nouvelles, genre où la prose subtile et délicate de cette ethnologue des passions trouvait sa plus juste expression ; et aussi des romans, dont *Frank et Billy* (2), chronique singulière d'un couple illégitime mal assorti.

Comme en France, c'est par le récit bref que Laurie Colwin se révéla au public américain. En 1969, « The Man Who Jumped into the Water » publié par le *New Yorker* marque le début d'une carrière qu'elle va mener, un temps, en parallèle avec celle, plus mouvementée, d'éditrice (chez Viking, Putnam et Pantheon and Dutton, où elle sera remerciée). Puis, en 1974, paraît son premier recueil, *Passion and Affect* (éd. Viking, non traduit), et un an plus tard *Accidents*.

Dans ce premier roman, Laurie Colwin prêtait sa voix à Elizabeth, jeune femme bien née et romantique, pour qui la vie avait l'éclat de Sam, de sa fougue, de son audace. Etudiants, ils s'étaient mariés, étudiants, ils s'étaient mariés. Installés, dans un bel appartement de Cambridge, ces deux grands enfants riches et insoucients jouaient au couple modèle. Elle, en femme d'intérieur conquise par son « héros » de mari, lui, en avocat prometteur. Jusqu'à ce soir d'été où tout a basculé : « Mon mari est mort en bateau

au large des côtes du Maine et m'a laissée veuve à l'âge de vingt-sept ans. A l'époque, de nombreuses filles perdaient leur mari à cause de la guerre (...), j'ai perdu le mien à cause de sa témérité, d'une terrible tempête et d'un bateau fragile. »

C'est sur ces lignes, faussement neutres, que débute la longue confession d'Elizabeth. Confession de l'errance à travers un monde d'apparences où elle n'est plus « l'épouse de... », « la belle-fille de... » mais seulement une « veuve, une négation en soi ». Confession surtout d'un cheminement douloureux à travers un passé revisité sous le choc d'une révélation : « La seule véritable chose qui me soit arrivée était la mort de Sam et la seule émotion pure que j'aie

jamais éprouvée était un chagrin bien placé. » Mais, loin d'embellir la légende d'un bonheur (trop) parfait, loin de magnifier le bel édifice amoureux, la narratrice s'engage dans un exercice de démolition. Implacable. En ce qu'il révèle la vacuité d'une vie facile et légère. Cruel. Lorsqu'il met à jour l'aveuglement d'un amour entier « sans une once de vraie passion ». Edifiant enfin, quand, à l'aune de la plénitude d'une nouvelle passion vécue et non plus idéalisée, Elizabeth se défait enfin de ses rêves de petite fille sage et avec eux des oripeaux de la jeunesse.

Christine Rousseau

(1) Autrement, 1999.
(2) Autrement, 1999.

Minorités invisibles

LETTRE D'UNE AFRO-FRANÇAISE À SES COMPATRIOTES
de Calixthe Beyala.
Mango, 96 p., 49 F (7,47 €).

Faut-il instaurer des quotas en faveur des personnes de couleur, afin que celles-ci soient davantage partie prenante des sphères politiques, économiques et médiatiques françaises ? C'est la question posée par la romancière Calixthe Beyala, qui s'appuie dans ce pamphlet sur un constat sans appel : selon elle, la mixité culturelle s'arrête aux portes des jardins d'enfants et des écoles primaires. Ensuite s'installe une ségrégation sociale d'autant plus insidieuse qu'elle est masquée par le discours rassurant des tenants de « l'exception culturelle française ».

Les personnes appartenant aux « minorités visibles » ont peu d'avenir et pas de passé : Calixthe Beyala dresse le procès d'un enseignement qui n'a toujours pas pris en compte l'histoire de l'esclavage et de la colonisation, laissant ceux dont la présence en France est issue de cette histoire « tapis dans nos banlieues, dans leur non-place historique ». Elle s'en prend également à la télévision, qui exclut les personnes de couleur de ses émissions et de ses fictions, sauf dans les rôles stéréotypés de délinquants, de danseurs ou d'athlètes.

Face à une société française ghettoïisée de fait, l'auteur plaide avec verve pour la mise en place d'une phase transitoire de quotas en matière d'embauche et de représentation médiatique. Ayant pleinement conscience que cette proposition est sacrilège pour les défenseurs de l'égalité républicaine, Calixthe Beyala entend ainsi leur faire prendre conscience de l'urgence à mener une véritable politique d'intégration des « minorités visibles ».

Eric Lamien

LA POLITIQUE DE LA TERREUR
Essai sur la violence révolutionnaire

de Patrice Gueniffey.
Fayard, 376 p., 165 F (25,15 €).

Le jeu de la terreur est un jeu qui se joue à trois. La cible, le bourreau et la victime. Prenons un événement contemporain, la seconde guerre russo-tchétchène par exemple. Lorsque l'armée russe bombarde Grozny, ce n'est pas seulement parce qu'elle craint l'affrontement direct avec la résistance armée tchétchène, c'est aussi parce qu'elle cherche d'abord à terroriser la population. Le bourreau choisit sa victime dans le but de la contrôler en la désolidarisant de ceux qu'elle cherche à atteindre : les combattants tchétchènes. Les guerres en général, les guerres civiles en particulier, reproduisent souvent ce triste schéma.

La Révolution française n'échappe pas au triangle infernal. Mieux, elle le systématisait. Ceux que les révolutionnaires de 1789 désignent successivement comme aristocrates, émigrés à la solde de Pitt et de Cobourg, sont les alibis nécessaires d'une dynamique qui a besoin d'ennemis pour exister par et grâce à la peur. L'un des mérites de Patrice Gueniffey est d'avoir décidé, d'emblée, d'analyser le phénomène de la terreur comme une « forme de la politique révolutionnaire ». Les limites de l'ouvrage, que d'aucuns pourront regretter, sont ainsi posées dès l'introduction. La terreur comme « donnée historique » relève moins de l'histoire sociale ou culturelle que de l'histoire politique.

Quels liens entretient-elle avec la légitimité révolutionnaire, et partant, avec le pouvoir pour lequel s'affrontent clans, partis et courants au sein de la Révolution ? Le sans-culotte, la « journée révolu-

La Révolution selon Gueniffey

Débutant avant les Etats généraux de 1789 et allant jusqu'aux journées de Thermidor en 1794, l'historien analyse le phénomène de la Terreur comme « forme de la politique révolutionnaire »

tionnaire », sont logiquement absents des préoccupations de l'auteur, qui s'intéresse d'abord à la Révolution comme parole, discours et représentation, dans le sillage de François Furet.

De l'auteur de *Penser la Révolution*, Patrice Gueniffey reprend l'idée de l'unicité de l'événement. Il n'y a pas plusieurs révolutions, celle de 1789 puis celle de 1792, mais une seule. En nous invitant à ne pas penser la terreur uniquement en termes de violence physique, Gueniffey nous prend avec lui dès avant l'ouverture des Etats généraux, en mai 1789, pour nous conduire jusqu'à Thermidor. La nature même de la Révolution française, qui tient à l'histoire particulière dans laquelle elle s'inscrit – vieil absolutisme, vieille monarchie, culte de la raison –, installe la terreur au cœur du sujet, d'emblée, dès 1789. La substitution brutale de la souveraineté de la nation à la souveraineté monarchique, le dogme de l'indivisibilité de la nation qui n'autorise pas les acteurs de la Révolution à penser leurs adversaires en termes de simples opposants mais bien en termes d'ennemis à détruire, la quête d'un pouvoir transparent avec en contrepoint l'obsession du complot, la passion égalitaire, forment la toile de fond d'une violence d'abord virtuelle et potentielle, puis bien réelle.

On souscrita de bonne grâce à cette idée. Le comité de recherche, créé par la Commune de Paris en octobre 1789, préfigure en quelque sorte le grand Comité de surveillance de 1793. Leur degré de nuisance est sans commune mesure, mais le principe de leur institution est le même : soupçon, délation, arrestation. Il n'y a qu'un pas aussi entre l'apostrophe de Barnave en réponse à ceux qui s'indignent du lynchage de l'intendant de Paris, Bertier, et de son beau-frère, Foulon, en juillet 1789 : « *Le sang qui vient de couler était-il donc si pur ?* », et les vociférations de

Barrère contre la « *race infâme* » des Vendéens en 1793. Le processus qui conduit à la « *déshumanisation* » de l'ennemi, condamné dès lors à « *disparaître* », relève d'une même rhétorique, de plus en plus brutale, reprise sans cesse pendant quatre ans, une rhétorique qui, à la longue, tue.

LONGUE SURENCHÈRE

On touche là au cœur de la politique de la terreur dont il faut chercher l'origine dans la « dynamique » même de la Révolution. La Révolution, en sortant progressivement de la légalité constitutionnelle pour ne plus s'incarner que dans une légitimité indéfiniment interprétable, génère sa propre violence. Du « *complot aristocratique* », on passe à partir de 1791 aux « *ennemis du peuple* » désignés, au sein même de la Révolution, parmi ceux qui depuis le début en défendent les principes. De Barnave à Vergniaud, de Vergniaud à Brissot, de Brissot à Robespierre, la Révolution est une longue surenchère où les extrémistes du jour deviennent les modérés du lendemain, une course à la légitimité d'autant plus violente que ceux qui l'incarnent tiennent le pouvoir. La terreur, dans ce contexte, n'est pas l'apanage d'un parti. Par exemple, la notion de salut public est défendue dans les mêmes termes par Barnave, puis par Barrère, qui se haïssent cordialement, en février et juillet 1791.

L'originalité de la thèse de Patrice Gueniffey tient dans cette démonstration. D'une part, la terreur n'est qu'un instrument utilisé par les factions dans leur lutte pour le pouvoir. On crée une situation exceptionnelle – en 1791, la menace d'une guerre que rien ne justifie – pour légitimer des mesures de salut public – le décret de novembre contre les émigrés – au service de ceux qui les inspirent. D'autre part, il y a plusieurs terreurs. Il faut différencier la terreur anarchique

de juin-septembre 1793, qui n'est pas seulement idéologique et s'explique par la décomposition de l'Etat, par la prolifération des « lieux de pouvoir » concurrents : Convention, Comité de salut public, Commune, de la « grande terreur » d'avril 1794, lorsque Robespierre dit la politique au nom de la morale et fait de la Vertu un horizon inatteignable, une machine à condamner.

On s'arrêterait bien là, aux belles pages de l'auteur sur la Constituante, sur les causes de la guerre de 1792, si on n'avait pas pour tant, en refermant son livre, comme un petit goût de pas assez. Si Gueniffey refuse, à juste titre, de se placer du côté des victimes, pourquoi ne nous dit-il rien du « *protocole* » de la terreur, de la mise en scène de la violence ? Il lui aurait été possible, sans faire de sentimentalisme et comme l'a déjà tenté Daniel Arasse dans son très beau livre sur la guillotine (1), d'étudier l'imaginaire des moyens de répression : guillotine, noyades, fusillades, à la lumière de ses propos sur la terreur comme forme de la politique révolutionnaire.

Autre réserve encore qui tient aux mots et à leur définition. Si la Révolution est bien une guerre très justement évoquée par l'auteur comme « *la démocratie en guerre* », si la terreur réside en partie dans cette nature guerrière de la Révolution, pourquoi ne rien dire de ses avatars ? Il n'est jamais question, par exemple, de la notion d'intolérance au centre des controverses religieuses d'Ancien Régime et qui passe insensiblement du côté de la société dans les années qui précèdent la Révolution. *La Politique de Terreur* se lit pourtant avec plaisir, ne serait-ce que par son côté comparatiste, parce que la Révolution n'est pas le seul sujet du livre.

Emmanuel de Waresquiel

(1) *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur* (Flammarion, 1988).

Le combat d'un Indien

ÉCRITS DE PRISON

de Leonard Peltier.
Préface de Danielle Mitterrand,
Albin Michel, 266 p., 98 F (14, 94 €).

Leonard Peltier a écrit son livre sur un bloc de papier jaune acheté au magasin de la prison de Leavenworth, au Kansas. Agé de cinquante-cinq ans, il a déjà passé plus de la moitié de sa vie enfermé, et il n'est pas prévu qu'il sorte avant 2041. « *C'est la vingt-quatrième année que je passe en prison pour un crime que je n'ai pas commis.* »

Il passe sa vie en revue jusqu'au jour de 1975 où deux agents du FBI ont été tués sur la réserve de Pine Ridge (Dakota du Sud), crime dont il a été accusé. Une enfance indienne, auprès de ses grands-parents. Un nom français, hérité des trappeurs. Un jour, son grand-père a emmené la famille dans le Montana, avec l'espoir d'y gagner un peu d'argent. Leonard avait six ans. Il s'est battu avec des enfants qui l'avaient traité de « *sale Indien* ». Le soir même, toute la famille est repartie dans le Dakota par crainte des représailles des Blancs. En 1953, après la mort du grand-père, une grosse voiture noire est venue chercher les enfants pour les conduire dans un pensionnat du Bureau des affaires indiennes. Il était interdit de parler autre chose que l'anglais. « *Mes premières années de prison* », écrit-il, pour le « *seul crime d'être indien* ».

Peltier purge deux peines de prison à perpétuité. Non confondus. En 1998, sa demande de libération conditionnelle a été rejetée. Revenez en 2008, lui a dit la justice. Son avocat a déposé un recours en grâce devant le président Clinton. C'était en 1993. Une nuit, Leonard Peltier a rêvé qu'il se trouvait « *dans le bureau Ovale avec un groupe d'Indiens* ». Mais le lendemain, rien. « *Pendant ce temps-là, ma vie s'écoule.* »

Corinne Lesnes

Jésus d'Histoire et de foi

Une introduction au « Nouveau Testament » par l'un des plus grands exégètes contemporains : Raymon E. Brown

QUE SAIT-ON DU NOUVEAU TESTAMENT ?
de Raymon E. Brown.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Mignon,
présentation de Pierre Debergé,
Bayard Presse, 922 p., 280 F
(42,69 €).

Tant de bêtises circulent, dans l'édition contemporaine, sur le Jésus de l'Histoire, qu'il est rassérénant de découvrir un travail exégétique sérieux et moderne, soucieux d'introduire le lecteur du XXI^e siècle dans une approche critique, raisonnable et raisonnée, du Nouveau Testament. Les éditions Bayard Presse ont eu raison de promouvoir une traduction – saluons le patient travail de Jacques Mignon – du dernier livre du Père Brown, l'un des exégètes contemporains les plus remarquables par son don de la synthèse, sa capacité à la vulgarisation en même temps que son approche critique de la littérature néotestamentaire. Célèbre surtout par ses écrits sur les textes johanniques (derrière lesquels il a décelé la présence d'une « *communauté du disciple bien-aimé* »), ce catholique a consacré sa vie – jusqu'à son récent décès en 1997 – à l'Écriture sainte, sachant allier le respect de sa foi et la plus grande exigence scientifique.

Cette traduction, qui a opportunément ajouté au texte original une sélection bibliographique francophone, permet donc au lecteur de s'introduire à une littérature ancienne, d'abord, complexe ensuite, vu la diversité de ses genres littéraires. Sait-on assez qu'il n'y a pas de « biographie de Jésus », dans le Nouveau Testament, mais des catéchèses soucieuses de transmettre la foi, la résurrection (les évangiles), des lettres (voir le

copieux corpus paulinien, bien sûr), des écrits de révélation au genre littéraire très codé (comme l'Apocalypse) ? Il faut donc recadrer ces textes dans leurs contextes, social, politique, religieux, intellectuel, historique. Il faut s'interroger sur leur genèse : la prédication orale, par exemple, est très certainement, et ce, malgré quelques rares constatations plutôt conservatrices dans le monde intellectuel catholique, à la base de nos évangiles, du moins des synoptiques. Il convient aussi de s'interroger sur les destinataires et les auteurs de ces textes, s'armant pour cela, comme le fit l'exégète du XX^e siècle – et d'abord celle des protestants – de toutes les astuces de la critique historique classique. On découvre alors que certaines attributions sont, à l'évidence, pseudépigraphiques : saint Paul n'est certainement pas l'auteur de la « Lettre aux Hébreux » (qui, d'ailleurs, n'est pas une lettre, et n'est pas spécifiquement adressée... aux Hébreux), et pas non plus l'auteur d'un certain nombre d'autres missives publiées sous son nom. Saint Jean a sans doute plus inspiré de multiples rédacteurs de l'Évangile, des Lettres et de l'Apocalypse qu'on lui attribue, qu'il ne les a lui-même rédigés.

Peu importe, au fond : la canonicité et l'inspiration divine de ces textes n'en sont pas pour autant remises en cause, comme le signale Brown au début de son essai (« *L'Église catholique a décidé de la canonicité sur la base d'une longue pratique régulière dans la liturgie, et non sur les conclusions des spécialistes à propos de qui avait écrit ou copié ceci ou cela.* ») Et de prétendre avec justesse qu'une réflexion théologique doit accompagner quoiconque se risque à l'approche critique des écrits néotesta-

mentaires : « *Consciemment ou non, une conception de la Révélation affecte inévitablement toute approche de l'Écriture, y compris l'approche de ceux qui se disent sans idée sur le sujet.* » Bien vu !

Outre une introduction générale aux contextes signalés plus haut, outre une approche de chaque texte dans l'ordre biblique, l'essai de Brown propose aussi, en finale, quelques appendices bienvenus. Parmi eux, une mise au point synthétique sur ce que l'on peut savoir du Jésus de l'Histoire. Beaucoup d'imbéciles, qui préfèrent le scandale à la rigueur, feront bien de lire ces lignes où la question est clairement posée, clairement traitée. Que les évangiles ne soient pas des biographies soulève un problème : si ces textes veulent transmettre la foi en la résurrection de Jésus, disent-ils néanmoins quelque chose d'historique sur le personnage ? La foi, au contraire, n'occulte-t-elle pas ce que l'on peut savoir de ce dernier ? On connaît la réponse du protestant Bultmann, dans le premier quart du XX^e siècle : il parlait d'un « *affreux fossé* » entre le Jésus de l'Histoire et le Christ de la foi, à jamais infranchissable... On se souvient, enfin, que les disciples de Bultmann (les « *postbultmanniens* ») ou ses adversaires (les « *non-bultmanniens* ») ont mis au jour les insuffisances du grand exégète protestant, et, en quelque cinquante années, proposées, à partir des évangiles, des éléments biographiques indiscutables, des paroles historiquement fiables, bref, un itinéraire de prédication et de vie que personne ne saurait aujourd'hui mettre en cause, sauf à se discréditer soi-même. Brown présente tout cela en quelques pages avec finesse, comme il sait si bien le faire.

Benoît Lobet

Le « tâcheron de la Révolution »

Rita Hermon-Belot reconstitue dans toute sa singularité le cheminement intellectuel et politique de l'abbé Grégoire

L'ABBÉ GRÉGOIRE

La politique et la vérité
de Rita Hermon-Belot.
Préface de Mona Ozouf,
Seuil, « L'univers historique »,
512 p., 160 F (24,39 €).

Cet abbé-là aura manifesté une belle présence au monde. Et pas seulement à l'événement, fût-il déterminant. Il n'aura pas seulement participé à tous les temps de la Révolution française, imprévisibles et souvent brutaux, sans se départir d'une assurance exceptionnelle et sans se défaire de sa soutane. Il ne se sera pas satisfait d'initier quelques réformes décisives pour l'avenir de la nation : l'abolition (même temporaire) de l'esclavage, la reconnaissance des juifs comme citoyens à part entière ou l'attention portée au patrimoine culturel national pour une restitution au peuple. Il aura suscité un débat, et même une polémique qui n'est toujours pas éteinte, en répétant jusqu'à son dernier souffle que l'espérance chrétienne dans le commencement des temps n'avait jamais cessé d'alimenter son attachement aux principes d'universalité qui devraient lier les hommes, et, par là, sa foi révolutionnaire. Dernier des grands acteurs de la Révolution à recevoir l'hommage solennel de la nation – son entrée au Panthéon daté de 1989 –, Henri Grégoire (1750-1831) « *recouvert par tant de couches historiographiques contradictoires* », comme le rappelle Mona Ozouf, peut encore être l'objet d'un travail fécond si l'on renonce à avoir le dernier mot sur chacun de ses choix (et notamment sur sa volonté de ne pas voter la mort du roi) pour se pencher sur ses hésitations comme sur ses convictions et faire ainsi apparaître un itinéraire et un destin qui lui furent vraiment personnels.

C'est ainsi que Rita Hermon-Belot aborde l'abbé Grégoire. En rappelant combien ce Lorrain de naissance, curé d'Emberménil et de Vaucourt, occupé à servir d'« *utile pasteur* » à son troupeau, est frappé, dès les derniers jours de 1788, par la « *manière visible* » dont le doigt de Dieu trace soudain le destin de la France et peut-être de l'humanité. Il y a, alors, de longs mois que les curés de Lorraine, comme ceux du Dauphiné, tentent de s'organiser pour défendre leurs droits face aux évêques, mais aussi pour faire reconnaître leur double mission de « *ministres des autels* » et de « *ministres de la nation* ». L'« *amour du bien public* » est alors un thème permanent dans les sermons des prêtres patriotes. En faisant paraître, cette année-là, son fameux *Essai sur la régénération des juifs*, Grégoire, lui, a été tout simplement l'un des premiers à lancer, dans le débat savant du moment, l'idée de la table rase et, justement, de la régénération qui peut être considérée comme l'un des aspects les plus spécifiques de la Révolution.

OPINIÂTRETÉ

Telle que la décrit Rita Hermon-Belot, la traversée révolutionnaire de l'abbé Grégoire est d'abord faite d'une détermination opiniâtre à ne pas passer à côté de l'événement. « *Tâcheron de la Révolution* », attaché, en artisan, au détail de la moindre réforme, il est, dès la Constituante, parmi les députés dont très vite on reconnaît la voix. Quand l'entreprise de déchristianisation est ouvertement déclarée en novembre 1793, Grégoire, qui assure la présidence du Comité d'instruction publique – le seul comité, écrira-t-il, « *où quelque bon sens s'était réfugié* » –, regrette le renoncement, lui est évêque du Loir-et-Cher, de nombreux hauts dignitaires de l'Église constitutionnelle. Il évoquera « *ces temps affreux où la crainte glaçait notre langue* » mais s'obstinera à n'abandonner ni l'Église ni la Révo-

lution. Certain de partager avec les Montagnards une conception essentiellement morale de la politique, fondée sur une recherche permanente de la vérité, c'est son interprétation chrétienne de la politique révolutionnaire qu'il n'hésite pas à remettre inlassablement sur le métier.

C'est bien l'apport principal de ce livre qui tente de reconstituer le cheminement intellectuel et spirituel d'Henri Grégoire. Au cours des deux conciles (1797 et 1801) qu'il réunit pour reconstruire l'Église gallicane, son attachement au jansénisme et au figurisme éclate au grand jour. La découverte est-elle pour lui récente, comme le suggérerait, il y a peu, Catherine Maire (1) ? Rita Hermon-Belot, elle, est convaincue de trouver bien avant 1794 des « *témoignages épars* », mais « *presque à chaque pas* », de ce « *vaste plan prophétique* » auquel Grégoire intégrait toute la Révolution et qui constituait bien « *une lecture tout à fait figuriste des affaires du temps* ». Elle souligne tout particulièrement « *l'extrême importance qu'il accorde à la mission dont il pense les juifs investis* », déjà sensible dans l'essai de 1788. « *S'il est vrai que la mission de consoler l'Église de l'apostasie des Gentils est bien dévolue aux juifs une fois qu'ils seront convertis*, écrit Rita Hermon-Belot, *Grégoire a trouvé la réponse au mystère qui n'a cessé de le fasciner, celui de la pérennité (des juifs dispersés).* » Sans doute peu de ses contemporains ont-ils été plus convaincus que Grégoire de la vocation messianique de la Révolution française. Rita Hermon-Belot lui rend un fier hommage en rappelant les efforts, vains ou non, mais incessants de l'homme de dialogue et d'apaisement pour éviter que cette Révolution tentée par le fondamentalisme ne s'abîme dans le crime.

André Meury

(1) *De la cause de Dieu à la cause de la nation, Le jansénisme au XVIII^e siècle* (Gallimard, 1998).

Si je donne des interviews, quand aurai-je le temps d'écrire ? » Au téléphone, la voix est douce mais ferme. A soixante-quatorze ans, Mahasweta Devi n'a cure de sacrifier au rituel d'une célébrité qu'elle préfère utiliser pour faire avancer ses préoccupations en faveur des défavorisés. Reconnue en Inde comme l'un des plus grands écrivains contemporains, elle vit toujours dans un quartier populaire de Calcutta, au fond d'une impasse que fréquentent assidûment les laissés-pour-compte en mal d'une voix pour leur rendre justice. Pour accéder à son antre, deux petites pièces en location, encombrées de dossiers, il faut grimper un étroit escalier de fer rouge en colimaçon. En sari de coton bleu imprimé de blanc, lunettes, Mahasweta Devi rompt d'un large sourire l'appréhension née d'un coup de téléphone de quelques minutes. Son bureau, où elle a écrit plus d'une centaine de romans, nouvelles, contes pour enfants et des centaines d'articles d'investigations, des textes pour les livres scolaires, elle le partage avec sa chambre et rien ici ne respire l'aisance.

Née à Dacca, aujourd'hui capitale du Bangladesh, mais en 1926 territoire de l'empire britannique des Indes avant de devenir le Pakistan oriental, puis en 1971 le Bangladesh, Mahasweta Devi a de qui tenir : un père écrivain et poète, une mère écrivain et travailleuse sociale, un oncle (Ritwik Ghatak), metteur en scène de cinéma, un autre sculpteur, un troisième fondateur d'une revue de l'intelligentsia qui perdure. « *Ma famille était très cultivée et talentueuse. Dès la génération de ma grand-mère, ils étaient tous, sans aller à l'école, instruits. Ils avaient de grandes bibliothèques et lisaient beaucoup. Ma grand-mère, précise-t-elle, était très engagée dans le mouvement de libération contre les Britanniques.* » Après des études à Calcutta et Santiniketan, l'école fondée par Rabindranath Tagore, elle sort diplômée d'anglais et obtiendra plus tard une licence de littérature anglaise à l'université de Calcutta.

Dans les années 40, elle épouse le dieu vivant du théâtre bengali, Bijon Bhattacharya, aussi membre éminent du Parti communiste. De cette union, qu'elle va rompre en 1962 au grand dam d'une société qui la rejette à la mesure de l'admiration portée à son époux, est né un fils, Nabarun, lui aussi aujourd'hui écrivain et poète. « *Mon divorce a été un grand désappointement pour les gens qui ne par-*

Françoise Chipaux

tageaient pas ma vie », concède-t-elle dans un sourire, avant d'ajouter : « *Mon mari et moi, nous nous sommes toujours respectés.* » A l'époque, elle a déjà commencé à écrire et si elle a été immédiatement publiée dans des magazines littéraires dont Calcutta a le secret, « *elle doit se battre pour être prise au sérieux par l'intelligentsia* », affirme Anjum Katyal, une de ses traductrices en anglais.

L'écriture n'a pas été le premier métier de Mahasweta Devi, qui affirme elle-même : « *Je n'avais jamais pensé être écrivain. Ecrire est venu naturellement. Jusqu'à mon premier livre, je ne pensais pas faire de l'écriture ma carrière.* » Paru en 1956, ce premier livre (*The Queen of Jhansi*) raconte l'histoire d'une figure légendaire de l'histoire Indienne qui a conduit la première insurrection populaire contre les occupants anglais en 1857.

« *Son personnage m'a inspiré car, selon les documents historiques, il s'agit d'une véritable rébellion du peuple* », affirme aujourd'hui Mahasweta Devi, qui aime les gens qui luttent, qui n'ont pas peur de se révolter. Ce premier succès lui apporte des compensations financières, bienvenues à une époque où le travail n'est pas si courant et si bien payé. Mahasweta Devi ne le dit pas, mais l'engagement politique de son mari lui coûte deux emplois gouvernementaux et elle est alors professeur d'anglais « *dans un collège très pauvre,*



NAVEEN KISHORE POUR LE « LE MONDE »

Mahasweta Devi, hors caste

d'une région déshéritée, avec un très bas salaire. » « *L'écriture a toujours été mon principal soutien financier* », dit-elle et la situation n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui. « *Mes besoins ne sont pas grands. Je suis fière d'être libre et de n'avoir jamais dépendu de personne* », précise-t-elle. Une gageure dans une société où la femme n'est tout au long de sa vie que la propriété d'un homme, qu'il soit son père, son mari, son frère, son fils ou son cousin. L'argent gagné à travers les nombreux prix littéraires qu'elle a reçus a été consacré à ses œuvres en faveur des tribaux, les habitants originels de l'Inde, qui représentent toujours quelque quatre-vingts millions d'Indiens.

Diverse, l'œuvre de Mahasweta Devi est quasiment entièrement consacrée aux déshérités d'une société profondément inégalitaire ou aux révoltés qui tentent de casser des structures d'autant plus rigides, comme le système des castes, qu'elles s'appuient sur une philosophie vécue comme une religion. « *Je me suis toujours intéressée aux petites gens* », explique Mahasweta Devi, qui souligne que, « *dès les années 20 et 30, à Dacca, ma grand-mère et ma mère transformaient la cuisine familiale en salle de classe pour les fillettes des environs qu'elles allaient chercher et auxquelles elles enseignaient* ». Née dans une famille brahmane, elle confie, non sans fierté et amour : « *Ma mère, qui a passé ses trente dernières années aveugle, avait cassé toutes les barrières de castes. Elle allait chez les "intouchables", prenait leurs enfants et les faisait admettre à l'école.* » Elle-même est toujours présidente du Syndicat des travailleurs harijan (enfants de Dieu, nom donné par le mahatma Gandhi aux intouchables) du district de Baharampur, dans le Bengale-Occidental.

« *Je suis une romancière, une activiste sociale, l'éditrice d'un journal ouvert aux sans-voix et enfin une journaliste d'investigation et ces quatre rôles sont indissociables* », précise-t-elle, quand on lui demande de quelle part de sa vie l'occupe le plus. « *Ecrire, souligne-t-elle toutefois, requiert de la solitude* », et celle-ci fait souvent défaut à une femme qui ne sait et ne veut fermer sa porte à ceux dans le besoin. Depuis vingt ans, elle s'est consacrée non seulement à la défense des tribaux en général, mais aux tribus les plus malmenées par la

« *Romancière, activiste sociale, éditrice d'un journal ouvert aux sans-voix, journaliste d'investigation* », ainsi se définit l'un des écrivains les plus importants en Inde. Un écrivain engagé auprès des plus déshérités et dont l'œuvre reflète la détresse et la révolte de son peuple

société, celles que l'on appelle dans un anglicisme particulier à l'Inde, les « *denotified tribes* », c'est-à-dire les tribus cataloguées criminelles par les Britanniques, notification annulée par le gouvernement indien en 1952 mais reprise sous une forme différente en 1959. Regardés avec suspicion par les défenseurs de la loi, ces tribaux sont souvent l'objet d'arrestations arbitraires, de tortures, de privations de leurs droits. Mahasweta Devi parle avec enthousiasme et modestie des succès de son organisation afin que la Haute Cour accepte de se saisir d'un cas de torture soulevé par elle ou que la Commission nationale des droits de l'homme constitue en février 2000 un comité pour étudier la situation « *inhumaine* » de plusieurs millions d'Indiens.

« *Mes écrits sont un reflet des nombreux miroirs de la détresse du peuple indien* », affirme Mahasweta Devi, qui est fière de se dire écrivain indien et non bengali, sa langue natale, dans laquelle elle écrit. « *Le bengali est ma langue et je n'ai jamais songé à écrire en anglais* », affirme-t-elle. Beaucoup de ses livres ont été traduits dans les principales langues de l'Inde et trois de ses romans ont été portés au cinéma, donnant l'opportunité aux millions d'Indiens illettrés de connaître son œuvre. Une partie de celle-ci a aussi été traduite en anglais

par une maison d'édition de Calcutta, Seagull, qui a le projet de traduire une quarantaine de ses œuvres. « *La traduire est un défi* », affirme Anjum Katyal, traductrice de *Rudali*, histoire d'une pauvre villageoise de basse caste qui, à bout d'espoir, trouve son salut en devenant pleureuse dans les enterrements des riches. « *Mahasweta Devi a cassé les barrières très conventionnelles de la langue bengali, introduisant à la fois du bengali du XVI^e siècle et du dialecte local que la population urbaine ne connaît plus.* » « *J'aime torturer la langue et en jouer* », confie Mahasweta Devi, qui revoit elle-même toutes les traductions en anglais.

Ecrivain engagé, Mahasweta Devi avoue depuis longtemps se désintéresser de la politique politique. Sympathisante du Parti communiste dans les années 40, elle juge avec sévérité les vingt ans de pouvoir communiste au Bengale-Occidental. « *C'est un désastre. Ils ont laissé tomber le peuple* », dit-elle. Cette femme qui défend tous les opprimés a peu d'intérêt pour la théorie ou l'abstrait. « *Je n'ai jamais lu Marx ou Engels, ni aucun livre de théorie politique, confesse-t-elle. Ce que je sais, je l'ai appris des gens, de tous ces jeunes qui ne voulaient rien de la politique, ni position, ni argent, ni prébende. Je crois dans les petites actions concrètes.* » Ces jeunes auxquels elle fait allusion, sont les naxalites, jeunes maoïstes qui, dans les années 70, sont passés à l'action violente pour défendre les paysans sans terre. Mahasweta Devi ne craint d'ailleurs pas de justifier la violence. « *Le système, l'establishment, est lui-même violent. Si les gens heurtés par le système réagissent, je ne vois aucun mal à cela* », affirme-t-elle. L'un de ses très beaux romans, *Mother 1084*, numéro matricule du mort, est l'histoire d'une mère de la bonne bourgeoisie qui découvre à l'occasion de l'assassinat de son fils par la police que celui-ci s'était engagé au côté des naxalites. La quête de cette mère pour atteindre la vérité de son fils, dans un contexte d'injustice qui confine à l'universel, pourrait être tout aussi bien celle des mères argentines ou chiliennes.

Mahasweta Devi utilise toutefois le système pour venir en aide aux déshérités de tout poil qui font appel à elle. Elle écrit elle-même les lettres nécessaires, suit les dossiers, se rend dans les administrations. L'opinion des

puissants importe peu à cette femme qui a brisé toutes les conventions. « *S'ils m'acceptent, parfait. S'ils me rejettent, c'est mieux, ils me laissent en paix. C'est horrible d'être une personne célèbre.* »

A côté de ces sujets graves, Mahasweta Devi écrit aussi des contes pour enfants, basés sur l'enfance heureuse qu'elle a connue dans une famille nombreuse de neuf enfants, plus les oncles et les tantes, les cousins, les amis : « *J'étais une grande conteuse et j'aime beaucoup écrire pour les enfants. C'est très important.* » Pour les préadolescents, elle écrit des textes scolaires pour l'enseignement du bengali aux élèves des écoles anglaises. « *Trente à trente-deux livres très populaires ont été publiés et maintenant, nous avons une nouvelle édition en préparation* », dit-elle. La fierté de Mahasweta Devi est aussi son journal, publié en bengali, *Bortika* (*La Torche*), devenu un forum pour les tribaux, les travailleurs journaliers, les petits paysans qui écrivent sur leurs vies et leurs problèmes.

Mahasweta Devi remplit ses différents rôles sans ordre précis. Quand la vie lui en laisse le temps, elle écrit de longues heures et vite. « *Mother 1084 a été écrit en quatre jours et demi à raison de 18 heures par jour* », dit-elle dans un

sourire. « *Draupadi* » et « *Breast-Giver* », deux courtes nouvelles, ont été écrites en un jour. Sur son bureau, cet après-midi de juin où un ventilateur brasse avec peine l'air chaud et humide de l'avant-mousson, elle a devant elle un grand bloc surligné. C'est là-dessus qu'elle écrit au stylo-bille d'une écriture fine et régulière. « *J'utilise un carbone car c'est plus facile pour corriger. Je suis toujours dans les années 50, pas d'ordinateur, pas de télécopie, pas de courrier électronique. Je suis très mauvaise avec les machines.* » Les histoires ne manquent pour cette femme qui a une connaissance intime et charnelle de la vie des petites gens, qu'elle a longuement partagée, notamment dans les zones tribales. « *Premièrement, je pense à l'histoire, l'idée se développe dans*

« *Pour aider quelqu'un, je suis prête à mendier devant un policier.*

Les autorités savent que je n'abandonne jamais et elles ne peuvent m'acheter,

avoue-t-elle, avant de concéder en riant :

« *Les gens disent que les autorités ont peur de moi. Si c'est vrai, c'est bien.* »

mon esprit, puis se concentre et je commence à écrire. Je pense beaucoup et je prends beaucoup de notes, y compris dans les journaux », affirme-t-elle, en montrant un cahier rempli du quotidien cruel de beaucoup de villages indiens.

Sur la nouvelle génération d'écrivains indiens, vite reconnus sur le plan international puisqu'ils publient en anglais, Mahasweta Devi ne porte pas de jugement tranché. « *Ils représentent comme leurs lecteurs une nouvelle génération, plus ouverte sur le monde, à la pensée plus globale. Nous avons nos racines dans notre temps, notre histoire* », dit-elle, avant d'ajouter : « *Il y a différentes sortes d'écrivains, mais je crois qu'un écrivain doit avoir une conscience sociale.* »

En ce début de juin, Mahasweta Devi est de nouveau à l'ouvrage pour sortir une nouvelle dans les épais suppléments littéraires que publient traditionnellement les journaux de Calcutta à l'occasion de la fête de la déesse Durga, en septembre. « *J'avais décidé de me retirer pour écrire de mars à juin, affirme-t-elle, mais en avril et mai, tant de gens sont venus me solliciter que je n'ai pas eu le temps.* » « *Ma vie est trop remplie. J'ai besoin d'espace et de solitude* », remarque cette femme, qui, après une vie de lutte contre toutes les injustices, avoue : « *Je n'ai jamais perdu l'espoir.* »